

Bibliothèque numérique

medic@

Daran, Jacques. **Observations chirurgicales sur les maladies de l'urètre, traitées suivant une nouvelle méthode, par Jacques Daran,... Nouvelle édition**

Paris : Debure l'aîné, 1748.
Cote : 34976 B (double)



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.biium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?34976b>

**OBSERVATIONS
CHIRURGICALES,
SUR LES MALADIES
DE L'URETHRE.**



OBSERVATIONS
CHIRURGICALES
SUR LES MALADIES
DE L'URÈTHRE.

OBSERVATIONS
CHIRURGICALES,
SUR LES MALADIES
DE L'URETHRE,
TRAITEES

SUIVANT UNE NOUVELLE METHODE,

Par JACQUES DARAN, Conseiller Chi-
rurgien ordinaire du Roi par quartier,
Chirurgien de Paris, & ci-devant Chi-
rurgien-Major des Hôpitaux & Armées
de l'Empereur Charles VI.

Nouvelle Edition.



A PARIS,
Chez DEBURE l'Aîné, Libraire, Quai
des Augustins, à S. Paul.

M. DCC. XLVIII.

Avec Approbations & Privilege du Roi.

©BIBNUM
OBSERVATIONS
CHIRURGICALES
SUR LES MALADIES
DE L'URÉTHRE
TRAITEMENT

Quibus in urina fistula tuberculum innascitur, ea in pus verso & rupto, solutio contingit.
Hipp. Aph. LXXXI. Sect. IV. Ceux qui ont tubercule, ou carnosité, en la cavité de la verge, sont guaris par la suppuration & éruption du pus. *Pare.*



A PARIS

chez DESAUX LIBRAIRE TIPSEUR C
des Auges 1^{re} étage

M DCC. XLIII.

Paris Approuvé par le Roi



**DISCOURS
PRELIMINAIRE,
OU
REFLEXIONS
SUR LES MALADIES
DE L'URETHRE.**

OBJET DE CES REFLEXIONS.

JEn n'entreprends pas de donner aujourd'hui un traité de la gonorrhée virulente ; ce sont plutôt ses suites qui font mon objet que cette maladie même, que je suis dans l'usage de ne traiter que quand elle est opiniâtre, ou contractée une seconde fois. Dans le

* A

ij

DISCOURS

dernier cas elle est ordinairement d'un plus mauvais caractère , & il est toujours incertain , de la maniere que la plûpart des gens de l'Art traitent cette maladie , si celle qui est réputée une seconde gonorrhée n'est pas un renouvellement de la première : car je me crois en état de démontrer que les remèdes par lesquels on attaque communément ce mal sont presque toujours insuffisans . L'on ne doit pas faire difficulté de m'en croire , le nombre prodigieux des personnes qui sont incommodées de ses suites , très - long tems même après qu'elles le sont crues parfaitement guéries , est une preuve certaine que la voie qu'on avoit suivie n'étoit point celle qui doit procurer un rétablissement parfait .

Mais je ne pourrois m'expliquer sur le véritable traitement de la gonorrhée , sans mettre trop à découvert la méthode que j'emploie avec tant de succès pour la guérison de ses suites . Je ferai voir un jour que mes remèdes sont également propres à guérir la gonorrhée & ses suites , & qu'ils sont les seuls propres à produire ces deux effets , sans crainte d'aucun retour . Je donnerai avec le tems , d'après mes propres observa-

tions , c'est-à-dire , d'après vingt années d'une pratique dont les succès ne se sont jamais démentis , un traité complet de la gonorrhée vénérienne , ou de la chaude-pisse , où je parlerai de son siège , de ses signes diagnostics & prognostics , & de la maniere de la traiter ; aujourd'hui je me renferme dans ses suites .

Quelque variété qu'on y remarque , elles se réduisent pourtant proprement à deux , un écoulement opiniâtre par l'urethre , & une difficulté d'uriner . C'est un ulcère qui est le principe ordinaire de cet écoulement opiniâtre , qui afflige si souvent les malades ; mais quelquefois il n'en suinte que très-peu de matière , que le torrent des urines entraîne & rend insensible . C'est ce que je prouverai plus bas . Actuellement je vais m'attacher à développer tout ce qui a rapport à la difficulté d'uriner . Mais je prie le Lecteur de ne point perdre de vue que je ne parle ici que des maladies de l'urethre , & non de celles des reins & de la vessie .

Cause de la difficulté d'uriner.

L'urine ne peut couler difficilement que parce que le diamètre du canal est

A ij

v DISCOURS

retréci. Il est retréci par tout ce qui cause à ses fibres une contraction contre nature, ou par ce qui remplit une partie de son diamètre, ou par ce qui le comprime en dehors, comme le gonflement de quelqu'une des parties qui l'environnent. Les causes sensibles de la difficulté d'uriner vénérienne sont donc ; 1°. le raccourcissement des fibres de l'urethre; 2°. les callosités ou cicatrices dures & calleuses que les ulcères gonorrhœiques mal traités ont laissées dans le canal ; 3°. les caroncules ou carnosités que ces ulcères devenus fongueux y ont fait pulluler ; 4°. les ulcères calleux, opiniâtres, & malins, qui occupent les conduits excrétoires des lacunes de l'urethre, des prostates, des vésicules séminales, & de toutes les glandes qui versent dans l'urethre une liqueur propre à la lubrifier; 5°. le gonflement considérable du vérumontanum, partie qui devient même quelquefois squirrheuse ; 6°. l'endurcissement, le squirrhe, ou la callosité, des prostates, ou des vésicules séminales ; 7°. les mêmes parties devenues fongueuses, spongieuses, & qui ont acquis une disposition prochaine à se gonfler à la moindre occasion ; 8° enfin la formation de quelque

P R E L I M I N A T R E . v

concrétion particulière qui diminue le diamètre du canal. Nous allons parler en particulier de chacune de ces causes conjointes.

Le Racourcissement des fibres de l'urethre,

P R E M I E R E C A U S E .

I. Je ne connois que les remèdes aspergimens , acres , & piquans , qui soient capables de causer le racourcissement des fibres de l'urethre. Leurs particules acres irritant ces fibres en causent la crispation , qui est inseparable de leur racourcissement. Ces particules font sur les fibres le même effet que la sanie produite par l'alteration que le virus vénérien a causée dans les liqueurs qui s'écoulent dans l'urethre , lesquelles irritant & crêpant les fibres de ce canal , le racourcissent de maniere qu'il devient incapable de l'extention dont il est naturellement susceptible , toutes les fois que quelque cause oblige le sang de s'épancher en quantité dans les corps cavernous du pénis ; ce qui produit une chaudepisse cordee ; nom qui lui est donné , parce que dans l'érection le racourcissement de l'u-

A iiij

vij **DISCOURS**
urethre fait l'effet d'une corde qui empêcheroit de gland de s'élever. Cet accident, auquel l'état inflammatoire du canal a beaucoup de part, est d'autant plus fâcheux que l'érection est plus fréquente dans les gonorrhées les plus malignes; & c'est un de ceux qui fatiguent & qui tourmentent le plus les malades. S'il est donc vrai que les astringens dans la gonorrhée opèrent sur l'urethre comme le virus qui l'a produite, il ne faudroit pas d'autres raisons pour en proscrire l'usage. Mais ce n'est pas la seule. Il y a longtemps que les plus habiles Praticiens se sont élevés contre les astringens, dans quelque cas qu'on veuille les employer; mais c'est surtout dans la gonorrhée qu'ils en condamnent l'application; & c'est avec beaucoup de raison. Quoique cette discussion soit en quelque sorte étrangère à mon sujet, puisque les astringens ne sont communément que des caules éloignées de la difficulté d'uriner vénérienne, il est trop intéressant pour le Public de le désabuser de leur efficacité prétendue, pour négliger cette occasion de le faire.

Effet nuisible des Astringens.

Ceux qui prendront la peine de lire mes observations verront que l'usage de ces remèdes est très-infidèle. Beaucoup de mes malades les ont employés en vain; quelques - autres , après avoir eu le malheur de les voir réussir en apparence , ont été assez heureux pour que la nature surmontât la violence que ces remèdes lui faisoient , & l'écoulement a recommencé. D'autres enfin , peut-être parce que les injections étoient en même tems cathétiques & astringentes , ne l'ont point vu reparoître; mais ont payé par des maux bien plus grands le léger avantage de la suppression d'un écoulement beaucoup plus incommodé que douloureux. C'est sans doute d'injections de cette nature qu'on se servit pour le malade qui fait le sujet de l'observation L X X I. 3^e. part. puisqu'elles produisirent un si grand resserrement du canal de l'urethre , que la sortie de l'urine en fut interceptée; & c'est ce qui m'a fait mettre cette espèce de resserrement au nombre des causes conjointes de la difficulté d'uriner vénérienne.

A iv

viiij DISCOURS

Il est ais  de concevoir que tous les emolliens sont propres   rem dier   ce r tr cissement , & qu'ils le font d'autant mieux qu'ils ont cette vertu dans un degr  plus  minent. Mais que faut-il de plus pour ne point balancer   bannir enti rement l'usage des astringens , que leur infid l t  d montr e , soit parce qu'ils n'op rent pas , ou que leur op ration n'est pas durable , soit parce qu'en supposant que leur op ration est durable , on est oblig  d'en d truire l'effet ,   moins qu'on ne veuille s'exposer aux accidens les plus f cheux ? Or , que telles soient commun ment les suites de leur usage , c'est ce dont il n'est pas possible de douter . Je puis en appeler   l'exp rience de tous les Praticiens de bonne foi . Mais comme ils ne peuvent parler   mes Lecteurs , faisons-leur entendre du moins ceux dont l'autorit  ne doit leur laisser aucun scrupule . M. Astruc Liv. III. de son trait  des maladies v n riennes , chap. 10. parlant des fautes que l'on commet souvent dans le traitement de la gonorrh e , met de ce nombre , » l'usage imprudent des injections » astringentes dans l'urethre aux hommes , & dans le vagin aux femmes ,

P R E L I M I N A I R E. ix

» avec la pierre médicamenteuse de
» Crollius, le colcothar, la poudre de
» Verny, & avec d'autres semblables pou-
» dres styptiques, vitrioliques, alumineu-
» ses, &c. qui, d'un côté resserrant l'ure-
» thre, attirent de fâcheuses stranguries,
» lesquelles ne succèdent que trop sou-
» vent à la gonorrhée, & qui, de l'autre,
» causent la vérole toutes les fois qu'il
» reste la moindre partie de virus dans
» la semence, ou dans l'humeur semi-
» nale dont le flux est supprimé. Il ajou-
te au chap. 4. que l'usage imprudent
des injections astringentes, lorsqu'il ar-
rête l'écoulement virulent, doit être re-
gardé comme une des causes de l'absces
du périnée qui survient à la gonorrhée.
Or si l'on veut avoir une juste idée de ces
sortes d'abscess, qu'on prenne la peine
de lire les observations I. LXXXIV.
XCIV. &c. de la 3e. partie, on verra
dans quel abîme de maux ils précipitent
les malades.

M. Col de Vilars entre dans un plus
grand détail que M. Astruc sur les mau-
vais effets des astringens. Je transcris
ici ce qu'on en lit au Tome IV. de son
cours de Chirurgie.

» Cette méthode de guérir la gonor-

A v

X. D I A S I C O U R S.

» rhée virulente , n'est point , dit -il ,
» moins dangereuse , qu'elle est prompte & facile. L'expérience n'a que trop souvent fait connoître que toutes les injections vitrioliques , astringentes , ou chargées de sels acides fixes , telles que celles de Musitan , ou qui sont faites avec la pierre médicamenteuse , le colcothar , ou les pondres styptiques & alumineuses , capables d'arrêter promptement le cours de la maladie , ne manquent pas de causer des accidens fâcheux , même la vérole universelle , quand on les emploie au commencement de la maladie , ou avant que le virus ait été éteint par les remèdes convenables. En effet cette matière qui coule librement , ou qui commence à couler des organes où se trouve le siège de la gonorrhée , venait à être supprimée tout d'un coup , s'y accumule , s'y échauffe , s'y exalte , & infecte toute celle qui s'y rend. Le virus , augmentant ainsi en force & en qualité , porte ses impressions sur toutes les parties de la génération , reflue même jusqu'aux testicules par les vaisseaux déférens , excite dans tous ces organes une inflamma-

P R E L I M I N A I R E. xj

» tion considérable , ou augmente la
» phlogose naissante , particulière-
» ment dans l'urethre , & au col de la
» vessie ; ce qu'il fait d'autant plus fa-
» cilement , que les vaisseaux sanguins
» de ce conduit , resserrés & étranglés
» par les irritations & crispations que
» les parties salines & styptiques de
» l'injection causent sur ses fibres , for-
» ment un obstacle à la circulation du
» sang , d'où naissent le gonflement
» des corps caverneux & du tissu spon-
» gieux de l'urethre , les ulcères de ce
» canal , la dysurie , la strangurie , &
» tous les symptômes qui surviennent
» à une violente gonorrhée. Si le virus
» est fort actif & fort subtil , & qu'il
» ne trouve plus son issue par l'urethre ,
» il pénètre les vaisseaux sanguins &
» lymphatiques , se mêle dans toute la
» masse des humeurs , & produit une
» vérole générale , qui se manifeste bien-
» tôt par des maux de tête , des douleurs
» nocturnes dans tous les membres , des
» exostoses , des pustules , des bubons ,
» ou des ulcères vénériens ; à moins
» que le levain ne se fixe pendant un
» certain tems dans quelque partie or-
» ganique , pour se réveiller ensuite à

A vi

xii DIS COURS

„ l'occasion d'une maladie , ou de quel-
 „ que débauche. Mais si ce virus est lent ,
 „ tardif , grossier , ou qu'il n'occupe
 „ que les glandes de l'urethre , & qu'il
 „ n'ait pas eu le tems de s'exalter , &
 „ de se développer , il se fixe & se con-
 „ centre dans ces glandes , il les endur-
 „ cit , & y reste assoupi , quelquefois un
 „ nombre considérable d'années , sans
 „ causer aucun symptôme fâcheux , jus-
 „ qu'à ce qu'échauffé , ou animé par
 „ quelque cause interne ou externe , il
 „ se mette en action , & produise des
 „ accidens particuliers , qu'on n'attribue
 „ jamais à leur véritable cause.

M. Col de Vilars en observant que
les astringens ne manquent pas de causer
des accidens fâcheux , quand on les em-
ploie au commencement , ou avant que le
virus ait été éteint , semble insinuer qu'on
n'a point à craindre ces mauvaises sui-
tes de leur usage , lorsqu'on s'en sert
sur la fin de la maladie , & après avoir
combattu ce virus. J'avoue que les as-
tringens pourroient être employés sans té-
mérité , si l'écoulement dépendoit du seul
relâchement des vaisseaux excrétoires ;
mais l'expérience m'a appris que lacci-
dent incommode dont il s'agit ici est

P R E L I M I N A I R E. xiiij

l'effet d'un ulcère de l'urethre qu'on n'a pu parvenir à cicatriser. On ne peut donc être mieux fondé que je le suis à proscrire en général l'usage des astrin-gens dans la cure de la gonorrhée virulente.

Les Callosités ou Cicatrices.

S E C O N D E C A U S E.

II. Les callosités ou cicatrices dures & callosées, que les ulcères gonorrhœiques mal traités ont laissées dans l'urethre après leur guérison, sont la seconde cause conjointe de la difficulté d'uriner vénérienne.

En admettant cette cause, outre mon expérience, j'ai pour garant Monsieur Astruc. On verra souvent reparoître sur la scène cet auteur célèbre, ainsi que Monsieur Col de Vilars, parce qu'outre que leurs ouvrages renferment tout ce qu'il y a de meilleur dans les traités qui ont été composés avant les leurs sur les maladies vénériennes, ils s'expliquent avec tant d'ordre, & de netteté, que je n'ai garde de priver mes Lecteurs des lumières qu'ils répandent sur cette

xiv DISCOURS

matière. Voici donc comme parle M. Astruc, au chap. 4. du liv. 3. du traité déjà cité. Siblés ulcères guérissent enfin ; comme en effet il n'est pas rare qu'ils guérissent, il est à craindre qu'ils ne laissent souvent des cicatrices trop dures, & ordinairement plus serrées que n'étoit la peau en cet endroit avant la maladie, qui rideront & retréciront le canal de l'urethre, sur-tout si les ulcères étoient profonds, & que leurs cicatrices soient calleuses, ce qui arrive assez souvent dans les ulcères de ces parties, qu'on ne peut pas déterger. Voilà donc une seconde cause de strangurie, ou de difficulté d'uriner, qui produira souvent la rétention d'urine, si les cicatrices viennent à se gonfler. Pour confirmer ce qu'on vient de dire, on peut alleguer l'exemple de ceux qui ont le malheur d'être bridés, en passant par le grand remède. On sait que ce triste accident n'arrive jamais que quand on a laissé creuser les ulcères dans la bouche jusqu'aux tendons des muscles massétérins ; mais alors les cicatrices dures qui se forment sur ces ulcères fron-

» cent tellement ces tendons, & ces ten-
» dons froncés retirent en haut la mâ-
» choire inférieure avec tant de force,
» qu'il est impossible à ces malades d'ou-
» vrir la bouche.

Je pourrois citer bien d'autres garants de l'existence des callosités dans l'urethre : mais je me bornerai au seul Dionis, qui, traitant des obstacles que le Chirurgien trouve à l'introduction de la sonde dans la vessie, parle *des callosi- tés le long de l'urethre, causées par des cicatrices d'ulcères, qui l'étrécissent de maniere que la sonde ne peut passer, quel qu'effort qu'on fasse pour la pousser.* Il expose encore plus au long la même doctrine en parlant des carnosités. Ce qu'il en dit se trouvera employé dans l'article suivant.

Les Carnosités, Caroncules, ou Excroissances,

T R O I S I È M E C A U S E .

III. La troisième cause de la difficulté duriner vénérienne consiste dans les caroncules, carnosités, ou excroissances, que les ulcères de l'urethre devenus fongueux y ont fait pulluler.

xvi DISCOURS

Beaucoup de Chirurgiens & Anatomistes célèbres nient l'existence des carnosités. Tels sont, entr'autres Palfyn & Dionis, qui réunissent ces deux titres. Voici comme le premier s'explique dans son *Anatomie Chirurgicale*, part. II. chap. 22. « Comme les cicatrices qui se font à ces ulcères étrécissent le conduit de l'urine, on prend improprement cet étrécissement du conduit, qui met obstacle à la sortie de l'urine, pour une excroissance, à qui l'on donne le nom de carnosité. Mais comme dans le corps de ceux qui se livrent aux excès de la boisson, (il auroit pu dire à tous les excès en général) leur urine extrêmement échauffée irrite l'urethre, cette irritation y occasionne un dépôt qui cause des gonflements autour des cicatrices, qui sont plus dures, & moins flexibles que le reste du canal, & ce gonflement opposant autant de digues au passage de l'urine, lorsqu'en introduisant dans le conduit de l'urethre une bougie ou une sonde, on sent de la résistance à chacun de ces gonflements, on croit que l'instrument dont on se sert est arrêté par autant de carnosités.

P R E L I M I N A I R E . xvi

Il paroît que c'est avec réflexion que Palfyn s'est déclaré contre les carnosités, & voici, suivant toutes les apparences, ce qui l'a déterminé.

» M. Garengeot, dit-il plus bas, « dans son traité d'opérations de Chirurgie, (première édition) rapporte que « M. Arnaud prétend qu'il n'y en a « point, & que M. Petit, fameux Chirurgien de Paris, qui est du même sentiment, dit qu'il a ouvert quantité de personnes qui auroient dû être attaquées de ces prétendues carnosités ou cicatrices, & que cependant elles avoient l'intérieur de l'urethre très-uni. De sorte que l'obstacle que le Chirurgien trouve avec la sonde, n'est autre chose, selon ces deux Messieurs, qu'un gonflement du tissu spongieux de l'urethre, qui retrécit ce canal, & qui est occasionné par les vaisseaux variqueux qui entrent en sa composition. (Il renvoie ici aux Observations de Saviard, obs. LXXIII.) » M. Petit, ajoute Palfyn, a fait voir à l'Académie Roïale des Sciences, la vessie d'un homme mort de suppression d'urines, qui étoit le douzième qu'il eut ouvert mort de cette maladie, sans lui

xviii DIS COURS

» trouver aucune carnosité dans l'ure-
» thre , & le troisième , dans lequel la
» glande prostate , faisant saillie dans la
» cavité de la vessie à l'endroit du col ,
» empêchoit la sortie de l'urine , & ren-
» doit l'introduction de la fonde diffi-
» cile.

» On a cru , dit Dionis , *Oper. de Chi-
» rurgie III. Demonst.* la réalité de cette
» maladie si bien établie par nos an-
» ciens , que personne n'a osé la contes-
» ter. Ils disoient que l'humeur virulente
» d'une gonorrhée , sortant sans cesse
» des prostates , corrodoit par son acri-
» monie le conduit de l'urethre , & que
» des ulcères il en croissoit une chair
» fongueuse qui faisoit cette maladie.
» Ceux qui prétendoient avoir des re-
» medes particuliers pour la guerir
» ayoient intérêt de confirmer cette er-
» reur , plutôt que d'en déabuser ; &
» d'autant plus qu'une telle maladie ayant
» été abandonnée des véritables Chirur-
» giens , étoit devenue le partage de ces
» coureurs ou distributeurs de secrets.

Les carnosités sont donc , selon Dio-
nis , les filles de l'intérêt & de l'impostu-
re. Les Chirurgiens ont abandonné cette
maladie , devenue le partage des Charla-

PRÉLIMINAIRE.

xix

tans. Cet arrêt si dur prononcé contre les plus grands hommes qui aient traité les maladies vénériennes, contre les plus habiles Chirurgiens des premiers tems, contre le célèbre Paré, est motivé dans l'Auteur. » Quelque diligence que j'aye fait, dit-il, en ouvrant des corps qu'on accusoit d'en avoir, je n'en ai point encore remarqué, & je n'ai trouvé aucun Chirurgien qui assure d'en avoir vu. J'entends parler de ceux qui sont dignes de foi. Je scai qu'il y a beaucoup de gens qui ont les accidens dont je viens de parler, mais ils ne sont point causés par les carnosités. Ce sont des suites d'une ou de plusieurs chaudépisses, qui ont ulcéré & corrodé l'urethre en plusieurs endroits. Or les cicatrices qui se font à ces ulcères, étant dures, & tenant de la nature de la calloïte, elles étrencissent le conduit de l'urine, qui n'a plus par conséquent tant de facilité pour sortir; & ce sont ces mêmes cicatrices qui empêchent le passage de la sonde, qu'on croit arrêtée par la carnosité.

M. de la Faye, célèbre Chirurgien de Paris, dans ses remarques sur les opé-

xx. Discours

rations de Dionis, non-seulement adopte le sentiment de son Auteur , mais il l'appuie d'authorités.

» Les difficultés d'uriner , dit-il , &
 » les rétentions d'urine , dans lesquelles
 » tombent ceux qui ont eu dans leur
 » jeunesse une ou plusieurs gonorrhées ,
 » soit qu'elles aient été bien ou mal
 » guéries , sont occasionnées par ces
 » dernières maladies ; (le retrécissement
 » du canal par des cicatrices , le gonfle-
 » ment variqueux du tissu spongieux de
 » l'urethre , & celui de la glande prostate
 » supérieure ,) & non par des excrois-
 » fances charnues ou carnosités , com-
 » me on le prétendoit autrefois , & com-
 » me quelques-uns le soutiennent en-
 » core aujourd'hui . L'examen de tous
 » les cadavres de ceux à qui ces espèces
 » de rétentions ont causé la mort , a
 » dissuadé de ce sentiment notre Auteur ,
 » & tous les autres bons Praticiens de
 » nos jours . (V. les Ephémérides d'Al-
 » lemagne , Cent. I. & II. ou la Bi-
 » bliothéque de Chirurgie de Manget &
 » l'Observation LXXIII de Saviart)
 » car ils n'ont point trouvé dans l'ure-
 » thre de ces excroissances charnues ,
 » mais des cicatrices dures que les ulcé-

P R E L I M I N A I R E. xx.

» res y avoient laissées , & qui retrécil-
» soient le canal ; ou la glande prostate
» gonflée qui serroit le col de la vessie ;
» ou enfin un gonflement variqueux du
» tissu spongieux de l'urethre , occasion-
» né par des débauches de quelque genre
» qu'elles soient. Lorsque ces cicatrices
» dures ont déjà diminué le diamètre du
» canal , le gonflement qui survient en-
» suite bouche bien plutôt le passage
» de l'urine. J'ai examiné un grand nom-
» bre de cadavres de personnes mortes
» de ces espèces de maladies , ou qui y
» avoient été sujettes pendant leur vie ,
» & je n'y ai jamais trouvé d'excroissan-
» ce charnue , ni même de porreau. Je
» ne crois pas néanmoins qu'il soit im-
» possible qu'il s'en forme dans l'ure-
» thre à la suite des ulcères qui y sur-
» viennent , comme il s'en forme dans
» les autres parties du corps ; ce qu'on
» peut assurer , après les Observations
» dont on vient de parler , c'est qu'au
» moins il s'en forme très-rarement , &
» que les cicatrices dures du canal & le
» gonflement de la glande prostate su-
» périeure , & celui du tissu cellulaire ,
» sont les causes ordinaires de l'espèce
» de rétention de l'urine dont je parle.

xxij DIS COURS

Après des autorités si décisives, ne paroît-il pas qu'il n'y ait que l'intérêt, ou l'opiniâtreté dans ses sentimens, qui puisse encore faire soutenir l'existence des carnosités ? M. Petit, l'homme de toute l'Europe qui a été le plus dans le cas de s'assurer par les dissections de la nature des vices vénériens, & qui, pour emprunter les termes de Palfyn, a ouvert une quantité de victimes malheureuses du feu de la jeunesse, se déclarant contre l'existence des carnosités, ne semble-t-il pas devoir entraîner tout le monde dans son parti ? Dionis, ni aucun Chirurgien de la connoissance, de ceux du moins qu'il regarde comme dignes de foi, n'en ont jamais remarqué. M. de la Faye n'a jamais trouvé d'excroissances charnues, ni même de porreaux, dans un grand nombre de cadavres de personnes mortes de ces maladies, ou qui y avoient été sujettes pendant leur vie ; est-il rien de plus décisif que ces autorités ?

Ce n'est point l'intérêt qui m'engage à prendre parti contre ces Auteurs respectables : car, que m'importe au fond le nom qu'on donne aux différens états contre nature de l'urethre, qui, en di-

minuant son diamètre , s'opposent à la sortie de l'urine ? il me suffit que j'emporte aisément & radicalement ces obstacles , de quelque nature qu'ils soient , & c'est aussi tout ce qui intéresse le Public. Ce seroit mon avantage , que tout se réduisît à des callosités. Dionis les regarde comme incurables. Je ferois donc un miracle en les guérisant. *Quand , dit-il , des callosités dans le conduit de l'urethre ont obligé de faire cette ponction , (au Péritée) il faut se résoudre à porter la canule le reste de sa vie ; & par ma méthode on n'a pas besoin de ponction , ni par conséquent de porter la canule le reste de sa vie.* Mais l'éclaircissement de cette question encore indécise m'oblige de prendre parti dans la dispute , & je le ferai de maniere qu'on n'ait rien à me reprocher.

Je réponds d'abord aux autorités que je me suis opposées ; 1^o. qu'il est possible , quoique cela fût singulier , que dans le nombre des cadavres ouverts par les anatomistes cités il n'y en eût aucun qui eût des carnosités , mais que comme le nombre de ceux qui n'ont pas été ouverts est infiniment plus grand , leur argument négatif ne prouve rien , d'aut-

tant plus que M. de la Faye convient de la possibilité de ces excroissances.

Je réponds 2°. en opposant d'autres autorités qui forment en ma faveur un argument affirmatif. Je dis 3°. qu'on peut induire du raisonnement de Dionis qu'il existe des carnosités, sur le rapport de quelques Chirurgiens. Il est vrai qu'il ne les juge pas dignes de foi ; mais on sait assez comment l'on donne ou l'on refuse sa confiance, pour qu'on ne puisse rien conclure de certain du jugement de Dionis. Tous les hommes, par malheur, ne croient trop souvent que ce qui est de leur goût. 4°. Le gonflement variqueux du tissu spongieux de l'urethre, que M. de la Faye admet avec Messieurs Arnaud & Petit, est une espèce de carnosité, comme nous le prouverons plus bas.

Si ces excroissances ont des adversaires célèbres, elles ont aussi de célèbres partisans. » Les carnosités, dit Paré, » Liv. 19. sont connues par la sonde, » qui ne peut passer librement par le » conduit de l'urine, mais trouve au- » tant de fois résistance qu'il y a de » carnosités. Pareillement par la diffi- » culté qu'a le patient en urinant. L'uri-
ne

P R E L I M I N A I R E. XXV

» ne sort grandement déliée , fourchue ,
» de travers , quelquefois ne vient que
» goutte à goutte , avec de grandes
» épreintes; de façon que le plus souvent
» le patient , voulant uriner , est con-
» traint d'aller à la selle comme ceux
» qui ont une pierre en la vessie. Da-
» vantage , après avoir pissé , demeure
» une petite portion de l'urine derrière
» la carnosité ; aussi fait la semence après
» le coit ; en sorte que patient en tel
» cas est contraint de comprimer sa ver-
» ge pour faire sortir lesdites matières.
» Aucunes fois est advenu à quelques-
» uns une entière suppression d'urine ,
» qui leur a causé une telle extension
» de la vessie qu'il en ensuivoit une
» grande inflammation , & quelques
» apostèmes en divers lieux , dont l'urine
» regorgeant en haut , puis après sortoit
» par plusieurs endroits , scavoit à l'en-
» viron du siège par le périnéum , les
» bourses , le pénis , & les aînes , ainsi
» que j'ai vu à plusieurs , qui est un mal
» du tout incurable.

Telles sont les propres paroles de Paré. Lui refusera-t-on , parce qu'il est partisan des carnosités , le titre de véritable *Chirurgien* ? sera-ce , *un courreur ou*

* B

xxv. Discours

distributeur de secrets ? Soupçonnera-t'on qu'il eut intérêt de confirmer cette erreur, plutôt que d'en désabuser ? tel est cependant le jugement qu'il en faut porter, si l'on en croit Dionis. Pour moi, j'estime qu'il n'a parlé qu'après avoir yû, & l'on n'a pas de preuve du contraire à m'alléguer. Peut-être a-t-il trop étendu ce qu'il nomme carnosité à moins que ces erreurs étoit pardonnables, puisque les callosités peuvent produire le même effet. Au reste, c'est trop s'arrêter à des présomptions, quand on peut alléguer des faits incontestables.

On ne peut pas supposer que M. Golde Vilars ait ignoré ce que nous venons de rapporter ; mais il ne lui a pas paru que ces callosités diffent lui faire rejeter l'existence des carnosités. „ On a coutume, dit-il, d'attribuer cette strangurie à des carnosités engendrées dans l'urethre, en conséquence des ulcères que le virus vénérien a causés dans ce canal. Il est vrai que ces carnosités ou caroncules, qui ne sont autre chose que des hyperplasies, ou excroissances de chair fongueuses ou calleuses, peuvent s'y former, comme dans tous les autres ulcères, &

ii 8

P R E L I M I N A F R E . xxvij

» comme effectivement il s'y en est trouvé,
 » contre le sentiment de plusieurs , mais ce
 » n'est pas la seule , ni la plus fréquente
 » cause des la strangurie. « Il veut que
 ce soit des cicatrices , le gonflement du
 vērumontānum , ou celles des glandes
 de Cowper , des prostates , &c. Nous au-
 rons occasion de parler de ces caillies , &
 d'examiner si les carnosités sont aussi ra-
 res que l'Auteur le prétend ; il nous suf-
 fit pour le présent que , contre le senti-
 ment de plusieurs , il s'en trouve effective-
 ment. Voions maintenant M. Astruc.

Voici ses propres paroles , extraites
 du Liv. III. du traité déjà cité , Chap. 4.
 » Comme les ulcères vénériens de l'ure-
 thre , loin de pouvoir être dérégés ,
 » deviennent au contraire chaque jour
 » plus sordides , à cause qu'ils font con-
 » tinuellement arrosés d'une sémence
 » purulente , & d'une urine fort acré ,
 » ils doivent produire souvent des ex-
 » croissances de chairs , qu'on appelle car-
 » nosités , ou caroncules , qui sont cal-
 » leuses ou fongueuses , grosses ou peti-
 » tes , larges & plates , ou longues &
 » menues , situées dans tels ou tels en-
 » droits de l'urethre , plus ou moins
 » nombreuses , &c. suivant le vice ou

B ij

XXXVIII DISCOURS

la quantité du suc nourricier, & suivant l'étendue, le nombre, & la situation des ulcères ; ce qui ne scauroit arriver sans beaucoup gêner le passage de l'urine.

Je n'ignore pas que plusieurs Médecins regardent aujourd'hui comme une chimere l'existence des caroncules de l'urethre ; & cela , peut être par cette seule raison (vu l'inconstance des hommes) que les Médecins des derniers siècles n'admettoient point d'autre cause de la strangurie qui succéde à la gonorrhée. Mais les uns & les autres sont également blamables d'avoir jugé avec trop de précipitation ; les anciens Médecins ont eu tort d'ignorer les autres causes de la strangurie , qui sont encore plus considérables & plus fréquentes , & les modernes ne sont pas excusables denier témérairement & sans sujet , comme ils font , l'existence de ces caroncules ; puisque l'anatomie tirée des exemples de tous les ulcères froidides en montre la possibilité , & que l'ouverture des cadavres en fait voir la réalité. Il est vrai qu'elles ne sont pas si communes que l'ont cru les anciens , & que le croient encore

P R E L I M I N A I R E. xxi^x

» les charlatans : mais elles le font a-
» sez pour mériter une place parmi les
» autres causes de la strangurie.

Quand M. Astruc auroit manié mes
sondes aussi souvent que moi, il ne par-
leroit pas avec plus d'exactitude de la
position, & de la figure des carnosités.
Mes observations sont foi de la vérité de
ce qu'il en dit. Je n'y puis rien ajou-
ter après vingt ans de pratique. Mais
comment se peut-il faire que l'*ouverture*
des cadavres fasse voir la réalité des caron-
cules, & que M^s Dionis, Perit, & la
Faye, qui en ont ouvert une quantité,
n'en aient jamais apperçus ? peut-être que
dans les cadavres qu'ils ont ouvert, l'affaissellement des parties auroit rendu les ex-
croissances insensibles, ou que réellement
les obstacles qu'ils avoient reconnus pen-
dant la vie des malades étoient d'une
autre nature que les carnosités.

Comme MM. Astruc &c Col de Vil-
lars se contentent de dire que l'*ouvertu-*
re des cadavres a fait voir la réalité des
caroncules, sans appuyer cette proposi-

tion d'aucun exemple, le Lecteur ne se-

ra pas sans doute fâché que je supplée à

cette omission, M. Antoine Pascal, dans

son traité des gonorrhées, Art. III. par-

XXX Discours
le de deux Soldats morts en 1718 dans
l'Hôpital de Milan , qui furent ouverts
en présence de plusieurs Médecins , &
dont on trouva l'urethre toute pleine
d'excroissances fongueuses & calleuses ,
qui furent causes de leur mort , en pro-
duisant une ischurie si rebelle qu'elle ré-
sista à tous les remèdes , & qu'on ne
put les secourir , en leur faisant une opé-
ration pour procurer la sortie des urin-
nes .

Ce fait est incontestable , & je n'aurois
osé l'employer dans un mémoire que je
présentai en 1730 , à M. le Comte de
Gafelli , premier Médecin de l'Empe-
reur Charles V I. qui vouloit être infor-
mée de ma doctrine , & de ma pratique ,
pour le traitement des suites des gonor-
rhées , avant de confier à mes soins quel-
ques Seigneurs des plus qualifiés de la
Cour Impériale ; je n'aurois , dis-je , osé
l'avancer dans ce mémoire , s'il avoit été
le plus légèrement douteux .

Mais quel besoin ai-je d'appeler les
morts à mon secours , pendant que je
puis faire parler les vivans ? J'offre à
tous les incrédules de leur faire toucher
les carnosités , de maniere à ne leur
laisser aucun scrupule . On ne peut m-

vi 8.

P R E L I M O N A I R E. xxxi

faire un plus grand plaisir que de me prendre au mot. Je leur démontrerai, autant qu'on le peut démontrer physiquement, qu'il se forme dans le canal de l'urètre de vraies excroissances, totalement différentes du retrécissement causé par des cicatrices. Car s'il n'y avoit qu'un simple retrécissement produit par cette cause, les portions du canal le plus voisines de cet obstacle seroient plus étranglées, & les plus éloignées le seroient moins. Ainsi ce conduit seroit formé comme de deux entonnoirs, dont les pointes se renfluoient à la cicatrice. Or j'offre de faire voir que la carnosité est une espèce de fongus qui croît dans une partie du canal, sans qu'en deçà ou au delà il y ait le moindre retrécissement. Et j'ai fait voir à beaucoup de Médecins & Chirurgiens, des plus habiles & des plus célèbres, la vérité de ce que je dis, en pansant en leur présence le malade qui fait le sujet de l'observation LXXI.

Je cite celui-ci par préférence à plusieurs autres, parceque la carnosité ou excroissance étoit visible. Elle bouchoit entièrement le canal depuis la racine du gland, jusqu'à une fistule incurable qu'il avoit au milieu de l'urètre, &c.

B iv

xxxij DISCOURS

toit par cette fistule qu'on voioit distinctement la carnosité. Or j'en prends à témoin tous ceux qui l'ont vue, & je leur demande si elle n'étoit pas un vrai fongus, totalement différent des cicatrices, qui auroient pu retrécir le canal. Je puis encore citer un malade que j'ai pansé en présence de beaucoup de gens du métier ; c'est celui qui fait le sujet de l'observation LXV, & je leur demande si l'excroissance qui commençoit à quelques lignes de l'orifice de l'urethre, qui avoit plusieurs pouces de longueur, & qui ne laissoit échaper l'urine que par une petite ouverture, unique reste du canal obstrué ; je demande, dis-je, si elle étoit un simple retrécissement de l'urethre, & si le diamètre de ce canal n'étoit pas le même depuis l'orifice jusqu'à la naissance de la carnosité. Je pourrois encore citer, s'il en étoit besoin, une observation de M. Fitz-Gerald, Professeur de l'Université de Médecine de Montpellier, qui affirme que dans cette ville il en a vu une qui végétoit si considérablement que le malade étoit obligé de tems en tems d'emporter avec les ciseaux la partie qui sortoit hors de l'urethre. Que les per-

PRÉLIMINAIRE. xxxij

tonnes qui nient les carnosités m'expliquent comment un simple arrachissement du canal peut être suivi d'un pareil effet.

On le déduirait sans doute plus aisément d'une autre explication, dans laquelle on a recours au boursoufflement de l'urethre, qu'on prétend en imposer pour des carnosités. La membrane interne de l'urethre, dit-on, ayant été affolée, ou, si l'on veut, détruite par l'ulcère vénérien, il n'est pas merveilleux que quelque cause venant à gonfler le tissu cellulaire de l'urethre qui répond à cet endroit, il s'étende dans le canal du côté où il ne trouve point de résistance, & par conséquent à l'endroit où l'ulcère l'a rongé. On a vu dans le passage que j'ai extrait ci-dessus des remarques de M. de Lafaye, sur les opérations de Dignis, *Que le gonflement variqueux du tissu spongieux de l'uréthre occasionné par des débauches de quelque genre qu'elles soient, est une des causes qu'il reconnoît de la stranguerie vénérienne.*

On explique fort bien par-là un phénomène observé quelquefois, qu'une sonde de plomb, ou autre, rétablit promptement le libre cours de l'urine,

B v.

xxxiv . Discours
en affaissant le tissu cellulaire boursouf-
flé; comment ce tissu fait encore saillie
dans l'uretre un moment après que la
sonde en a été retirée; & comment on
a pu trouver quelquefois l'uretre sans
embarras dans les cadavres des per-
sonnes qui avoient été sujettes à des carno-
sités jusqu'à leur mort. La rarefaction
des liquides, qui dure autant que la vie,
renoit les cellules du tissu spongieux
gonflées au de la du niveau du canal in-
térieurement. Cette force cessant d'agir,
les cellules s'étoient vidées peu à peu,
& il avoient repris leur volume naturel.
Tout ce raisonnement est si juste, & si
conforme à mes sentiments & à mon ex-
périence, que je ne crains point de l'a-
dopter ici. L'objection qu'on a voulu en-
tirer contre les carnosités se tournera
aisément en preuve de leur existence.
Qu'est-ce en effet que ce boursoufflement
du tissu spongieux de l'uretre qui s'affaïse par la compression, & qui re-
vient si facilement, qu'une vraie car-
nosité, laquelle plus molle & plus petite
dans sa naissance, céde à l'instrument
qui la presse; mais qui grossissant peu à
peu, & acquérant plus de consistance,
résiste davantage, & parvient à inter-

P R E L I M I N A I R E. XXXV

cepter le passage de l'urine ? L'exulcération de l'urethre en détruisant la membrane interne qui contenoit le tissu spongieux a donné lieu à cette excroissance.

L'opération de mon remède est d'accord avec ces vérités. Il agit en mettant en fonte, & en suppuration, ces mauvaises chairs sans toucher aux bonnes. Qu'on ne s'imagine pas que je veuille lui donner de l'intelligence ; s'il fait en quelque manière le discernement du sain & du vieil, c'est que ce dernier est de nature à recevoir l'impression des parties actives de mon remède, au lieu que la membrane interne de l'urethre met le premier à l'abri de leur atteinte. D'ailleurs un mouvement intestin occasionné par ces mêmes parties ranime & met en jeu le virus qui est ordinairement engourdi & appesanti dans ces chairs gonflées. Il n'est donc pas surprenant que mon remède agisse sur ces parties sans nuire à celles qui n'ont rien de mal-sain. Cette vérité se prouve par une expérience que je réitererai toutes les fois que l'on voudra. J'introduisai une de mes sondes dans l'urethre d'une personne saine, & l'y laisserai autant de tems qu'il sera nécessaire pour qu'elle .

B vj

XXXVII D A I S C O U R S
agisse sur tous les corps glanduleux qui l'avoisinent ; je retirerai ma sonde , sans que l'œil de plus fin puisse s'apercevoir qu'aucune olieure étrangere s'y soit attachée. Je mettrai tout de suite cette sonde dans l'uréthre d'un malade , & en moins de tems qu'elle ne sera restée dans l'uréthre de la personne saine , elle se chargera d'une matière purulente qu'aura fournie la partie malade de l'uréthre . On peut même s'épargner les frais de cette double opération : il suffit de faire attention que la sonde introduite dans une uréthre malade ne se charge de matière purulente qu'à l'endroit qui a touché la partie , où les parties affectées . Je conclus de ces raisonnemens que , puisque mes sondes mettent en suppuration ce corps quelconque qui obstrue le canal de l'uréthre , ou qui le remplit en partie , c'est une mauvaise chair , une substance contre nature , une hypersarcose ; ou , si l'on veut , une faillie ou excroissance du tissu spongieux de l'uréthre qui s'est , pour ainsi dire , extravasé dans ce canal par l'ouverture que l'ulcère y a causée , en détruisant en partie la membrane interne .

Je ne cherche point à disputer , mais

P R E L I M I N A I R E . xxxvij

plutôt à éclaircir cette importante matière , & à être utile à l'humanité si souvent affligée des suites de la gonorrhée. Je le répète donc : le tissu spongieux de l'urethre est la matière ordinaire des excroissances que je détruis par mes remèdes ; & sa structure particulière concourt infinitement à la production de ce mal ; mais l'exultération qui en a été le principe l'entretient presque toujours par son opiniâtreté , ces carnosités peuvent varier infinitement ; je n'entrerai dans aucune discussion sur leur différente nature , il me suffit qu'elles existent , & qu'elles cèdent à ma méthode .
 Quelqu'inutile qu'il puisse paroître de multiplier les preuves de l'existence de ces carnosités , je ne puis négliger de m'appuyer de l'autorité d'un Chirurgien de Paris , à qui la cure des maladies vénériennes avoit acquis de la réputation . Voici comme s'explique M. Dubois , *nouveau traité des maladies vénériennes* page 22. « Lorsque la gonorrhée est produite par un virus aussi pénétrant , il arrive souvent qu'il dérange considérablement le tissu de l'urethre , qui par sa structure délicate , nerveuse , & très-

xxxvij DISCOURS

» sensible, & susceptible des irritations
 » les plus vives, & des douleurs les plus
 » aiguës, jette les malades dans des in-
 » quiétudes terribles, & laisse encore
 » souvent, après avoir été calmées, des
 » suites qui ne sont pas moins fâcheuses
 » pour les malades, & pour les Chirur-
 » giens délicats, que tout autre sym-
 » tome vénolique! Ces mauvaises suites
 » sont des carnosités, dans le traite-
 » ment desquelles bien des Chirurgiens
 » échouent. Ces sortes d'extoirances
 » qui occupent le canal de l'urine, cau-
 » sent des peines inexprimables aux pa-
 » vres malades, & des déboires infinités à
 » la plupart des Chirurgiens.

Je remarquerai, en terminant cet ar-
 ticle, qu'il y a des carnosités de deux es-
 pèces, les unes sans ulcère manifeste,
 & d'autres sensiblement ulcérées. *Elles*
sont jugées calleuses, dit Ambroise Paré,
quand il n'en sort aucune humidité superflue.
 Celles qui sont ulcérées se connoissent
 au pus qu'elles rendent. Outre les exem-
 ples de ces dernières qu'on lira dans mes
 observations, j'en trouve une dans le
 mémoire que j'ai présenté à M. le Comte
 de Garely.

Au mois d'avril 1728. M. le Marquis

PRÉLIMINAIRE. xxxix

de Prié, de Turin, me fit venir dans cette capitale pour y voir le Sieur Maurice Franqueti, son Maître d'Hôtel, attaqué d'une strangurie. La sonde que je lui introduisis dans l'urethre ne trouva d'obstacles qu'aux vésicules séminales & aux prostates, où je reconnus des excroissances de chairs ulcérées, qui ne me permirent pas d'avancer davantage sans douleur. Aïant entrepris le traitement de ce malade, il fut parfaitement guéri à la fin de mai suivant ; quoiqu'il fut incommodé de sa maladie depuis 1716. Il avoit joui d'une bonne santé jusqu'en l'année 1730, que je présentai mon mémoire à M. de Garely, que je mis en état de vérifier le fait, en lui disant que le Sieur Franqueti étoit alors à Vienne.

Les ulcères de l'urethre,
QUATRIÈME CAUSE.

IV. Je viens à la quatrième cause de la difficulté d'uriner vénérienne, que j'ai dit être les ulcères calleux, opiniâtres, & malins, qui occupent les conduits excrétoires des lacunes de l'urethre, des prostates, des vésicules séminales, & de tou-

xl DIS COURS
res les glandes qui versent dans l'urethre,
une liqueur propre à la lubrefier.

Il reste souvent après l'abolition totale
de tous les symptômes de la gonorrhée
virulente, un écoulement opiniâtre, que
l'on connoît dans le monde sous le nom
de relâchement des vaisseaux... Quand on
» a eu le malheur, dit M. Astruc dans son
traité des maladies vénériennes liv. III.
ch. IV. pag. 111., d'avoir eu plusieurs
» gonorrhées, & quelquefois quand on
» n'en a eu qu'une, mais longue & opiniâ-
» tre, on se trouve souvent exposé pen-
» dant des mois, des années, & même
» pendant toute la vie, à un flux invo-
» lontaire de semence... Ce flux
» est tantôt médiocre, mais continu, &
» soit que les malades marchent, se re-
» posent, ou fassent quelqu'autre fonc-
» tion; tantôt il est plus rare, mais plus
» abondant, & il coule en plus grosses
» gouttes, lorsque les malades font le
» moindre effort pour aller à la selle,
» lorsqu'ils s'occupent de pensées lasci-
» ves, ou qu'ils se disposent à l'acte vé-
» nérien.

Je l'ai déjà remarqué, cet écoulement
dans l'usage ordinaire est qualifié d'un
simple relâchement de vaisseaux, & tous

PRÉLIMINAIRE. xlj

ceux qui en sont attaqués le regardent comme indifférent pour les suites, & comme simplement incommodé pour le tems.

Je voudrois bien qu'il me fût permis de ne pas troubler leur sécurité; mais leur intérêt & celui de la vérité auroient à souffrir de cette complaisance: en convenant donc, comme je l'ai déjà fait, de la possibilité du relâchement des vaisseaux excrétoires de l'urethre, qui peut avoir lieu comme celui de tous les autres conduits du corps humain, j'entreprends de prouver que l'écoulement dont il s'agit ici est presque toujours l'effet d'un véritable ulcère qui a résisté aux remèdes par lesquels les autres accidens de la gonorrhée ont été surmontés &c; ce qui paroîtra peut-être surprenant, les premières preuves que je donnerai de mon sentiment seront tirées des ouvrages de ceux qui ont adopté le sentiment contraire. Voici comme s'explique à ce sujet M. de la Mettrie, *nouveau traité des maladies vénériennes*, pag. 165.

„ Quelquefois la matière de la gonorrhée devient brune, semblable à de la lie d'huile, paroît mêlée d'un peu de poussière, & n'est point adherente.
„ Alors il est impossible de la guérir.

xliv DIS COURS.

„sans qu'il reste toujours un petit écoulement , parce que l'urethre étant rongé par l'acréte du venin , il se forme des sinus qui causent de la douleur toute la vie , & que les remèdes ne font qu'augmenter . Il qualifie pag. 193 ce petit écoulement d'un écoulement éternel ; & il ajoute , qu'il vient de la dilatation des vaisseaux paralytiques , auxquels il est impossible de rendre leur état , leur ton , & leur ressort naturel .

L'auteur dans ces passages ne paraît pas d'accord avec lui-même . Le petit écoulement éternel vient des sinus que le venin a creusés dans l'urethre , sinus accompagnés d'une douleur que les remèdes ne font qu'augmenter : dans la suite , ce n'est plus qu'une simple atonie . Mais comment l'atonie est-elle accompagnée de douleur , elle qui est la disposition la plus prochaine à l'insensibilité ? Comment les remèdes augmentent-ils un sentiment incommodé , si ce n'est par des irritations qui sont le seul remède de l'atonie ? Monsieur de la Mettrie dans le premier passage a parlé en homme éclairé , & en observateur de la nature ; mais , s'étant sans doute laissé entraîner par le torrent , il s'est confor-

mé dans le second au langage vulgaire.

Il n'est point étonnant que Monsieur de la Mettrie , partant de cette doctrine , ajoute , mais ce flux n'est pas plus „ à craindre que si , après un catarrhe „ fort long , la membrane pituitaire de „ Schneider séparoit plus de mucosité „ qu'auparavant . On peut se marier avec „ cet écoulement sans crainte de souiller le lit nuptial ; il n'y a rien de virulent .

La gonorrhée , celle du moins qui est un peu considérable , est produite par un ulcère ; c'est ce dont tous les Auteurs conviennent . L'acréte du venin forme des sinus qui causent de la douleur toute la vie , & l'écoulement qui est produit par ces sinus , n'a rien de virulent ! en vérité cela est inconcevable .

Monsieur Astruc est bien éloigné de penser de même . Nous avons déjà remarqué , dit-il , Livre III. chap IV. que le flux virulent de la gonorrhée produit presque toujours des ulcères en différens endroits de l'urethre , & sur tout aux extrémités des canaux excrétoires des vésicules séminales ,

xliv D A I S E O U R S

„ & des prostates ; or quand il arrive „ que la gonorrhée est négligée, ou mal „ traitée, (ce qui arrive presque tou- „ jours , selon moi) „ il est rare que ces „ ulcères viennent à une parfaite gué- „ rison ; principalement ceux qui atta- „ quent les canaux excrétoires de ces „ réservoirs, ou qui en sont proches, „ parce qu'ils sont continuellement irri- „ tés & entretenus par l'humeur viru- „ lente qui en découle. Ainsi de légers, „ & de superficiels qu'ils étoient d'abord, „ doivent devenir nécessairement „ à la longue malins, fistuleux, & cal- „ leux ; rétrécir par là plus ou moins le „ canal de l'urethre ; empêcher plus ou „ moins le passage de l'urine ; selon que „ l'effervescence ou l'acrimonie du sang, „ augmentée par quelque faute dans le „ régime, fera gonfler plus ou moins „ leurs bords.

Voilà sans contredit un langage bien différent de celui de Monsieur de la Mettrie. Est-il besoin de demander à Monsieur Astruc si l'écoulement dont nous parlons est virulent ? C'est la suite des mêmes ulcères qu'a produits la go- norrhée mal traitée, qui sont devenus malins, fistuleux, & calleux, c'est - à -

PRELIMINAIRE. xlv

dire, d'une qualité bien plus mauvaise qu'ils ne l'étoient dans le tems que la gonorrhée étoit récente. Par quel miracle lorqu'ils deviennent d'un plus mauvais caractère, la sanie qui continue d'en couler seroit-elle innocente? Tout nous porte au contraire à croire que dans ce cas elle doit être très virulente.

Il faut pourtant convenir que Monsieur Astruc ne tient pas partout le même langage; car il dit au ch. 310. du même livre, en parlant de la gonorrhée vénérienne que » tant celle qui est accompagnée de phlogose, & causée par une contagion récente, que celle qui est déjà ancienne, & qui a dégénéré en flux habituel de semence, subsiste ordinairement après les frictions mercurielles les plus régulières.

Il est vrai qu'au lieu d'être virulente, comme avant les frictions, elle est une gonorrhée simple & sans virus, & ne scauroit plus se communiquer. Nous avons vu, ajoute-t-il, que la Gonorrhée virulente & nouvelle dépend toujours d'un phlogose, ou d'une inflammation ulcèreuse, qui occupe dans les hommes l'urethre... La phlo-

xlvi D I S C O U R S A

„ gose & l'exultération peuvent rester
 „ pendant quelque tems dans quelqu'u-
 „ ne de ces parties, ou dans plusieurs à
 „ la fois, même après que le mercure
 „ a détruit le virus.... Après l'usage des
 „ frictions elles ne sont plus entrete-
 „ nues par le virus, & n'en contiennent
 „ plus du tout, & ce sont de simples
 „ écoulements... qui dépendroient alors
 „ du simple vice des parties, & que la
 „ longueur du tems avec un régime
 „ convenable suffit quelquefois pour
 „ guérir, mais qui pourroient devenir
 „ nuisibles par leur durée, & qu'il vaut
 „ mieux guérir par l'usage des remé-
 „ des.

Monsieur Astruc dans ce passage,
 comme dans le précédent, reconnoît
 l'existence des ulcères gonorrhœiques
 pendant un grand nombre d'années ; il
 ne diffère de lui-même que parce qu'il
 en croit le virus détruit par les frictions
 mercurielles. Je ne nierai point que le
 virus vénérien ne puisse absolument être
 éteint par le mercure, tandis qu'un vi-
 ce local, comme une trop grande de-
 perdition de substance perpetuera l'u-
 cère de l'urethre ; mais, fondé sur mon
 expérience, je puis assurer que ce cas

est extrêmement rare. Au reste il me suffit pour le présent que l'existence des ulcères soit reconnue par cet auteur, & par les autres ; je ferai toucher au doigt dans peu que leur nature n'est aucunement changée.

Ce sujet est trop intéressant pour n'être pas traité un peu au long. Aux autorités ci-dessus rapportées j'en vais joindre une troisième qui est encore plus précise ; c'est celle de feu Monsieur Guillard, qui s'est acquis de la réputation à Montpellier dans le traitement des maladies vénériennes. Voici comme il parle dans sa *Dissertation pratique sur les maux vénériens*. 2. éd. pag. 200. » Il est
» des gonorrhées qui laissent de grandes
» incommodités après elles, *comme un*
» *flux de semence presqu'incurable*, des in-
» continences d'urine, des difficultés
» d'urine, des carnosités qui durent tou-
» te la vie.

Il ne faut point s'imaginer que, par ce flux de semence, l'auteur entend une simple atonie des vaisseaux ex-cretoires des glandes ; il explique nette-ment sa pensée pag. 203. » Gelles, dit-il, qui sont accompagnées de carno-
» sités ne scauroient être plus fâcheuses.

xlviij DIS COURS

» *Un flux de matière purulente qui ne tarit point*, une ordure continue, la peine que l'on souffre à rendre ses urines, & la nécessité qu'il y a de toujours garder une sonde de plomb, prouvent assez clairement qu'il vaudroit en effet mieux pour le malade qu'il fut atteint d'une maladie vénérienne complète, dont il seroit sûr de se voir bien-tôt délivré, que d'une gonorrhée d'autant plus incommode qu'elle est longue, & qu'elle résiste souvent à tout.

Monsieur Guisard, en s'expliquant aussi nettement, m'épargne la peine de déduire par des conséquences tirées de ses principes, ou de ses observations, la preuve de la vérité que je veux établir. Ce flux de semence presque incurable est nommé plus bas *un flux de matière purulente qui ne tarit point*. Or un flux de matière purulente qui ne tarit point peut-il reconnoître une autre cause qu'un ulcère toujours subsistant ?

Je suis en état de confirmer ces preuves, tirées des observations & des principes que les Praticiens les plus célèbres ont consignés à la posterité, par des preuves que me fournit mon expérience.
» On juge, dit Monsieur Astruc, Liv.

III.

PRÉLIMINAIRE. xlix

I I I. ch. IV. qu'il y a des ulcères internes par le pus qui sort fréquemment de l'urethre. Si j'en fais donc sortir de ce canal, il faut en conclure nécessairement qu'il y a ulcére. Or il est aisé, je ne dis point aux personnes que je traite, mais à tous ceux qui veulent visiter mes sondes quand je les retire de l'urethre, de s'apercevoir qu'elles sont chargées de pus, en un ou plusieurs endroits, selon qu'il y a un ou plusieurs ulcères.

Monsieur de la Faye décide formellement la question dans ses remarques déjà citées. » J'ai ouvert, dit-il, des cadavres de personnes, qui avoient été traitées par cette méthode, (les caustiques & les sondes tranchantes) » & » j'y ai trouvé dans le tissu cellulaire de l'urethre des sinus de la longueur de deux pouces ou environ, & qui s'étendoient vers la glande prostate supérieure ; j'ai remarqué que ces sinus rendoient du pus, qu'ils étoient calieux, parfaitement ronds, & assez grands pour qu'on pût y introduire une bougie, & que l'ouverture étoit située au même endroit que l'obstacle qui avoit causé la rétention d'urine ; ce qui prouve que ces sinus étoient de

*

C

I DIS COURS

„ fausses routes formées par les bou-
 „ gies chargées de caustiques , ou par les
 „ fondes tranchantes. « Monsieur de la
 Faye ne résout par la question de la na-
 ture vénérienne ou non de ces ulcères ;
 mais il résulte évidemment de ses ob-
 servations qu'il peut subsister pendant
 long-tems des ulcères dans l'urethre ,
 & c'est tout ce que je demande , par-
 ce que j'ai suffisamment prouvé qu'ils
 doivent être de la nature de la cause
 qui les a produits.

Les partisans du *relâchement* , ou de
l'atonie des vaisseaux excrétoires des
 vésicules séminales, ne se rendront peut-
 être pas à l'évidence de ces raisonne-
 mens. Ils pourront objecter que *mon remède* ,
en picotant les parois des vaisseaux
sur lesquels il est porté , *en fondant par*
son activité des liqueurs épaisse dans leurs
tüiaux , *peut rétablir leur ton naturel* , &
tarir la source d'un écoulement qui sera
produit par leur relâchement.

Avant que de répondre à cette ob-
 jection , je crois devoir faire quelques
 réflexions sur l'action des toniques.

L'expérience , par malheur , ne nous
 apprend que trop l'insuffisance des re-
 médes toniques contre les maladies d'a-

P R E L I M I N A I R E. Ij

tonie. Mais d'où vient-elle cette insuffisance ? de ce qu'on ne peut porter le remède sur la partie qui est originièrement attaquée, de ce que ce n'est que par la voie de la circulation que ses parties actives peuvent se porter jusqu'à la cause du mal. Or les parties qui sont les premiers principes de la tension des fibres sont entièrement hors du courant de la circulation ; mais furent-elles au milieu de ce courant, la vertu des toniques altérée par les différentes digestions qu'ils ont subi, le peu de leurs parties qui peut s'appliquer à l'endroit malade, sont deux raisons plus que suffisantes pour expliquer leur peu d'effet dans les maladies d'atonie.

Mais c'est tout autre chose dans le cas dont il s'agit : tout le genre nerveux est bien disposé ; il n'est uniquement question que d'un vice local : on peut porter le remède sur le mal même ; &c., s'il y a des toniques assez actifs pour resserrer l'urethre de maniere à former un obstacle presqu'insurmontable aux causes qui procurent la sortie de l'urine, on ne peut douter que ces mêmes remèdes n'aient une force suffisante pour rendre le ton à quelque canal affoibli, ou relâ-

C ij

lij DIS COURS

ché : & , par conséquent , de ce que les remèdes toniques sont impuissans contre cette prétendue paralysie , on est autorisé à conclure que cette paralysie est purement imaginaire , & c'est la conséquence que je tire du succès infaillible de mon remède contre la prétendue paralysie.

Après ces remarques générales , je réponds que je serois bien fâché que mon remède eût autant d'activité que les toniques que l'on a employés sans succès contre l'écoulement dont il s'agit : il seroit aussi pernicieux qu'il est salutaire.

J'ajoute qu'il n'est pas question de la possibilité , quand il s'agit de faits , & que l'effet qu'il produit démontre qu'il n'est point pris dans la classe des toniques : car l'effet des toniques seroit d'empêcher celui de mon remède. En effet , c'est réellement en faisant recommencer l'écoulement originel de la gonorrhée que mon remède agit , & , s'il est quelquefois long-tems à mettre les humeurs en suppuration , la cure en est d'autant plus longue. Au reste ce n'est point au remède qu'il faut s'en prendre , c'est à la nature des obstacles sur les-

quels il agit , qui sont plus ou moins disposés à recevoir le mouvement fermentatif qui produit la suppuration. Il peut donc diviser les liqueurs épaissies dans les bords calleux des ulcères , & en conséquence aider la vertu tonique ou systaltique des fibres à les faire sortir ; mais ce n'est point en les fortifiant , ou les resserrant , ce qui est la maniere d'agir des toniques , c'est en mettant en suppuration les humeurs épaissies dans les bords des ulcères , ou dans les excroissances fongueuses ou calleuses de l'urethre , qui ne sont , comme je l'ai déjà dit , que des ulcères qui ont produit des végétations , lesquelles ont formé sur la solution de continuité une espèce de croute , qui souvent interrompt l'écoulement purulent. C'est cependant de la continuation de cet écoulement que dépend la guérison , & sa suppression produit les accidens qui obligent d'avoir recours à moi , & que je me crois seul jusqu'à présent en état de guérir radicalement.

Or , de ce que mon remède n'agit qu'en procurant une suppuration , j'ai droit d'en conclure l'existence précédente d'ulcères qui fournissent le pus. Car ,

C iiij

liv DISCOURS

quand il seroit vrai que mon remède seroit caustique , ce qui le rendroit propre à produire des ulcères , il est connu de tous les Praticiens qu'il n'attireroit point une suppuration aussi promptement que le font mes sondes. En effet , le premier effet des caustiques est de produire un escarre , & ce n'est qu'à la chute de l'escarre que la suppuration commence ; or la chute de l'escarre qu'ont produite les caustiques est souvent l'ouvrage de plusieurs jours , mais elle ne l'est jamais de peu d'heures ; au lieu qu'en trois ou quatre heures au plus , & souvent en moins de tems , mon remède met en suppuration les corps étrangers qui sont dans l'urethre. Mon remède n'a donc rien de caustique , rien qui soit propre a ulcérer les parties saines.

On ne sera point surpris que je m'arrête à prouver que mon remède n'a rien de caustique , quand on saura que l'envie qu'exciterent contre moi les succès que j'ai eus a été assez envenimée , pour faire dire qu'il n'étoit pas bien merveilleux que je trouvassse des ulcères dans l'urethre des malades qui se mettent entre mes mains , puisque je les

P R E L I M I N A I R E . Iv

y faisoient naître. Quelqu'autorisé que je sois par la continuité de mes succès à paier de mépris ces discours aussi calomnieux que contraires aux idées de la bonne Chirurgie , & que le meilleur moyen que j'aie employé , & que je puisse employer à l'avenir , pour m'en venger , soit de continuer à me rendre utile à ceux qui ont besoin de mon ministère , comme on ne peut être trop délicat sur l'honneur , je vais détruire sans ressource cette pitoiable objection.

Il ne faut , pour y réussir , que rappeler au Lecteur ce que j'ai déjà dit , que je puis laisser quatre heures , & plus , si l'on veut , une sonde dans l'urethre d'une personne saine , d'où elle sortira sans vestige de pus ; & que la même sonde s'en chargera , si , en sortant de cette urethre , je la fais entrer dans une urethre malade. J'en ai dit la raison ; par conséquent ce n'est pas ma sonde qui a causé l'ulcère ; car il n'y a pas de raison pourquoi elle n'agirait pas sur une urethre , tandis qu'elle agit sur une autre.

Je prie le Lecteur de se rappeler encore que j'ai dit au même endroit que mes sondes ne se chargeoient de pus que dans leur partie qui répond à la par-

C iv

Ivj Discours
tie malade de l'urethre. Comme , avant que de les introduire , j'ignore quelle est cette partie malade , je suis obligé d'étendre mon remède sur toute la surface de la sonde ; si c'est la sonde qui produit l'ulcère , je prie qu'on me dise , car j'avoue que je n'en sc̄ai pas la raison , pourquoi elle ne sort pas chargée de pus dans toute sa longueur ; je demande encore pourquoi une nouvelle sonde que j'introduis le lendemain s'en trouve chargée au même endroit seulement où l'étoit celle de la veille.

Ces raisonnemens sont plus que suffisans pour prouver que mes sondes ne forment point les ulcères de l'urethre . Mais , pour ne négliger aucun avantage , je vais prouver , qu'il est impossible que mes sondes produisent cet effet : & voici mon raisonnement . Il n'y a que les caustiques qui puissent produire des ulcères ; donc , suivant la supposition , mes sondes doivent être caustiques . J'accorde encore , contre la vérité , que les caustiques produisent une suppuration sur le champ , au lieu d'une escarre . C'est donner à mes adversaires tout l'avantage possible . Malgré cela , il n'est pas possible que mes sondes soient causti-

P R E L I M I N A T R E. lvij

ques. Car le tissu de l'urethre est d'une sensibilité si grande , que beaucoup de malades ont de la peine à supporter le contact d'un corps étranger dans ce canal. Que seroit-ce donc si l'on y portoit un caustique , même le plus doux qu'il seroit possible d'imaginer ? quelles irritations ses sels âcres , qui ne peuvent jamais être parfaitement enveloppés ou émoussés , tant que le remède pourra se dire caustique , ne produiroient-ils pas ? comment les malades , à qui le contact d'un corps étranger dans l'urethre est quelquefois presque insupportable , s'accoutumeroient-ils à mes sondes ; comme il arrive à ceux qui sont les plus sensibles , si elles étoient hérissées des pointes d'un caustique ? car , qu'on y fasse réflexion , si le caustique a été assez adouci pour ne faire le premier jour qu'une impression légère , elle sera plus vive le lendemain , & sa vivacité augmentera à proportion que les introductions auront été multipliées. Concluons donc qu'il est physiquement impossible , je ne dis pas que mes sondes soient chargées de quelque caustique , je dis , qu'il entre quelque caustique dans leur composition. Mais j'aurai encore occasion par la suite

C v.

lviii DIS COURS
te de parler des caustiques. Suivons les
objections des partisans du relâchement
des vaisseaux.

J'ai dit, dans la Préface de ma pre-
mière édition, *Puisqu'une gonorrhée récen-
te, pour peu qu'elle s'irrite, consiste dans
un ulcère de l'urethre, pourquoi n'attribue-
rois-je pas la continuation de l'écoulement à
la continuation de la même cause ?* On me
demande, en conséquence, comment
les ulcéres qui sont répandus dans le
canal de l'urethre ne céderent pas à un
traitement qui a fait disparaître tous
ceux qui existoient dans les différentes
parties du corps.

Ma réponse est fort simple. Il n'y a
qu'à ouvrir tous les Auteurs qui ont
écrit sur la gonorrhée, on verra que,
quand elle est compliquée avec la grosse
vèrole, elle ne se guérit pas par le grand
remède, qui fait pourtant disparaître
tous les ulcéres qui existoient dans les
différentes parties du corps. La même
vérité se trouve prouvée par plusieurs de
mes observations. On y voit des malades
essuier jusqu'à trois fois les frictions mer-
curielles, sans que la gonorrhée en soit
soulagée. De ce que je ne pourrois ren-
dre la raison de ce phénomène, ferois-je

P R E L I M I N A I R E. lix

autorisé à donner un démenti à tous ceux qui l'attestent : la différente structure des parties , la différence des liqueurs que le virus affecte , d'autres causes qui nous sont inconnues , produisent dans la nature bien d'autres bizarries apparentes , qui n'en sont pas moins réelles , quoique l'orgueilleuse Physique , qui prétend tout expliquer , s'attache à les faire regarder comme des imaginations.

Mais , pour éviter tout soupçon que l'intérêt personnel me détermine à prendre ce parti , je vais proposer une autre question à ceux qui me font celle-ci , & j'attendrai leur réponse pour en donner une plus physique. Qu'ils me disent donc pourquoi le grand remède ne guérit que très-rarement les dartres vénériennes. Car , puisque le virus qui les produit , & qui les entretient , est dissipé par une méthode convenable , on ne voit rien qui en empêche une entière guérison. N'est-il pas dans l'ordre de la nature , que la cause cessant l'effet cesse de même ? On guérit pourtant ces dartres vénériennes , mais avec des remèdes qui ne sont point pris dans la classe de ceux qu'on regarde comme anti-vénériens.

C vj

Ix DIS COURS

Pourquoi l'ulcère de l'urethre ne seroit-il point aussi de nature à ne pouvoir être détergé & consolidé , que par des remèdes qu'on ne range pas ordinairement dans cette classe ?

On peut me demander encore s'il est ordinaire d'observer des ulcères dans quelque partie du corps que ce soit , entretenus sans de nouveaux progrès pendant l'espace de dix , vingt , trente années. Il paroît , dira-t-on , difficile que ces ulcères sordides soient placés dans le canal de l'urethre , sans en retrécir le calibre , & procurer conséquemment quelqu'altération dans le jet de l'urine ; ce qui n'arrive cependant point aux malades attaqués du prétendu ulcère. On peut appuyer ces raisonnemens de l'autorité de M. Astruc , dont j'ai déjà cité en ma faveur les paroles suivantes , que *l'ulcère , de léger & superficiel qu'il étoit d'abord , doit devenir nécessairement malin , fistuleux , & calleux ; que , loin de pouvoir être détergé , il deviendra chaque jour plus sordide , à cause qu'il est continuellement arrosé d'une semence purulente , & d'une urine fort acre.*

Quand il s'agit des matières de physique , les plus habiles sont tous les jours

P R E L I M I N A I R E. 1xj

à l'école. Je pourrois me tirer de cette difficulté , en disant que j'ai démontré le fait , & que je ne suis point obligé d'en donner les raisons ; mais si je n'ai pas l'avantage de les connoître , je puis du moins faire sentir des différences notables entre les ulcères qu'on m'oppose & ceux de l'urethre qu'on leur compare. En effet , un ulcère placé à l'extérieur du corps , loin de trouver quelque soulagement dans tout ce qui le touche , ne trouve que des agens propres à l'entretenir : c'est le contact de l'air , le frottement des corps environnans , le séjour continual de la sanie , qui en causent les progrès. L'ulcère de l'urethre est à l'abri de l'air , il ne souffre point de compression de la part des corps voisins , la sanie qu'il rend est continuellement , ou du moins très-souvent , détergée par l'urine devenue d'une meilleure qualité , puisque de tous les symptômes de la gonorrhée , il ne subsiste plus que l'écoulement , cet ulcère lui-même est devenu plus benin , & on a lieu de le croire , puisque le pus qu'il rend est un pus louable , qui n'a plus de teinture étrangere. Donc cet ulcère ne doit point être soumis aux mêmes loix

1xij

D i s c o u r s

que ceux qui sont à l'extérieur. S'il reste quelques parties âcres dans la sanie qui en découle , elle se trouve empâtée par les sucs mucilagineux que filtre une infinité de couloirs , ce qui ne se trouve pas dans les différentes parties du corps qui peuvent être ulcérées. Il n'y a même point de doute qu'il ne subsiste toujours de ces parties âcres , puisque les personnes attaquées de ce prétendu relâchement de vaisseaux , lorsqu'elles font quelques excès , ont des douleurs dans l'endroit où elles subsistoient dans le tems de leur gonorrhée.

Mais ce qui achevera de démontrer , & de mettre en évidence , que l'ulcère en question est toujours malin , c'est que l'action de mes fondes venant à développer le ferment virulent , qui est comme engourdi dans la partie malade , l'écoulement reprend sa couleur originaire ; c'est-à-dire , devient jaunâtre ou verdâtre ; & , que les malades qui sont dans cet état donnent la gonorrhée aux femmes qu'ils ont l'indignité d'abuser. J'ai des exemples d'hommes mariés , lesquels , bien prévenus par moi du danger auquel ils exposeroient leurs femmes s'ils s'avoient de leur demander le devoir con-

PRELIMINAIRe. lxiij
jugal , & ne pouvant s'en passer , ont vu
des filles à qui ils ont donné la chaude-
pisse : preuve démonstrative que le virus
n'étoit qu'assoupi , & non pas entière-
ment éteint.

On me demandera peut-être com-
ment il est possible qu'un homme qui
a un ulcère vénérien ne donne pas la
gonorrhée à sa femme , & comment il
se fait qu'il la donne dans le tems qu'il
fait usage de mes remèdes.

Je réponds que ces ulcères se recou-
vrent d'une mauvaise chair qui suffit
pour arrêter le passage de la liqueur
qui est le foyer du virus vénérien ; &
que la semence ne fait que glisser sur ce
qui recouvre l'ulcère , & ne s'y arrête
pas assez longtems pour s'impregner du
virus , ou d'une assez grande quantité de
virus , pour infecter les parties qu'elle
touche. Au reste qui scait si cette ma-
tiere , prétendue innocente , ne cause
pas aux femmes des accidens de diffé-
rentes espèces , qu'on n'a garde d'attri-
buer à cette cause ? jamais les fleurs
blanches n'ont été plus communes
qu'elles le sont aujourd'hui. Elles le
sont plus dans la Capitale que dans les
Provinces , & elles sont très-rares dans

Ixiv DISCOURS

les campagnes. Ne seroit-ce point la suite d'un virus vénérien dégénéré, qui, transmis des peres & meres aux enfans, auroit altéré la température des liqueurs, ou , peut-être même le tissu des parties solides ? cette idée ne m'est point particulière. Je puis m'appuier de l'autorité de M. Col de Vilars. Je transcris ici ce qui concerne cette matière dans un passage que j'ai cité plus haut.

Si ce virus , dit - il , est lent , tardif , & grossier , ou s'il n'occupe que les glandes de l'urethre , & qu'il n'ait pas eu le temps de se développer , & de s'exalter , il se fixe & se concentre dans ces glandes ; il les endurcit , & y reste assoupi , quelquefois un nombre considérable d'années , sans causer aucun symptôme fâcheux , jusqu'à ce qu'échauffé , ou animé par quelque cause interne ou externe , il se mette en action , & produise des accidens particuliers , qu'on n'attribue presque jamais à leur véritable cause. Tom. IV pag. 207.

Seroit-il impossible qu'une semence ainsi altérée , étant communiquée à la femme , produisît chez elle des altérations de liqueurs qui causassent des accidens particuliers qu'on n'attribueroit pas à leur véritable cause ? n'est-il pas même

PRÉLIMINAIRE. Ixv

dans l'ordre de la nature que ces accidens se développent plutôt ou plus tard : il ne faut donc point , suivant M. Col de Vilars , juger innocent un écoulement de matière féminale , sur le simple fondement que pendant un nombre considérable d'années il n'a causé aucun symptôme fâcheux.

Maintenant il est aisément de faire concevoir comment mes malades donnent la gonorrhée pendant l'usage de mes remèdes ; c'est qu'ils exaltent & mettent en action le virus lent , tardif , & grossier , qui étoit assoupi dans les glandes de l'urethre .

Terminons cet article , qu'on trouvera peut-être trop long , par une observation qui achève de prouver qu'il peut subsister , & qu'il subsiste réellement , pendant long-tems des ulcères dans l'urethre , c'est que les malades qui ont , ce qu'on appelle un relâchement de vaisseaux , ont la partie qui fournit l'écoulement extrêmement sensible au contact de mes sondes , toutes molles qu'elles sont ; preuve certaine qu'il y a solution de continuité , & par conséquent ulcére . Car des chairs fongueuses ne peuvent être aussi sensibles , & des cica-

Jxvj DIS COURS
 trices dures & calleuses , au lieu de pé-
 cher par trop de sensibilité , devroient
 plutôt pécher par le défaut opposé.

Du reste , qu'importe au fond que la matière de l'écoulement provienne d'ulcères , ou de toute autre cause qu'on voudra supposer ? c'est une maladie dégoûtante & incommode , maladie dont la continuité n'est point du tout indifférente au malade , puisqu'elle attaque les principes de la vie ; car , comme l'observe M. Astruc , tom. III. pag. 199.
 » Si l'écoulement de semence est abon-
 » dant , il épuisera peu à peu la partie spi-
 » ritueuse & balsamique du sang , & cau-
 » sera l'amaigrissement , la phthisie , & le
 » *Tabes Dorsalis* , tout de même que dans
 » ceux qui s'épuisent avec les femmes ;
 cette maladie est jugée incurable par tous les Praticiens ; cependant elle céde à l'efficacité de mes remèdes. Les malades doivent donc se réjouir de ce que j'ai trouvé une méthode qui les garantit de tous les accidens dont M. Astruc les menace , & peu doit leur importer qu'elle en est la cause , puisque je suis sûr de la détruire. Mais il est beaucoup plus intéressant pour eux qu'on puisse y réussir

P R E L I M I N A I R E. lxvij

si elle est vénérienne , puisqu'outre les accidens détaillés dans le passage de M. Alstruc que je viens de citer , ils sont exposés à tous ceux qui s'ensuivent des ulcères vénériens. Qui scrait même , si l'amaigrissement , la phthisie , *le Tabes Dorsalis* , ne viennent pas autant du reflux du virus du sang , que de la trop grande déperdition de la matière féminale ?

Je viens enfin au cinquième Article.

Le gonflement du vérumontanum,

C I N Q U I È M E C A U S E.

V. Nous avons assigné pour cinquième cause de la difficulté d'uriner vénérienne le gonflement considérable du vérumontanum , qui devient même squirrheux. La réalité de cet accident est attestée par M. Col de Vilars , qui s'en explique de la maniere suivante. *Cours de Chirurgie , tom. IV. pag. 219.*
 » Il peut encore arriver dans les anciennes gonorrhées accompagnées d'ulcères , ou dans celles qui sont renouvelées , ou imprudemment arrêtées par des injections styptiques , que

Lxvij DIS COURS

» le vêrumontanum soit excorié , tumé-
» fié , endurci , squirrheux , & forme
» un obstacle au cours de l'urine.

Il est ais  de voir comment cette  m nence est expos e   tous les accidens dont nous venons de parler. Elle est au fond de la cavit  de la portion de l'ure-thre qui est enfonc e dans le corps des prostates. Elle est perc e dans sa portion post rieure par deux petits trous pour l'ordinaire , quelquefois par un seul , rarement par trois. Ce sont les orifices des canaux excr toires des v sicules s minales. Les parties lat rales post rieures du v rumontanum sont environn es de quatre , cinq , ou six trous rang s en croissant , & ces trous sont les orifices des canaux excr toires des prostates. Or il n'y a point de doute que ces canaux , de m me que ceux des v sicules s minales , ne soient tr s-souvent le si ge de la gonor h e virulente , & qu' tant ainsi pleins de virus & ulc r s , ils ne corrompent leurs liqueurs   mesure qu'elles y passent.

(a) Le v rumontanum se trouve donc

(a) Il est tr s-rare que le corps propre des v sicules s minales ou des prostates soit infect  & ulc r  , & quand cela arrive , je regarde cet accident comme incurable , & si j'ai dit dans

abreuvé de la matière de l'écoulement virulent , tant intérieurement , qu'extérieurement. Il n'est donc point étonnant qu'il soit sujet à tous les accidens dont nous avons fait l'énumération. Aussi M. Astruc liv. III. ch. 4. pag. 214. met-il au nombre des six causes de la strangurie habituelle connue par l'ouverture des cadavres de ceux qui sont morts de cette maladie , *le vérumon anum considérablement gonflé , qui produit dans l'urethre une tuméur contre nature;* & ajoute-t-il page 218.

„ on ne sçauroit nier que le vérumon-
 „ tanum ne soit souvent rongé , tume-
 „ fié , & enflammé , dans une gonorrhée
 „ considérable & rebelle ; & que si l'on
 „ néglige de résoudre l'inflammation , &
 „ de déterger les ulcères , comme on le
 „ néglige toujours dans les gonorrhées
 „ que l'on supprime par des injections
 „ astringentes , il ne dégénère enfin en
 „ verruë , ou 'excroissance fongueuse ,
 „ calleuse , squirrheuse , ulcérée à sa su-
 „ perficie , qui se gonfle plus ou moins

quelques observations tant de la première Edition de cet Ouvrage , que dans celle-ci , que le siège de la maladie étoit dans les vésicules séminales ou dans les glandes prostates , c'est toujours de leurs canaux excrétoires que j'ai eu dessein de parler.

LXX

DISCOURS

„ par plusieurs différentes causes , & qui „ met un obstacle continual au pas- „ sage de l'urine ; mais pourtant un obs- „ tacle susceptible de plusieurs varia- „ tions . « Nous expliquerons , en un au- „ tre endroit , ce que c'est que ces varia- „ tions , & leur cause , passons au sixième „ article .

*L'endurcissement des prostates , ou des
vésicules séminales ,*

SIXIÈME CAUSE.

V I. Nous avons dit qu'il y a diffi- culté d'uriner toutes les fois qu'il y a en- durcissement , squirrhe , ou callosité , des prostates , ou des vésicules séminales , & cette vérité n'a pas besoin de preuves . Ces parties touchent trop immédiate- ment le col de la vessie , ou le commen- cement du canal de l'urethre , pour qu'el- les puissent acquérir une grosseur contre nature , sans causer un étranglement de ces canaux . Réduisons-nous donc à prou- ver le fait .

„ Par la longueur & la multiplicité „ des gonorrhées , les glandes de Cow- „ per , & les prostates , peuvent être atta-

P R E L I M I N A I R E. lxx

„ quées d'ulcères fistuleux , devenir cal-
 „ leuses, squirrheuses , fongueuses , aug-
 „ menter de volume , & comprimer l'u-
 „ rethre , qu'elles embarrassent . „ (Cet-
 te doctrine de M. Col de Vilars , *loco ci- tato* , est aussi celle que M. Astruc donne
 avec plus d'étendue dans le passage sui-
 vant. „ Dans toute espéce de gonor-
 „ rhée , dit-il dans l'endroit cité plus
 „ haut , les prostates ou les vésicules sé-
 „ minaires , ou les unes & les autres en
 „ même tems , font enflammées ou ul-
 „ cérées. S'il arrive donc qu'elles aient
 „ déjà été viciées par des gonorrhées pré-
 „ céentes , ou qu'on néglige les remé-
 „ des convenables , il est évident que
 „ les progrès du mal produiront des ul-
 „ cères calleux & fistuleux dans ces par-
 „ ties , qui en augmenteront le volume ,
 „ & qui par-là donneront lieu à la com-
 „ pression de l'urethre & formeront des
 „ obstacles plus ou moins grands à la
 „ sortie de l'urine.

Je vais appuyer cette doctrine de quel-
 ques observations tirées du mémoire pré-
 senté à M. de Garelli.

David Porsol mourut d'ischurie à Leo-
 polstat , & fut ouvert en ma présence le
 quinze janvier 1730. par M. Almocro ,

lxvij DISCOURS

très-habile Lithotomiste de Vienne. Je lui fis remarquer en soufflant dans les canaux excrétoires des vésicules séminales qu'ils étoient très - durs & fort calleux ; ce qui le surprit beaucoup , parce qu'avant cette ouverture il ne pensoit pas que cette cause fût dans la nature.

Et pourquoi ne se formeroit-il pas des callosités aux vésicules séminales , puisqu'elles sont tous les jours attaquées d'ulcères ? j'en donnois , dans le mémoire , dont je parle , un exemple frappant , que je crois devoir transporter ici.

Le quatre janvier 1726 M. le Comte P.... frere du Président du Grand Conseil de Vienne , me fit l'honneur de me consulter sur une gonorrhée qui durroit depuis un an , malgré bien des remèdes. Il est vrai qu'il ne s'étoit pas fort ménagé , & que trois ans auparavant il avoit eu une pareille maladie , qui avoit duré six mois , au bout desquels il suinloit encore quelque humidité. Depuis ce tems , de fois à autre , l'urine sortoit à deux branches , & moins grosses qu'à l'ordinaire. Aïant sondé le malade , je lui trouvai aux vésicules séminaires un ulcère fistuleux , que je l'assurai ne pouvoir être

P R E L I M I N A I R E. lxxijj

être guéri que par ma méthode, ce que l'insuffisance des remèdes dont il avoit usé, sous la conduite des personnes qui s'étoient fait le plus de réputation dans le traitement des maladies de galanterie, lui persuada sans peine. Il me donna sa confiance, & fut parfaitement guéri en un mois. Je renvoie sur la vérité de cette histoire au témoignage du Président P.....

La premiere des deux observations suivantes prouve que les prostates deviennent calleuses, comme les vésicules séminales, & la seconde qu'elles deviennent fistuleuses.

M. le Baron G..... Lieutenant Colonel du Régiment de Philippi Infanterie, fut surpris tout à coup d'une rétention d'urine. Il m'envoya chercher, & me dit qu'il s'appercevoit depuis un an que le fil de ses urines diminuoit, mais qu'il n'y avoit ni douleur, ni écoulement; & que la cause occasionnelle de son accident, étoit une débauche de table qu'il avoit faite deux jours auparavant. Je le sondai le quinze juin 1729: je trouvai le canal de l'urethre fort libre jusqu'aux glandes prostates, & je remarquai des cicatrices calleuses, qui s'é-

* D

lxxiv DISCOURS

toient tellement gonflées, qu'elles interceptoient le passage de l'urine. Je le mis à l'usage de mes remèdes, & il fut guéri en peu de tems. Ce fait étoit de la connoissance de M. le Général Ladriani, l'un des Seigneurs à qui M. de Garellly conseilla de se confier à mes soins après lui avoir rendu compte de ma doctrine au sujet de la strangurie vénérienne.

Le douze du mois de janvier 1730, M. le Médecin Colli, premier Médecin de l'Hôpital des Espagnols Noirs à Vienne, bien persuadé de la bonté de ma méthode par un nombre de guérisons dont il avoit été témoin, m'engagea de l'accompagner chez M. M..... Conseiller de Sa Majesté Impériale, logé dans le Carlostros. Il étoit au lit fort affoibli des douleurs que lui causoit depuis plusieurs jours une strangurie cruelle. Il me dit en abrégé qu'il avoit été attaqué de plusieurs gonorrhées, & que depuis deux ans il n'avoit aucune sorte d'écoulement, mais des difficultés d'uriner si grandes, que, malgré tous ses efforts ; il ne rendoit l'urine que goutte à goutte, & qu'elle se suprimoit même au moindre excès. L'ayant sondé, je trouvai une excroissance squirrheuse aux'

P R E L I M I N A I R E. Ixxv

canaux excrétoires des glandes prostates sans aucune exulcération, ou autre vice dans le reste du canal de l'urethre. Je proposai au malade de faire usage de mon reméde, à quoi il se détermina de l'avis de M. Colli, & il n'eut pas lieu de s'en repentir. Mais ce ne fut que deux mois après qu'il recouvrer une santé parfaite, dont il jouissoit, dans le tems que mon mémoire fut présenté, comme le malade & M. Colli étoient en état de le certifier. Nous ne nous arrêterois pas plus long-tems sur cet article qui ne paraît d'ailleurs contesté par personne. Nous ferons aussi fort courts dans le suivant.

Les fongosités des prostates & des vésicules séminales,

S E P T I È M E C A U S E.

V I I. Nous avons assigné pour septième cause de la difficulté d'uriner vénérienne, les prostates, ou les vésicules séminales devenues fongueuses, spongieuses, & qui ont acquis une disposition prochaine à se gonfler à la moindre occasion.

D ij

Ixxvj DISCOURS

On a vu dans le passage de M. Col de Vilars que nous venons de citer qu'il reconnoît comme réelle la fongosité des glandes de Cowper & des prostates. M. Astruc est du même sentiment: car voici comme il s'explique à la suite du passage que nous venons d'extraire. » S'il arrive au contraire que les vésicules séminaires, ou les prostates, aient leurs cavités profondément rongées par le pus, & qu'on ne les déterge pas avec soin, les vuides que ces ulcères y auront fait seront bientôt remplis de plusieurs *fongus*, ou champignons, d'une chair molle, rare, & spongieuse, comme on sait qu'il en croît quelquefois dans les ulcères sordides & calleux. Par là les prostates, & les vésicules séminaires, se trouvant gonflées, presseront l'urethre qui les touche, plus ou moins fortement, suivant que les excroissances fongueuses qui les remplissent seront plus ou moins gonflées & dilatées. »

Non-seulement M. de la Faye, *loci citato*, reconnoît pour cause de la difficulté que l'on trouve à introduire la sonde dans les îlchuries vénériennes, *le gonflement, ou l'inflammation de la glande*

PRÉLIMINAIRE. [lxvij]

prostate, qui rétrécit le col de la vessie, mais il donne le diagnostic de cet accident. On trouve alors, dit-il, *au col de la vessie une résistance considérable*, parce qu'alors le col est aussi enflammé. C'est en ce cas qu'il faut que la sonde dont on se sert soit aussi menue qu'il est possible, pour qu'elle puisse passer. Voilà donc encore la septième cause de la difficulté d'uriner mise au-dessus du soupçon.

Les concrétions particulières,

HUITIÈME CAUSE.

VIII. La huitième, est, selon moi, la formation de quelque concrétion particulière qui diminué le diamètre du canal de l'urethre; & je me suis trouvé fondé à l'ajouter à celles qu'admet M. Astruc, par rapport à une observation que j'ai faite ici d'une coïncrétion calcaleuse qui s'est formée dans un ulcère gonorrhœique creusé près la fosse naviculaire. Cette observation fait la XXIIe. de la troisième partie de ce recueil.

D iiij

Ixxvij DIS COURS

*Suites des gonorrhées virulentes mal
guéries.*

Tant qu'il n'y a qu'une simple difficulté d'uriner peu considérable, non-seulement le malade n'a pas recours aux Chirurgiens, mais il ignore souvent le danger qui le menace. Aussi est-il constant par plusieurs de mes observations qu'on n'en est quelquefois averti que par une attaque d'ischurie, ou de suppression totale d'urine, qui annonce une disposition très-prochaine à la strangurie habituelle; & il est très aisément de concevoir comment les malades sont les dupes de leur état. Car il faut qu'il se fasse une diminution sensible du fil des urines, pour qu'ils s'en apperçoivent, lorsque cette excrétion se fait sans douleur. Ils ne scavaient pas, ou ils n'examinaient pas, par quelle raison ils sont plus de tems à vider leur vessie; &, comme il est dans la nature de l'homme de se flatter, ils s'imaginent que c'est par ce qu'elle est plus remplie que de coutume, ou que quelque cause qui passe leur portée gêne le passage de l'urine. Cependant, qu'en cet état le sang vienne à se porter plus

que de coutume vers les parties malades , ou que ces parties viennent à être irritées par une urine un peu trop âcre , comme il arrive à l'occasion de quelque excès que ce puisse être, les obstacles du canal se gonflant tout d'un coup interceptent totalement le passage de l'urine , & le malade est attaqué d'une ischurie qui est communément moins maligne que celle qui survient dans le cours d'une strangurie habituelle , parce que les obstacles , n'ayant point encore acquis un volume fort considérable , reviennent assez aisément à leur premier état. Au reste c'e n'est pas l'ordinaire que la strangurie habituelle soit annoncée par l'ischurie. Voici sa marche , & son progrès.

„ On a , dit M. Col de Vilars , *loci ci-
tato*, de fréquentes envies d'uriner; ce-
„ pendant l'urine ne sort que comme un
„ fil , quelquefois fourchu , ou on ne
„ la rend que goutte à goutte , & avec
„ de grands efforts. Si dans cet état le
„ malade s'échauffe , fait quelque débau-
„ che , ou quelque faute dans le régime ,
„ la strangurie peut dégénérer en ischu-
„ rie ou suppression totale.

M. Astruc Liv. III. chap. 4. pag.
211. entre dans un plus grand détail.

D iv

lxxx DISCOURS

» Quand on a eu , dit-il , plusieurs go-
» norrhées , & des gonorrhées opiniâ-
» trres , ou mal traitées , on est ordinai-
» rement sujet dans la suite à une stran-
» gurie habituelle , dans laquelle l'urine ,
» au-lieu de couler à plein canal , & d'un
» cours égal & uniforme , ne coule que
» par un petit filet , qui se partage sou-
» vent en deux , & même qui s'arrête
» souvent tout court ; dans laquelle l'u-
» rine , loin de jaillir comme à l'ordi-
» naire , sort à peine , lentement , &
» goutte à goutte , malgré les efforts
» que l'on fait ; dans laquelle enfin il
» est impossible de retenir long-tems
» l'urine , parce que l'irritation fréquen-
» te qu'elle cause sur le col de la vessie
» oblige de pisser presqu'à tous mo-
» mens . Ces accidens sont supportables
» tant qu'ils sont médiocres ; mais si le
» vin , le commerce des femmes , les
» exercices , comme celui d'aller à che-
» val , les veilles , les alimens chauds ,
» les passions violentes , viennent à les
» augmenter ; le périnée s'échauffe , de-
» vient douloureux & dur , la strangu-
» rie se change en ischurie ou rétention
» d'urine , &c. «

Les malades n'attendent pas à s'inquié-

ter de l'événement de leur maladie que la strangurie ait atteint le dernier périodé ; ils ne peuvent plus douter du triste sort qui les menace quand le fil de l'urine est sensiblement diminué , & qu'il diminuë tous les jours. Il est rare dans ces circonstances qu'on ne cherche point à prévenir par les remèdes les progrés d'un mal qui n'annonce qu'une suite non interrompuë de douleurs , & des révolutions qui menent aux portes de la mort, à laquelle on n'échappe pas toujours. Je ferai voir dans un moment combien les remèdes emploïés jusqu'à moi sont peu sûrs & insuffisans , & mes raisonnemens se trouveront confirmés par mes observations.

Il est dans l'ordre qu'avant d'entreprendre la cure d'une maladie quelconque, on commence par connoître sa cause. Or si la guérison radicale dépend de cette connaissance , quelle espérance peuvent concevoir les malades ? il n'y a qu'à écouter M. Astruc à la page 227.

Diagnostic de maladies vénériennes de l'urethre.

» Quant aux causes conjointes , dit-il ,

D v

lxxxij DIS COURS

» qui entretiennent actuellement la maladie , c'est-à-dire , quant à la nature & à la qualité des obstacles qui occupent l'urethre , ce sont des choses si obscures , qu'on ne peut avoir là-dessus que de simples conjectures. Ainsi lorsqu'il sort à la suite de l'urine un peu de matière purulente , ou sanguineuse , on a raison de conclure que les obstacles sont du genre de ceux qui supputent , & que par conséquent ce sont des carnosités qui suppurent , ou des ulcères calleux dans l'urethre , ou des abcès & des fistules dans les prostates ou dans les vésicules séminales , calloses , spongieuses , suppurées , &c. Au contraire , lorsqu'après l'urine il ne sort rien , ou qu'il ne sort que quelques peu de mucosité , on en peut inférer que les obstacles ne sont pas du genre de ceux qui suppurent , & qu'ainsi ce sont ou des cicatrices trop dures , ou des carnosités , ou le vérumontanum endurci , ou les prostates squirrheuses. Si l'on rend plusieurs gouttes de pus , & des gouttes assez grosses , qui laissent souvent des taches à la chemise , ce sera un signe que cette quantité de pus ne vient pas de

P R E L I M I N A I R E. Ixxxij

» quelques ulcères legers & superficiels
 » dans l'urethre , ni de simples carno-
 » sités , qui ne peuvent fournir tant de
 » pus , mais qu'elle vient des prostates
 » mêmes , ou des vésicules féminales ul-
 » cérées , suppurées,& fistuleuses ; com-
 » me on ne pourra point en douter , si
 » la région du périnée , où sont situés
 » ces réservoirs , se trouve un peu tu-
 » méfiée , ou du moins qu'en la pressant
 » on y cause une douleur sourde & pro-
 » fonde.

» Enfin en sondant avec les ménage-
 » mens convenables, on pourra quelque-
 » fois connoître , ou du moins soupçon-
 » ner , la nature & la qualité des obsta-
 » cles qui arrêtent le cours de l'urine ,
 » en observant la qualité de l'humeur
 » qui s'attaché au bout de la sonde. On
 » s'assurera du moins par-là du nombre ,
 » de la situation , du volume , de la
 » grosseur , largeur , & distance respecti-
 » ve de ces obstacles , comme aussi du
 » degré d'étranglement qu'ils causent
 » dans l'urethre ; ce qui peut servir tant
 » pour le prognostic que pour le traite-
 » ment de la maladie.

D vij

lxxxiv DISCOURS

Insuffisance des diagnostics ordinaires.

Voilà , sans contredit , tout ce qu'on peut dire de mieux sur le diagnostic des maladies vénériennes de l'urethre , quand on n'a , pour les distinguer , que les lumières que la pratique a fournies jusqu'aujourd'hui ; mais quelles foibles ressources , quand un Praticien aussi célèbre que M. Astruc dit *que ce sont des choses si obscures qu'on ne peut avoir là-dessus que de simples conjectures* ; quand il ajoute *qu'en sondant avec les ménagemens convenables, on ne peut que quelquefois connoître , ou du moins soupçonner , la nature ou la qualité de l'obstacle qui arrête le cours de l'urine !* Il faut donc que le Praticien aille toujours à tâtons ? c'est donc un hazard qui conduira la cure ? quel guide pour attaquer des maux qui menacent la vie , soit en épuisant le sang de ses parties balsamiques , soit en procurant des accidens qui peuvent devenir funestes en peu d'heures , & qui constamment produisent des douleurs cruelles , dont la violence ne peut qu'augmenter ! La triste ressource pour les malades ! Plus on aura de ménagemens en employant la sonde , je suis pourtant bien éloigné de les con-

P R E L I M I N A I R E . lxxxv

d'amener , j'en prouverai même la nécessité par des raisons démonstratives , moins dans certains cas elle pourra fournir de lumières. En effet , si l'obstacle le plus considérable qui arrête la sonde , & qu'on ne veut point forcer , se trouve au commencement de l'urethre , quelle lumière donnera-t-elle sur tous ceux qui sont au de-là , comme il s'en trouve souvent ? Ajoutons , pour donner une juste idée de l'état déplorable où les malades se sont trouvés réduits jusqu'à ce jour , que , quand on auroit connu exactement les vices de l'urethre , on n'a jamais eu l'avantage de connoître les remèdes propres à les détruire. Je pourrois me dispenser d'entrer ici dans le détail des preuves de cette triste vérité. Il n'y a qu'à ouvrir tous les traités de la gonorrhée , ou pour ne point s'écartez si loin , lire mes Observations , on y verra des remèdes de toute espèce , qui n'ont presque jamais eu de succès , ou qui ne l'ont jamais eu que passager ; mais l'intérêt du Public demande que je parcoure les différentes méthodes dont on s'est servi jusqu'à moi. Avant pourtant que de faire cette analyse , je crois devoir don-

Ixxxvj DISCOURS
ner, d'après les plus célèbres Auteurs,
& mes propres observations, l'histoire
de l'ischurie qui est la suite de la strangu-
rie dont je viens de parler.

Description de l'ischurie vénérienne.

„ Si, dans cet état, dit M. Col de
„ Vilars, *loco citato*, le malade s'échauf-
„ fe, fait quelques débauches, ou quel-
„ que faute dans le régime, la strangu-
„ rie peut dégénérer en ischurie, ou sup-
„ pression d'urine, & être suivie d'acci-
„ dens fâcheux, tels que la fièvre, la lé-
„ thargie, le vomissement urinieux, l'in-
„ flammatiōn de la vessie, & autres
„ symptômes produits par une trop gran-
„ de plénitude, & une distension exce-
„ sive de ce viscère, & par le reflux de
„ l'urine dans la masse du sang.

„ Ces accidens (de la strangurie) sont
„ supportables, tant qu'ils sont médio-
„ cres, „ dit M. Astruc, p. 212. du 3e.
„ volume, „ mais si le vin, le commer-
„ ce des femmes, les exercices, comme
„ celui d'aller à cheval, les veilles, les
„ alimens chauds, les passions violen-
„ tes, viennent à les augmenter, le pé-
„ rinée s'échauffe, devient dououreux

P R E L I M I N A I R E . Ixxxvij

„ &c dur , la strangurie se change en if-
 „ churie, ou rétention d'urine. C'est inu-
 „ tilement que l'on veut uriner , & que
 „ l'on fait les plus grands efforts ; on ne
 „ rend rien, ou l'on rend seulement quel-
 „ que peu d'une matière muqueuse , pi-
 „ tuiteuse , & purulente. La vessie trop
 „ pleine & trop gonflée devient doulou-
 „ reuse,& est menacée d'une inflamma-
 „ tion prochaine. Il survient des vomisse-
 „ mens qui ont une odeur urinéuse ; en-
 „ fin il ne manque aucun des symptômes
 „ que cause l'ischurie.

„ La maladie dure plus ou moins de
 „ tems sur le même pied suivant le dé-
 „ gré de la cause qui la produit , le tems
 „ pérament du malade , le mauvais
 „ état de l'urethre & des parties voisi-
 „ nes , & le succès des remèdes qu'on
 „ emploie , jusqu'à ce que cette violen-
 „ ce diminuant peu à peu , l'urine com-
 „ mence à couler par petites gouttes in-
 „ terrompues , qui deviennent ensuite
 „ plus grosses & plus fréquentes , & qui
 „ forment enfin un petit filet continu.

„ Alors les parties cessent d'être ten-
 „ dues , & , la résolution s'avancant , il
 „ coule quelquefois goutte à goutte ,

lxxxvij Discours

„ pendant un ou deux jours, une matié-
„ re muqueuse, pituiteuse, purulente,
„ sanieuse, &c. «

M. Astruc expose encore la même doctrine à peu près dans les mêmes termes à la page 224; il y ajoute seulement ces mots remarquables. » Il sortira mê-
„ me alors avec l'urine quelques gout-
„ tes de mucosité ou de pituite, si les
„ obstacles ne sont qu'enflammés, &
„ quelques gouttes de pus ou de sanie,
„ s'ils sont suppurés & ulcérés.

» La rétention qui succéde à la diffi-
„ culté d'uriner sera très-dangereuse, si
„ elle dure long-tems, parce que le re-
„ gorgement de l'urine dans le sang,
„ son irruption en divers endroits du
„ corps, l'inflammation de la vessie trop
„ gonflée, la gangrene qui suit cette in-
„flammation, &c. ne peuvent pas man-
„ quer de mettre le malade dans le plus
„ pressant danger, à moins que la natu-
„ re ou l'art ne donne promptement if-
„ suë à l'urine, page 230. « Aussi meur-
„ t'on de cet accident, comme beau-
„ coup d'observations en font foi.

La description de l'ischurie que donne M. de la Faye, *loco citato*, n'est pas moins terrible.

PRÉLIMINAIRE. lxxxix

„ L'urine retenuë totalement dans la
„ vessie , de quelque façon que ce puis-
„ se être , cause en peu de tems beau-
„ coup d'accidens très-fâcheux. Il pa-
„ roît au-dessus des os pubis une tumeur
„ étendue & douloureuse. On sent au-
„ si , en portant le doigt dans le fonde-
„ ment , une tumeur ronde. La pression
„ que la vessie fait sur les parties voisi-
„ nes , sa distension , y produit en peu de
„ de tems l'inflammation. Le malade
„ sent une douleur insupportable dans
„ toute la région hypogastrique , il a
„ des envies continues d'uriner ; il s'a-
„ gite , il se tourmente , & tous ses ef-
„ forts deviennent inutiles. Bientôt il ne
„ peut respirer qu'avec difficulté ; il a
„ des nausées , la fièvre survient , ses
„ yeux son visage s'enflamme , & , s'il
„ n'est secouru promptement , il se for-
„ me quelquefois en peu de tems au pé-
„ rinée un dépôt , soit purulent , soit
„ gangreneux , soit urinaire. Quelque-
„ fois l'inflammation entière du périnée
„ se termine par suppuration , quelque-
„ fois par pourriture & gangrene , &
„ dans les deux cas l'urine , après avoir
„ percé le col de la vessie , ou le com-
„ mencement de l'urethre , s'épanche &

xc DISCOURS

„ se mêle avec le pus. Tous ces accidens
„ sont suivis de la mortification des par-
„ ties voisines de la vessie. “

Je me seroient fait un plaisir de rap-
porter ces différentes descriptions de
l'ischurie , quand ce ne seroit que pour
faire voir comment les divers points de
vûe font envisager différemment les
objets. La description que fait Mon-
sieur Astruc ne laisse rien à désirer du
côté du médicinal , & celle de Mon-
sieur de la Faye du côté du chirurgical.

Voici les accidens de la rétention d'u-
rine qui tourmentoit le malade dont
l'histoire fait la premiere observation
de ma premiere édition. » La difficulté
„ d'uriner dégénéroit souvent en atta-
„ ques d'ischurie , ou de suppression
„ totale , la fièvre s'allumoit alors , le
„ bas-ventre devenoit tendu , les in-
„ quiétudes étoient extrêmes , l'urine ,
„ en refoulant vers la masse , se jettoit
„ sur différens viscères , ou se répandoit
„ sur toute l'habitude , les nausées , les
„ vomissemens , les langueurs , les af-
„ soupissemens , les délires & mille au-
„ tres accidens plus allarmans les uns
„ que les autres mettoient toujours le
„ malade dans un danger imminent de

P R E L I M I N A I R E. xc^j

„ périr. Il auroit effectivement succombé à la violence de ces attaques , si „ la vigueur du tempérament , & la „ force de la jeunesse n'avoient supplié „ à l'inutilité des remèdes.

Pour peu que l'on connoisse les loix de l'œconomie animale , on sentira que la rétention d'urine causée par des obstacles dans le canal doit souvent entraîner des accidens beaucoup plus fâcheux que celle qui est produite par des maladies propres à la vessie , & aux reins ; car , dans ces dernières , il n'y a souvent d'accidens que ceux que fait le reflux de l'urine dans le sang , ou ceux que produit la communication des nerfs des uretères & des reins avec d'autres parties ; au lieu que dans la première , il y a nécessairement plénitude de la vessie , irritation de ce corps membraneux , lequel est très-sensible , tiraillement des uretères , irritations de la substance des reins ; & par conséquent il y a plus d'accidens dans la difficulté d'uriner dont je parle que dans celle qui est produite par l'inflammation des reins & des uretères. Doù je conclus que mon remède est plus utile que ne le seroient ceux qui soulageroient ou guériroient

xcij DISCOURS
les maladies propres des ureteres, & de
reins.

Ceux dont l'objet a été le soulagement ou la guérison des difficultés d'uriner produites par les embarras de l'uréthre, peuvent se diviser en deux classes. La première comprend ceux qui remédient à l'ischurie, lesquels ne sont que palliatifs; & la seconde comprend ceux qui ont été employés contre la strangurie vénérienne; & de ceux-ci les uns sont regardés comme curatifs, & les autres comme simplement palliatifs. Commençons par les remèdes qu'on emploie communément contre l'ischurie.

Remèdes de l'Ischurie.

» Si cette maladie est accompagnée
 » d'inflammation, dit Monsieur Col de
 » Vilars p. 219. » il faut saigner le ma-
 » lade du bras promptement & copieu-
 » sement, appliquer au périnée des ca-
 » raplasmes émolliens, adoucissans &
 » rafraîchissans, ordonner des émulsions
 » faites avec les semences froides, cel-
 » le de pavot blanc, de jusquiame, &
 » le syrop de nymphaea; prescrire une
 » ptisanne de racine de guimauve, de

P R E L I M I N A I R E. xcij

» nénuphar , de semence de lin , & de
» réglisse , dont le malade boira mo-
» dérétement crainte d'augmenter la quan-
» tité de l'urine ; enfin recommander
» une diete très-exacte. Si malgré ces
» précautions l'ischurie survient , que la
» vessie soit excessivement pleine , qu'elle
» soit menacée d'atonie , d'inflammation ,
» de gangrène , qu'il y ait des vomis-
» semens urinieux , une léthargie & autres
» accidens funestes , on introduira sans
» différer la sonde creuse dans la vessie ,
» après avoir fait une injection dans
» l'urethre avec de l'huile d'amandes
» douces , pour le lubrifier. On a sou-
» vent bien de la peine à faire entrer la
» sonde dans un canal si rétréci ; il faut
» l'insinuer avec légéreté , avec adresse ,
» avec patience , crainte de percer l'u-
» rethre , ou de le blesser. On court
» moins de risque à sonder par dessus
» le ventre avec une sonde à simple
» corbure. Quoiqu'il sorte quelques
» gouttes de sang , pourvû qu'on ne
» fasse point trop de douleur , ni trop
» d'efforts , on ne doit pas s'en effrayer.
» Si la sonde peut parvenir jusqu'à la
» vessie , & que l'urine sorte , tous les
» accidens cessent bien vite : on ne se ser-

xciv.

DISCOURS

» vira que d'une sonde percée par les
» deux bouts, & point œilletée à son
» extrémité; car , s'il se trouve quelque
» chair molle ou fongueuse dans l'ure-
» thre , elle pourroit s'engager dans les
» yeux de la sonde. On aura soin de
» laisser cette sonde dans la vessie , jus-
» qu'à ce que les symptômes soient cal-
» més & que l'urine puisse sortir d'elle-
» même avec facilité.

» S'il est absolument impossible de
» sonder le malade , & que cependant il
» soit dans un danger évident de perdre
» la vie , on ne fera point de difficulté
» d'introduire une sonde cannelée dans
» l'urethre le plus avant qu'il sera pos-
» sible; de faire une incision à ce con-
» duit avec lithotome sur la cannelure
» de la sonde vers son extrémité , &
» de faire entrer par l'ouverture une
» sonde droite dans la vessie , & même
» d'en venir à la ponction au périnée
» avec le troisquarts , supposé qu'il n'y
» ait point d'autre ressource. Il vaut
» mieux tenter un remède extrême ,
» capable de sauver le malade , que de
» l'abandonner à son malheureux sort.
» L'opération faite , on laissera la son-
» de droite , ou la cannule dans la ves-

P R E L I M I N A I R E. xciv

» sie jusqu'à ce que l'inflammation , &
» les autres symptômes soient dissipés.
» Ensuite on détergera , on incarnera ,
» & on cicatrifiera la plaie comme à l'or-
» dinaire. Enfin on purgera plusieurs
» fois le malade ; avec une teinture de
» casse & de manne dans le petit-lait.

Ce passage fournit une ample matière à réflexions. Il est évident , comme je l'ai déjà remarqué , que tous les secours que l'auteur indique sont purement palliatifs ; ils ne mettent par conséquent point à l'abri du retour du cruel accident de l'ischurie. Aussi voit-on dans mes observations un malade en être attaqué deux fois en vingt-quatre heures ; ils ne mettent donc point la vie du malade en sûreté. Combien par conséquent un remède tel que le mien ne leur seroit-il pas préférable , quand il ne seroit que palliatif , puisque je fais dans un moment , sans embarras , & sans douleur , ce qu'une suite longue de remèdes ne fait qu'avec peine , & en tourmentant le malade presqu'autant cruellement que les accidens de la maladie ? Mais renfermons-nous dans l'examen du passage cité.

Tous les remèdes internes & topiques que l'on conseille ne sont que des

xcvj DISCOURS

relâchans , & des émolliens , qui ne réussissent que quand le gonflement des obstacles n'est pas assez considérable pour résister à leur effet. Mais que dirons-nous de cette ptisanne dont on conseille l'usage , qui ne peut produire l'effet pour lequel elle , est donnée qu'à proportion de la quantité qu'on en boit , & dont on ne doit pourtant boire que modérément , de crainte d'augmenter la quantité de l'urine ? Quelle déplorable ressource , qu'un remède qui ne peut qu'augmenter le mal s'il n'opere très-promptement , & qui est de nature à ne pouvoir le faire ! poursuivons.

Si les accidens de la suppression d'urine sont menaçans pour la vie du malade , il faut avoir recours à la sonde creuse , après avoir lubrifié l'urethre avec une injection d'huile d'amandes douces.

Mais jusqu'où pénétrera cette injection , si le gonflement des obstacles est tel qu'il empêche l'urine de couler ? La force du piston de la seringue sera-t-elle capable de surmonter la résistance de ces obstacles qui ne cedent point à l'effort de tous les muscles du bas-ventre ? Si l'injection pénétrait jusqu'au col de la vessie ,

PRÉLIMINAIRE. xcviij

fie, pourquoi l'urine, que, dans ces circonstances j'appellerois volontiers par opposition une injection inverse, ne pourroit-elle point se faire jour ? Concluons donc que l'injection d'huile ne passera pas, & que le canal ne sera pas lubrifié.

Maintenant si une liqueur comme l'huile d'amandes douces, ou l'urine, ne peut se faire jour, comment un corps aussi épais qu'une sonde y réussira-t-il ; sur-tout s'il est certain, qu'il faut l'insinuer, avec adresse, avec légéreté, avec patience, de crainte de percer l'urethre, ou de le blesser ? Précautions indispensables, & souvent trop négligées. Plu-sieurs de mes malades, & sur-tout celui qui fait le sujet de l'observation VIII. de la troisième partie, non-seulement ont perdu quelques gouttes de sang, ce qu'on pourroit attribuer au déchirement de quelque carnosité, auquel cas, comme le remarque Monsieur Col de Vilars, le mal n'est pas grand, quoique c'en soit toujours un ; mais ils ont perdu beau-coup de sang, parce qu'on avoit fait faire une fausse route à l'algalie. Or cet accident produit, indépendamment de l'augmentation de la douleur, un sur-

* E

xcvij Discours

croît d'embarras. Car le sang étant un fluide visqueux , & qui se coagule fort aisément , l'urethre se remplit de caillots qui tiennent de la nature du fluide dont ils sont composés , caillots par conséquent ténaces , & qu'il est bien difficile de faire sortir de l'urethre , aux parois de laquelle ils sont adherens. Cependant autant de tems employé à les détacher , autant de tems perdu pour la cure de l'accident principal & le plus pressant, autant de prolongement de douleurs , & par conséquent autant de pas faits vers une inflammation mortelle ; que dis-je ? vers la mort. Il m'a fallu six heures entieres pour débarrasser l'urethre du malade dont je viens de citer l'observation. Quels progrès une maladie de la nature de celle dont je parle , ne fait-elle pas dans un tems si long ! que de douleurs cruelles un malade n'essuie-t-il pas ! heureux par conséquent celui qui tombe entre les mains d'un Chirurgien prudent , lequel , loin de s'irriter des obstacles , & en conséquence , d'aimer mieux les forcer que de céder à la nécessité , ne perd jamais de vue ce principe dicté par la prudence , *qu'il faut insinuer la sonde avec adresse ,*

avec légéreté , avec patience ! qu'il faut , dis-je , l'insinuer. Qu'on pese bien toute la force de ce terme , que l'auteur modifie encore , en ajoutant , *avec adresse , avec légéreté , avec patience.* Qu'il faut , l'insinuer , sans être jamais assez téméraire pour rien forcer , puisque la violence ne fait qu'augmenter les douleurs que l'insinuation de la sonde ne rend déjà que plus vives ; qu'augmenter l'inflammation , qu'on a pourtant dessein de calmer ; que causer des déchiremens , qui peuvent devenir par la suite de nouvelles causes d'ischurie , en produisant dans l'urethre des cicatrices qui deviendront un jour de nouveaux obstacles au passage de l'urine.

A propos de quoi , me dira-t-on peut-être , vous étendre si fort sur les précautions que demande l'introduction de la sonde , puisque vous vous annoncez comme l'inventeur d'un remède qui en rend l'usage inutile ?

Il est vrai que mon remède est de ce genre ; je le dis avec confiance , parce que nombre d'observations en font foi (a) , mais tout le monde n'est point

(a) V. les Obs. XI , LXVII , & LXXVII. Cela n'est pourtant vrai que des obstacles

E ij

DISCOURS

à portée d'en user , & par conséquent il est intéressant pour le Public que tout le monde sçache comment il faut emploier les secours qui peuvent y suppléer , du moins pour un tems , & mettre les malades en état de venir me trouver , ou de s'adresser à ceux à qui j'aurai bien voulu confier mon remede ; après les avoir suffisamment instruits de la maniere de l'administrer , sans quoi il pourroit devenir fort nuisible. On pourroit me faire la même objection au sujet de l'examen que je fais des autres secours employés dans la pratique ordinaire , & la réponse que je donne ici servira une fois pour toutes. Je reprends mon analyse.

Si l'on ne peut , ajoute , Monsieur Col de Vilars , insinuer l'algalie , il faut introduire dans l'urètre une sonde cannelée , le plus profondément qu'il sera possible , faire une incision sur la cane-

fongueux , que l'efficacité de mes sondes surmonte tout d'un coup ; car quand il s'agit de cicatrices calleuses , je suis obligé de commencer par les ramollir ; ce qui ne demande pas un tems fort long de la maniere que je m'y prens ; & pour-lors mes sondes agissent sur eux comme sur les fongosités.

lure de la sonde , & faire entrer par l'ouverture une sonde droite dans la vessie.

J'avoue franchement que je ne comprends pas bien quel secours on peut tirer de cette opération ; car si l'algalie n'a pu surmonter un obstacle qui s'est trouvé dans l'urethre , la sonde canelée ne fera pas mieux : elle restera donc en deçà. Comment dans ce cas , introduira-on une sonde droite dans la vessie ? ne peut-il pas même arriver , & n'arrive-t-il pas tous les jours , que les obstacles qui arrêtent la sonde par leur gonflement sont multipliés , & par conséquent que, quand la sonde est arrêtée par le premier qu'elle rencontre , il y en a encore plusieurs autres qui l'arrêtieroient , si elle pouvoit y parvenir ? dans ces cas il est encore plus impossible de faire entrer une sonde droite dans la vessie. Cette opération est donc en pure perte pour remédier à l'ischurie actuelle ; & c'en est assez pour la proscrire. Mais une autre raison qui nous la feroit rejeter , c'est la crainte de ses suites , c'est-à-dire de la cicatrice que produira nécessairement l'incision en se consolidant , qui , comme je l'ai déjà remarqué ,

E iij

eij

DISCOURS

peut former un jour de nouveaux obstacles au passage de l'urine , en rétrécissant le diamètre du canal. Je ne trouverois d'utilité dans l'opération conseillée que dans un seul cas ; c'est lorsque l'obstacle n'est pas bien profond ; mais, au lieu de faire l'incision entre le gland & l'obstacle , il faudroit la faire entre l'obstacle & la vessie : par cette opération l'urine s'écouleroit , sans avoir recours à la sonde , & l'on pourroit tenir la plaie ouverte jusqu'à ce qu'on eût trouvé le moyen de détruire l'obstacle , ou du moins de l'affaïsser par les secours dont nous parlerons plus bas , au cas que le malade ne fût point à portée de faire usage de mon remède. Mais le cas que je propose est le moins fréquent. Car les ischuries viennent plus communément d'obstacles placés dans la profondeur de l'urethre , que d'obstacles placés en deçà ; ainsi l'opération que j'indique est le plus souvent impraticable.

Il ne reste pour-lors de ressource que dans la ponction au périnée ; remède , que Monsieur Col de Vilars qualifie d'*extrême* à juste titre ; remède qu'on ne doit tenter que pour ne point abandonner un malade à son malheureux sort ;

P R E L I M I N A I R E . cij

reméde même que je puis dire peu sûr ; car comme c'est un reméde extrême , c'est aussi à la dernière extrémité qu'on y a recours , & les accidens ont alors fait tant de progrès , qu'il n'est point étonnant qu'il ne procure au malade qu'un soulagement passager , qui ne fait qu'adoucir les horreurs de la mort que cause indubitablement la gangrenne des parties enflammées ; gangrenne qui ne se fait pas long-tems attendre à raison de leur extrême sensibilité.

Ce malheur vient d'arriver ici sous mes yeux. Le dix-sept septembre 1747 je fus appellé en consultation dans la Cour du Grand Conseil pour le sieur Pézé Huissier. Je trouvai dans la maison Monsieur Planes Chirurgien de saint Côme , qui me fit l'exposé de la maladie pour laquelle j'avois été mandé , & me dit qu'il avoit seulement été appelé le jour précédent , & qu'il avoit conseillé sur le champ de me faire venir. J'examinai le malade , que je trouvai dans la situation la plus triste , avec des accidens d'une rétention d'urine totale causée par des carnosités. Après des tentatives inutiles pour le soulager , je conseillai de prier Monsieur Foubert , Chi-

E iiij

civ DIS COURS

rurgien ordinaire du Roi en sa Cour de Parlement de venir. Il vint, & fit aussi tout ce qu'on peut faire en pareil cas, mais le trop long séjour de l'urine dans la vessie y avoit causé la gangrenne aussi-bien qu'aux parties voisines, & rien ne put sauver le malade, qui mourut peu de tems après ; ce qu'il auroit pu éviter, s'il avoit suivi le conseil d'un de ses amis que j'avois traité d'une pareille maladie qui lui avoit expressément dit de s'adresser à moi plutôt que plus tard.

Cette vérité se trouve encore prouvée évidemment par l'observation des deux soldats morts dans l'Hôpital de Palerme que j'ai rapportée ci-dessus, & par la suivante.

Le nommé Triomphe, Maître Cordonnier à Turin, fut attaqué d'une ischurie, que ceux qui avoient soin de lui combattirent par tous les remèdes imaginables. Comme ils ne procuraient aucun soulagement, ils résolurent d'en venir à la ponction ; mais il étoit trop tard ; la vessie étoit enflammée, & le sphacele qui succéda à l'inflammation termina la vie du malade peu d'heures après l'opération. Il auroit évité ces malheurs, s'il avoit suivi la

P R E L I M I N A I R E. cv

conseil d'un de ses amis , qui l'engagea deux mois auparavant à se mettre entre mes mains. Mais , à force de remettre , il fut surpris d'une rétention totale qui lui devint funeste. Il suit de ces observations qu'on ne peut trop tôt remédiер à la strangurie vénérienne , & qu'il ne faut pas attendre trop long-tems à faire la ponction au périnée , s'il n'y a pas de moyen de procurer autrement la sortie de l'urine.

Si la ponction au périnée peut donc être de quelque utilité , il ne faut pas attendre la dernière extrémité pour la faire , tant pour épargner aux malades les douleurs inséparables de l'ischurie , que pour ne point perdre le fruit principal de cette opération , qui est la conservation de sa vie. J'observerai seulement que cette plaie doit être traitée avec beaucoup d'attention , de crainte qu'elle ne reste fistuleuse , ce qui cauleroit au malade des incommodités & des déagrémens , qui le rendroient insupportable aux autres & à lui-même.

Monsieur Col de Vilars n'est point le seul auteur qui parle de cette opération ; & ce qu'il y a de surprenant , c'est que dans le tems qu'il la qualifie de *re-*

E v

cvj DIS COURS
mède extrême, qu'on doit pourtant ten-
ter, pour tâcher de sauver la vie aux
malades, un auteur célèbre & judicieux
en parle avec éloge. Voici en effet ce
qu'en dit Palfyn, Anat. Chirurg. part. II.
chap. 22.

„ Au lieu de se servir dans la cure
„ des gonflemens de l'urethre de bou-
„ gies chargées de ces sortes de médi-
„ camens consomptifs & cathérétiques,
„ au moien desquels on n'obtient sou-
„ vent qu'une cure palliative, Mon-
„ sieur Collot faisoit une incision au pé-
„ rinée, un peu moins grande que cel-
„ le qu'on est obligé de faire pour l'ex-
„ traction de la pierre de la vessie. L'on
„ tire de cette incision trois principaux
„ avantages, qui sont les suivans.

„ 1°. On empêche ainsi le séjour de
„ l'urine, qui cesse aussitôt que cette in-
„ cision est faite de s'échapper par les
„ ouvertures fistuleuses, & de molester
„ la vessie par son séjour, ayant une
„ issue libre par l'ouverture du périnée.

„ 2°. On peut alors faire avec beau-
„ coup de facilité des injections dans la
„ vessie, pour la nettoier de ses im-
„ mondices, déterger les ulcères, &
„ dissoudre les fongus qui peuvent s'y
„ rencontrer.

PRÉLIMINAIRE. cvij

» 3°. Cette ouverture donne lieu de
 » passer dans l'urethre un séton chargé
 » d'un médicament fondant&détersif, en
 » l'engageant dans l'extrémité de l'alga-
 » lie , que l'on introduit par l'ouvertu-
 » re naturelle de l'urethre , jusqu'à l'in-
 » cision du périnée : en sorte qu'en re-
 » tirant cette algalie hors de l'urethre ,
 » le séton engagé dans ses trous suit
 » nécessairement ; & il est facile d'en
 » attacher un autre chaque jour , à qui
 » l'on fait toujours traverser la même
 » route , jusqu'à ce que les excroissan-
 » ces absolument fondues & dissoutes ,
 » & les ulcères détergés & cicatrisés ,
 » laissent à l'urine un libre passage par
 » son canal ordinaire ; après quoi , l'on
 » permet à l'ouverture faite au périnée
 » de se réunir , comme l'on fait à celle
 » qui a servi à l'extraction de la pierre.
 » Il est clair que ce traitement est beau-
 » coup plus sûr que celui qui se fait au
 » moyen des bougies.

Analysons ce passage , il le mérite , je
 le ferai sans m'assujétir à un ordre dif-
 férent de celui que la suite des raisonne-
 mens de l'auteur m'indique.

Dan la cure des gonflemens de l'ure-
 thre M. Collot faisoit l'opération de la

E vj

cvijj DIS COURS

boutonniere , il n'emploïoit donc pas la sonde pour faire l'incision. Car ou le diamètre de l'urethre étoit obstrué par les gonflemens , ou il ne l'étoit pas ; au dernier cas il seroit absurde de faire inutilement une opération dangereuse ; au premier , l'introduction de la sonde est impossible. N'est-ce pas beaucoup risquer , à moins que d'être extrêmement versé dans l'anatomie de la partie , que de porter le lithotome dans la vessie , sans le secours de cet instrument? Je laisse cette question à décider à ceux qui sont au fait de l'opération de la pierre. Ces deux opérations ne different que dans l'objet. Concluons que l'une & l'autre demandent la main d'un Chirurgien expert. Et le trouve-t'on toujours ?

Le premier avantage que Palfyn voit dans l'opération est évident. Car l'urine , trouvant une issue libre par l'ouverture du périnée , enfilera plutôt ce chemin que celui des fistules , qui résistent communément à la sortie de l'urine ; mais je ne conviens pas de même du second avantage. Je ne connois point la nécessité des injections dans la vessie dans le cas des fistules qui ne sont causées que par l'effort de l'urine sur le périnée où el-

le a d'abord produit un dépôt que l'écoulement continual de l'urine a rendu fistuleux. Il suffit de rendre libre la sortie de l'urine par une autre voie, pour que ces fistules se consolident d'elles-mêmes, puisque c'est elle seule qui les entretient par son suintement.

Je ne scâi pas ce que c'est que les imondices de la vessie, dont parle l'Auteur. S'il entend les glaires qui sortent quelquefois en assez grande quantité, ils ne sont que l'effet des contractions de la membrane interne de la vessie irritée par le séjour de l'urine, qui exprime en abondance la mucosité des glandes destinées à la lubréfier ; expression qui cesse en même tems que l'irritation, & qui ne demande point de traitement particulier, comme la lettre de M. Boyer pag. 98. le prouve.

Quant aux ulcères de la vessie, s'il y en a, ce qu'on ne devine pas avant l'opération (ceci soit dit aussi des fongus) ils ne doivent pas déterminer à la faire, puisque, s'il est possible de les guérir, il sera aussi aisè de les déterger par des injections faites par le canal de l'urethre, dès qu'il sera une fois nettoïé.

Je conçois bien quel peut-être l'effet

CX DISCOURS
d'un séton chargé d'un médicament propre à fondre & déterger, quand on pense comme moi que les gonflements qui produisent l'ischurie vénérienne sont causés par des carnosités & des ulcères dans le canal de l'urethre pourvu toutefois que le séton soit chargé de médicaments appropriés à la nature du mal, ce que personne n'a découvert avant moi ; mais je ne conçois pas de quel usage peuvent être des médicaments fondans & détersifs, pour guérir de simples gonflements de l'urethre occasionnés, selon l'idée des adversaires des carnosités, par des cicatrices, ou par des vaisseaux variqueux, comme Palfyn & d'autres le supposent. D'ailleurs de quelle utilité sera la ponction ou l'incision au périnée, dans l'idée de traiter les vices de l'urethre par un séton chargé des médicaments les plus convenables ; si l'on ne peut l'introduire au moyen de la sonde creuse, comme il arrivera toutes les fois que l'urethre sera entièrement bouchée, ou par des excroissances, ou par des varices constantes & durables qui s'opposent continuellement à l'entrée de la sonde ? je demande encore quelle nécessité il y a de faire l'incision au péri-

P R E L I M I N A I R E . exj

née pour pouvoir introduire ce séton. Si l'on connoît les médicamens propres à opérer la guérison des vices que l'on a dessein de corriger, il n'y a qu'à les introduire par l'ouverture naturelle de l'urètre. Il est vrai qu'ils ne guériront pas aussi promptement que s'ils étoient appliqués sur toute l'étendue du mal, parce qu'ils ne seront appliqués qu'à sa partie tournée vers l'orifice naturel du canal ; mais avec la patience on vient à bout de tout , quand les armes propres à attaquer l'ennemi ne manquent pas : aussi est-ce la méthode que je suis. Plusieurs de mes observations prouvent que mes sondes n'entrent d'abord que de quelques lignes , mais mes remèdes fondant de jour en jour la partie viciée à laquelle ils touchent , en conséquence mes sondes pénètrent tous les jours plus profondément , & enfin l'obstacle céde entièrement à leur efficacité , & , leur laissant le passage libre , permet à mon remède de s'appliquer à toute l'étendue du mal. Je suis donc fort éloigné d'admettre la conséquence de Palfyn , que le traitement qu'il conseille est beaucoup plus sûr que celui qui se fait au moyen des bougies. En effet cela n'est vrai que de

cxij DISCOURS

celles qui sont chargées de consomptifs, ou de catherétiques, que je suis fort éloigné de regarder avec lui comme propres quelquefois à produire une cure radicale, & non de celles qui portent sur le mal le seul remède qui soit capable de le guérir, tel qu'est celui que j'ai eu le bonheur de découvrir. Au reste on ne peut raisonnablement m'opposer le jugement de Palfyn, puisque cet Auteur n'a parlé que des méthodes connues jusqu'à lui; comme on ne peut m'opposer son adhésion au sentiment des adversaires des carnosités, après que j'en ai fait voir & toucher à une infinité de personnes de la profession, qui m'ont vu panser les malades qui sont les sujets des observations LXV & LXX de la III. part, aussi ne me serois-je pas soucié de répondre au sentiment de Palfyn, si je ne voulais lever jusqu'au moindre scrupule.

M. de la Faye, dans ses remarques sur les opérations de Dionis, parle aussi de la nécessité de la ponction, ou de l'incision de la vessie. Quoique ce soit en termes moins avantageux que Palfyn, il suffit qu'il regarde ces tristes expédiens comme nécessaires, ne fût-ce même que

tement , pour faire sentir tout l'avantage de ma découverte.

» Le col de la vessie , dit-il , est quelquefois si resserré par son inflammation , que , même après avoir emploïé tous les remèdes dont on vient de parler , on ne peut pas encore y faire passer une sonde . On est obligé alors de faire à la vessie une ponction avec un trocar un peu plus long & plus gros que celui dont on se sert ordinairement dans la paracentese . Par ce moyen on évacuë les urines , & on fait cesser la compression des parties voisines de la vessie , ce qui diminue ordinairement l'inflammation , & permet peu de tems après l'introduction de l'algalie .

» Pour la faire au périnée , on place le malade sur son lit dans une situation à peu près semblable à celle où on le mettroit si l'on vouloit le tailler . » M. Tolet , excellent Lithotomiste , la faisoit à côté du raphé , dans le lieu où l'on taille par le grand appareil , & avec un trocar différent des autres , & dont il donne dans son livre la description .

» Nuck conseille aussi de la faire dans ce même endroit ; mais quelques au-

» tres Auteurs , comme Juncker , veu-
 » lent qu'on la fasse dans l'endroit où
 » l'on fait l'opération de la taille par l'ap-
 » pareil latéral. Cette dernière métho-
 » de paroît préférable à l'autre , parce
 » que la vessie étant alors fort tendue se
 » jette sur le côté , & peut être facile-
 » ment percée avec le trocar sans qu'on
 » craigne de blesser l'urethre , ni le col de
 » la vessie , ni les prostates , ni le rec-
 » tum.

» M. Dionis conseille de faire la ponc-
 » tion en ce même lieu , mais avec un
 » instrument différent. (c'est une espé-
 » ce de scalpel pointu & long de quatre ou
 » cinq pouces) » Il faut observer que cet-
 » te opération ne conviendroit pas , s'il
 » y avoit quelque dépôt au périnée , s'il
 » falloit détruire quelques duretés for-
 » mées dans le canal , ou s'il falloit fai-
 » re suppurer les prostates .

Il ajoute plus bas , » les saignées
 » promptement faites , les bains , les la-
 » vemens émolliens , & les cataplasmes
 » ne font quelquefois aucun effet : en ce
 » cas il faut absolument avoir recours à
 » la ponction ou à l'incision au périnée.
 » La ponction est la plus douce des deux
 » opérations ; il faut néanmoins quel-

» quefois lui préférer l'incision. Si l'inflammation & le gonflement vari-
» queux du tissu de l'urètre sont les seu-
» les causes de la rétention, on fait la
» ponction avec le trocar dans l'endroit
» déjà prescrit; mais s'il y a dans le ca-
» nal & au périnée des duretés & des
» callosités, on fait l'incision. Par cette
» dernière opération on facilite la fonte
» des duretés du canal & du périnée,
» ce que la simple ponction ne fait point.
» Il est aussi absolument nécessaire de
» faire l'incision, lorsque les délais ou
» l'usage des bougies chargées de causti-
» ques, ont occasionné un dépôt urinéux
» ou gangreneux au périnée. Si la gan-
» grene a gagné le scrotum, on coupe,
» comme on l'a déjà prescrit, toute la
» pourriture, sans crainte de causer au-
» cun accident, en découvrant les testi-
» cules. MM. Guerin & Morand l'ont
» fait plusieurs fois avec succès. On re-
» médie par là à deux choses à la fois,
» à la gangrene & à la rétention.

» Outre les duretés & les callosités
» du canal, dit ensuite M. de la Faye,
» souvent la glande prostate supérieure
» se gonfle & se durcit; il se forme quel-
» quefois le long du canal une fusée

cxvi DIS COURS

» squirrheuse, & au périnée des tumeurs
» de la même espèce, d'où elle semble
» prendre naissance ; la semence dans le
» tems de l'éjaculation, au lieu de suivre
» la route du canal, remonte quelque-
» fois, & tombe dans la vessie. Ce qui
» semble venir de quelque bride qui se
» trouve devant le vérumontanum. Les
» gonorrhées virulentes, la mauvaise
» qualité des urines, l'inflammation qui
» suit ordinairement les rétentions d'uri-
» ne, & souvent l'usage des bougies
» enduites de caustiques, sont les causes
» de tout ce désordre. Lorsque les cho-
» ses sont portées à cet excès, rien ne
» peut guérir ni même soulager les ma-
» lades que l'incision au périnée.

Parlant ensuite de la manière de faire cette opération. » Le malade, dit-il, est
» situé de la même manière que pour l'o-
» pération de la taille au grand appareil.
» On introduit une sonde canellée dans
» la vessie, si on le peut, ou du moins
» aussi avancée dans l'urethre qu'il est
» possible, pour servir de guide. Les
» bourses serrées par un aide, on incise
» avec un lithotome ordinaire à côté du
» raphé, & sur la canelure de la son-
» de, si elle est assez avancée, & l'on se

P R E L I M I N A I R E. cxvij

» conduit comme dans l'opération de la
» taille. Si l'on ne peut faire l'incision
» sur la sonde, cette opération est beau-
» coup plus difficile. Le Chirurgien, obli-
» gé de travailler sans guide, doit se
» bien représenter la structure, & la
» position des parties sur lesquelles il
» opère. Si, après avoir fait l'incision aux
» tégumens, il ne peut parvenir à ou-
» vrir l'urethre, il y introduit un tro-
» car dont la canule est fendue, & à la
» faveur de sa fente, il porte un bistou-
» ri pour faire une incision à cette par-
» tie, après avoir ôté le trocar. MM.
» Petit & Morand ont pratiqué cette mé-
» thode avec succès.

» Si l'on ne peut introduire la sonde
» assez avant dans l'urethre pour servir
» de guide, on peut alors porter à l'en-
» droit où finit l'incision de la taille la-
» terale un trocar avec sa canule fen-
» due, & glisser le long de cette fente,
» qui sert de canelure, la pointe d'un
» bistouri pour faire une incision suffi-
» sante. On fait l'incision au milieu des
» duretés: on emporte celles qui sont ex-
» térieures, en coupant le moins de chair
» que l'on peut: on coupera dans l'in-
» cision la fistule, & les callosités qui

cxvij DIS COURS

» l'accompagnent , & même la glande
» prostate , si elle est dure & squirrheu-
» se , & s'il est possible d'y atteindre.

On peut voir dans cet Auteur le pansement de cette plaie , qui est étranger au sujet que je traite ; mais il n'en est pas de même des réflexions que la comparaison de ma méthode avec celle de M. de la Faye fait naître naturellement. Il n'y a plus de nécessité de faire ni ponction ni incision au périnée. Que de douleurs sauvées aux malades ! Que d'embarras épargnés aux Chirurgiens ! Combien une méthode aussi douce que la mienne n'est-elle point préférable au terrible délabrement qui étoit quelquefois nécessaire , puisqu'elle fond les callosités , les squirrhes de tous les canaux excrétoires de l'urètre , qu'elle consolide parfaitement les fistules , & fait sortir les urines par les voies naturelles ! adieu ne plaise cependant que je fasse un crime à M. de la Faye , & aux autres grands Chirurgiens qu'il cite , d'avoir suivi la méthode qu'il indique.

M. Astruc traite , suivant son usage , avec beaucoup plus d'étendue que les Auteurs précédens ce qui concerne la cure de l'ischurie. C'est ce qui nous obli-

ge à n'en donner que l'extrait. Voici le précis de sa doctrine ; liv. III. chap. 4.
pag. 231.

1°. Il faut brusquer les saignées du bras , autrement on n'y seroit plus à tems dans une maladie si rapide. 2°. Nourrir le malade fort légèrement , pour diminuer l'abondance du sang. 3°. Faire sur le périnée des fomentations émollientes , & baigner cette partie & les environs. 4°. Donner beaucoup 'de lavemens de même qualité , animés de tems en tems avec la casse , pour empêcher la liqueur de pénétrer dans les vaisseaux , en même tems qu'on relâche. 5°. Faire boire médiocrement de la ptisanne , afin de délayer le sang & de l'adoucir , sans trop augmenter la quantité d'urine. 6°. Il préfère le demi bain , dont il a parlé , au bain entier , par ce qu'il fait sur les parties malades le même effet , sans augmenter la sécrétion de l'urine. 7°. Il veut qu'on aide la suppuration par des cataplasmes émolliens & maturatifs appliqués sur le périnée , si quelques gouttes de pus échappées de l'urethre annoncent que l'inflammation se résout par cette voie. 8°. Il ordonne , au cas que l'opiniâtréte de l'in-

CXX DISCOURS

flammation produise des accidens considérables, d'en venir à la sonde, qu'on introduira, non à l'aveugle, & violement, de peur d'augmenter considérablement, & de faire suppurer une inflammation qui se seroit peut-être terminée heureusement par la résolution, mais avec douceur & dextérité, en avançant peu à peu, après avoir lubrifié le canal de l'urethre avec une injection d'huile d'amandes douces, ou de mucilage de graine d'herbe aux puces, sans épouvanter de la sortie de quelques gouttes de sang pendant l'introduction ; & il veut qu'on laisse la sonde dans la vessie, jusqu'à ce que l'inflammation soit terminée, ou par la résolution, ou par la suppuration, & que l'urine sorte librement.

9°. Au cas que l'on ne puisse introduire l'algalie dans la vessie, il conseille l'incision du périnée, afin qu'on puisse introduire dans cette cavité une sonde de femme, qui, étant droite, & plus courte que celles d'hommes, sera par ces raisons bien plus aisée à manier en tous sens, & entrera bien plus facilement dans l'urethre, comme une longue expérience l'a appris. Si ce moyen réussit, ajoute-t-il, il faut laisser cette sonde dans la

P R E L I M I N A I R E. cxxij

la vessie , &c. 10°. Au cas que ce dernier moyen ne puisse réussir , il en faut venir à la ponction au périnée faite avec le troisquarts. Il vaut mieux employer un remède douteux , que de laisser périr le malade sans secours. Les suites de ce remède ont peu de danger , puisque les plaies qu'on peut faire par-là à la vessie peuvent se guérir assez facilement. Il faut laisser la canule dans la vessie , &c. 11°. Dès que l'urine coulera , ou que l'inflammation aura considérablement diminué , il faut purger le malade avec le petit lait & la casse , pour entraîner doucement les parties âcres & salées que l'urine peut avoir laissées dans l'estomac.

Je l'ai déjà dit , ce détail seroit fort inutile si tous les malades étoient à portée de se servir de mon remède; non-seulement parce que je ne trouve point d'ischurie rebelle , pourvu que je sois appellé à tems , & que le trop long séjour de l'urine n'ait pas causé la mortification ou la gangrene à la vessie , & aux parties voisines ; alors rien ne peut sauver le malade ; mais parce qu'il seroit absurde de s'y exposer , pendant qu'il n'y a point de strangurie habituelle qu'il ne

* F

cxxxij DISCOURS

surmonte. Mais comme il s'en faut de beaucoup que tous les malades puissent ressentir les heureux effets de ma découverte, je crois leur devoir, ou du moins à ceux qui les conduisent, la communication des réflexions que j'ai faites sur les secours qu'on emploie, ou qu'on peut emploier, dans les attaques d'ischurie. Je vais faire en conséquence quelques réflexions sur la doctrine de M. Astruc ; elles seront courtes, parce qu'elle a beaucoup de rapport avec celle de M. Col de Vilars, & de Palfyn, sur laquelle je me suis assez étendu.

C'est avec grande raison que M. Astruc recommande de presser les remèdes dans l'ischurie, non-seulement parce qu'il faut soulager le plus promptement qu'il est possible les douleurs cruelles dont le malade est affligé, mais parce que la maladie est très-rapide. En effet la plénitude de la vessie peut la jeter dans une atonie à laquelle il n'est point aisé de remédier, &, ce qui est encore pis, faire tomber cette partie dans une gangrene que tout le monde regarde avec raison comme incurable.

Tous les remèdes que M. Astruc conseille, & qui sont en plus grand nom-

P R E L I M I N A I R E. cxxij

bre que ceux que prescrit M. Col de Vilars, sont très-bien indiqués, puisqu'ils sont pris dans la classe des relâchans & des émolliens : mais on ne voit ni chez l'un ni chez l'autre de ces Auteurs jusqu'à quelle quantité de boisson on peut aller. Rien n'est plus sage que les réflexions de M. Astruc sur l'usage des demi-bains.

Quant aux gouttes de pus qui annoncent une suppuration, qu'il regarde comme un commencement de résolution de l'inflammation, je crois comme lui l'usage des maturatifs très-convenable, mais je ne sc̄ai si ce pus ne vient pas plutôt d'un ulcère des parties de l'urethre, qui a causé l'inflammation, que d'une suppuration produite par l'inflammation même. Au reste il est toujours vrai de dire que c'est un signe que la maladie diminuë, puisqu'il ne se fait pas de suppuration, même dans les ulcères, lorsqu'il y a une inflammation considérable.

M. Astruc fait très-bien sentir les inconvénients de l'introduction violente de la sonde, & je ne puis trop recommander la douceur dans le cas de cette opération. C'est aussi par cette raison qu'il

F ij

CXXIV DISCOURS
veut qu'on laisse la sonde dans la vessie ;
jusqu'à ce que l'urine sorte librement.
J'aimerois pourtant mieux dire , jusqu'à
ce qu'elle puisse sortir librement : car
elle sort toujours librement par le canal
de la sonde ; mais la difficulté d'uriner
recommence quelquefois peu d'heures
après qu'on l'a retirée, le gonflement des
obstacles n'étant pas suffisamment dissi-
pé : c'est un accident dont on peut avoir
un exemple dans l'observation XCII.

En disant , *jusqu'à ce que l'urine puisse*
sortir librement , voici quelle est ma pen-
sée. Je veux qu'on laisse la sonde jus-
qu'à ce qu'on connoisse par la cessation ,
au moins presque totale des symptô-
mes , qu'on ne risque rien à laisser re-
prendre à l'urine son cours naturel , &
que l'urine s'échappe un peu autour de
la sonde ; car s'il y a encore des restes un
peu considérables d'inflammation , les
accidens peuvent recommencer , & il
faut revenir à l'introduction de la sonde ,
ce qui procure une augmentation de
douleur au malade.

J'ai peu de chose à ajouter sur l'inci-
sion au périnée conseillée lorsque la
sonde ne peut être introduite dans la ves-
sie. Cependant il est bon que les Chi-

rugiens ne s'imaginent pas qu'elle ait été appliquée aussi souvent qu'il sembleroit qu'on a droit de le conclure de ce que M. Astruc dit qu'une longue expérience a appris dans ce cas les avantages d'une sonde droite sur une courbe. Ceux qui ne sont pas suffisamment au fait de la maladie s'imagineroient peut-être que c'est un moyen employé tous les jours. Il est donc nécessaire de repeter que c'est un moyen *extrême*, & de rappeler, ce que j'ai dit plus haut, qu'il ne peut manquer d'être souvent inutile.

Il est vrai que la plaie faite avec le troisquarts se guérit assez aisément pour ne la pas regarder comme fort dangereuse ; mais il est bon de faire remarquer aux Lecteurs que c'est un remède *douteux*, & par conséquent qu'il ne faut y avoir recours qu'avec toute l'attention que demande la vie des hommes. J'ai prouvé ci-dessus par des raisons tirées de toute autre considération que celle de la nature-même de la plaie, que ce secours est extrêmement douteux, & même quelque chose de plus.

L'attention que M. Astruc veut qu'on ait d'évacuer doucement le malade lorsqu'e l'inflammation sera considérable-

F iij

cxxxv DISCOURS

ment diminuée, pour entraîner les parties âcres que l'urine peut avoir laissées dans l'estomac, est très-convenable. Au reste lorsque ses couloirs seront libres, les lavages qu'on donnera au malade en plus grande quantité qu'on n'oseoit le faire pendant la maladie, pourront quelquefois suffire pour entraîner les sels qui auroient pu s'attacher aux membranes de l'estomac.

Je renvoie sur le surplus des réflexions que la doctrine de M. Astruc exigeroit, à celles que j'ai faites sur le passage de M. Col de Vilars; mais je ne puis m'empêcher, avant de finir cet article, de remercier la Providence de m'avoir fait découvrir un remède simple & d'une application aisée, qui est capable d'épargner aux malades les douleurs essentielles à une maladie aussi cruelle que l'ischurie, celles que cause l'application des remèdes & des secours propres à la soulager seulement, & les dangers inseparables de ces mêmes secours & de la maladie.

Je dis que ces remèdes & ces secours ne sont uniquement propres qu'à la soulager, puisque leur cause subsiste toujours. En effet tout ce que produisent

P R E L I M I N A I R E . cxxvij

ceux qu'on emploie contre l'ischurie ne détruit pas les obstacles qui existent dans le canal de l'urethre, & ne guérit pas la strangurie habituelle. Voions maintenant par quelles armes on a combattu ce dangereux ennemi, & avec quel succès.

Remèdes de la strangurie habituelle.

M. Col de Vilars ne parle que de cinq secours, dont les cathérétiques sont le premier, l'incision de l'urethre le second, les bougies graduées le troisième, l'introduction des tentes le quatrième, les sondes de plomb aussi graduées le cinquième.

Examinons en détail chacun de ces secours.

» Les anciens, dit M. Col de Vilars
 » pag. 222, accusant les carnosités com-
 » me les seules causes de cette maladie,
 » tâchoient de les consumer par le moyen
 » des cathérétiques qu'ils introduisoient
 » dans l'urethre avec des bougies ; mais
 » ces remèdes enflammoient, ron-
 » geoient, ulcéroient ce conduit, & par
 » conséquent augmentoient le mal. «

Voici ce que Palfyn pense de ces re-

F iv

CXXVIIJ Discours

médes ; on verra que le jugement qu'il en porte n'est pas plus avantageux. Pour lors, c'est-à-dire, dans le cas des carnotités, prétendus suivant lui, » il y a des » gens assez imprudens pour tenter sans » aucune préparation préalable d'ouvrir » un passage à l'urine au moyen de bou- » gies chargées de médicaments fondans, » & même consomptifs & cathéreti- » ques ; mais il arrive souvent que ces » médicaments imprudemment admi- » nistrés augmentent le dépôt & l'in- »flammation, & causent une suppres- » sion totale d'urine : ou si, après avoir » calmé les symptômes les plus pressans » par une diète tempérante, par les fai- » gnées, les lavemens, le bain, les in- » jections adoucissantes, les aposèmes, & » les émulsions, l'usage qu'on fait en- » suite de ces médicaments fondans & » consomptifs réussit à ouvrir le passage » aux urines, en faisant suppurer les » gonflements, & en cicatrisant les ul- » cères, au moyen d'autres bougies » chargées de remèdes dessicatifs, & si, » faisant après passer dans l'urethre des » bougies de plomb graduées qui dilatent son canal, tout cela met les ma- » lades en état d'uriner assez librement ;

P R E L I M I N A I R E . cxxix

» ce secours n'est pas toujours d'une longue durée ; car de nouveaux ulcères causés par ces consomptifs auront rendu le canal de l'urethre encore plus susceptible d'inflammation ; & outre cela ces débauchés reprenant bientôt leur premier train de vie , alors ou ils contractent de nouvelles gonorrhées , ou bien ils rendent par leurs excès dans la boisson leur uriae si mordicante , qu'elle cause de nouveaux gonflements dans l'urethre autour des cicatrices multipliées ; & cette urine, ayant acquis par son séjour un suprême degré d'acrimonie , ronge & perce l'urethre , & refluant de tous côtés , forme des abscès fistuleux en différens endroits du scrotum , où elle trouve lieu de s'épancher ; de maniere qu'il sort au tant & plus d'urine par ces sinuosités fistuleuses que par le conduit ordinaire ; & quand ces fistules ont duré long- tems , elles ne sont guérissables qu'en faisant de grandes incisions aux bourgeois , afin de fondre en suppuration toutes ces callosités. Ces anciennes maladies sont même incurables , quand il y a des ulcères spongieux dans le corps de la vessie , à moins qu'on ne se ser-

F v

CXXX D I S C O U R S

» ve dela méthode qu'a trouvée M. Col-
 » lot célèbre Lithotomiste, que j'ai vu
 » opérer à Paris. « Nous avons extrait
 ci-devant ce que Palfyn dit de cette mé-
 thode.

M. Astruc, Liv. III. ch. 4. pag. 239,
 après avoir dit que les remédes de la
 strangurie habituelle sont en général tous
 ceux qui peuvent sûrement & efficac-
 cemment , emporter , consumer , faire
 suppurer , détruire , comprimer , appla-
 nir , ou rabattre, les divers obstacles qui
 se rencontrent dans l'urethre , & qui
 s'opposent au passage de l'urine , ajoute ,
 » pour parvenir à ôter ces différens ob-
 stacles , on a emploie jusqu'ici quatre
 » différentes méthodes.

» Les anciens qui ne reconnoissent
 » d'autres obstacles dans le conduit uri-
 » naire que les caroncules , ou car-
 » nosités , les callosités & les verrues ,
 » travailloient uniquement à les consu-
 » mer par des corrosifs qu'ils introdui-
 » soient par le moyen des bougies , & à
 » consolider ensuite par des cicatrisans
 » les petits ulcères qui restoient à la ra-
 » cine de ces excroissances.

» Plusieurs raisons ont obligé d'aban-
 » donner cette méthode depuis longtems.

P R E L I M I N A I R E. CXXXI

» 1^o. Parce qu'elle ne convient que pour
» les caroncules & les verrues qui peu-
» vent occuper le canal de l'urethre , &
» nullement pour les autres obstacles qui
» peuvent le retrécir ; & que cepen-
» dant , de l'aveu de tout le monde , ce
» sont ces autres obstacles qui produi-
» sent le plus souvent , pour ne rien dire
» de plus , la strangurie qui succéde à la
» gonorrhée. 2^o. Parce qu'elle n'est ja-
» mais sans danger ; car les corrosifs
» qui consument les caroncules doivent
» en même tems enflammer, ronger, &
» ulcérer, la partie saine de l'urethre. Je
» sc̄ai que les anciens ont tâché de parer
» à cet inconvenient par le moyen de
» plusieurs instrumens, & de plusieurs re-
» médes ; mais je sc̄ai aussi que toutes
» ces précautions étoient le plus souvent
» inutiles , puisqu'ils rapportent eux-mê-
» mes beaucoup d'exemples de gens qui
» par cette méthode avoient été expo-
» sés à des inflammations à la verge , à
» des abscès au périnée , & même à la
» gangrenne. 3^o. Parce qu'ordinairement
» bien loin de soulager , elle augmente
» au contraire la strangurie , soit parce
» que les petits ulcères que les corro-
» sis excitent dans l'urethre , étant mal

F vj

cxxxij DIS COURS

» détergés, produisent de nouvelles ca-
» roncules, soit plutôt parce qu'après
» leur réunion, ces ulcères eux-mêmes
» laissent des cicatrices dures & serrées,
» qui retrécissent encore le canal uri-
» naire.

Je vais à mon ordinaire faire quel-
ques réflexions sur ces trois passages.

Si les carnosités ou caroncules ne sont pas les seules causes des embarras de l'urethre, elles sont du moins des plus fréquentes, quoiqu'en disent quelques Auteurs, & je ferois bien fondé à mettre dans cette classe les callosités, ou cicatrices dures & calleuses qui succèdent à des ulcères mal consolidés ; car, suivant mon expérience, toute la différence qui se trouve entre une carnosité & une cicatrice se tire de la consistance & de la figure. En effet, elles ne diffèrent, que parce que la carnosité est une espèce de champignon, & que la cicatrice est une éminence moins élevée, & dont la base est égale à toute la largeur des ulcères auxquels elle a succédé, ou, pour parler plus juste, qu'elle a masqués. Car il n'y a point, selon moi, je parle d'après mes observations, de carnosités, & de callosités, qui ne soient le produit d'un

PRÉLIMINAIRE. cxxxiiij

ulcère. L'un & l'autre de ces obstacles sont formés par une mauvaise chair qui recelle un ulcère, dont l'existence est bien sensible, puisqu'en quatre heures de contact, & souvent en moins de tems, mes sondes mettent ces chairs en suppuration, comme je l'ai déjà remarqué, & que l'effet de mon remède est de rétablir l'ancien ulcère, & de le mettre en suppuration, comme il étoit dans le tems que la gonorrhée étoit récente; suppuration nécessaire, suivant Hippocrate même, comme il paroît par l'Apophorisme 82 de la quatrième section, que Paré rend en ces termes : *Ceux qui ont tubercule ou carnosité en la cavité de la verge sont guéris par la suppuration & éruption de pus.* Mon remède ne se borne point là. Il conduit l'ulcère à une guérison parfaite, en prolongeant la suppuration jusqu'à ce que l'humeur maligne qui la produit soit entièrement attirée au dehors. Or il est nécessaire que tout ulcère, dont la malignité est épuisée, devienne une solution de continuité simple, qui se guérit d'elle-même, & par la seule opération de la nature : & voilà pourquoi les malades que j'ai traités, soit de gonorrhées nouvelles, ou de go-

cxxxiv DISCOURS

norrhées renouvelées, c'est ainsi que je puis nommer celles qui sont l'effet de mes remèdes, ne sont exposés qu'à gagner une autrefois une maladie semblable, mais non pas à voir recommencer la même. Cependant, comme quelques malades, par des raisons qu'on devinera sans peine, n'ont point voulu convenir qu'ils s'étoient exposés à de nouveaux hasards après être sortis de mes mains, ils ont mieux aimé me sacrifier à des considérations politiques, en y sacrifiant la vérité, que de convenir de leur turpitude.

Ce que je viens de dire de la ressemblance essentielle que les callosités ont avec les carnosités est tout à fait conforme à la doctrine de Paré, qui semble n'attribuer la callosité qu'à l'ancienneté des carnosités. *Les carnosités vieilles & calleuses, dit-il, doivent être amollies par fomentations, cataplasmes, linimens, empâtres & suffumigations.* Il vante à cet effet la vapeur du vinaigre versé sur une brique chaude. Je reviens aux cathéritiques.

Il suffit pour en proscrire l'usage, qu'ils enflamment, rongent, & ulcèrent l'urethre ; mais ils font pis : car ils n'a-

P R E L I M I N A I R E . CXXXV

gissent pas toujours sur la partie qu'on a desséin de consumer , & ils corrodent la partie saine qu'on a intérêt de conserver. C'est ce dont on voit un exemple funeste dans l'Observation LXXI , où le caustique a laissé subsister en entier la carnosité , & a produit dans le voisinage une fistule avec une déperdition considérable de substance , non-seulement du canal , mais même de la peau qui recouvre les corps caverneux.

Paré , qui usoit de poudres consomptives appliquées sur la carnosité même au moien d'une sonde fenestrée , pour empêcher que la poudre ne tombât au conduit de l'urine , est fort éloigné de conseiller l'usage des cathéteriques. Pour suivre , dit-il , la curaison des carnosités , il se convient garder de trop user en la voie de l'urine de remèdes âcres & corrosifs , parce que la sensibilité de ce conduit étant par eux offensée , pourroit être cause de grands accidens. Qu'on juge donc de la conduite d'un Chirurgien de Bordeaux , dont je parle dans l'Observation LXXXIX de ma première partie , qui osa y porter la pierre infernale. Mais tironz le rideau sur une action aussi condamnable , & remarquons après Paré , que quelque doux que fût son remède

cxxxvj **D i s c o u r s**
consomptif , il causoit quelquefois de
grandes douleurs ; car , s'il n'en étoit pas
ainsi , à quel propos ordonneroit-il les re-
mèdes propres à les calmer ? Les con-
somptifs les plus doux ne sont donc point
exempts de danger.

Ajoutons à cet inconvenient , que
tout l'art du plus habile Chirurgien ne
peut pas toujours prévenir , que les ca-
thérétiques , de quelque nature qu'on
les suppose , ne sont point des remèdes
propres à combattre le virus qui a pro-
duit la carnosité ou la cicatrice , & par
conséquent que ces excroissances ne peu-
vent manquer de pulluler de nouveau ,
comme M. Astruc le remarque , sans en
donner la véritable raison. En effet , si
la cause qui entretient l'ulcère n'avoit
rien de particulier , il seroit aisē de le
consolider. La matière médicinale four-
nit des détersifs assez puissans pour
qu'on n'ait rien à souhaiter de ce côté ;
mais la difficulté consiste à en trouver un
qui joigne à cette qualité celle d'anti-
vénérien : & c'est ce que j'ai eu le bon-
heur de trouver.

On peut , & on doit appliquer , aux ver-
rues qui naissent dans l'urethre ce que
j'ai dit des carnosités , & des cicatrices

P R E L I M I N A I R E . cxxxvij.

dures & calleuses. Ces excroissances ne sont aussi que des espèces de croûtes qui cachent un ulcère vénérien , qu'il faut également reproduire , épuiser du virus , & consolider par les remèdes appropriés à la destruction de la cause.

Il est inutile de m'arrêter à prouver que les cathéritiques , à supposer qu'on pût les employer en sûreté contre les excroissances de l'urethre , de quelque nature qu'on les suppose , ne peuvent être appliqués dans le cas des ulcères , ni même dans celui du prétendu relâchement de vaisseaux. Loin même qu'ils eussent lieu dans ce cas , ils ne feroient qu'augmenter les accidens : il s'en faut donc de beaucoup que les cathéritiques puissent combattre & détruire , comme les anciens l'ont cru , toutes les causes de la strangurie habituelle.

C'est mal à propos que Palfyn confond les fondans avec les cathéritiques dans la censure qu'il fait de ces derniers. Comme leur effet n'est que de résoudre les humeurs épaissies qui peuvent se trouver dans les excroissances qui gênent le passage de l'urine , ils ne sont point propres à produire de nouveaux ulcères , il peuvent tout au plus renou-

cxxxvij DIS COURS

veller les anciens. Ce n'est donc point du côté que le prend Palfyn qu'ils sont blâmables ; c'est en ce que , s'ils font reparoître l'ulcère , ils ne sont point en état de le consolider , parce qu'ils ne sont point anti-vénériens , ou parce que , quoique tels , ils n'ont point avec la cause de l'ulcère le rapport qui met les remèdes en état de détruire la cause du mal.

C'est par le même endroit que pêchent les dessicatifs , qui guérissoient les ulcères de l'urethre produits par toute autre cause que le virus vénérien , mais qui emploïés d'abord , ou même précédés de détersifs , ne produisent point une bonne cicatrice , parce que la cause du mal n'a point été détruite ; & voilà pourquoi , comme l'observe Palfyn , ce secours n'est pas toujours de longue durée. Il auroit parlé plus exactement , s'il avoit dit que ce secours n'est jamais de longue durée , à moins qu'il n'ait été appliqué à des personnes d'un bon tempérament , & qui ne s'écartent jamais des loix du régime. Encore ne suffit-il pas qu'elles réunissent ce double avantage ; car le virus conserve quelquefois une telle malignité que les excroissances ne

P R E L I M I N A I R E . cxxxix

tardent pas à se reproduire. Il est pourtant vrai que comme l'urine dans la suppuration ne contracte point une acrimonie étrangere & contre nature , elle n'irrite point le canal de l'urethre , & n'oblige point le sang ni les liqueurs à produire des gonflements par leur stagnation. Car je ne suis point encore de l'avis de Palfyn qui prétend que le séjour de l'urine , apparemment dans l'urethre , lui fait contracter une acrimonie si mordicante qu'elle en corrode la substance , & produit des fistules. Un arrêt de l'urine assez considérable pour produire cet effet ne peut venir que de l'obstruction totale du canal par quelque carnosité qui le remplit. Autrement , si elle est retenue pendant quelque tems , elle s'écoule d'elle-même dans la chemise par son seul mouvement de fluidité dans une partie dont la situation favorise la sortie.

Mais ce sera tout autre chose si , en conséquence de l'irritation que l'urine cause à la membrane extrêmement sensible de l'urethre , le sang ou d'autres liqueurs viennent à s'y arrêter. Il se forme alors des abcès qui compriment le passage de l'urine , & crévent ou déchi-

cxl DIS COURS

rent la membrane de l'urethre, ou du col de la vessie ; & lorsque ces abcès viennent à s'ouvrir naturellement, ou qu'on y fait une incision, comme on est souvent obligé de le faire, l'urine, qui n'a pas la liberté de son passage naturel, se détourne du côté où elle trouve moins de résistance, & continue de s'y détourner tant qu'elle trouve de la difficulté à passer par l'urethre ; & c'est par cette raison que certains de ces abcès produisent des fistules dans le tems que d'autres situés au même endroit n'en produisent point. L'urine, ne pouvant se faire jour par l'urethre, fait continuellement effort du côté de l'abcès, &, en empêchant la consolidation, le rend fistuleux, au lieu que l'abcès ne devient point d'un caractere opiniâtre & malin quand l'urine peut reprendre son cours ordinaire.

Cette doctrine est conforme à celle de M. de la Faye, *loco citato*. » Il est bon, dit-il, » de remarquer que, de même » que le pus perce la vessie de dehors en » dedans, & s'épanche dans sa cavité, » l'urine perce quelquefois l'urethre ou » la vessie de dedans en dehors, en un ou » plusieurs endroits, & forme au péri-

P R E L I M I N A I R E. cxli

» née un dépôt urinaire & purulent, qu'il
» faut percer sans différer, de peur que
» l'urine ne s'infiltre dans les parties voi-
» fines, & n'y fasse des ouvertures en
» plusieurs endroits, comme il n'arrive
» que trop souvent à la suite des réten-
» tions d'urine négligées ; ce qui produit
» au périnée, & quelquefois ailleurs,
» autant de fistules par où les urines s'é-
» coulent.

Ce n'est point un petit malheur qu'u-
ne fistule au périnée ; car, outre l'incon-
vénient d'une perte continue de l'uri-
ne, qui, quelque précaution que pren-
nent les malades, les rend d'une odeur
insupportable aux autres & à eux mê-
mes ; outre l'impossibilité de jamais gué-
rir, tant que le vice de l'urethre subsis-
te, point de viue extrêmement fâcheux
pour les malades ; ces fistules, de sim-
ples qu'elles sont quelquefois, devien-
nent compliquées, & poussent vers les
parties voisines des fusées d'autant plus
dangereuses, qu'elles endommagent des
parties plus essentielles, ou qu'elles pé-
nètrent plus profondément.

M. de la Faye remarque même,
» qu'il se forme quelquefois entre le col
» de la vessie & le rectum, ou dans la

Exlij DIS COURS

» glande prostate supérieure, un abcès
 » qui ne paroît point à l'extérieur, &
 » qui s'ouvre dans la vessie, soit de lui-
 » même, soit lorsqu'on introduit l'alga-
 » lie, ou quelque tems après qu'on l'a
 » introduite. Le pus mêlé avec l'urine
 » sort par l'urethre, & bientôt après le
 » gonflement & l'inflammation des par-
 » ties voisines se dissipent. «

C'est le cas, si l'on en croit Pal-
 fyn, de faire de grandes incisions aux
 bourses, afin de fondre en suppuration
 toutes ces callosités; opération doulou-
 reuse, &, ce qui est encore plus fâ-
 cheux, opération inutile; puisque les
 fistules ne se consolideront jamais tant
 que le canal naturel des urines refusera
 de leur donner passage; opération que,
 celle que M. Collot à inventée, ne rem-
 place pas, par les raisons que nous en
 avons rapportées plus haut; opération en-
 fin que M. Astruc rejette avec raison,
 au moins pour l'ordinaire. Car » on ne
 » doit presque pas, dit-il, liv. III. cha.
 4. pag. 189, » entreprendre le traite-
 » ment des ulcères fistuleux du périnée
 » qui communiquent avec l'urethre &
 » avec le fondement, parce qu'il est im-
 » possible de découvrir ces recoins sans

P R E L I M I N A I R E. cxliij

„ faire un grand délabrement par plusieurs incisions répétées ; ce qui est toujours dangereux. C'est pourquoi , pour ne pas décrier une méthode qui est souvent salutaire , il vaut mieux la plupart du tems s'en tenir à la cure palliative , sur-tout dans les sujets épuisés & exténués par la longueur de la maladie , & dont le sang est d'ailleurs vicié.

„ La cure palliative , suivant le même Auteur pag. 197. „ consiste ; 1°. Dans l'usage de tout ce qui peut diminuer & adoucir l'acréte du sang , comme un régime léger , humectant , & rafraîchissant , l'abstinence du vin , des femmes , des exercices , & sur - tout celui d'aller à cheval , l'attention à éviter tout ce qui pourroit altérer la tranquillité d'esprit , les bains tièdes d'eau douce , les bouillons ou les apozèmes rafraîchissans , le lait pour toute nourriture , les purgatifs doux , avec deux onces de pulpe de casse dans une livre de petit-lait clarifié , ou avec deux onces de manne dans un verre de ptisanne , y ajoutant , s'il le falloit , un gros de sel végétal.

„ 2°. Dans l'usage des remèdes qui

cxliv

D I S C O U R S

„ sont balsamiques , & qui par consé-
 „ quent peuvent favoriser la régénéra-
 „ tion des chairs,& cicatriser les ulcères,
 „ ou du moins en arrêter les progrès ,
 „ tels que sont la thérèbentine de Chio ,
 „ ou de Venise , à la dose d'un gros ,
 „ les baumes du Perou , de copahu , ou
 „ du Canada , &c. à la dose de six , huit ,
 „ dix ou douze gouttes , réduits en bol a-
 „ vec du sucre pulvérisé , ou mêlés avec
 „ une cuillerée de syrop de capillaire.

¶ „ 3°. Dans les remèdes capables de ré-
 „ tablir le ressort des parties affectées , de
 „ fondre les humeurs qui y croupissent ,
 „ & de faciliter ainsi par ce double effet
 „ la circulation du sang & de la lymphé ;
 „ comme les fomentations & les em-
 „ brocations sur le périnée avec les eaux
 „ thermales de Balaruc , de Bareges ,
 „ de Bourbon , ou de légères frictions
 „ mercurielles réitérées de tems en tems.

On trouvera dans mes observations
 plusieurs histoires de fistules au périnée
 simples & compliquées , & on les verra
 guéries aisément , parfaitement , & en
 peu de tems. Peut-on douter , après ces
 exemples , que ma méthode ne soit pré-
 férable à toutes celles qu'on a suivies
 jusqu'à ce jour , puisque je n'emploie
 aucune

PRÉLIMINAIRE. cxlv

aucune opération , que je n'assujettis les malades à presqu'aucun régime , & que je ne fais usage que de peu de remèdes internes ; mes topiques dûment employés faisant la plus grande partie de la guérison , à moins que je n'aie lieu de juger qu'il y a un virus vénérien répandu dans le sang , en même tems qu'il y en a de cantonné dans l'urethre : & cependant les malades que j'ai guéris ne craignent point la rechute , parce que je commence par nettoier & rendre libre le canal de l'urethre . J'enlève donc d'abord , comme je l'ai déjà remarqué , le principal obstacle qui s'oppose à la consolidation des fistules , & pour-lors il ne me faut presque plus que mon remède pour les amener à cicatrice . Je déterge de même les fusées en quelqu'endroit qu'elles se portent pourvû que mes remèdes y puissent atteindre .

L'enchaînement des matières traitées dans le passage extrait de Palfyn , m'a engagé à ne point remettre à un autre endroit , ce que j'avois à dire des abscesses & fistules du périnée . Il me reste à faire quelques observations sur le passage de M. Astruc .

Pour combattre la strangurie habi-

* G p b leg .

cxlvi DISCOURS

tuelle , il propose d'emporter , consumer , faire suppurer , détruire , comprimer , aplaniir , ou rabattre , les obstacles qui s'opposent au passage de l'urine. Cependant rien de tout cela ne produit une cure radicale. Il faut , pour l'opérer , non-seulement rendre le canal libre pour un tems , mais il faut détruire la cause des excroissances , & des gonflemens qui produisent les accidens , & c'est ce qu'on ne fait pas , en emportant , consumant , faisant suppurer , détruisant , comprimant , applanissant , ou rabattant , simplement les obstacles. Comme il n'y a que mon remède qui jusqu'à présent ait détruit la cause du mal , je pourrois dire que toutes ces indications se réduisent à en faire usage. D'ailleurs en suivant les différentes indications proposées par Monsieur Astruc , on ne remédie ni aux ulcères anciens reconnus pour tels , ni au vice que je nomme aussi ulcére , & qu'on connoît communément sous le nom de relâchement de vaisseaux.

Quant aux corrosifs , il est certain , comme il le dit , qu'ils ne seroient propres que pour les caroncules ou les verrues , & pour détruire les callosités ou cicatrices des ulcères mal consolidés ; à supposer que ces callosités ou cicatrices fus-

P R E L I M I N A I R E. cxlvij

sent de la même nature que celles que l'imprudence des Chirurgiens laisse quelquefois former sur les plaies & ulcères extérieurs ; ce qui n'est pas, comme je l'ai déjà remarqué ; mais ils ne guériroient pas les ulcères calleux , le squirrhe ou le gonflement du vérumontanum , les callosités & les fongosités qui surviennent aux canaux excrétoires des prostates , & des autres glandes de l'urethre. Il est même évident qu'ils seroient très-contraires dans le cas des ulcères & autres vices du vérumontanum , partie qu'on doit conserver avec toutes sortes d'attentions , comme nécessaire pour empêcher la gonorrhée habituelle benigne , loin de songer à le détruire. Ce malheur arriveroit pourtant infailliblement à ceux qui , ignorant la vraie position du vérumontanum , emploieroient les corrosifs pour emporter les prétendues callosités ou carnosités qu'ils soupçonneroient dans la partie où ce tubercule est situé. Il est également évident que les corrosifs seroient très-pernicieux , si la strangurie habituelle étoit causée par des vaisseaux variqueux ; car le corrosif , en détruisant leurs membranes , causeroit une hémorragie. Mais

G ij

cxlvij DIS COURS

il est inutile d'examiner ce que feroient les corrosifs emplois dans ce dernier cas , puisque nous avons prouvé qu'il n'existe presque jamais. Ajoutons pourtant , pour confirmation de cette vérité , que , puisque les auteurs qui ont parlé des mauvais effets des corrosifs n'ont rien dit de l'hémorrhagie , c'est une preuve palpable que le rétrécissement de l'urethre n'est du tout point l'effet des vaisseaux devenus variqueux.

J'ajouterai aux raisons solides qu'apporte Monsieur Astruc pour prouver que , loin de soulager la strangurie , les corrosifs ne peuvent que l'augmenter , que , n'agissant qu'en produisant des irritations , ils doivent plutôt rétrécir le canal qu'en procurer la liberte.

On ne sera sans doute pas fâché de trouver ici ce que Dionis & son commentateur pensent des callosités , cicatrices , & brides. Cette dernière espece de vice ne paroît être autre chose , suivant ce dernier , qu'un rétrécissement du canal causé par une cicatrice. Dionis n'en parle pas. Ce Chirurgien regarde les callosités comme incurables. Quant aux cicatrices , il veut qu'on les consuime avec una cathérétique plus ou moins

P R E L I M I N A T R E. cxlix

fort qu'on porte sur le mal au moyen d'une bougie dont l'extrémité soit un peu creusée pour recevoir le remède dans cette petite cavité. Il n'est pas besoin que nous fassions de nouvelles réflexions sur cette méthode. On a vu plus haut ce qu'il en faut penser, malgré le correctif de l'auteur, qui ajoute, *Il ne faut point s'impatienter dans cette opération qui demande du tems : car si on voulloit faire son remède plus corrosif à dessein de bâter la cure, les douleurs & l'inflammation surviendroient en rongeant plus qu'il ne conviendroit.* A cette précaution Dionis devoit ajouter des signes certains pour connoître le degré de sensibilité de l'urètre des différens sujets ; sans cela on marche toujours à tâtons ; car ce qui ne fera sur l'un qu'une impression légère, sera cause d'une inflammation chez un autre.

Nous ne suivrons pas Monsieur de la Faye dans tout ce qu'il dit de l'ischurie ou de la strangurie habituelle. Nous en avons déjà rapporté la meilleure partie. Il donne une cure préservative de l'ischurie qui consiste à vivre sobrement, à appliquer au périnée, & le long du canal, des fondans & des émolliens, &

G iiij

el DIS COURS

à introduire dans le canal une bougie enduite d'onguent d'althea , qui ramollit les duretés , & le maintient dans son diamètre naturel.

On a vu dans un passage rapporté plus haut combien il est opposé aux caustiques , & aux sondes tranchantes , malgré les éloges que Paré donne à ces sondes. Je puis l'affirmer , dit ce dernier , que j'en ai fait de belles cures. Il les emploïoit à limer les callosités sans s'embarrasser de la sortie du sang , qu'il regardoit comme chose fort convenable , s'évacuant une portion de la matière conjointe , qui même soulage la partie & empêche le mal de grandir , attendu que le sang est cause de la carnosité. Pour ce , ajoute-t il , n'advenant de soi-même ledit flux de sang , ce sera fort bien fait de le provoquer discrètement avec la sonde. Nous ne ferons point de réflexions sur cette méthode qui est totalement tombée dans l'oubli , & nous passerons tout de suite au traitement que Monsieur de la Faye indique pour les duretés & les callosités du canal.

„ On passe , dit-il , dans l'urethre avec „ une sonde convenable que l'on fait „ sortir par la plaie du périnée une sé-

P R E L I M I N A I R E. clj

» ton fait d'une petite bandelette de
 » linge effilé sur les côtés. Ce séton est
 » graissé du digestif indiqué, (le bau-
 » me d'Arceus , le suppuratif , & l'huile
 » d'hipéricum , auquel on ajoute partie
 » égale de précipité rouge & d'alun cal-
 » ciné.) On met dans ce digestif plus ou
 » moins de cette poudre , selon l'effet
 » qu'elle produit. On couvre aussi de ce
 » digestif composé les bourdonnets dont
 » on garnit la plaie , s'il est nécessaire ,
 » les plumaceaux , & la canule , excepté
 » son extrémité , qu'on ne couvre que
 » du digestif simple , parce que le pré-
 » cipité rouge & l'alun pourroient cau-
 » ser quelque irritation à la vessie.

Cette méthode a des inconveniens
 que n'a point la mienne. 1°. Il faut
 qu'elle soit précédée de l'incision au
 périnée. 2°. Elle suppose , ce qui ne se
 trouve pas toujours , qu'on ait la liberté
 d'introduire le séton & la sonde. Com-
 ment le faire quand le canal est entière-
 ment bouché , ou assez pour que la sonde
 ne puisse pas passer ? 3°. L'urethre
 dans tous les hommes est-elle propre à
 supporter l'action des consomptifs in-
 diqués ? 4°. Détruira-t-on radicalement
 le mal avec ces remèdes qui n'ont au-

G iiij

elij Discours

cune proportion avec sa cause ? Et que de douleurs & de pansemens perdus s'il n'est pas totalement détruit !

Le second moyen qu'on a emploïé pour rémédier à la strangurie habituelle n'a pas mieux réussi que les corrosifs.
 » On a ouvert l'urethre , dit Monsieur Col de Vilars , *loco citato* » sur la
 » sonde canellée , pour découvrir les
 » caroncules ou carnosités , & les dé-
 » truire ou les consumer. Bien loin de
 » procurer du soulagement , après la ci-
 » catrice , le conduit se trouvoit encore
 » plus étroit.

Monsieur Astruc détaille davantage cette manœuvre. » On reconnoissoit
 » d'abord , dit-il , avec la sonde la place
 » & la situation des obstacles de l'ure-
 » thre , & on marquoit l'endroit du
 » périnée qui y répondoit. On introdui-
 » soit ensuite dans ce canal , le plus
 » avant qu'il étoit possible , une sonde
 » canellée sur laquelle on faisoit avec le
 » lithotome à l'un des côtés du périnée
 » une incision parallèle au raphe en ti-
 » rant vers l'anus. Tous les obstacles
 » se trouvant alors à découvert , il étoit
 » aisé d'y rémédier , c'est-à-dire , de dé-
 » truire les caroncules , les callosités ,

P R E L I M I N A I R E. clijj

» & les excroissances , par l'usage des
 » corrosifs , & de guérir les ulcères fordin-
 » des & rongeans par l'usage des déter-
 » sifs , & des mondificatifs Mais il
 » est certain que la plûpart des malades
 » sur qui on avoit fait cette opération ,
 » après avoir été long - tems tourmen-
 » tés par les Chirurgiens , se trouvoient ,
 » dès que la plaie étoit fermée , encore
 » plus mal qu'auparavant , à cause que
 » l'urethre avoit encore été retréci par
 » la cicatrice quis'étoit formée , & qui ren-
 » doit le passage de l'urine beaucoup plus
 » difficile.

as On peut encore ajouter aux raisons adoptées par MM. Col de Vilars & Af- truc pour rejeter cette opération des motifs qui ne sont pas moins pressans.
 1°. Si la sonde canellée étoit arrêtée en deçà d'un obstacle , l'incision ne pou- voit se prolonger jusques sur le mal-mê- me , & par conséquent il falloit appli- quer le cathérétique sur la partie de l'ob- stacle qui étoit tournée du côté de l'ou- verture naturelle de l'urethre , & par conséquent on n'obvioit qu'à l'inconve- nient d'exposer ce canal en entier aux atteintes du corrosif. Si cette espece de remède étoit suffisante pour détruire

G v

cliv DIS COURS
les carnosités, même avec le secours des cicatrisans, n'auroit-il pas été plus naturel, sans avoir recours à une opération, d'introduire dans le canal une canule, ou sonde canelée, dans laquelle on auroit fait passer une tente garnie de corrosif qu'on auroit porté sur le mal-même, sans courir risque d'endommager la partie saine du mal?

2°. Quant aux ulcérés de cette partie, de quelle utilité pouvoit être l'opération? Ne peut-on pas porter sur le mal-même une bougie chargée de remèdes propres à déterger, & à consolider? Cette opération est donc en pure perte dans les deux cas pour lesquels on étoit dans l'usage de l'employer: & rien ne le prouve mieux que ma pratique, puisque je n'ai pas besoin de mettre les vices de l'urethre à découvert au moyen d'une incision, pour y porter les remèdes convenables.

3°. Mais le plus grand défaut que je trouve dans la manœuvre ancienne, c'est que, comme on n'attaquoit pas les vices de l'urethre par les remèdes appropriés à la nature du mal, ils ne pouvoient manquer de se reproduire. Ainsi cette cure cruelle n'étoit simplement que

P R E L I M I N A I R E. clv

palliative. On voit par-là que je ne crois pas qu'il soit aisément de détruire les carnosités par l'usage des corrosifs, ni de déterger les ulcères par l'usage des mondificatifs, puisqu'on n'a connu jusqu'à moi aucun détersif sûr & infaillible, & qu'on n'étoit sûr de l'opération d'aucun corrosif. Mais c'est trop s'arrêter à examiner un secours abandonné par de si bonnes raisons, poursuivons l'analyse de ceux que l'on a employés depuis.

„ La meilleure méthode , dit Monsieur Col de Vilars , toujours au même endroit „ est d'introduire dans la verge „ des bougies qui par leur volume & „ leur fermeté puissent écarter peu à „ peu les parois de l'urethre , & en même- „ temps ramollir & relâcher ses fibres. „ On les fait de la maniere suivante.

„ Prenez une toile fine de lin coupée „ d'une longueur & d'une largeur convenable pour faire des bougies plus ou moins grosses , suivant le besoin , & qui se terminent insensiblement en cône. Trempez „ cette toile dans la cire neuve fondue , ou „ selon quelques-uns , dans de l'emplâtre de „ Vigo cum mercurio liquefié. Ensuite roulez-la entre deux petites planches de bois „ bien polies & chaudes , pour en former

G vj

clvj DISCOURS

„ une bougie ferme & serrée. Vous en
„ ferez de différentes longueurs & gros-
„ seurs. Les plus longues seront d'en-
„ viron neuf à dix pouces , & les plus
„ grosses le seront un peu plus qu'une
„ plume à écrire ; les autres seront in-
„ sensiblement plus menues, en sorte que
„ la plus menue sera de la grosseur d'un
„ stilet.

„ Pour se servir de ces bougies , on
„ commence par la plus fine , & , après
„ avoir fait uriner le malade , & oint la
„ bougie d'huile d'amandes douces , on
„ l'introduit doucement dans l'urethre
„ jusqu'aux obstacles qui y sont , & mê-
„ me plus loin , s'il se peut. Si elle pou-
„ voit pénétrer jusqu'à la vessie , ce fe-
„ roit encore mieux , mais cela n'arrive
„ guéres la première fois. Quand on a
„ besoin d'uriner , on tire la bougie , &
„ on la remet après , tâchant de l'enfon-
„ cer le plus avant qu'il est possible ; ce
„ qu'on continue de faire tous les jours
„ trois ou quatre fois , jusqu'à ce qu'el-
„ le soit parvenuë jusqu'à la vessie , &
„ qu'on puisse l'ôter & la remettre libre-
„ ment & sans douleur. Ensuite on pas-
„ se à une plus grosse , & ainsi des au-
„ tres par degrés. Lorsqu'on est venu

P R E L I M I N A I R E. clvij

» à la plus grosse, & qu'elle peut entrer
 » & sortir librement, c'est une marque
 » que l'urethre est assez dilaté, & que
 » tous les obstacles sont aplatis. Par
 » cette méthode on pourroit peu à
 » peu, quoique lentement, surmonter
 » la strangurie habituelle la plus opiniâtre. Mais quoiqu'on urine à plein
 » canal, il ne faut pas laisser de continuer l'usage des bougies tous les jours
 » pendant quelques heures, ensuite toutes les semaines, & enfin tous les mois ;
 » car l'urethre a toujours de la disposition à se resserrer & se rétrécir dans
 » cette maladie. On change de bougies suivant le besoin.

Je suis fort éloigné de penser, comme M. Col de Vilars, qu'on parvienne avec le secours de ces bougies à surmonter les stranguries habituelles les plus opiniâtres ; car il est évident qu'elles ne peuvent convenir que dans le rétrécissement de l'urethre causé par des cicatrices qui ont succédé à une déperdition de substance de ce canal. En effet de quelle utilité peuvent être ces bougies contre des excroissances fongueuses & calleuses ; contre le squirrhe, ou la fongosité survenuë aux canaux excrétoires.

clvijj DIS COURS

des prostates, des vésicules séminales, ou des glandes de l'urethre ; contre le gonflement du vérumontanum ? Il faut pourtant convenir que ces bougies pourroient être de quelque utilité dans ces cas pour une cure palliative. Mais s'il est question d'ulcères, comme il l'est le plus souvent, quel avantage en peut-on tirer ? celles de M. Col de Vilars n'ont d'autre effet que *d'écartez peu à peu les parois, & de relâcher ses fibres.* Ajoûtons même à ces vertus celle de fondre, comme ces bougies l'auront si on emploie dans leur composition l'emplâtre de Vigo avec le mercure; je le demande aux personnes non prévenuës, remplit-on les indications qu'on doit se proposer dans la cure de la strangurie habituelle ? il faut donc convenir que ce qu'il regarde comme *la meilleure méthode* est bien éloigné de la perfection. Au reste il n'y a point de doute qu'elle ne soit préférable à celle qu'il propose immédiatement après.

» Plusieurs Praticiens se contentent
 » de faire de petites bougies courtes,
 » auxquelles ils attachent un fil, & qu'
 » ils introduisent à la faveur d'une sonde
 » de d'argent droite & creuse qu'ils ont

P R E L I M I N A I R E. elix

„ auparavant fait entrer dans l'urethre.
 „ Ils poussent la bougie avec un stilet par
 „ le canal de la sonde jusqu'au milieu des
 „ obstacles, & ils en emploient succe-
 „ sivement de plus grosses, comme nous
 „ avons dit des grandes bougies. Quand
 „ le malade est obligé d'uriner, on tire
 „ la bougie avec le fil, & on la remet,
 „ ou on en change; ces sortes de bou-
 „ gies n'occupant qu'une partie du ca-
 „ nal de l'urethre ne peuvent faire qu'u-
 „ ne dilatation inégale.

„ De fréquentes expériences, dit M.
 Astruc, *loc⁹ citato*, „ ont fait voir que
 „ cette méthode étoit utile, & que, mal-
 „ gré la lenteur de son opération, elle
 „ adoucissoit aisément, efficacement, &
 „ sans danger, les plus opiniâtres stran-
 „ guries. J'y trouve cependant deux dé-
 „ fauts.

„ 1º. La tente qu'on introduit dans
 „ l'urethre, n'étant pas de la longueur de
 „ ce canal, ne le dilate pas également;
 „ mais elle dilate seulement l'endroit
 „ qu'elle occupe, tandis que les extré-
 „ mités auxquelles elle se termine se ref-
 „ ferrent d'autant plus fortement que
 „ l'entre-deux est plus dilaté; ainsi que
 „ l'on voit arriver dans tous les canaux

clx

D I S C O U R S

„ capables d'extension, qu'on ne dilate
„ que dans un point.

„ 20. La manœuvre de cette opéra-
„ tion est trop embarrassante; le mala-
„ de ne peut commodément s'en acqui-
„ ter lui seul, & il a toujours besoin
„ d'un Chirurgien; ce qui est une fâ-
„ cheuse nécessité dans un traitement
„ long & habituel, comme celui dont il
„ s'agit. Aussi à-t'on encore renoncé à
„ cette méthode, pour en suivre une
„ plus facile, plus commode, & plus
„ efficace. „

Quelques éloges que M. Astruc donne aux tentes introduites dans l'urethre, elles ont, outre les défauts que j'ai reprochés à juste titre aux bougies de M. Col de Vilars, celui que cet Auteur & M. Astruc y trouvent de produire une dilatation inégale du canal, & celui que remarque ce dernier d'être fort assujétissantes; défaut qui seroit peu considérable, si l'on parvenoit à une cure radicale. Mais il y a encore un inconvénient que ces Messieurs n'ont pas remarqué, & qui n'est pas léger; c'est que le fil est sujet à se casser; ce qui arrivera d'autant plus que la tente se sera plus gonflée par l'humidité de l'urethre. Pour

qu'on ne s'Imagine pas que je vais chercher des inconveniens dans des possibilites physiques je vais faire part au Lecteur du trait d'histoire suivant.

Il y avoit à Lyon, il y a environ trente ans, un Médecin qui traitoit les straiguries habituelles avec quelques succès au moyen des tentes. Elles étoient enduites de quelque composition, dont il a toujours fait mystère, & qui réussissoient quelquefois à procurer une cure radicale. Ces tentes, comme celles dont je viens de parler, se retiroient de l'urethre avec un fil. Mais malheureusement une fois le fil vint à casser, sans doute parce que la tente s'étoit extraordinairement gonflée, & qu'en conséquence la partie du canal qui étoit entre la tente & son ouverture naturelle étoit encore plus rétrécie que de coutume. Cependant le malade eut un besoin pressant d'uriner, qui alla toujours en augmentant à mesure que la vessie devint plus pleine. Il eut enfin tous les symptômes qui accompagnent l'ischurie vénérienne, accident d'autant plus fâcheux que les remèdes palliatifs usités en pareil cas ne pouvoient avoir aucun succès dans celui où se trouvoit le malade. Inutilement le

clxij DISCOURS

Médecin avoit épuisé toutes les ressources de son imagination, lorsque , craignant les impressions facheuses qu'auroit faites sur le public l'incision de l'urethre, qui étoit le dernier expédient , il fit faire une pince assez déliée pour pouvoir être introduite dans le canal , & avec laquelle il eut le bonheur de retirer la tente. J'ai vû cet instrument , qui est fort bien imaginé , mais dont l'usage seroit d'autant plus difficile que la tente seroit placée plus profondément. Ce qui est arrivé une fois peut arriver plusieurs , quelques précautions que prenne l'Opérateur ; d'où je conclus que cette méthode n'est pas exempte de danger , & par conséquent que ce ne seroit pas encore celle à laquelle il faudroit s'arrêter , quand elle pourroit opérer une cure radicale.

Venons à la dernière méthode , que M. Astruc, *loco citato* , regarde *comme plus facile , plus commode*.

” On prépare dix à douze baguettes ” ou sondés de plomb exactement rondes , & passées par la filiere. Elles doivent avoir chacune neuf ou dix pouces de long , mais elles doivent être de plusieurs grosseurs. La plus grosse doit

P R E L I M I N A I R E. clxij

» l'être un peu plus qu'une plume à écrire,
» & les autres en diminuant par de-
» grés. Après avoir disposé le malade à
» l'opération, & fait vider la vessie,
» l'on choisit la plus mince de ces sondes,
» on la frotte d'huile d'amandes douces
» ou de beurre, & on l'introduit dans
» l'urethre, en la poussant à travers les
» obstacles le plus avant qu'il se peut,
» sans causer trop de douleur. Si dès le
» premier jour elle entre dans la vessie,
» cela est heureux ; mais quand elle se-
» roit arrêtée par les obstacles, comme
» il arrive d'ordinaire, le malheur ne se-
» roit pas grand. Dans ce cas il faut seule-
» ment s'attacher à la faire avancer peu
» à peu les jours suivans, jusqu'à ce
» qu'enfin elle pénètre dans la vessie. El-
» le doit rester dans cette situation trois
» ou quatre heures par jour, c'est-à-dire,
» tant que le malade n'aura pas besoin
» d'uriner. & il faut recommencer cha-
» que jour la même opération, jusqu'à
» ce que la sonde puisse entrer & sortir
» librement, & sans douleur.

» Alors on choisit une autre sonde un
» peu plus grosse, que l'on introduit dou-
» cement dans la vessie, observant les
» mêmes précautions. On emploie ain-

clxiv [Discours]

„ si successivement toutes les sondes,
 „ avançant par degré, jusqu'à ce qu'on
 „ parvienne à la plus grosse. Quand cel-
 „ le-ci entre sans peine, on peut comp-
 „ ter que l'urethre est assez dilaté, que
 „ les obstacles sont abattus & aplatis,
 „ en un mot que la route de l'urine est
 „ alors parfaitement libre.

„ Au reste quoique l'urine sorte à plein
 „ canal, on n'est pas pour cela assuré de
 „ la guérison; car quand on cesse d'in-
 „ troduire souvent les sondes les obsta-
 „ cles reviennent bientôt, & le canal
 „ de l'urethre se rétrécit derechef, com-
 „ me l'expérience ne le prouve que trop.
 „ C'est pourquoi il faut continuer très-
 „ long-tems la même manœuvre, tenant
 „ une sonde introduite dans la vessie,
 „ d'abord tous les deux jours pendant
 „ une heure ou deux, ensuite deux ou
 „ trois fois la semaine, enfin trois ou
 „ quatre fois dans le mois; car je ne pro-
 „ mets jamais une cure radicale de cet-
 „ te strangurie, mais seulement une cu-
 „ re palliative.

„ La méthode qu'on vient de décrire a
 „ du moins cela de commodité que le ma-
 „ lade peut s'en servir lui-même, sans
 „ aucun secours, de la maniere qui suit.

P R E L I M I N A I R E. clxv

„ Il se tient couché sur le dos dans son
„ lit , les jambes pliéess & les genoux
„ écartés. Alors tenant la verge de la
„ main gauche , il introduit dans l'ure-
„ thre avec la main droite une sonde
„ frottée d'huile ou de beurre. Il est fa-
„ cile d'aller tout droit jusqu'à la racine
„ de la verge ; mais , quand on y est , il
„ faut de tems en tems comprimer le pé-
„ rinée pour plier la sonde & la faire
„ prêter à la courbure du canal. On con-
„ tinuë ainsi jusqu'à ce qu'on soit arrivé
„ dans la vessie. Par cette manœuvre ,
„ la sonde suit aisément la route oblique
„ du conduit urinaire , & on verra , en
„ la retirant , qu'elle en représente tous
„ les contours par la configuration qu'-
„ elle a prise.

„ Cependant de peur que l'impruden-
„ ce , l'ignorance , ou la précipitation ,
„ n'occasionnent quelques accidens , il
„ est nécessaire , quand on veut user de
„ cette méthode , d'y apporter les pré-
„ cautions suivantes.

„ 10. Si l'on a des marques certaines ,
„ ou seulement de fortes conjectures ,
„ que le malade soit infecté d'un levain
„ vérolique , il faut au préalable em-
„ ploier les remèdes spécifiques.

clxvi DISCOURS

» 2^o. On doit choisir, s'il est possible,
 » pour le traitement de la strangurie,
 » une saison convenable comme le prin-
 » temps ou l'automne, parce qu'alors le
 » tissu des parties est plus mol, & que
 » la fièvre ne s'allume pas si aisément.

» 3^o. On doit corriger auparavant l'a-
 » creté du sang par la saignée, la pur-
 » gation, les bouillons ou les apofèmés
 » rafraîchissans, le petit lait, les eaux
 » minérales acidules, les bains, &c.

» 4^o. Durant tout le traitement il faut
 » que le malade s'abstienne du vin, des
 » femmes, & des exercices violens; son
 » régime doit être modéré, humectant,
 » rafraîchissant; sa boisson sera une in-
 » fusion de graine de lin & de fleurs de
 » mauve. Il aura soin de ramollir le pé-
 » rinée avec des fomentations, ou de
 » mi-bains.

» 5^o. Il est nécessaire de visiter avec
 » beaucoup de soin les sondes de plomb,
 » & de rejeter toutes celles qui auront
 » la moindre fêlure; car si elles venoient
 » à se rompre dans l'urethre, on seroit
 » peut-être obligé, pour en retirer les
 » morceaux, de faire une incision au pé-
 » rinée.

» 6^o. Il faut introduire les sondes len-

P R E L I M I N A I R E. clxvij

„ tement , doucement , & sans se presser ;
 „ car quand on force les obstacles , &
 „ qu'on ne ménage pas assez le canal
 „ urinaire , il arrive que le malade est
 „ aussi-tôt saisi d'un frisson , qui précé-
 „ de une violente fièvre éphémère .

„ 7°. Lorsque cet accident arrive , il
 „ faut saigner sur le champ dans l'ardeur
 „ de la fièvre , parce que c'est l'unique
 „ moyen d'éviter l'inflammation de l'u-
 „ rethre , & des parties voisines .

„ 8°. S'il y a dysurie , ou douleur vio-
 „ lente , on fera de tems en tems dans
 „ l'urethre des injections anodines avec
 „ la décoction de racine de guimauve ,
 „ ou de nenuphar , dans laquelle on au-
 „ ra fait infuser de la graine de lain ,
 „ ou l'on se servira de lait de vache tié-
 „ de ou coupé avec la décoction d'or-
 „ ge , ou des émulsions préparées avec
 „ les semences froides & la graine de pa-
 „ vots blancs ou de jusquiame , &c.

„ 9°. S'il se forme , ou s'il s'étoit dé-
 „ ja formé , des ulcères qui rendent du pus
 „ ou de la sanie , il faut les déterger &
 „ les cicatriser . On les déterge en les in-
 „ jectant d'une simple décoction d'orge
 „ avec le miel de Narbonne , ou , &c ..
 „ on les cicatrise , &c.

cixviii DIS COURS

„ On achevera la guérison par l'usage
 „ du lait d'ânesse ou de vache , ou par la
 „ boisson des eaux minérales dans la sai-
 „ son convenable; & s'il couloit enco-
 „ re quelque peu de mucosité ou de sa-
 „ nie , on emploierai les injections dessi-
 „ catives & astringentes , &c.

Quelque longue que soit cette cita-
 tion , nous avons cru n'en devoir rien
 retrancher , pour que les malades , qui
 ne sont pas à portée de faire usage de
 mon remède connoissent du moins les
 palliatifs de toute espèce qu'ils peuvent
 emploier. Car les sondes de plomb ne
 sont pas autre chose , quand même el-
 les seroient frottées de mercure , comme
 Paré le conseille , dans la vûe de sécher
 & de cicatriser l'ulcère , que les con-
 somptifs dont il fait usage laissent dans
 l'urethre , à la place des carnosités qu'ils
 ont détruites. » Pour même effet , dit-
 » il , on usera des verges ou sondes de
 » plomb les plus grosses que le patient
 » pourra endurer , & icelles mettre dans
 » la verge jusques sur lesdits ulcères , les
 » ayant premièrement frotté de vif-ar-
 » gent , & les y tenir jour & nuit le plus
 » long-tems que le patient pourra. Elles
 » ont vertu de dessécher , cicatriser , &
 dilater

P R E L I M I N A I R E. clxix

» dilater , le conduit de l'urine ; sans au-
» tune douleur , & gardent que les pa-
» rois des ulcères ne se touchent. «

Mais quelle confiance peut-on avoir aux promesses de Paré, quand on sait que les frictions mercurielles générales ou le grand remède , qui fait rouler long-tems dans le sang une grande quantité de mercure , n'est pas plus efficace pour la cure des carnosités , ou de la gonorrhée vénérienne , que les frictions particulières , ou celles qui se font sur le périnée & la verge , & même celles qui se font dans l'intérieur de cette partie ? Le seul effet constant des sondes de plomb est de dilater le canal en procurant l'affaiblissement des obstacles qui s'y rencontrent , & qui bouchent le passage de l'urine . Encore ce palliatif n'opère-t-il souvent que très-imparfaitement , puisqu'il est certain par des observations que l'urethre se rebouche quelquefois peu de tems après qu'on a retiré la sonde , & que pour donner à l'urine la liberté de sortir une seconde fois , il faut frayer encore le passage avec la sonde de plomb.

En disant que cette pratique n'est purement que palliative , j'évite au lecteur la répétition des réflexions que j'ai faites

*

H

clxx. DISCOURS

sur les autres palliatifs , desquels j'ai fait voir en détail qu'ils ne pouvoient remédier aux différens vices de l'urethre qui causent la strangurie vénérienne. Si donc je ne condamne pas absolument l'usage des sondes de plomb , c'est qu'il vaut mieux user d'un remède palliatif , tout imparfait qu'il peut être , que de s'exposer à une ischurie mortelle. Au reste il seroit à souhaiter que ceux qui pourront se mettre assez à tems entre mes mains pour ne point courir le danger de l'ischurie , n'en fissent point usage ; car une longue expérience m'a fait connoître que ceux qui l'ont fait ont plus de peine à guérir ; & il n'est pas difficile de deviner pourquoi. Le frottement continu ou fréquent d'un corps dur , comme le plomb , rend les carnosités plus compactes , & par conséquent plus difficiles à être pénétrées par les parties actives de mon remède ; ainsi , si l'usage des sondes de plomb a ses avantages , il a aussi ses inconveniens. Terminons ce que nous en devons dire par les paroles de M. Col de Vilars , qui leur préfère ses bougies de toile , comme nous l'avons dit plus haut d'après lui. » Quoique » les verges de plomb soient flexibles ,

» elles ne laissent pas d'être fragiles, el-
» les peuvent se casser dans la vessie ou
» dans l'urethre par quelque mouvement
» ou quelque situation extraordinaire &
» imprévuë. Si la pointe se rompoit dans
» la vessie , elle pourroit en y restant
» servir de noïau à une pierre. Si la vê-
» ge se cassoit dans l'urethre , il seroit
» difficile d'en faire sortir le morceau.
» D'ailleurs quoique le plomb soit sou-
» ple & liant , il est toujours beaucoup
» plus dur que l'urethre , il pourroit
» donc meurtrir ce canal , & on ne l'y
» souffriroit qu'avec peine. «

Il est certain que mes sondes ne sont
point sujettes à ces inconvénients. La cha-
leur de l'urethre les ramollit, sans pour-
tant rien diminuer de leur diamètre ; el-
les se prêtent donc à tous les mouvements
que le malade peut faire , & elles ne
meurtrissent pas l'urethre , comme le fe-
roit un corps dur. Cependant le seul
contact de ce corps flexible est quelque-
fois incommodé à ceux qui ont l'ure-
thre fort sensible , du moins les premiers
jours qu'ils en font usage.

H ij

Strangurie vénérienne des femmes.

Si les femmes sont exposées comme les hommes à être attaquées de la gonorrhée virulente , elles ne le sont que rarement de la strangurie habituelle ; & la raison en est simple ; c'est que , quoiqu'en dise Palfyn , ce n'est point dans les prostates que leur gonorrhée a son siège le plus ordinairement. Un simple coup d'œil sur la disposition des parties naturelles des femmes rend cette vérité sensible. Il ne se forme communément d'ulcère que dans les parties exposées au contact immédiat des liqueurs féminales altérées par le virus. Or de toutes les parties naturelles des femmes les prostata-tes sont celles qui sont le plus hors d'atteinte. Les plus exposées sont les lacunes ou glandes du vagin , parce qu'elles sont abreuviées des liqueurs féminales , & pénétrées des parties volatiles du virus; ensuite ce sont les glandes de Cowper , situées près de l'anus ; parce que leurs ori-fices, qui s'ouvrent auprès de la naissan-
ce des caroncules myrtiformes , sont arrosés de la semence qui s'écoule du vagin. Quant aux prostata-tes , ou à la prof-

P R E L I M I N A F R E . clxxiiij

tate , qui dans les femmes embrassent l'urethre , & s'ouvrent près du clitoris par deux canaux excrétoires , il n'est guères ordinaire qu'elles contractent de virus . Ses canaux excrétoires peuvent tout au plus être quelque fois baignés par la semence qui dans certaines occasions s'échape prématurément ; mais dans ce cas ils ne sont exposés qu'au simple contact , puisque la semence s'écoule sur le champ . On doit appliquer avec beaucoup plus de raison aux lacunes de l'urethre ce que je dis des prostates , puisqu'elles ne s'ouvrent au dehors par aucun canal .

Ce que je viens de dire de la manière dont les prostates peuvent être infectées chez les femmes se trouve très-conforme à la doctrine de Monsieur Col de Vilars au sujet de la gonorrhée des filles non déflorées , qui est elle-même confirmée par l'Observation VII. de la seconde partie de la présente édition . Voici comme il s'explique dans son cours de Chirurgie . Tom. IV. pag. 180.

» Si une jeune fille se trouve avoir un
» écoulement semblable à celui de la go-
» norrhée virulente avec les mêmes
» symptômes , on ne se trompera pas de

i H iiij

clxxiv D i s c o u r s
 » croire que c'est cette maladie , & qu'el-
 » le est causée par les approches d'un
 » homme attaqué du mal vénérien. Il
 » est très-rare qu'une fille ait des fleurs
 » blanches avant l'âge de puberté. Ce-
 » pendant l'on a vu de petites filles de
 » quatre , six , & huit ans , attaquées
 » d'une gonorrhée virulente , sans avoir
 » été violées , c'est - à - dire , sans avoir
 » souffert d'introduction , & sans que
 » l'hymen ait été déchirée ; mais elles
 » avoient été tourmentées & violentées
 » par les approches d'un homme gâté.

Quoiqu'il soit rare que les femmes aient une strangurie habituelle par les raisons que j'ai expliquées , il y en a pourtant des exemples , soit que le virus ait pénétré dans leurs prostates par leurs conduits excrétoires , ou que la vapeur virulente de quelqu'ulcère vénérien placé dans le vagin au voisinage des prostates ait infecté la liqueur qu'elles séparent , & que celle-ci à son tour ait corrompu celle qui se sépare dans les glandes de l'urethre , ce qui est selon moi fort possible. Monsieur Astruc Liv. III. chap. 4. dit » qu'il a vu quelques femmes attaquées de strangurie à la suite d'une gonorrhée , parce que les

P R E L I M I N A I R E. clxxv

„ prostates grossies & calleuses rétré-
 „ cisoient par leur compression le ca-
 „ nal de l'urethre. J'ai même observé
 „ une fois , ajoute-t-il , dans une fem-
 „ me que , les prostates ayant suppuré ,
 „ & étant devenues fistuleuses, elles s'ou-
 „ vrirent par des sinus latéraux dans ce
 „ canal , où elles versoient continuel-
 „ lement un pus fort acre , & causoient
 „ souvent par-là la strangurie. J'ai vû
 à Milan des cas parfaitement sem-
 blables , comme je l'ai remarqué dans
 mon mémoire à M. de Garelli.

Quand les femmes ont le malheur de se trouver dans cet état , ma méthode leur est plus nécessaire qu'aux hommes-mêmes, comme je l'ai observé dans ma première édition. Il ne faut, pour se convaincre de cette vérité , que faire attention au peu d'effet qu'operent en elles les remèdes connus jusqu'ici. Ils font en effet bien moins encore que chez les hommes. Comme elles ont le canal de l'urethre court & large , l'urine sort avec plus de facilité & de rapidité , & par conséquent ne peut faire que peu d'impression.

Les remèdes internes chariés par les urines n'en scauroient donc faire pareil-

H iiij

lxxvj DIS COURS
 lement qu'une fort foible. Les injections emploïées si communément dans la même maladie pêchent aussi par le même endroit. Il n'est point possible chez les femmes de les empêcher de sortir promptement, au lieu que nous les retenons chez les hommes aussi long-tems que nous voulons. D'ailleurs si le siége de la gonorrhée n'est pas dans l'urethre, comme nous avons remarqué qu'il est rare qu'il y soit, les remèdes parviennent à peine à la partie malade, & même n'y parviennent presque jamais. Ceux que j'emploie au contraire agissent sur le vice local, &, quelque sordide que soit l'ulcère, ou quelque part qu'il soit placé, ils agissent avec le même succès que chez les hommes.

Je remarquerai en passant que rien n'est plus commun que de confondre les fleurs blanches & la gonorrhée virulente. Il est même quelquefois très-difficile de les distinguer par les signes rationnels ; mais voici un caractère auquel on ne peut se méprendre. La gonorrhée supposant un ulcère, pour peu qu'elle ait vieilli, l'inspection suffit pour en découvrir l'existence. Dans ce cas mes remèdes termineront en peu de tems

iii H

PRELIMINAIRE. clxxvij
une maladie qui sans leur secours est
presque toujours incurable.

Il me paroît que je me suis assez étendu sur tous ces remèdes qu'on a employés jusqu'à moi contre la gonorrhée habituelle. Mais comme ce n'est que par comparaison que j'ai parlé des miens lorsque l'occasion s'en est présentée, je suis persuadé qu'on désire de moi que j'en dise quelque chose de plus particulier. Je vais donc satisfaire la curiosité des lecteurs, autant que le mystère que je suis obligé de faire du fond de mon remède me permet de m'expliquer.

Quoique j'aie cultivé & exercé avec toute l'application possible les différentes branches de la Chirurgie tant en France qu'en Italie, & en Allemagne, principalement à Milan & à Vienne en Autriche, où j'ai été fixé par les emplois de Chirurgien des armées & Hôpitaux du feu Empereur Charles VI, je ne dissimulerai pas cependant que je me suis plus particulièrement attaché aux maladies vénériennes, & sur-tout à celles de l'urethre. J'ai éprouvé long-tems l'insuffisance des secours que l'on emploie ordinairement pour détruire les malheureux restes des gonorrhées; & j'ai

H v

clxxvijj DISCOURS

voue que je dois ma découverte au despoir où je fus de ne pouvoir réussir à guérir un Seigneur à qui j'aurois voulu conserver la santé aux dépens de la mienne , tant j'étois pénétré de ses bontés à mon égard. Je me retournai donc de tant de façon que la maladie fut obligée de céder ; & si je ne donnai pas pour-lors à mes préparations toute la perfection qu'elles ont aujourd'hui , je fus du moins convaincu que j'avois trouvé le fond d'un remède & d'une méthode infaillibles.

Je me confirmai dans cette idée par des épreuves réitérées , & toujours heureuses , faites sous les yeux des Médecins & Chirurgiens les plus habiles , & surtout de Monsieur le Comte Garelli , premier Médecin de l'Empereur , & de Monsieur Colli,Médecin de l'Hôpital des Espagnols noirs à Vienne. Après m'être ainsi assuré de l'efficacité de mon remède , & en avoir fait les premiers essais dans les païs étrangers , je crus me devoir à ma patrie , & je pris le parti de me rendre de Messine en France. J'aborrai à Marseille , où l'occasion de travailler se présenta bientôt. J'eus le bonheux d'y attirer par mes succès un grand

P R E L I M I N A I R E. clxxxix

nombre de malades. J'y avois passé deux ans avec beaucoup d'agrément , lorsque Monsieur de Lapeyronie , toujours attentif au bien public , toujours zélé pour l'honneur de la Profession , me fit celui de me presser de venir à Paris , comptant que j'y serois plus à portée de me rendre utile. J'y arrivai au mois de septembre 1745.

J'y suis le plan d'occupations que je m'étois formé il y a long-tems. Je me consacre tout entier aux maladies de l'urethre , sans entreprendre la cure d'aucune autre maladie chirurgicale , à moins que des circonstances particulières ne m'obligent d'en agir autrement. C'est la conduite que j'ai tenue à Marseille , & long-tems avant mon arrivée en France ; & si l'on veut juger des services que j'ai rendus au Public dans cette partie , les lecteurs n'auront qu'à se représenter près de cinq mille malades qui m'ont passé par les mains pour maladies de l'urethre , désquels probablement deux tiers seroient morts , après bien des souffrances , si l'on doit s'en rapporter à ceux qui les ont vus avant moi. Sur ce grand nombre à peine s'en trouve-t-il deux cens qui n'aient pas été parfaite-

H vj

clxxx DISCOURS

ment guéris , parce qu'il y avoit complication de la maladie que je traite avec quelqu'autre qui n'est point de ma compétence. On en trouvera quelques exemples dans la troisième partie de mes observations. Il en est mort quelques-uns , mais toujours de maladies compliquées avec celles de l'urethre.

Depuis mon retour en France j'ai traité soixante-neuf Officiers , la plupart avancés dans le service , dont les uns avoient été obligés de le quitter par impuissance de le continuer , & les autres auroient été obligés de le faire , quoique jeunes , par la même raison. Il n'en est mort qu'un seul , & MM. de Rabours, Médecin de la Faculté de Paris , & Morand Maître en Chirurgie, sont en état d'attester que c'est d'une maladie toute différente de celle que je traite. Il étoit Officier dans le Régiment de Xaintonges.

Cet Officier n'est pas le seul dans le traitement duquel j'ai été bien aise de mettre ma conduite en évidence. Voici comme je me comporte avec tous ceux qui s'adressent à moi. Je fais donner à chaque personne une histoire détaillée de sa maladie depuis son commence-

P R E L I M I N A I R E. clxxxij

ment jusqu'au jour qu'il me consulte, & je la lui fais signer. Je lui demande ensuite s'il a un Médecin, ou un Chirurgien de confiance, sinon j'en prie un de venir, pour vérifier son état. Je le mets alors dans l'usage de mes remèdes, &, quand il est guéri, je fais constater la guérison par le même Médecin ou Chirurgien qui a été témoin de la maladie.

Ce qui surprend les malades, & plus encore les gens du métier, c'est que je n'assujettis les premiers à aucun régime pendant l'usage de mes remèdes, pourvu que le leur soit assez réglé. Si j'en croïois des personnes distinguées par leur mérite, je commenceroy par les mettre dans l'usage des antivénériens, parce que, les vices que je traite étant produits par un virus, elles s'imaginent qu'il n'a pu manquer de s'insinuer dans le sang, & de produire ou une vérole caractérisée, ou du moins des semences de cette maladie, que mes remèdes topiques ne sont pas en état de détruire. Ce raisonnement est assez judicieux pour mériter une réponse.

Je ne conteste pas qu'il n'y ait de mes malades attaqués de la vérole,

clxxxij DISCOURS

mais il est certain que le grand nombre ne l'est pas ; il seroit donc absurde de les faire passer tous sans distinction par le grand reméde.

Quant à ceux qui en ont besoin il ne m'est pas possible de m'y méprendre. Je ne puis venir à bout de cicatriser l'ulcère que mes remèdes ont reproduit , tant qu'il circule dans le sang un virus vénérien. Dès que je vois donc que la cure s'allonge au-delà du tems ordinaire sans cause évidente , je m'en prends à un virus qui infecte le sang , & je ne m'y trompe jamais. Dans ce cas je fais usage du spécifique , & , le virus étant détruit , l'ulcere se consolide.

Au reste il peut y avoir dans le sang quelque chose de vénérien , sans qu'il y ait pour cela une vérole complète , & tel est l'effet de la suppuration que mes remèdes produisent , qu'elle suffit pour séparer du sang le virus qui s'y est glissé. C'est ce qui est évidemment prouvé par les observations XXVII , & LIV , de ma première édition , qui fait la I. partie de la présente , & par les XLIX , & LXXXIV , de la troisième partie de celle-ci ; & il n'y a rien de merveilleux en cela : car quoique le virus pestilenti-

PRÉLIMINAIRE. clxxxiiij

tel soit répandu dans toute la masse du sang , il en sort pourtant par la suppuration d'un bubon ou d'un charbon , quand elle se fait bien. Il arrive encore la même chose aux parotides , & dans d'autres cas. Pourquoi le virus vénérien ne pourroit-il pas sortir de même par une seule partie ? Il faut pour tant convenir que quelques malades à qui j'avois conseillé le grand reméde , n'ayant pas voulu suivre mon avis , parce qu'ils étoient contens de leur état , ont eſſuié quelques accidens ; mais ils ont été plus effraians que dangereux.

Mais quand il seroit nécessaire d'user toujours du spécifique , je me garderois bien de commencer par son application la cure des maladies de l'urethre. Je me suis instruit aux dépens des autres. Je fçai par les relations de plusieurs personnes que j'ai traitées , je ne dis pas que le grand reméde est insuffisant pour guérir , ou même pour soulager les maladies de l'urethre , mais qu'il est souvent très-préjudiciable à ceux qui en sont attaqués : & c'est ce qui arrive toutes les fois qu'il se détermine à faire son opération par la voie des urines ; détermination qui dépend de la disposition naturelle

clxxxiv DISCOURS
du malade, ou de celle que les préparations lui ont donnée. Mais lorsque mes remèdes ont rendu libre le canal de l'urethre, il me devient indifférent que le mercure agisse du côté de quelqu'excrétoire que ce soit. Mes malades en sentent tous les avantages, sans en craindre aucun inconvenient. Ce que je dis du mercure doit s'appliquer également à tous les antivénériens dont je fais usage, suivant les indications qui se présentent.

Il est clair, ce me semble, par le raisonnement que je viens de faire, que l'application de mon remède n'est pas purement empirique, comme quelques personnes l'ont prétendu. Tous mes malades savent d'ailleurs que j'ai des sondes de différentes vertus, dont l'application demande du choix. Il y a plus : il survient tous les jours dans le traitement des accidens auxquels je remède, & par conséquent j'en connois la nature. Je sc̄ai d'ailleurs distinguer celle des obstacles que mes sondes rencontrent dans l'urethre ; ce qui vient de la longue habitude de les manier. Si je ne puis transmettre à d'autres ces connoissances, voici du moins sur quoi ils peu-

P R E L I M I N A I R E . clxxxv

vent compter. Lorsque la sortie de l'urine est précédée de celle du pus , sans avoir besoin de mes sondes, on peut être sûr que l'ulcéré se trouve placé dans l'urethre même ; au lieu que quand le pus sort après l'urine , il est placé dans le corps de la prostate ou dans la vessie. Il est aisé de rendre raison de ces diagnostics. L'urine , en remplissant le canal , pousse devant elle ce qu'elle y trouve ; par conséquent elle en fera sortir le pus qui s'y est épanché ; quand le pus sort après l'urine , il ne peut venir que d'un corps qui souffre une compression , lorsque la dernière goutte de l'urine est exprimée ; & c'est ce qui arrive à la prostate qui est alors comprimée par ses muscles qui entrent en contraction. J'observerai encore qu'en pressant le périnée , on sent une douleur sourde à l'endroit où la prostate est située. J'avertis à ce propos que ceux qui ont le malheur d'avoir des ulcères dans cette partie , & à plus forte raison dans les vésicules séminales , ne seront point guéris par l'usage de mon remède , dont la vertu ne s'étend point au de-la des parties auxquelles il touche. Mes sondes agissent bien , comme je l'ai remarqué dans la préfa-

clxxxvj DIS COURS

ce de ma première édition , sur les canaux excrétoires des réservoirs qui se dégorgent dans l'urethre ; c'en est même souvent assez pour dégager entièrement ces parties , & les remettre dans leur premier état : mais si l'ulcère qui s'y trouve est assez ancien , ou d'un caractère assez malin , pour que leur substance soit détruite , mes sondes n'agissant pas au delà du canal , la cure de la maladie est alors impossible. Heureusement pour les hommes ces cas sont rares , puisque je guéris toutes sortes de gonorrhées , ou de suites de ces maladies ; ce qui seroit une preuve du sentiment du Docteur Cokburn , qui prétend que les prostates ni les vésicules séminales ne sont jamais attaquées dans la gonorrhée.

Voilà ce que les vices de l'urethre ont de plus embarrassant pour le diagnostic & le prognostic : car s'il ne se rencontre que des obstacles sans suppuration , il est aisé de concevoir que ce sont ou des callosités ou des fongosités , & la connoissance anatomique de la partie malade donne celle de la partie de l'urethre qui est attaquée.

Je termine ces réflexions , peut-être déjà trop longues , par la réponse à quelques objections qui m'ont été faites.

P R E L I M I N A I R E. clxxxviij

On a dit que mon premier volume étoit une affiche uniquement destinée à m'attirer des malades, & qu'on y apprenoit rien.

Je conviens que si la maladie que je traite étoit dans l'ordre commun, il y auroit un ridicule à faire annoncer qu'on la guérit ; mais je n'en vois aucun quand il s'agit de faire connoître à tous les hommes qu'on guérit une maladie fort commune, & que tous les Auteurs regardent comme incurable. Car les parties intéressées pourroient-elles le déviner ? Une autre raison qui m'a déterminé à faire ma première édition, c'est pour que les malades qui ne sont point à portée de me consulter fussent en état de juger par eux-mêmes s'ils sont dans le cas d'avoir besoin de mon secours ; & c'est ce qu'ils peuvent faire assez aisément par la comparaison des accidentis de leur maladie avec ceux des malades qui font le sujet de mes observations. Ce moyen est sans doute le meilleur que l'on puisse imaginer, & cependant il n'a pas toujours été suffisant pour instruire précisément tous les malades de la nature de leurs maux.

clxxxvij Discours

Mon ouvrage n'avoit donc d'autre objet que ceux dont je viens de parler, & je croirois travailler utilement pour le Public en me renfermant encore aujourd'hui dans le même plan : mais on trouvera quelque chose de plus dans celui - ci , comme on l'aura vu par la lecture de ces Réflexions. Je dirai même qu'on ne pourra plus raisonnablement me reprocher que je n'ai travaillé que pour m'attirer des malades. Car mes remèdes sont tellement connus dans la France & dans les Païs étrangers , que je suis tous les jours obligé de différer le traitement des moins incommodés , pour avoir le tems de traiter ceux qui pressent le plus.

Au reste quel reproche fondé pourroit-on me faire quand je voudrois attirer les malades à moi ? Si c'est mon intérêt , c'est également le leur ; puisque je leur procure un rétablissement qu'ils cherchoient inutilement ailleurs. Et de plus , assez de personnes cherchent à les détourner de se mettre entre mes mains, pour que je contrebalance les efforts qu'ils font pour me nuire. Voici en effet, les discours qu'on affecte de répandre pour y réussir.

P R E L I M I N A I R E. clxxxix

On dit que je ne guéris pas les maladies de l'urethre, parce qu'elles sont incurables ; que, si je les guéris, ce n'est que pour un tems, & que les mêmes accidens reparoissent ; & que je mets mes peines à un prix exorbitant. Je terminerai ce discours par la réponse à ces objections.

1^o. Il est certain que je guéris les vices de l'urethre. Je ne cite pas dans cette édition des Observations qu'on peut croire dictées par l'intérêt. Toutes celles que je rapporte sont attestées par les plus célèbres Médecins & Chirurgiens de Paris. C'est donc à eux à me défendre contre la première accusation : elle les regarde autant que moi.

2^o. Je défie qu'on me cite aucun malade de ceux que j'ai traités de vices de l'urethre exempts de complication, & que je pouvois par conséquent guérir, qui aient vu reparoître leurs accidens. On pourra bien peut-être m'en citer qui ont eu depuis leur guérison de nouvelles galanteries ; mais mon remède n'est pas un préservatif. Il est vrai que de-là on ne peut pas conclure que les accidens ne reparoîtront jamais ; mais je réponds,

1^o. Que, quand ma cure ne feroit

CXC DISCOURS

que palliative pour un nombre d'années, ce seroit un avantage inestimable pour les malades ; car c'est autant d'années écoulées sans être exposé à un danger continual de mort , & même sans être exposé aux souffrances inséparables des maux que je traite.

Je dis 2°. que les accidens ne doivent pas revenir ; car ce n'est point en affaissant les callosités ou les fongosités , en procurant une cicatrice telle quelle aux ulcères , que je guéris les uns & les autres ; c'est en fondant par la suppuration , & détergeant ensuite , que je ferme & consolide les ulcères , après avoir détruit le virus qui peut se trouver dans le sang. La cause étant détruite , l'effet doit cesser; & voilà pourquoi aucun des malades que j'ai traités à Marseille n'est retombé dans les mêmes accidens , comme il paroît par la lettre de M. Bertrand, que l'on trouvera ci-après.

3°. La vie , étant par elle-même d'un prix inestimable , ne peut par conséquent se payer trop cher. Je suis même persuadé que l'exemption des douleurs , quand elles ne seroient point produites par une cause qui met la vie dans un danger continual , ne seroit pas d'un moindre prix.

P R E L I M I N A I R E. cxcj

Quelque somme que j'exigeasse donc pour mes peines , on n'auroit point de reproche raisonnable à me faire. Mais il s'en faut de beaucoup que je tienne une pareille conduite. Je partage les malades en trois classes ; celle des riches , celle des pauvres , & celle qui est entre ces deux extrémités. Je traite gratis les pauvres ; je m'en suis toujours fait un devoir , & j'espére ne m'en jamais écartter. Je demande à ceux de la classe moïenne qu'elles sont leurs facultés , & j'y proportionne mes honoraires. Je puis citer beaucoup d'exemples de cette vérité , & l'on a vû dans des ouvrages périodiques une lettre de M. Restoule , Négociant de Montpellier , qui en est une preuve parlante. En conséquence de ce plan , je pourrois exiger des honoraires très-considérables des personnes riches ; mais , s'il est naturel qu'elles me dédommagent du peu que me produit ma découverte , lorsque j'en fais usage pour les malades des seconde & troisième classes , je sens qu'il y auroit de l'inhumanité à profiter de leur état pour les tiranniser ; & je ne leur demande pas plus qu'on ne paye communément les bons opérateurs pour les grandes opéra-

excij Discours

tions qu'ils exécutent. Comme mes remèdes & mon tems me coûtent, & que d'ailleurs je fais pour les malades ce que d'autres ne pourroient faire, il est naturel que je sois aussi bien traité que ceux qui n'ont que des connaissances communes à plusieurs Chirurgiens ? Mais, encore un coup, je me comporte toujours avec les riches de maniere à ne point deshonorier par un vil intérêt une profession aussi noble que celle de la Chirurgie ; & cela est si vrai que la reconnaissance de plusieurs d'entr'eux a poussé la récompense beaucoup au de-là de ce que je me croiois autorisé à leur demander.

Il me reste à dire un mot des Observations que contient ce recueil. On y trouvera d'abord l'extrait de celles que comprenoit ma premiere édition. J'en aurois pu augmenter considérablement le nombre ; mais il m'est arrivé à Marseille la même chose qu'à Paris ; un grand nombre de malades des deux sexes m'a dit de si bonnes raisons pour se dispenser de faire constater leur état par un Médecin ou Chirurgien, que je n'ai pu m'y refuser. Il y a même des malades qui ont poussé le mystère jusqu'à refuser

PRÉLIMINAIRE. ^{xciiij}

ser de se faire connoître de moi-même. Je n'ai point parlé de ceux-là ; mais comme tous ceux que j'avois entrepris de guérir à Marseille ne l'étoient pas lors-que je donnai mes Observations au Public , l'extrait de la première édition est suivi de plusieurs guérisons que je ne pouvois y faire entrer , & c'est ce qui compose la seconde Partie du présent Recueil , avec la relation de mon voïage de Marseille à Paris ; relation qui n'auroit rien d'intéressant pour le Public si elle ne regardoit que moi , mais qui l'est par la guérison de plusieurs malades à qui ce voïage m'a mis à portée de rendre service.

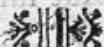
La troisième partie de ce Recueil est beaucoup plus intéressante. Elle renferme un choix des cures les plus brillantes que j'ai opérées à Paris , & chacune d'elles est attestée par le certificat d'un ou plusieurs Médecins ou Chirurgiens qui constatent l'état où étoient les malades avant qu'ils se missent entre mes mains , & après qu'ils en sont sortis. Je ne scai ce qu'il faut faire pour donner de l'authenticité à ces cures , si cette précaution est jugée insuffisante.

I *

exciv DISCOURS PRELIMINAIRE.

Ces réflexions sont terminées par plusieurs Lettres auxquelles j'ai donné lieu. La première est de M. Chicoyneau, premier Médecin du Roi, à M. Bertrand, Doyen des Médecins de Marseille, pour s'informer de la solidité de mes cures ; la seconde est la réponse de M. Bertrand ; la troisième une Lettre de M. Bruhier à M. Manget, Médecin de Genève, où il lui rend compte de plusieurs guérisons dont il a été le témoin. Il a mieux aimé renfermer tous ses certificats dans une Lettre, que de les donner séparément ; la quatrième est une Lettre de M. Procope Couteaux à M. le premier Médecin, & la dernière est la réponse du dernier.

Je fais suivre ces Réflexions de la figure de la partie que je traite, afin que rien n'embarrasse les Lecteurs ; &, pour mieux leur applanir les difficultés, j'ai mis à la suite l'explication de quelques termes de l'Art qui pourroient leur être étrangers.



*Lettre de M. Chicoyneau, premier Médecin
du Roi, à M. Bertrand, Doyen des
Médecins de Marseille.*

» L' Obligation dans laquelle nous sommes,
» MONSEUR, de nous assurer , autant
» qu'il nous est possible , de l'efficacité des
» méthodes ou des remèdes nouvellement dé-
» couverts , & réputés spécifiques pour la gué-
» rison de certaines maladies , m'engage à
» m'adresser à vous , comme à un maître de
» la profession des plus distingués par ses
» lumières & par son expérience , & en mê-
» me temis des mieux instruits de ce qui con-
» cerne la méthode de M. Daran , Maître
» Chirurgien , pour le traitement des Ulcères
» fistuleux , des Carnosités , ou autres maux
» de l'Urethre. Les grands succès qu'il a déjà
» eus dans ce pais depuis son arrivée , ne nous
» laissent aucun lieu de douter que sa métho-
» de , & les remèdes qu'il emploie dans ces
» sortes de cas , ne soient des plus utiles & des
» plus efficaces. Le nombre de cures des per-
» sonnes de toutes sortes de conditions , qui
» réussissent , pour ainsi dire , sous nos yeux ,
» & qui sont attestés tant par ceux qui les ont
» heureusement éprouvées que par des té-
» moins éclairés & dignes de foi qui les ont
» suivies , ne nous permet pas , dis-je , de les
» révoquer en doute. Mais comme notre con-
» viction particulière ne suffit pas pour établir
» une persuasion générale , & néanmoins né-
» cessaire pour que tous ceux qui sont atta-
» qués des maladies ci - dessus mentionnées

I ij

(cxcvj)

» profitent des soins & des lumières de M.
 » Daran , étant d'ailleurs informés que quel-
 » ques membres de la profession , poussés par
 » des motifs de leur intérêt particulier , & sur-
 » tout par celui d'une basse jalouse , font tous
 » leurs efforts pour le décréditer , en répan-
 » dant dans le Public que les guérisons qu'il
 » a déjà opérées ne sont point permanentes ,
 » ou , pour me servir des termes de l'Art , ra-
 » dicales , de manière qu'on ne sçauroit ré-
 » pondre que ces particuliers prétendus guéris
 » ne récidivent , ou ne soient à la veille de
 » retomber dans le même état ; j'ai cru qu'il
 » étoit de notre intérêt & de celui du Public ,
 » de faire rendre à M. Daran la justice qui
 » lui est due , par une personne de la profes-
 » sion dont la probité & la capacité sont gé-
 » néralement reconnues , (qualités qu'on ne
 » sçauroit , M O N S I E U R , vous refuser)
 » & devoir vous prier de nous marquer si les
 » malades qu'il a traités à Marseille sous vos
 » yeux , & qui vous sont parfaitement con-
 » nus , sont encore dans le bon état où il les a
 » laissés comme parfaitement guéris , ou s'ils
 » ont eu le malheur de récidiver. Je profite
 » avec plaisir de cette occasion pour vous
 » renouveler le témoignage des sentimens
 » d'estime & d'attachement avec lesquels j'ai
 » toujours eu l'honneur d'être ,

M O N S I E U R ,

» Votre très - humble &
 » très-obéissant serviteur

C H I C O Y N E A U .

A Versailles le 11 avril 1747.

Réponse de Monsieur Bertrand.

» JE m'acquête, MONSEIGEUR, de la
 » commission dont vous m'avez honoré,
 » avec d'autant plus de plaisir qu'elle me
 » procure l'avantage d'entrer dans les vues
 » que vous avez de favoriser les progrès
 » de la Médecine, & de constater l'efficace
 » d'une méthode de traiter les maladies de
 » l'Urethre, que l'on peut regarder comme
 » nouvelle & spécifique. Mais, avant que de
 » vous en rendre compte, permettez, MON-
 » SIEUR, que je vous fasse mes excuses sur
 » le retardement de ma réponse. Pour me
 » conformer à vos intentions, j'ai cru devoir
 » prendre ces informations moi-même, &
 » dans une grande ville on ne rencontre pas
 » toujours les personnes à qui l'on a à parler.
 » J'ai d'abord tâché de découvrir les malades
 » que M. Daran avoit traités en cette ville.
 » J'en ai vu le plus grand nombre, & m'étant
 » informé de leur état ils m'ont tous assuré
 » qu'ils sont parfaitement guéris ; que depuis
 » qu'ils ont été traités ils ont toujours uriné
 » librement, & qu'ils n'ont plus été sujets à
 » ces fâcheuses suppressions d'urine qui plus
 » d'une fois les avoient réduits à la dernière
 » extrémité. A l'égard de ceux que je sou-
 » connois se pouvoir faire une peine de se
 » déclarer à moi, je m'en suis informé par
 » l'entremise de leur Médecin ordinaire, à
 » qui il est à présumer qu'ils ne doivent rien
 » cacher, ou par quelque ami digne de foi.

I iij

(cxcviij)

» Ils m'ont tous assuré que ces malades sont
 » parfaitement guéris , c'est-à-dire , que le
 » cours des urines est libre , & qu'ils n'ont
 » plus été dans la crainte de les voir suppri-
 » mées. Parmi ces malades , il en est un qui
 » date sa guérison de plus loin que les au-
 » tres , & qui , après avoir épuisé tous les re-
 » médes que les plus habiles Médecins & Chi-
 » rurgiens pouvoient lui avoir suggéré , prit
 » le parti d'aller joindre M. Daran à Naples ,
 » où il résidoit alors ; il en revint parfaite-
 » ment guéri. Une guérison qui se soutient
 » depuis tant d'années , semble nous promet-
 » tre que celles qu'il a faites ici ne seront pas
 » moins constantes. Quelques-uns de ces ma-
 » lades qui ensuite des suppressions d'urines
 » avoient des fistules au périnée , ont été en-
 » tièrement guéris , & de la fistule , & de la
 » maladie de l'urethre. J'ai vu moi-même M.
 » Daran travailler sous mes yeux avec succès
 » sur d'autres maladies chirurgicales. Flatté ,
 » M O N S I E U R , par la confiance dont vous
 » m'honorez , je m'estimerois heureux si je
 » pouvois la mériter par quelque endroit , &
 » encore plus parce qu'elle me fournit l'oc-
 » casion de vous renouveler les assurances du
 » profond respect avec lequel j'ai l'honneur
 » d'être ,

M O N S I E U R ,

» Votre très - humble &
 » très-obéissant serviteur
 B E R T R A N D.

A Marseille le 22 may 1747.

*Lettre de M. Bruhier, Docteur en Médecine,
Censeur Royal des Livres, & l'un des
Auteurs du Journal des Savans, à M.
Manget, Docteur agrégé au Collège des
Médecins de Genève.*

MONSIEUR,

« Vous prenez trop d'intérêt au bien de la
» société, & spécialement à celui que la Mé-
» decine lui procure, pour avoir été indifférent
» sur les cures opérées par M. Daran. Vous
» n'ignorez pas que les maladies de l'urethre,
» dont il fait, & fera son unique occupation,
» ont toujours été la pierre de scandale de la
» Chirurgie, comme l'objet des recherches &
» des études de ceux qui la professent. Vous
» savez aussi que les succès n'ont point ré-
» pondus aux peines qu'ils se sont données, &
» que, si quelques malades ont eu le bonheur
» de guérir, le plus grand nombre, toujours
» flottant entre la vie & la mort, n'a pu soula-
» ger les vives douleurs dont il étoit la proie,
» & se garantir des accidens les plus fâcheux,
» & les plus menaçans, que par une cure
» palliative. Heureux encore si le secours des
» fondes de plomb, ou autres équivalens, a pu
» prévenir les derniers malheurs, comme ce-
» lui d'avoir le périnée criblé de fistules, ou
» d'être obligé, pour sauver une vie souvent
» plus à charge que la mort même, de s'en

I iv

(cc)

» procurer ; comme il arrive toujours à ceux
» que l'opiniâtréte des rétentions d'urine met
» dans la nécessité de souffrir la ponction ou
» l'incision au périnée.

» J'ai eu l'honneur de vous envoier dans
» le tems la Lettre où M. Boyer , Chirurgien
» de Montpellier , fait le détail de sa maladie
» & de sa guérison , & l'histoïre singuliere du
» voïage de M. Daran de Marseille à Paris.
» Je vous promis en même tems de vous in-
» former des succès de sa Pratique qui vien-
» droient à ma connoissance. Je suis présente-
» ment en état de satisfaire votre louable
» curiosité. Voici ce que j'ai vu , invité com-
» me bien d'autres par M. Daran à suivre le
» traitement de quelques-uns de ses malades.

» Le premier qui se présenta étoit un Char-
» cutier de cette ville , que je connoissois de
» longue-main. Il avoit eu cinq gonorrhées ,
» dont la dernière avoit été accompagnée d'un
» ulcére chancreux au prépuce , & de dou-
» leurs par tout le corps. Le grand reméde,par
» lequel on l'avoit fait passer , n'ayant pas sou-
» lagé sa difficulté d'uriner , le plus incommo-
» de de tous ses accidens , il fut attaqué d'une
» rétention totale , & il étoit dans les horreurs
» de cet état lorsqu'il vint chez M. Daran.
» Il le fit uriner sur le champ , il le mit en-
» suite à l'usage de ses remèdes. Je l'ai vu
» plusieurs fois chez M. Daran , se louant ex-
» trêmement de leur effet. Je l'ai rencontré
» depuis peu de tems , & il m'a encore tenu
» le même langage.

» Le sort d'un autre malade que je vis en
» même tems est bien plus triste à mon gré.
» Une seule gonorrhée , des plus bénignes en

(ccj)

» apparence , & traitée fort methodiquement ,
 » produisit dans l'urethre des embarras promptement suivis d'une diminution si considérable du fil des urines , que la rétention totale ne se fit guères attendre. M. Daran les fit sortir sur le champ ; détruisit en deux mois & demi plusieurs excroissances qui obstruoient le canal , & renvoia le malade parfaitement guéri.

» Le cas d'un troisième , qui vint exprés de Nevers pour se mettre entre ses mains , a beaucoup de ressemblance avec le premier des précédens. Il n'avoit eu que quatre gorrhées bien traitées , & en apparence bien guéries. Cependant , huit ans après la dernière , il fut attaqué d'une rétention d'urine que rien n'avoit annoncé , & qui n'eut de rechûte qu'au bout de quatre ans. Mais cet accident devenant inséparable des moindres excès , le malade songea à en faire détruire la cause , qui étoit une excroissance & un ulcère auprès des glandes de Cowper. Il y avoit quatorze heures qu'il n'avoit uriné lorsqu'il se présenta à M. Daran. En deux mois il fut parfaitement guéri.

» L'observation suivante m'intéresse plus que les précédentes , parce que je n'en ai pas été un spectateur oisif. M. Daran est dans l'usage de n'entreprendre aucun malade sans le faire visiter par un Médecin , ou un Chirurgien. Je fus choisi pour cette fonction , & j'appris de M. L..... qu'ayant vécu au service comme font ordinairement les Officiers , il avoit eu une chaudiépisse cordée qu'il crut parfaitement guérie. Mais quelque tems après , sans avoir couru de nou-

I v

(ccij)

» veaux hasards dans ce genre , & même après
 » avoir embrassé une profession bien opposée,
 » il fut attaqué d'une rétention d'urine si con-
 » sidérable que ce ne fut qu'après beaucoup de
 » remèdes qu'on put introduire l'algalie. Le
 » même secours n'ayant pu être employé dans
 » un pareil accident qui suivit de près , & sca-
 » chant du Chirurgien que c'étoit par rapport
 » à des excroissances qui bouchoient l'ure-
 » thre , il vint de Lyon à Paris , se mettre en-
 » tre les mains de M. Daran , qui lui trouva
 » près des canaux excrétoires des véficules
 » féminales une excroissance qui me parut fort
 » sensible par la douleur que produisoit le con-
 » tact de la sonde , toutes flexibles que soient
 » celles qu'emploie M. Daran , & malgré la
 » dextérité avec laquelle il les manie. Il repar-
 » tit deux mois après , urinant à plein canal ,
 » & sans la moindre douleur.

» Ces cures , quoique belles , ne sont pour-
 » tant rien en comparaison de deux que je
 » vous ai gardé pour les dernières , comme
 » les plus brillantes , l'ordre des tems étant
 » ici assez indifférent. L'une est d'un Interpréte
 » du Roi , & l'autre d'un Officier de distinc-
 » tion.

» Dix-huit ans se sont écoulés depuis que le
 » premier contracta une gonorrhée virulente ,
 » dont il se crut bien guéri ; mais il y a quatre
 » ans que l'écoulement reparut , quoique sans
 » douleur. Deux ans après les urines sortirent
 » avec beaucoup d'ardeur , & leur passage de-
 » vint successivement si difficile , qu'elles ne
 » sortirent plus que comme un filet , souvent
 » goutte à goutte , & avec des douleurs insup-
 » portables. L'écoulement yirulent continuoit

(cciiij)

» toujours , & , pour surcroit de maux , il sur-
 » vint une incontinence d'urine. Le canal de
 » l'urethre se trouva bouché jusqu'à quatre ou
 » cinq lignes du bout du gland , sans qu'il pa-
 » rût le moindre rétrécissement de son diamé-
 » tre , preuve certaine d'une vraie excroissance.
 » Cette excroissance ne laissoit couler l'urine
 » qu'à travers un petit trou où le filet le
 » plus délié passoit à peine. M. Daran aïant
 » fait visiter ce malade par une grande quan-
 » tité de Médecins & de Chirurgiens , mit en
 » fente l'hypersarcose , qui se trouva avoir près
 » de trois pouces de longueur. Quand elle
 » fut détruite , on découvrit un ulcère près
 » des prostates. Il fut détergé & cicatrisé , &
 » le malade parfaitement guéri en trois mois.
 » Je le rencontre tous les jours jouissant de la
 » meilleure santé. Je viens à la dernière his-
 » toire , & je me renferme dans les circons-
 » tances les plus intéressantes.

» M. le Chevalier de G aïant eu
 » plusieurs gonorrhées , s'aperçut d'une di-
 » minution si considérable du fil de ses urines ,
 » & fut en conséquence attaqué de rétentions
 » si cruelles , qu'il se mit entre les mains d'un
 » prétendu guérisseur de carnosités , qui porta
 » dans l'urethre un caustique , lequel , au lieu
 » de détruire l'obstacle , corroda non-seule-
 » ment le canal-même , mais jusqu'à la peau
 » qui sert de fourreau à la verge. Il en ré-
 » sulta une fistule énorme , laquelle , étant si-
 » tuée entre l'obstacle & le bulbe de l'ure-
 » thre , procura pendant vingt-trois ans une
 » sortie libre aux urines. A quelque chose ,
 » malheur est bon , dit un ancien proverbe.
 » Le malade aïant renoncé aux plaisirs de l'a-

I vj.

(cciv)

» mour , n'auroit jamais pensé à venir trouver
 » M. Daran , si l'urine avoit continué de sortir
 » librement ; mais il devoit être exposé à de
 » nouveaux malheurs. Le canal s'embarrassa
 » une seconde fois entre le bulbe de l'urethre
 » & la fistule , & les rétentions s'étant mises
 » de la partie , il fallut aller au devant des
 » rechûtes, qui pouvoient devenir funestes. M.
 » Daran commença par attaquer une excrois-
 » fance qui se trouvoit auprès des prostates ;
 » & , pour mieux faire connoître à beaucoup
 » de Médecins & de Chirurgiens , qu'il appella
 » successivement , pour leur faire voir à l'œil
 » la carnosité qui étoit entre la fistule & le
 » gland , & qui bordoit la fistule , où elle pa-
 » roissoit de la grosseur & de la forme d'un
 » gros haricot , il attaqua avec son remède
 » cette excroissance , qui fut détruite plutôt
 » que celle qui étoit voisine des prostates :
 » celle-ci céda enfin à son tour , quoiqu'avec
 » peine , & le malade , qui auroit été obligé
 » de quitter le service , par rapport à la diffi-
 » culté d'uriner , est parti pour rejoindre son
 » Régiment , urinant librement & sans dou-
 » leur ; ce qui a été constaté , ainsi que le
 » mal , par Messieurs Falconet , Médecin Con-
 » sultant du Roi , de Castera & Boyer , Mé-
 » decins ordinaires du Roi , Férein , Profes-
 » seur Roial , Combalusier , ancien Professeur
 » dans l'Université de Valence , & Médalon ,
 » Docteur en Médecine.

» Je ferois tort à votre sagacité , MONSIEUR ,
 » si je m'amusois à faire de longues réflexions
 » sur ces histoires. Elles prouvent , contre le
 » sentiment de Médecins & Chirurgiens célè-
 » bres , qu'il y a des carnosités ; elles font

(ccv)

„ toucher au doigt qu'il peut exister pendant
 „ longtems dans l'urethre des ulcères , qui
 „ donneroient sans doute des marques visibles
 „ de leur existence , s'ils n'étoient point mas-
 „ qués par de mauvaises chairs , ou détergés
 „ par l'urine , laquelle , emportant le pus à me-
 „ sure qu'il s'amasse , l'empêche de sortir en
 „ gouttes sensibles ; elles font voir par consé-
 „ quent que les suites des gonorrhées sont
 „ beaucoup plus fâcheuses qu'on ne se l'ima-
 „ gine , puisqu'elles sont quelquefois très-long-
 „ tems à se manifester , & qu'elles se déclarent
 „ brusquement ; nouvelle raison pour détour-
 „ ner la jeunesse de s'exposer à de dangereux
 „ plaisirs qui causent par la suite bien des lar-
 „ mes ; elles prouvent enfin qu'on a eu le bon-
 „ heur de découvrir un remède inutilement
 „ cherché jusqu'à nos jours pour guérir radi-
 „ calement les suites funestes qu'entraînent
 „ souvent les gonorrhées , en apparence les plus
 „ bénignes .

„ Pour moi je regarde la découverte de M.
 „ Daran comme une des plus importantes
 „ qu'on ait faite en Chirurgie ; & je ne puis
 „ assez m'étonner de voir qu'il y ait encore des
 „ Chirurgiens célèbres qui ne donnent point à
 „ sa nouvelle méthode les louanges qu'elle
 „ mérite . Je me sers sans balancer d'un terme
 „ que je fçai n'être point de leur goût ; mais ,
 „ je ne vois pas qu'on puisse raisonnablement
 „ & équitablement contestez le nom de nou-
 „ velle méthode à celle qui réussit indifférem-
 „ ment sur tous ceux pour qui on l'emploie .
 „ Au reste elle ne guérit pas les maladies com-
 „ pliquées avec celles de l'urethre ; mais l'on
 „ ne doit point reprocher à l'inventeur de ne

(ccvj)

» pas réussir dans les maladies sur lesquelles
» son remède n'a point de prise.

» Si vous me demandez à présent ce que je
» pense de la solidité des cures qu'il opère,
» j'aurai l'honneur de vous répondre qu'en
» jugeant de l'avenir par le passé, on ne doit
» avoir aucune inquiétude sur ce point. Le
» témoignage que M. Bertrand, Médecin de
» Marseille, rend à Monsieur le Premier Mé-
» decin, met cette vérité en évidence. D'ail-
» leurs, comme ce n'est qu'en emportant par
» la suppuration la cause du mal que le remé-
» de opère, il n'y a pas de raison de craindre
» une rechute. Au reste, quand il y en auroit,
» ne seroit-ce pas toujours beaucoup pour les
» malades d'avoir passé plusieurs années sans
» être victimes des douleurs les plus vives, &
» de sçavoir à qui s'adresser pour en prévenir
» le retour, s'ils y ayoient la moindre disposi-
» tion ? Je pourrois vous entretenir de plu-
» sieurs cas beaucoup plus curieux, & plus in-
» téressans que ceux que je vous envoie ; mais
» je me renferme dans ce que j'ai vû. Je suis
» très-parfaitement,

M O N S I E U R ,

» Votre très - humble &
» très-obéissant serviteur

B R U N I E R .

Lettre écrite par M. Procope, Docteur en Médecine, à M. Chicoyneau, Premier Médecin du Roi.

„ **M O N S I E U R ;**

„ Je vois par la Lettre que vous avez écrite
„ à M. Bertrand, Médecin de Marseille, que
„ votre zèle pour le bien public, vous fait
„ rechercher des éclaircissements sur les remé-
„ des & la méthode que M. Daran emploie
„ dans les cures des maladies de l'urethre ; par
„ conséquent je crois que vous ne trouverez
„ pas mauvais que je vous fasse part de quel-
„ ques faits singuliers dont j'ai été témoin
„ oculaire ; c'est avec le plus grand plaisir du
„ monde que je rends justice à M. Daran. Je
„ ne vous entretiendrai pas de toutes les gué-
„ risons que je lui ai vu faire ; pour ne point
„ abuser de votre tems, **M O N S I E U R**, je ne
„ vous parlerai que de deux qui m'ont étonné.

„ La premiere est d'un Officier que la répu-
„ tation de M. Daran avoit attiré dans cette
„ ville. Il avoit tant d'excroissances, ou fi-
„ l'on veut, tant d'embarras dans le canal,
„ qu'on ne pouvoit insinuer la sonde au de-là
„ de deux travers de doigt. Je vis à l'extré-
„ mité une tumeur squirrheuse qui prenoit naif-
„ sance au périnée, & se prolongeoit jusqu'à
„ la fosse naviculaire. Du milieu de la racine
„ sortoit un fongueux divisé en quatre bran-

(ccvij)

» ches , à l'extrémité de chacune desquelles on
 » voioit une ouverture par où l'urine couloit
 » habituellement. Au reste , le malade étoit
 » pâle , décharné , abbattu , ne pouvant pré-
 » que se soutenir ; son pouls étoit petit & frè-
 » quent. Cet état déplorable me fit desespérer
 » de sa guérison , & je me croïois d'autant
 » plus autorisé à penser de la sorte , que la
 » cause première de tous ces accidens avoit
 » au moins quinze ans de date , & que depuis
 » la gonorrhée qui y avoit donné lieu , la vie
 » de cet Officier étoit un tissu de symptômes
 » vénériens plus fâcheux les uns que les au-
 » tres. Heureusement pour lui , mes doutes
 » n'influoient point sur l'activité des remèdes
 » emploïés pour son soulagement , & c'est
 » avec une surprise charmante qu'au bout de
 » quatre mois je l'ai vu jouissant d'une santé
 » parfaite.

» Je finirai par l'histoïre suivante. Un Né-
 » gociant de cette ville , à la suite d'une fe-
 »conde gonorrhée , a eu pendant douze ans
 » un leger écoulement , sans que l'urine coulât
 » avec une difficulté sensible ; mais l'année
 » dernière , il fut tourmenté d'ardeurs , de
 » cuissons ; il rendit des glaires par la ver-
 » ge & par l'anus ; il survint une inflamma-
 » tion aux parties génitales , qui ne fut diffi-
 » pée que par six semaines de remèdes ; l'uri-
 » ne qu'il rendoit souvent goutte à goutte , ou
 » à deux branches , & toujours avec douleur ,
 » charioit sur la fin une matière blanchâtre.
 » M. Daran lui trouva en le fondant le canal
 » de l'urethre plein d'*hypersarcoses* & deux tu-
 » meurs dures , une profonde dans le scrotum
 » & une autre qui s'étendoit sur tout le péri-

(ccix)

» née. La première fut mise en suppuration ;
 » mais la seconde ne put se résoudre que par
 » le grand remède administré par extinction.
 » Vous jugez bien, M O N S I E U R , que cette
 » cure fut nécessairement longue ; mais enfin,
 » il guérit, & en cette occasion on peut dire
 » que le tems ne fait rien à l'affaire.

» Ces deux récits suffisent, ce me semble,
 » pour faire conclure que M. Daran est un
 » homme unique en son genre, & qu'on doit
 » lui sçavoir gré d'avoir, pour ainsi dire, aban-
 » donné toutes les autres parties de la Chirur-
 » gie, pour s'appliquer uniquement aux Maladie-
 » dies de l'Urethre, qui ne sont que trop com-
 » munes en ce tems, par la façon dont on
 » traite ce qu'on appelle galanterie, & par la
 » conduite que tiennent ceux qui en sont atta-
 » qués. L'étude qu'en a faite cet illustre Chirur-
 » gien lui a fait découvrir un spécifique, & une
 » méthode dont la bonté ne peut se révoquer
 » en doute, puisque des succès constants en
 » sont la preuve.

» Plus j'y fais réflexion, moins je comprens
 » comment il est possible que des personnes
 » qui jouissent d'une réputation bien méritée
 » en Chirurgie, osent encore s'élever contre
 » lui, sans s'être même donné la peine d'exa-
 » miner les faits. Pour moi j'ai voulu voir,
 » j'ai vu, & j'ai tout lieu d'être satisfait : je ne
 » suis cependant pas plus crédule qu'un autre ;
 » au contraire j'ai toujours été en garde con-
 » tre les secrets, mais je me suis rendu à l'é-
 » vidence, & j'aurois cru commettre une in-
 » justice, si j'avois fait la moindre difficulté
 » de donner une déclaration authentique de ce
 » que j'ai vu. Je joindrois ici un éloge de son

(ccx)

» adresse & de son habileté, si je sçavois louer,
 » mais ce n'est pas mon métier , & l'on ne
 » doit entreprendre que ce dont on peut se
 » tirer avec honneur.

» Vous sçavez , M O N S I E U R , qu'il va
 » donner une seconde édition de ses Observa-
 » tions , en y ajoutant les Cures les plus bri-
 » lantes qu'il a faites ici. Je me suis d'abord
 » opposé à ce dessein ; mais, réflexion faite, j'ai
 » changé de sentiment , & je crois qu'il n'y a
 » point de moyens qu'on ne doive emploier
 » pour instruire le Public qu'on a enfin trouvé
 » un spécifique contre un mal regardé jusqu'à
 » présent comme incurable. Je suis avec un
 » très-profound respect ,

M O N S I E U R ,

» Votre très - humble &
 » très-obéissant serviteur.

P R O C O P E .

A Paris le 14 décembre 1747.

Réponse de Monsieur Chicoyneau.

» J'Ai vu MONSIEUR, avec plaisir dans
 » la Lettre que vous m'avez fait l'honneur
 » de m'écrire le quatorze du présent, les deux
 » guérisons singulières & surprenantes de sup-
 » pression totale d'urine occasionnée par des
 » excroissances squirrheuses, fongueuses, ou
 » charnues, qui remplissoient tout le ca-
 » nal de l'urethre, avec complication de
 » certaines sinuosités fistuleuses par les-
 » quelles l'urine s'écouloit, embarras, callo-
 » sités & suppression, conséquemment insur-
 » montable à tout autre personne de l'Art,
 » qu'au célèbre M. Daran. Je n'aurois pas tant
 » tardé à vous rendre mille graces de votre
 » obligeante attention à me communiquer un
 » détail des mieux circonstanciés, & pour
 » tout dire en un mot, fait de main de maî-
 » tre, si pour vous en marquer en quelque
 » façon ma juste reconnoissance, je n'avois
 » cru devoir vous informer à mon tour d'un
 » fait, à la vérité de la même espéce par rap-
 » port à la nature du mal, mais beaucoup
 » plus singulier eu égard à la nature de la cause
 » qui l'a produit & qui l'a entretenu pendant
 » le cours de huit à dix ans. La nécessité d'être
 » pleinement instruit par le Malade-même de
 » plusieurs circonstances essentielles qui ont
 » précédé & accompagné son dernier traite-
 » ment, a donné lieu au retardement de ma
 » réponse.

(cexij)

» Un Valet (*) de Garde-Robbe du Roi,
 » nommé M. de Maisonneuve (qui par pa-
 » renthèse n'appréhende pas d'être connu par
 » son propre nom, attendu que les suppressions
 » d'urine dont il est question, n'ont pas été oc-
 » casionnées par aucune maladie de galanterie)
 » après avoir effuié très-souvent, & presque jour-
 » nellement, des difficultés d'uriner très-dou-
 » loureuses, a été aussi principalement attaqué
 » dans ce même espace de tems de plusieurs
 » suppressions d'urine totales qui se sont soute-
 » nues pendant plusieurs jours, accompagnées
 » de tourmens affreux, & de plusieurs autres
 » symptômes qui menaçoient le malade du der-
 » nier danger. Il en étoit enfin délivré par la
 » sortie de quelques concrétions pierreuses, an-
 » noncée par des accès de colique néphritiq-
 » ue. Ces concrétions descendant avec des
 » douleurs cruelles par les ureteres jusques
 » dans la cavité de la vessie, quoique très-pe-
 » tites, alloient enfin s'engager dans l'urethre,
 » à cause de leurs surfaces inégales & hérissées
 » qui les rendoient semblables à la graine d'é-
 » pinars, où par de violentes & cruelles irri-
 » tations elles excitoient des gonflements,
 » qui ont bouché jusqu'à cinq fois le passage
 » & la sortie de l'urine pendant plusieurs jours
 » consécutifs, de maniere que les sondes in-
 » troduites n'en pouvoient procurer l'écoule-
 » ment que goutte à goutte, & qu'elles étoient
 » toujours teintes d'un sang que laissoient
 » échapper les petits vaisséaux excoriés par la
 » surface hérissée de ces petites pierres. Je sup-
 » prime le détail de toutes ces attaques de

** On trouvera tout le détail de cette Histoire dans l'Observation C de la troisième Partie.*

(ccxiiij)

» suppression totale d'urine, dont chacune par
 » sa durée & par la véhémence des symptô-
 » mes qui l'accompagnoit, conduisoit le pau-
 » vre malade aux portes de la mort ; mais il
 » me paroît que l'avant-dernière mérite une
 » attention particulière , en ce que le petit
 » hérisson pierreux qui les a causées se trouva
 » engagé si avant dans la profondeur du ca-
 » nal , qu'il fallut avoir recours à des pressions
 » assidues , fortes , & constamment réitérées ,
 » pour le dégager d'au près de l'anus où il pa-
 » roissoit fixé & comme enchassé , & le faire
 » peu à peu avancer jusqu'au gland. Alors les
 » irritations se renouvelerent avec tant de
 » violence que cette partie s'enfla d'une ma-
 » nière prodigieuse. Comme elle se trouvoit
 » en même tems étranglée par le prépuce ,
 » on fut obligé , non-seulement de faire l'opé-
 » ration du paraphimosis , mais même d'ou-
 » vir aussi le gland dans toute son étendue
 » pour en retirer le hérisson qui causoit tout
 » ce désordre , & qui , s'étant sans doute engagé
 » dans le tissu de l'urethre , n'en put sortir sans
 » déchirer ce canal jusqu'à l'extrémité du
 » gland.

» Nous voici parvenus au dernier accès de
 » suppression totale , survenue le 30 octobre
 » dernier , qui , à la différence des précédentes ,
 » s'étoit déjà soutenue avec tant de violence
 » près de treize jours , que le malade ne pou-
 » voit éviter de périr au bout de quelques
 » heures , s'il n'eût été adressé par un célèbre
 » Maître de l'Art à M. Daran. Dans l'espace
 » de six à sept jours , il a trouvé le secret de
 » procurer par le moyen de ses fondes (que
 » l'on peut dire être singulieres , spécifiques , &

(ccxiv)

» uniques pour les cas dont il s'agit) la sortie
 » des urines , lesquelles en conséquence de
 » leur long séjour , & du mélange du sang &
 » du pus , étoient devenues très-puantes , &
 » celle de plusieurs de ces hérissons pierreux
 » semblables à la graine d'épinars , qui se
 » trouvoient engagés dans le tissu membra-
 » neux de l'urethre , précisément dans l'en-
 » droit-même d'où par de fortes pressions on
 » faisoit auparavant sortir quelques gouttes
 » d'urine. Ce qui mérite sur-tout d'être remar-
 » qué , il n'y eut d'autre opération que celle
 » de l'introduction des sondes dont M. Daran
 » a coutume de se servir. Depuis ce tems les
 » urines sont toujours sorties à plein canal , &
 » dans l'espace de neuf à dix jours , M. de
 » Maisonneuve a recouvré une santé encore
 » plus parfaite que celle dont il jouissoit avant
 » la formation de tous les petits hérissons pier-
 » reux.

» De cette Observation , jointe à celle que
 » vous m'avez fait la grace de me communi-
 » quer , & dont vous avez été le témoin ocu-
 » laire , ainsi que d'un assez grand nombre
 » d'autres de même nature , dont j'avois déjà
 » été instruit par des personnes de la profession
 » très-éclairées & d'une probité reconnue , il
 » est naturel d'inférer que M. Daran a enfin
 » trouvé le secret de détruire radicalement , &
 » sans craindre la rechute , ces especes de ma-
 » ladies de l'urethre si douloureuses & si dan-
 » gereuses , soit qu'elles soient produites par
 » des excroissances charnues , ou fongueuses ,
 » squirrheuses , ou des pierres , ou par des
 » exulcérations de ce canal , compliquées mê-
 » me avec des sinuosités fistuleuses , maux

(ccxv)

» qui avoient paru jusqu'ici insurmontables.
 » Nous ne scaurions donc assez rendre à M.
 » Daran la justice qui lui est si légitimement
 » due sur cet article , & vous me trouverez
 » toujours disposé à concourir avec vous ,
 » M O N S I E U R , lorsqu'il s'agira d'instruire
 » le Public de son habileté & de son rare ta-
 » lent dans le traitement des Maladies en
 » question. C'est-ce dont je vous prie d'être
 » bien convaincu , & qu'on ne scauroit être
 » avec plus d'estime que je le suis ,

M O N S I E U R :

» Votre très - humble &
 » très-obéissant serviteur
 CHICOYNEAU

A Versailles le 25 décembre 1747.

PLANCHE ANATOMIQUE

*Représentant les Parties Naturelles de
l'Homme.*

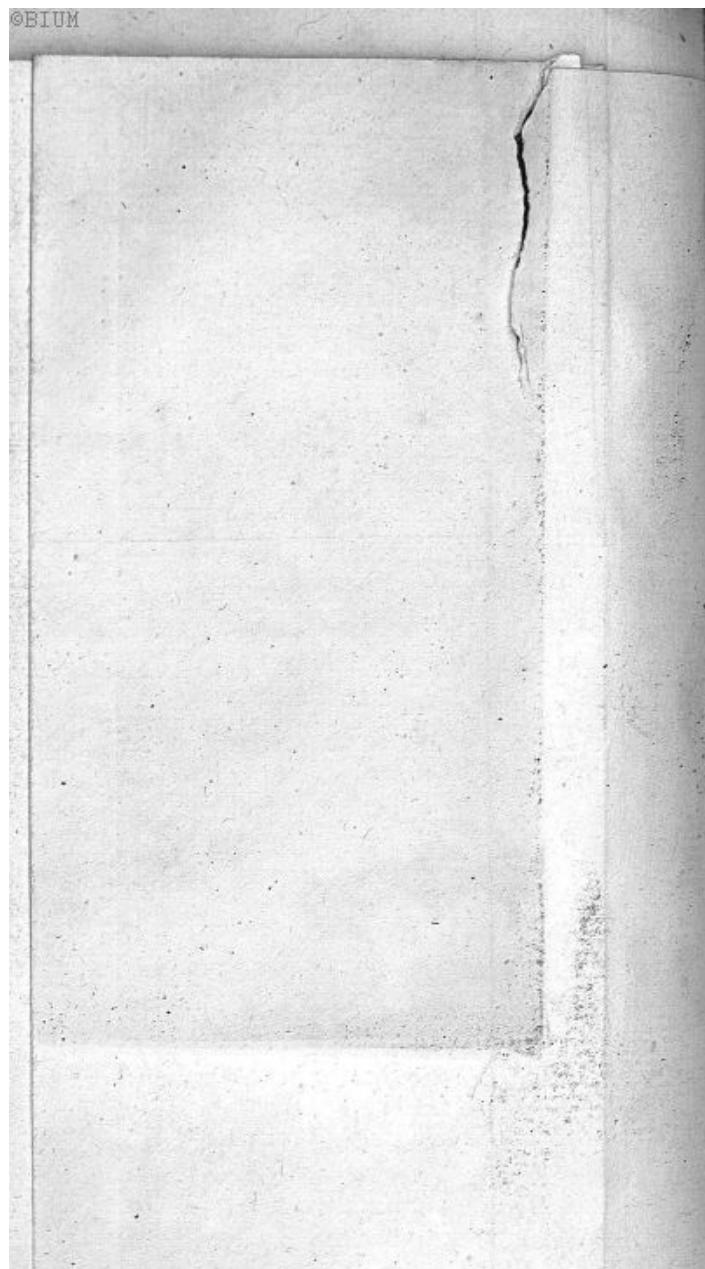
PREMIERE FIGURE.

EILLE représente la Vessie en partie ouverte par la partie antérieure, la Prostate coupée au dessus des Corps caverneux, & l'Urethre dans toute son étendue.

- A** LA VESSIE.
- B** L'OURAQUE.
- C** LES EMBOUCHURES des Uretères, avec le pli transversal de la tunique intérieure de la Vessie.
- D** PORTION de la Vessie renversée.
- E** LE VERUMONTANUM avec les embouchures des canaux déférents à côté de l'éminence en forme d'arête.
- F** LES CÔTE's du Verumontanum, où sont les ouvertures des canaux de la Prostate.
- G** LE CANAL de l'Urethre ouvert dans toute son étendue, où l'on voit les embouchures des Lacunes.
- H** LES PORTIONS de la Prostate coupée à la naissance de l'Urethre.

NAISSANCE





(ccxvij)

- I NAISSANCE d'un des Corps caverneux, avec le Muscle érecteur.
- L LE CORPS caverneux du côté opposé coupé.
- M PORTION du Bulbe ou tissu spongieux de l'Urethre.
- N PROSTATE inférieure.
- O SON CONDUIT.
- P LES DEUX Embouchures de ses glandes.
- Q LE TISSU spongieux de l'Urethre dans toute son étendue.
- R LA FOSSE naviculaire.
- S LES CORPS caverneux ouverts où l'on voit leur tissu spongieux.
- T LE GLAND.
- V LA COUPE du Canal de l'Urethre.
- X LE TISSU spongieux du Gland.
- Y L'EXTRÉMITÉ de l'Urethre ouverte.
- SECONDE FIGURE.
ELLE représente la Vessie vue par sa partie postérieure, & le dessous de la Verge.
- a LA VESSIE couverte de sa membrane commune.
- b LES URETÉRES avec leurs insertions.
- c LES VESICULES féminales.
- d LES CANAUX déferens.
- e L'UNION des Vésicules avec les canaux déferens.
- f LES CIRCONVOLUTIONS des Vésicules.

K

(ccxvij)

- g** LE CONDUIT commun à la Vésicule & au Canal déférent, & son entrée dans la Prostate.
- h** LA PROSTATE dépouillée de sa membrane.
- i** PORTION de l'Urethre.
- j** LA COUPE de la naissance de l'Accélérateur, où l'on voit le tissu spongieux du Bulbe.
- m** LE MUSCLE Accélérateur qui embrasse le Bulbe.
- n** LE TENDON mitoyen de ce Muscle.
- o** SA DIVISION en deux parties qui viennent à chaque Corps caverneux.
- p** L'URETHRE vue en dessous.
- q** LA NAISSANCE des Corps caverneux avec les Muscles érecteurs détachés.

TROISIEME FIGURE.

CETTE Figure représente le Testicule enveloppé de sa membrane propre, nommée albugineuse.

- r** LE CORPS du Testicule.
- s** L'EPIDIDYME.
- t** LE CORBON des Vaissaux spermatisques.
- u** LA NAISSANCE du Canal déférent.
- v** LE CANAL déférent.

Gravée en couleur par le Sieur GAUTIER, Graveur du Roi, Privilégié, rue des Prêtres S. Germain l'Auxerrois, au coin de la rue de l'Arbre-Sec.

*Explication de quelques termes d'Art
répandus dans cet Ouvrage.*

Dysurie , difficulté d'uriner , accompagnée de douleur & de beaucoup de chaleur , dans laquelle l'urine coule pourtant sans interruption , & souvent en la quantité requise.

On l'appelle aussi , *Ardeur d'urine* , parce qu'il semble que l'urine en sortant brûle l'urethre.

Ischurie , entière suppression d'urine.

Rétention , ce terme est synonyme avec le précédent ; j'ai crû pourtant pouvoir l'employer quelquefois à la place de *Strangurie* , réservant le nom d'*ischurie* pour les cas où la suppression étoit entière.

Strangurie , envie fréquente & involontaire d'uriner , dans laquelle l'urine , au lieu de sortir uniment & par un fil continu , ne coule qu'à reprises avec beaucoup de douleur & de cuise.

K ij

(ccxx)

sions , en fort petite quantité , ou seulement goutte à goutte. Il y a plusieurs Observations dans cet ouvrage , où , quoique ce symptôme eût lieu , jé ne l'ai pas toujours mentionné. Je me suis contenté pour-lors de le désigner ; quelquefois , je l'ai sous-entendu.

Urethre , canal par lequel l'urine au sortir de la vessie , est conduite hors du corps .



OBSERVATIONS



OBSERVATIONS
CHIRURGICALES
SUR LES MALADIES
DE L'URETHRE.

PREMIERE PARTIE.

CONTENANT CE QU'IL

Il y a de plus remarquable dans les Observations comprises dans ma premiere Edition, a tel meion que j'avois

MLÉON SIEUR le Chevalier de..... ayant entendu du parler de moi à une personne qu'e j'avois guérie en 1727 d'une maladie toute pareille à la sienne , vint

Partie I.

*

A

2 DES MALADIES

me trouver à Naples , au mois d'avril 1737. Il y avoit dix ans qu'il étoit cruellement tourmenté d'une dysurie , suite de plusieurs galanteries , dont il n'avoit jamais pû guérir , malgré les remèdes que tout ce qu'il y avoit de plus habile , tant à Marseille , qu'à Montpellier , lui avoit conseillés. Un écoulement purulent subsistoit toujours , & les difficultés d'uriner dégénéroient souvent en attaques d'ischurie , ou de suppression totale , qui étoient , comme il est ordinaire , accompagnées d'une fièvre violente , d'extrêmes inquiétudes , de tensions du bas-ventre , d'un reflux de l'urine dans la masse du sang , qui cauoit des langueurs , des nausées , des vomissements , tantôt un assoupissement lethargique , tantôt le délire , & mille autres accidens plus fâcheux les uns que les autres , & qui mettoient le malade dans un danger imminent , auquel il auroit succombé sans les ressources qu'il trouvoit dans la vigueur de son tempérament , & dans sa jeunesse. Mais qui oseroit sans témérité compter toujours sur ces ressources ? La certitude physique d'un avenir funeste obligea donc le malade de s'adresser à moi , & je fus

DE L'URETHRE.

assez heureux pour détruire totalement dans l'espace de deux mois deux excroissances , dont la premiere , d'une figure aplatie & oblongue, étoit placée vers le milieu du canal de l'urethre , & la seconde , près du vèrumontanum , qui étoit ulcéré , & d'où venoit l'écoulement virulent qui avoit éludé la force de tous les remèdes que l'on avoit emplois avant moi. C'est à la reconnoissance de ce malade , que je trouvai à Marseille jouissant de la santé que j'avois eu la satisfaction de lui procurer , que je dois la confiance des premiers malades qui se sont adressés à moi dans cette ville.

II. M..... Négociant de Marseille, attaqué depuis près de vingt ans d'une grande difficulté d'uriner , d'un écoulement très-virulent , suite d'une ancienne gonorrhée , & d'une fréquence d'urine fort incommode , qu'aucun remède n'a-voit soulagé , fut guéri en quarante-un jours des deux premiers symptômes causés par deux carnosités situées fort près du vèrumontanum : mais la fréquence d'urine , venant d'une complica-
tion de maladie de la vessie & de l'ure-thre, a subsisté malgré mes remèdes.

III. M..... Avocat de la même
A ij

4 DES MALADIES

ville , attaqué dysurie continue , & en conséquence de fréquens accès d'ischurie , à l'occasion d'une excroissance fongueuse au milieu de l'urethre , & d'une exulcération avec endurcissement du vèrumontanum , fut guéri en cinquante-deux jours.

IV. Le fils d'un Négociant de Marseille , attaqué d'une rétention d'urine qui s'étoit déclarée presqu'aussi-tôt qu'une gonorrhée qu'il avoit contractée trois ans auparavant , & qui avoit eu plusieurs ischuries , produites par deux caroncules , l'une au milieu de l'urethre , l'autre près du vèrumontanum , fut guéri en cinquante-deux jours.

V. Un ancien Notaire de la même ville avoit depuis quinze ans une difficulté d'uriner qui étoit souvent suivie d'ischuries très-dangereuses. On l'attribuoit à une pierre de la vessie ; mais il fut guéri dès que j'eus détruit une carnosité calleuse sans écoulement ; ce qui fut l'ouvrage de quarante-huit jours.

VI. Un Négociant de Marseille , attaqué depuis vingt-cinq ans d'un écoulement virulent , d'une dysurie cruelle , & d'un flux continual d'urine , & qui avoit effuyé plusieurs ischuries , accidens

DE L'URETHRE.

5

causés par plusieurs excroissances calleuses , & plusieurs ulcères sordides qu'il avoit dans l'urethre , recouvra une santé parfaite en cinquante-sept jours.

VII. Une carnosité ulcérée , placée fort profondément dans l'urethre , causoit depuis plusieurs années au fils d'un Négociant de la même ville , des rétentions d'urines , & une strangurie presque continue. Ordinairement l'urine ne sortoit que comme un fil. Il fut guéri parfaitement en quarante-cinq jours.

VIII. Je détergeai & consolidai parfaitement en quarante - six jours un ulcère sordide près du vèrumontanum , qui causoit depuis quatre ans des douleurs très-vives , & un écoulement virulent à M Officier des Galeres.

IX. Il ne me fallut pas deux mois , pour guérir parfaitement M Marchand sur le port , lequel depuis treize ou quatorze ans avoit un écoulement qui avoit résisté à bien des remèdes pratiqués jusqu'alors ; il étoit causé par l'exulcération du vèrumontanum , & de plusieurs lacunes de l'urethre.

X. On ne connoissoit plus d'autre ressource contre les rétentions d'urine qui menaçoint la vie de M Em-

A iiij

8 DES MALADIES

ployé dans les fermes du Roi , auprès de Marseille , rétentions causées par plusieurs anciennes gonorrhées , que la ponction au périnée ; mais je n'eus pas plutôt détruit des excroissances fogueuses , cicatrisé le vèrumontanum ulcéré , & un ulcère qui se portoit jusqu'aux prostates , & aux vésicules séminales , qu'il fut parfaitement guéri & rétabli. Cette cure exigea à la vérité quatre mois de travail.

XI. Je guéris en cinquante-huit jours un Capitaine naviguant , âgé de soixante-cinq ans , d'une strangurie cruelle qui l'affligeoit depuis quinze ans ; elle étoit causée par une excroissance calleuse , venue à la suite de plusieurs gonorrhées .

XII. Cinquante-sept jours me suffirent pour guérir un ancien Capitaine de cavalerie , atteint depuis environ trente ans d'une grande difficulté d'uriner , d'un écoulement virulent , d'une perte involontaire d'urine , & de vives douleurs. Ces maux avoient pour cause des chairs baveuses , & des ulcères froidides dans l'urethre .

XIII. Il me fallut un peu plus de trois mois pour guérir une dysurie de vingt ans , dont étoit attaqué un Négociant de

DEUT' URÉTHRE.

Marseille, âgé de soixante-douze ans, occasionnée par quatre ulcères froides qu'il avoit dans le canal, & qui lui causaient des douleurs continues, sur-tout lorsqu'il falloit uriner, & même quand il falloit marcher, remuer, ou s'asseoir.

XIV. Un Négociant de la même ville, étoit presque guéri de plusieurs excroissances, qui produisoient depuis quinze ans, un écoulement virulent, & depuis dix, une grande difficulté d'uriner que l'urine ne sortoit que goutte à goutte, & avec beaucoup d'efforts, lorsqu'un petit calcul, entraîné par l'urine, s'engagea dans l'urètre, d'où il ne sortit qu'en se divisant en écailles qui venoient attachées à mes sondes. Cet accident fit que le malade ne fut bien rétabli qu'au bout de quatre mois & demi.

XV. Je guéris en trente-cinq jours

d'une difficulté d'uriner avec écoulement virulent causé par un ulcère & des ex-

croissances calleuses près des prostates,

un Négociant de Marseille, qui avoit

ces accidens à la suite d'une gonorrhée

fort ancienne.

XVI. Je guéris dans cinquante-huit jours un Avocat du Parlement d'Aix

d'une difficulté d'uriner qu'il avoit de-

A iiiij

DES M A L A D I E S

puis quinze années, d'un écoulement vénérien plus ancien, & d'une perte continue d'urine, causés par deux carnosités, l'une au milieu de l'urethre, l'autre proche le sphincter de la vessie.

XVII. Un malade des environs de Marseille étoit attaqué depuis plusieurs années de rétentions d'urine, qu'il ne rendoit habituellement qu'en goutte à goutte, & qui dégénérereut en une suppression qui dura trois jours entiers. Ces accidens étoient les suites de plusieurs gonorrhées, qui avoient laissé dans le canal trois carnosités & deux ulcères. Il fut parfaitement guéri en vingt-neuf jours.

XVIII. Il n'en fallut que quarante-quatre pour guérir un Courtier de change de Marseille, qui n'urinoit plus que goutte à goutte, & avec de grands efforts, en conséquence d'une gonorrhée qu'il avoit contractée quatre ans auparavant, & qu'on n'avoit pu tarir. Il avoit le vériumontanum ulcérez, & plus loin une excroissance fongueuse également ulcérée.

XIX. Un Avocat de la même ville, jugeant à la diminution du fil des urines qu'il étoit menacé des plus grands

iii A

DE L'URETHRE.

9

accidens, se mit entre mes mains. Je lui trouvai au milieu du canal un ulcère à bords calleux, & un autre vers les glandes de Cowper. Il fut guéri en trente-neuf jours.

XX. Il ne m'en fallut que trente-sept pour tarir un écoulement purulent, suite d'une gonorrhée contractée neuf mois auparavant ; mais dont il ne subsistoit plus que cet accident.

XXI. Un Marseillois avoit un écoulement virulent opiniâtre, une fréquence d'urine avec beaucoup d'ardeurs, & l'urine sortoit comme d'un arrosoir, & laissoit dans l'urethre une vive impression de douleur, qui ne se dissiploit qu'après son entier écoulement ; une tension douloureuse depuis le siège du mal, jusqu'à l'extrémité du gland. Dans tous les mouvemens que faisoit le malade, ses urines étoient toujours bourbeuses & saffranées, & souvent fœtides. Je lui trouvai dans l'urethre un ulcère & des excroissances fongueuses, plates & longues, entre les conduits excrétoires des vésicules séminales, & ceux des glandes de Cowper, qu'une infinité de remèdes administrés par les plus habiles gens n'avoient pu détruire. Le

A v

10 DES MALADIES
succès de mes remèdes, employés pen-
dant quarante à cinquante jours, fut si
heureux, que je croiois que le malade
touchoit à sa guérison, lorsque je décou-
vris un autre ulcéré du côté de la vessie.
Un mois de suppuration sembloit l'avoir
détergé, quand je vis sortir avec les
urines une grande quantité de pus fœ-
tide que fournissoient des clapiers dont
la situation étoit hors de la portée de
mon remède. Il eut en conséquence
des attaques fort vives d'ardeurs d'urine,
toutes les fois que le pus s'étoit ramassé
en assez grande quantité pour regorger
dans l'urethre. Il usa de beaucoup de
remèdes, & notamment des eaux d'Aix
en Provence, qui tarirent presqu'en en-
tier l'écoulement purulent, & ne lui
laissèrent qu'un peu de douleur, & une
impuissance de garder l'urine plus de
deux heures. Mais, outre les yices que
je soupçonneois, il avoit dans la vessie
une pierre, pour laquelle il a été taillé
depuis.

Cette observation prouve que l'action
de mon remède ne se communique
qu'aux parties qu'il touche ; aussi ne
prétens-je point lui attribuer plus de
vertu.

DE L' U R E T H R E . II

XXII. J'ai guéri en soixante-cinq jours une personne considérable par son rang & par sa naissance , qui avoit , en conséquence d'une ancienne gonorrhée , un écoulement , très-petit à la vérité ; mais toujours accompagné de douleur dans le canal . Cet accident étoit l'effet de plusieurs petits ulcères froides .

XXIII. Il ne me fallut que quarante-huit jours pour guérir un ulcère froides au milieu du canal , qui étoit la suite d'une ancienne gonorrhée , laquelle n'étoit point entièrement tarie , & laisseoit subsister un petit picottement .

XXIV. Jeus besoin d'environ trois mois pour guérir d'une callosité placée au milieu de l'urethre , & d'un ulcére situé près des prostates , un Officier de Dragons de la ville d'Aix , qui en conséquence étoit attaqué de dysurie depuis quatorze ans . C'étoit le fruit de plusieurs gonorrhées mal traitées .

XXV. Le fils d'un Négociant de cette ville avoit depuis plus d'un an une gonorrhée quelque chose d'on lui disoit n'être qu'un simple relâchement de vaisseaux , dont le ressort se rétablirait lorsqu'il y penseroit le moins . Mais lui ayant prouvé que son écoulement venoit d'un

A vj

12 DES MALADIES

ulcéré, il aimait mieux user de mes remèdes, que de s'en rapporter à des lieux communs employés par ceux qui ont épuisé les ressources ordinaires de l'Art; & en conséquence il fut parfaitement guéri en quarante jours.

^{enjambé}
XXVI. Je guéris en trente-huit jours un Maître Tailleur de la même ville d'une carnosité proche le vérumontanum, & d'un ulcère situé un peu au-delà, restes d'une ancienne gonorrhée qui fournit sans cesse une matière purulente. Il avoit essuyé plusieurs attaques de strangurie, & même d'ischurie, dont il avoit manqué de mourir.

XXVII. Une des plus belles cures que j'eusse encore faites, & qui fut l'admiration des adversaires les plus déclarés de ma méthode, sans vouloir même se laisser persuader par les cures que j'avois opérées, fut celle d'un Marchand Chapelier de Marseille, qui, en conséquence d'une gonorrhée quel'on n'avoit jamais pu tarir, avoit dans le canal de l'urethre des embarras qui le bouchaient en entier. Ces obstacles avoient forcé l'urine & la matière virulente à se fraier des passages contre nature. Je lui trouvai une fistule au milieu du périnée; une

IV A

DE L'URÈTHRE.

13

leconde & une troisième placées auprès des glandes de Cowper; une quatrième à la partie supérieure du scrotum, qui aboutissoit obliquement au canal de l'urètre; & une cinquième aux glandes sébacées du gland. L'utrine couloit par ces cinq fistules, & pas une goutte par la voie naturelle. Il avoit encore une grosse tumeur squirrheuse à la partie supérieure du scrotum, tirant le long de la verge, à laquelle elle causoit un étranglement. Je promis simplement au malade de lui désobstruer parfaitement l'urètre; mais quant aux fistules, je ne m'engageai à les guérir qu'au cas qu'elles n'eussent point de sinus latéraux hors de la portée de mes remèdes. Ils opérèrent si heureusement qu'en quarante jours le malade urinoit à plein canal, & qu'environ un mois après les cinq fistules furent entièrement cicatrisées, & le malade parfaitement rétabli. Cette cure flatta infiniment mon amour propre, & rien ne fut égal à ma satisfaction que la recommandation du malade, qui la publia à haute voix, malgré le désagrément d'une confession publiquée en pareil cas.

XXVIII. M... . trop connu cinquante-deux jours.

14 DES MALADIES
à Marseille par la place qu'il occupé pour que le moindre trait ne le démasque pas, me consulta, comme par curiosité, sur un prétendu relâchement de vaisseaux, qui lui étoit resté d'une gonorrhée, dont il avoit été atteint à l'âge de dix-huit ans, & qui donnoit lieu à un écoulement habituel & abondant. L'ayant sondé, je lui prouvai par la sensibilité même de la partie au contact de la sonde, qu'il étoit question d'un véritable ulcère situé près des prostates, & qui étoit fort considérable. Il fut guéri radicalement dans l'espace de quarante-huit jours.

XXIX. Un Négociant étranger, mais établi depuis long-tems à Marseille, qui étoit dans le cas du malade précédent, fut aussi heureux, puisqu'il recouva en quarante-neuf jours une santé parfaitement rétablie.

XXX. Un Capitaine de vaisseau, lequel avoit contracté en Amérique une gonorrhée qui ne coula que sept à huit jours, arriva à Marseille avec une ardeur d'urine qui s'étoit déclarée aussitôt après la suppression de l'écoulement, une grande tension tout le long de l'urètre, des douleurs vives à la moin-

DE L'URETHRE. 13

dre érection , ou courbure de la verge , & une difficulté d'uriner. Je trouvai un ulcère à l'entrée de l'urethre , & un autre bien plus considérable près des canaux excrétoires des vésicules séminales. Celui - ci étoit accompagné d'un gonflement si considérable , qu'indépendamment de la douleur que causoit le contact de la sonde , il ne m'étoit pas possible d'aller au-delà. Mon premier soin fut de rétablir l'écoulement , qui fut très-abondant & très - vert pendant trente-quatre à trente-cinq jours , au bout desquels je changeai de sondes. La matière virulente blanchit , & tarit à la fin : mais ce ne fut qu'au bout de trois mois , par rapport à un rhume dont le malade fut attaqué , & qui m'obligea dans l'usage de mes remèdes à des ménagemens qui auroient été inutiles sans cet accident.

XXXI. Un Négociant de Marseille , que les discours ne rassuroient pas sur un écoulement continu depuis une gonorrhée qu'il avoit contractée trois ans auparavant , sachant que je tenois un langage tout différent , vint m'exposer son état. Je lui trouvai deux ulcères dans le canal de l'urethre , & je le guéris en cinquante-deux jours.

16 DES MALADIES

XXXII. Je guéris en cinquante-quatre jours un ulcère sordide qui se trouvoit à un travers de doigt en deçà du vèrumontanum , lequel subsistoit depuis une ancienne gonorrhée , & qui de tems en tems causoit de légères tensions , & un élancement dans l'intérieur de la verge.

XXXIII. Cette observation est d'une gonorrhée assez récente , contractée à Lyon , où l'on ne l'avoit pu guérir. Il restoit outre l'écoulement une tumeur grosse comme une noix au milieu de la verge , où elle causoit un étranglement. Mes sondes fondirent cette tumeur , l'ouvrirent du côté de l'urethre , & guérirent la solution de continuité en quarante-huit jours.

XXXIV. Je sondai un malade qui depuis vingt ans n'urinoit plus que comme un fil , & souvent goutte à goutte. Il avoit de tems à autre des attaques d'ischurie , & un écoulement continu. Je lui trouvai deux excroissances fongueuses , une au milieu de l'urethre , & l'autre près du vèrumontanum avec ulcère. Il fut guéri parfaitement en cinquante-huit jours.

XXXV. La diette blanche , les fric

émandures-deux jours .

DE L'URETHRE.

17

tions mercurielles, & une infinité d'autres remèdes, n'avoient pu depuis un an tarir une gonorrhée qu'avoit contractée un Officier des Galères. Il avoit un ulcère fort malin aux canaux excrétoires des glandes de Cowper, dont je le guéris ; mais ce ne fut que dans l'espace de trois mois & demi, parce que le malade n'observoit que très-imparfaitement un régime convenable.

XXXVI. Le neveu d'un Fermier général avoit apporté depuis peu de Paris un écoulement virulent qui depuis quinze mois avoit eludé tous les remèdes imaginables. Il étoit dans le cas de l'observation précédente, & fut guéri en quarante trois jours.

XXXVII. Un Boulanger presqu'octogénaire, voulant se procurer le reste de la vie un repos que lui ôtoit depuis près de vingt-cinq ans une difficulté d'uriner si considérable qu'elle dégénéroit souvent en attaques d'ischurie, se fit sonder, & je lui trouvai deux callosités, dont la première bouchoit presque le canal de l'urethre, au milieu duquel elle étoit, & la seconde plus petite étoit auprès du vêrumontanum. Je le guéris parfaitement en cinquante-deux jours.

18 DES MALADIES

XXXVIII. Un Gentilhomme de Marseille , âgé d'environ cinquante ans , me consulta sur une difficulté d'uriner qu'il avoit depuis plus de trente. Il avoit alors fait une chute fort lourde sur le périnée , & il s'étoit ensuivi un déchirement de quelques vaisseaux sanguins , dont le sang sortoit souvent avec les urines. Il en rendoit même par la bouche. Il avoit aussi un écoulement virulent à peu près de la même date , mais si peu considérable qu'il étoit plus que personne dans le cas de ne point s'en embarrasser. L'ayant sondé , je lui trouvai , à deux travers de doigt en deçà des prostates une cicatrice fort dure , qui bouchoit presque tout le canal , & avoit près de deux pouces de longueur , & dont le gonflement lui causoit de tems en tems des attaques d'ischuries. J'eus la satisfaction de le guérir en soixante-trois jours.

XXXIX. M. le Comte de d'une illustre maison du Vivarais avoit négligé il y a trente ans une gonorrhée dont les suites devinrent terribles. L'écoulement subsista toujours , le fil des urines diminua de jour en jour , la difficulté & les douleurs pour les ren-

DE L'URÉTHRE. 13

dre devinrent excessives , de fréquentes ischuries le mirent plusieurs fois en danger de périr ; on fut même obligé à Paris, pour lui sauver la vie , d'en venir à la ponction au périnée. Il resta de cette opération une fistule , & l'urethre demeura entièrement bouchée. L'écoulement virulent n'ayant plus de passage par ce canal , reflua vers l'anus , & forma un abcès vers les glandes de Cowper. Cet abcès s'ouvrit , & forma une nouvelle fistule. Le voïage qu'il fit alors pour revenir chez lui occasionna de nouveaux dépôts qui produisirent autant de nouvelles fistules : de maniere que , lorsque je le visitai , je trouvai le canal entièrement bouché , & au périnée cinq fistules par où l'urine sortoit indifféremment , & qui étoient bordées de duretés squirrheuses. Je supprime tous les accidens qui furent la suite de cette complication de maux. On en verra le détail dans la lettre de M. Joyeuse , qui est à la fin de cette première partie , & je suis persuadé qu'on ne verra pas sans surprise que ce malade ait été parfaitement guéri en moins de cinq mois.

XL. Un Négociant de Marseille avoit

20 DES M A L A D I E S

un petit écoulement jaunâtre depuis sept ans qu'il avoit gagné une galanterie. La crainte que sa dysurie , qui alloit toujours en augmentant , ne dégénérât en ischurie, l'engagea à se mettre entre mes mains. Je le guéris en cinquante-un jours.

XLI. Je guéris en trente-neuf jours un Gentil-homme d'Avignon d'un écoulement de deux ans , en conséquence d'une gonorrhée qu'il avoit contractée à Paris , où l'on lui avoit assuré que cet accident , qui venoit de l'exulcération des prostates, étoit inévitable. Je ne lui trouvai qu'une dureté ulcérée près du verumontanum.

XLII. Un Procureur de Marseille ; en conséquence de plusieurs gonorrhées mal guéries , avoit l'urethre entièrement bouchée par des excroissances fongueuses , qui, empêchant l'évacuation de la matière virulente , avoient donné naissance à deux ulcères fistuleux. Aiant détruit les excroissances qui étoient placées vers le milieu de l'urethre , je trouvai tout le reste du canal ulcéré. Malgré ce triste état , que la mauvaise constitution du malade rendoit encore plus fâcheux , je le guéris

en trois mois & demi.

XLIII. Un Limonadier établi depuis long-tems à Marseille , avoit depuis vingt-cinq ans un écoulement qu'aucun remede n'avoit pu tarir , & une diminution du fil des urines , suivie de plusieurs suppressions totales , qui le mettoient toujours à deux doigts du tombeau. Il avoit dans l'urethre trois excroissances fongueuses ; les deux premières à l'entrée du canal , & la troisième vers les prostates. Il ne me fallut que cinquante-un jours pour rétablir parfaitement sa santé.

XLIV. Un Receveur des Fermes du Roi d'une Ville voisine de Marseille avoit depuis dix-huit ans une dysurie des plus cruelles , & un écoulement qui duroit depuis deux ans , ensuite d'une gonorrhée. Je lui trouvai dans le canal deux excroissances calleuses éloignées de deux pouces l'une de l'autre , & un ulcéré près du vérumontanum. Il fut guéri en soixante-deux jours.

XLV. Quarante-huit jours me suffirent pour guérir un Négociant de Marseille d'une gonorrhée qui subsistoit depuis dix-huit à vingt mois , & d'un piéottement dans l'urethre, le tout causé,

22 DES MALADIES
 & entretenue, par un petit ulcère qui fut
 très-bien détergé , & cicatrisé.

XLVI. Une gonorrhée très-virulente
 qui duroit depuis deux ans & demi , &
 qui étoit causée par un ulcère situé aux
 canaux excrétoires des vésicules sémina-
 les , fut guérie totalement en trente-
 huit jours.

XLVII. Je fus appellé par un Em-
 ploie dans les Fermes qui étoit dans une
 attaque violente d'ischurie , suivie de
 tous les accidens qui accompagnent cet-
 te maladie. Elle étoit occasionnée par le
 gonflement excessif d'une chair spon-
 gieuse située au milieu de l'urethre , qui
 disparaïssoit au moindre attouchement
 de la sonde , & étoit une suite d'une
 gonorrhée qui avoit été si bien traitée
 douze ans auparavant que depuis le ma-
 lade ne s'étoit senti de rien. Je commen-
 çai par faire sortir l'urine , puis je dé-
 truisis la cause de la suppression en
 moins de trente jours.

XLVIII. Un habitant d'Aubagne , à
 la suite d'une seconde gonorrhée dont on
 n'avoit pu tarir l'écoulement, lequel étoit
 toujours également abondant & mau-
 vais , avoit une dysurie telle qu'il ne
 rendoit plus l'urine que comme un fil.

& souvent goutte à goutte. Il fut délivré de tous ces accidens, quand j'eus rétabli dans son état naturel le vérumontanum endurci & ulcéré, ce qui fut fait au bout de quarante-deux jours.

XLIX. Un Champenois établi à Marseille depuis quelque temps, avoit, depuis une seconde gonorrhée prise à Lyon en 1739, un écoulement, des douleurs, une diminution du fil des urines, qui souvent né sortoient que goutte à goutte, & de fréquens ténèstmes. On lui arrêta son écoulement à Marseille, mais la dysurie augmenta & dégénéra en de fréquentes attaques d'ischurie. Je lui trouvai le canal ulcére en plusieurs endroits, & rempli de chairs spongieuses fort sensibles. Il eut recours à moi dans un aussi fâcheux état, & il fut parfaitement guéri au bout de cinquante-six jours.

L. M..... venu à Marseille après le siège de Coni, étoit attaqué depuis trois ans d'une gonorrhée qu'on n'avoit pu arrêter au bout d'un an que par des injections astringentes. Mais peu de temps après il sentit de grands picottemens dans le canal de l'urethre, & il lui vint une dartre sur la partie la-

24 DES MALADIES

térale de la verge , & le côté du scrotum qui y répondait. Cette dartre causant des démangeaisons insupportables , & même des douleurs , il fit une infinité de remèdes toujours également inutiles. Je lui trouvai dans l'urethre un ulcère des plus froids vis-à-vis la partie opposée à la dartre , qui fut guérie , ainsi que les autres accidens , après un traitement de quatre mois.

LI. Je fus appelé pour un malade attaqué depuis trois jours d'une suppression totale d'urine , qui n'étoit point la première qu'il eût essuyée , & qui étoit accompagnée des symptômes ordinaires. Elle étoit venue à la suite d'une dysurie causée par une gonorrhée qu'il avoit contractée en 1739. Aucun remède n'a-voit pu tarir l'écoulement. On eut recours au grand remède , mais il est toujours inutile en pareil cas. Le malade ennuyé , & plus encore fatigué , de tant de remèdes inutiles , s'adressa à moi ; & après l'avoir examiné , je commençai par procurer la sortie de l'urine , au moyen d'une sonde calmante. Puis j'attaquai la cause , qui étoit un ulcère aux vésicules séminales , & des caroncules près du vêrumontanum ; & le malade fut parfaitement

ment guéri en quarante & un jours.

LII. Je traitai peu de jours après une personne attaquée d'une difficulté d'uriner, qu'il soupçonna fort indépendante d'une ancienne gonorrhée, attendu qu'il y avoit long-tems qu'elle étoit tarie sans aucun ressentiment. Mais lui ayant trouvé proche les glandes prostatales une excroissance ronde & spongieuse qui remplissoit presque tout le canal, je la detruisis en cinquante-deux jours, & la dysurie cessa.

LIII. Un Capitaine de vaisseau marchand avoit depuis vingt ans une difficulté d'uriner, à la suite d'une gonorrhée qu'il avoit eue trois ans auparavant. La dysurie étoit causée par des excroissances calleuses situées proche les glandes de Cowper. Je trouvai même un petit ulcère en deçà. Il étoit aisé de s'en appercevoir à la sensibilité de la partie quand j'introduisis la sonde, & à l'écoulement virulent qui s'ensuivoit. Quoique l'on eût fait entendre au malade que mes sondes étoient caustiques, & qu'elles lui causeroient beaucoup de douleurs, il ne laissoit pas de les garder dix à douze heures, & par ce moyen il se trouva

Partie I.

* B

26 D E S M A L A D I E S
parfaitement guéri au bout de cinquante-deux jours.

LIV. Cette observation renferme une cure des plus surprenantes que j'eusse encore faites. Elle concerne un Parfumeur d'Avignon qui vint me consulter sur une rétention d'urine qui avoit plus de trente ans de datte. En l'examinant, je lui trouvai deux fistules à la région hypogastrique moyenne inférieure, à peu de distance l'une de l'autre; une troisième au côté droit de la verge, tirant obliquement vers le canal de l'urethre; une quatrième au périnée, à un travers de doigt au-dessus de l'anus; & une cinquième fort près de cette dernière, tirant vers les bourses. L'urine sortoit indifféremment par ces cinq fistules. Ce n'étoit pas tous les accidens: le malade avoit deux tumeurs fort dures, une de chaque côté du pénis, une troisième à la partie inférieure des bourses, avec plusieurs pustules; & enfin un phimosis causé par une dureté considérable qui regnoit tout au tour du prépuce.

M. Joyeuse Médecin ordinaire des Galères, qui suivit le traitement, & moi, fûmes également étonnés du succès rapide qu'eut mon remede. En quarante

jours le malade fut en état de retourner à Avignon, où il trouva beaucoup d'incredulites : mais il les convainquit de la réalité de sa guérison par l'examen qu'il leur fit faire de la partie ci-devant malade, & par la facilité avec laquelle il urina en leur présence par la voie naturelle.

LV. Un Négociant de Marseille se plaignoit d'un picottement dans l'intérieur de l'urethre, & d'une dartre des plus vives placée à la partie latérale droite de la racine de la verge, & de l'inutilité des remèdes qu'il avoit employés pour remédier à ces accidens, qu'il ne regardoit pas comme les suites d'une ancienne gonorrhée tarie dans l'usage même des remèdes. Mais lui ayant démontré qu'il y avoit ulcéré dans l'urethre à la partie qui répondait à la dartre & au picottement, je le traitai, & emportai la cause du mal en soixante-sept jours.

LVI. Un domestique de M. le Comte de Piles, Gouverneur & Viguier de Marseille, étoit attaqué d'une rétention d'urine, & d'un écoulement virulent qui duroit depuis plusieurs années qu'il avoit pris deux gonorrhées. Il avoit eu

B ij

28 DES MALADIES

plusieurs attaques d'ischuries. Il ne me fallut que quarante-neuf jours pour détruire parfaitement deux caroncules que je lui trouvai dans l'urethre, & consolider un ulcère de la même partie.

LVII. Un Tireur d'or de la même ville étoit tourmenté depuis dix-huit ans d'accidens d'ischurie mortels, & d'une strangurie habituelle, qui lui faisoit passer la vie dans des souffrances qui le mettoient hors d'état de travailler. Il avoit depuis un très-long-tems un écoulement habituel qu'aucun remede n'avoit pu tarir, & qu'il aimoit mieux attribuer à un excès de biere fait en Flandre, qu'à la galanterie. Il procédoit d'une caroncule fort dure & ulcérée à deux doigts en deçà du vèrumontanum. Je le traitai suivant ma méthode, & le guéris en soixante-six jours.

LVIII. Le Capitaine d'un vaisseau marchand, qui n'avoit jamais été traité qu'imparfaitement de plusieurs gonorrhées successivement gagnées, parce que pendant la durée de chaque traitement, il avoit été obligé de faire des voyages de long cours, & d'ailleurs que ses malheurs ne l'avoient pas rendu plus sage, tomba dans des accidens d'ischurie, qui

ff 8

avec le tems devinrent très-fréquens. Je le sondai, & lui trouvai le vèrumontanum entièrement squirrheux, & au milieu de l'urethre un ulcère profond, source de l'écoulement virulent qui subsistoit habituellement. Il fut guéri radicalement en soixante & un jours.

LIX. Il ne m'en fallut que cinquante pour détruire une excroissance ulcérée au milieu du canal de l'urethre, & consolider un second ulcère proche le vèrumontanum, qui causoit depuis plusieurs années à un Capitaine de vaisseau de Saint-Malo une rétention d'urine & un écoulement virulent, en conséquence de plusieurs gonorrhées qui avoient été mal traitées.

LX. Je trouvai un ulcère sordide fort près du vèrumontanum d'un Négociant de cette ville, qui, à la suite d'une gonorrhée mal traitée, avoit un picottement dans l'urethre, une diminution de volume dans les urines, des lassitudes & des inquiétudes par tout le corps, & qui maigrissoit à vue d'œil. Ces accidens se dissipèrent à mesure que l'ulcère se détergeoit, & il fut consolidé en cinquante-deux jours.

LXI. Une Personne attachée à M. de

B iiij

30 DES MALADIES

Calas, Directeur Général des Fermes dans la Provence, ne fut pas si heureuse, parce qu'elle n'etoit pas maîtresse de son temps. Mais je la guéris parfaitement d'une dysurie & d'un écoulement habituel, suites d'une gonorrhée qui avoit produit l'endurcissement & l'exulcération du vèrumontanum.

LXII. Un Officier du Régiment de Tournaisis avoit inutilement pris beaucoup de remedes, effuyé les frictions mercurielles, usé de gouttes prétendues spécifiques pour les goorrhées, sans tarir un écoulement, qui l'inquiétoit d'autant plus que le fil des urines diminuoit sensiblement : mais je fus plus heureux que ceux qui l'avoient traité, puisqu'il fut parfaitement rétabli dans l'espace de deux mois.

LXIII. Je n'eus besoin que de quarante-trois jours pour tarir la source d'un écoulement virulent, opiniâtre depuis plusieurs années, & qui étoit produit par deux ulcères fort froidides situés dans l'urethre d'un Officier des Galères.

LXIV. Un malade d'Avignon, d'un tempérament mélancholique, avoit passé par le grand remede pour une vérole

qu'il croioit avoir , en conséquence de douleurs vagues par tout le corps , & de quelques autres incommodités venues après une gonorrhée qui paroissoit être guérie depuis long-tems. Il ne se plaignoit , quand je le vis , que d'une petite douleur sourde qu'il sentoit de tems en tems dans l'urethre , & de ce que son urine fourchoit quelquefois. Je lui trouvai trois ulcères sordides ; un au commencement du canal , le second au milieu , & le troisième aux canaux excrétoires des vésicules séminales. J'eus le bonheur de les consolider en quarante jours.

LXV. Quatorze mois de remedes n'ayant pas tari un écoulement virulent dont fut attaqué un Negociant de Marſéille , & qui ne céda qu'à des injections , lesquelles ne soulagerent point une dysfurie presque aussi ancienne que la gonorrhée dont l'écoulement étoit la suite , il vint me trouver , malgré ce qu'on lui avoit dit pour l'en détourner. Je ne lui trouvai dans l'urethre que de petits ulcères , lesquels formoient comme une dartre vive , qui ne fourniffoit que des petits filaments qui nageoient dans ses urines. Mes remedes ayant attiré une sup-

B iiij

32 DES MALADIES
puration très-abondante, il fut radicalement guéri en soixante-sept jours.

LXVI. Le bonheur qu'avoit eu un M. de guérir parfaitement de quatre gonorrhées, si l'on peut appeler radicale une cure qui laisse toujours des picottemens dans l'urethre, l'ayant enhardi à courir encore deux fois les mêmes risques, il n'en fut pas de même la seconde fois. Les accidens de la maladie s'opiniatrerent. Outre un ulcère caverneux & sordide situé proche les glandes de Cowper, je trouvai dans l'urethre plusieurs autres ulcéres moins considérables. Aussi le traitement fut-il plus long-tems que de coutume, puisque le malade ne recouvrira la santé qu'au bout de trois mois.

LXVII. Il y avoit près de huit ans que le fils d'un Négociant de Marseille âgé de vingt-deux, en conséquence d'injections faites pour arrêter un écoulement virulent, avoit une douleur légere dans l'urethre, & une diminution du fil des urines, qui fourchoit souvent en sortant. Tel étoit son état lorsqu'il contracta une seconde gonorrhée qu'on ne put tarir. J'y réussis en détergeant trois ulcéres sordides que je trouvai dans l'u-

(iii 8)

rethre, & en fondant une excroissance voisine des prostates. Ce fut l'ouvrage de cinquante-trois jours.

LXVIII. Une personne attaquée depuis seize ans d'une dysurie qui avoit succédé à un écoulement de matières verdâtres, avec une grande douleur dans l'érection, & un phimosis causé par l'acréte de la matière, ayant été soulagée par une simple ptisanne de graine de lin, fut fort consternée d'une hémorragie considérable causée par un déchirement dans l'urethre, à l'occasion d'une forte érection. Aïant été traitée par des astringens en injections, le fil des urines diminua, elle eut de fréquentes envies d'uriner ; elle eut ensuite plusieurs gonorrhées qui tomberent sur les bourses, & laisserent des duretés opiniâtres aux deux testicules. L'écoulement & l'ardeur d'urine continuant toujours, elle eut plusieurs attaques d'ischurie qui l'obligèrent de s'adresser à moi. Je lui trouvai au milieu de l'urethre une excroissance platte & un ulcère fongueux près du vêrumontanum. Elle fut entièrement guérie en quarante-deux jours.

LXIX. Un écoulement, dont un joueur de hautbois de Marseille cra-

B v

34 DES MALADIES

gnoit les suites , l'ayant engagé à me consulter , je lui trouvai les canaux excrétoires des vésicules séminales légèrement ulcérés. Sa guérison fut prompte ; il fut guéri parfaitement en trente-neuf jours.

LXX. Je trouvai à un Officier du Bataillon de Milice de Castelnaudary , qui à la suite d'une seconde gonorrhée avoit eu le testicule gauche fort enflé , & de petites pustules répandues sur tout le corps , deux ulcères fongueux , l'un au commencement de l'urethre , & l'autre aux canaux excrétoires des glandes de Cowper , entourés l'un & l'autre de chaires mollassées. Je commençai par remédier à l'enflure du testicule , & aux pustules. La tumeur se dissipâ en quatre jours , au moyen de quelques saignées , d'un topique préparé avec l'esprit de vin camphré , l'eau de chaux & la dissolution de savon. Les frictions mercurielles faites de loin en loin firent disparaître les pustules , & mes sondes acheverent la cure , qui fut parfaite en soixante & quelques jours.

LXXI. Un Négociant étranger établi à Marseille ne fut pas soulagé par le grand remède d'une dysurie qu'une go-

DE L'URETHRE. 35

norrhée contractée il y avoit quatre ans avoit en même tems causée. Elle fit même des progrès, & un ulcère froid de parut bientôt aux amigdales. Je lui trouvai au milieu de l'urethre une excroissance plate & longue de deux travers de doigt. J'attaquai à la fois l'ulcère & l'excroissance, & l'un & l'autre ne me tinrent que quarante-cinq jours.

LXXII. Il n'en fallut que quarante-deux pour détruire deux excroissances rondes, l'une à l'entrée du canal, l'autre près les canaux excrétoires des vésicules séminales, qui causoient depuis six ans des rétentions d'urine, souvent totales ; suites d'une gonorrhée arrêtée par des injections astringentes.

LXXIII. Je guéris en cinquante-six jours d'un écoulement virulent invétéré, & d'une dysurie cruelle qui menaçoit d'une ischurie prochaine (l'urine ne sortoit souvent que goutte à goutte) : un marchand Mercier de Marseille qui avoit les canaux excrétoires des glandes de Cowper ulcérés & entourés de chairs spongieuses.

LXXIV. Dès l'année 1717 une personne avoit eu une attaque d'ischurie très-violente, à la suite d'une dysurie

Bvj

36 DES MALADIES
qu'avoit causée une quatrième gonorrhée
qui avoit résisté à tous les remèdes. Les
urines se supprimoient au moindre excès
avec les mêmes douleurs. Je trouvai suc-
cessivement dans l'urethre une excrois-
fance à quatre travers de doigt dans l'in-
terior du canal , & une chair spongieu-
se près du vêrumontanum avec ulcère ,
quoique l'un & l'autre de ces endroits
fût presque insensible. La guérison fut
l'ouvrage de quarante-six jours.

LXXV. Ce ne fut qu'après environ
quatre mois que je détruisis une verrue
ulcérée qui fournissoit une matière fort
virulente , & causoit depuis plusieurs an-
nées une rétention d'urine fort incom-
mode à un Compagnon maçon. Elle l'em-
pêchoit de travailler de son métier. Sa
guérison traîna en longueur , parce que
la misere ne lui permettoit pas d'obser-
ver un régime exact & convenable.

LXXVI. Une personne respectable
par son état & par sa naissance n'ayant
pu faire tarir un écoulement virulent
qui étoit la suite d'une seconde gonor-
thée , je lui trouvai dans l'urethre trois
différens ulcères ; le premier au com-
mencement du canal , le second à un
travers de doigt en deçà du vêrumonta-

DE L'URETHRE. 37

num , & le troisième aux canaux excrétoires des glandes prostatae. Elle fut radicalement guérie en quarante-quatre jours.

LXXVII. Le fils d'un Négociant de Marseille , après avoir été traité assez superficiellement de chancres & de porreaux , sentit un picottement dans l'urethre , & une dysurie qui augmentoit jurement. Il avoit d'ailleurs des migraines fréquentes , des lassitudes considérables vers le soir , des maux de cœur , & des insomnies. Je lui trouvai trois ulcères dans le canal , deux vers le milieu , & un troisième avec des chairs fongueuses près le vèrumontanum. Il fut guéri en quarante-cinq jours.

LXXVIII. Un écoulement virulent , qui ne cessa que quand le malade eut cessé de faire des remedes , lassé de leur inutilité pendant un an , fut suivi d'un picottement dans l'urethre , puis de douleurs & de pesanteur aux testicules. Six mois après il eut des douleurs aux reins , & le long de l'épine , des lassitudes dans les jambes , des ardeurs d'urine , & des difficultés de la rendre , en partie parce qu'elle étoit fort bourbeuse. L'on n'attendoit que le temps favorable

38 DES MALADIES
pour le passer par le grand remede ,
lorsqu'il me consulta. Je lui trouvai
deux ulcères avec des excroissances dans
l'urethre , l'une vers le milieu du canal ,
l'autre vers les prostates. Tous les acci-
dens cesserent après cinquante-huit jours
de traitement , qui emporterent radica-
lement la cause.

LXXIX. Une premiere gonorrhée
avoit laissé à un malade un petit écoule-
ment , & une diminution du fil des urines . Il en contracta une seconde qu'il fit
traiter de bonne heure. On ne put ce-
pendant en tarir l'écoulement , même
par le grand remede , quoique bien ad-
ministré , ni par l'usage des sondes de
plomb enduites d'onguent mercuriel. Je
lui trouvai au milieu de l'urethre un ul-
cère calleux , & un autre sordide &
très-sensible près du vèrumontanum. Je
le mis à l'usage de mes remedes , & il
fut radicalement guéri en quarante-
neuf jours.

LXXX. Un Chirurgien de Saint Ma-
lo , trois mois après qu'il fut quitte d'une
gonorrhée , s'aperçut qu'il ne pouvoit
plus retenir son urine à l'ordinaire , &
sentoit beaucoup de cuissons , lorsqu'elle
finissoit de couler. Quelques gouttes de

DE L'URETHRE. 39

matière virulente suintoient quelque-
tems après. L'usage du baume de co-
pahu lui arrêta cet écoulement , mais
l'ardeur & la fréquence d'urine augmen-
terent , & quand il se forçoit pour la
retenir , il avoit de vives douleurs à l'ex-
trémité du gland. Elles étoient les mê-
mes quand l'urine sortoit , ce qui n'arri-
voit qu'en poussant avec force , d'abord
goutte à goutte,& ensuite comme un fil.
Dans cet état , il contracta une nouvelle
gonorrhée , qui le jeta dans un accident
d'ischurie qui pensa lui coûter la vie.
En conséquence il survint une strangu-
rie , des ténèstmes , la fièvre , & enfin ,
un dépôt avec inflammation sur le scro-
tum. Ces derniers accidens furent guéris ,
sans que les autres fussent soulagés. Ils
provenoient d'un ulcère sordide au com-
mencement de l'urethre ; d'un second ,
près du vérumontanum ; & d'un troisié-
me , aux canaux excrétoires des glandes
de Cowper : ce dernier étoit fongueux &
très-sensible. Le malade fut pourtant ré-
tabli en cinquante & un jours.

LXXXI. Un Négociant de Marseille
se croyoit bien guéri d'une gonorrhée
prise en 1739. lorsqu'il lui survint dans
l'urethre un picottement très-sensible ,

40 DES MALADIES

& qu'il commença à s'appercevoir d'une bifurcation dans le jet de l'urine. Le premier de ces accidens , après avoir été calmé par l'usage des remèdes , reprit de nouveau quand ils furent finis. Ces symptômes étoient causés par deux ulcères fardides , l'un au milieu de l'urethre , & un autre moins considérable aux canaux excrétoires des prostates. Il fut parfaitement guéri en quarante-trois jours , & reprit pendant les remèdes l'embon-point que ses inquiétudes lui avoient fait perdre.

LXXXII. M. le Marquis de fut moins heureux dans une seconde gonorrhée , que dans une première ; car un long traitement ne put jamais tarir un écoulement virulent , que le moindre excès faisoit reparoître : aussi ne tarda-t'il pas à être attaqué d'une ischurie qui dura cinq jours. Mille remèdes , & même les sondes de plomb , furent employés sans empêcher les fréquens retours de ce cruel accident , contre lequel il ne trouvoit de ressources que dans de fortes doses de pilules de cynoglosse. Il fut alors tenté de se mettre entre mes mains ; mais des gens de probité de la profession , dans la fausse idée que mon fondant est

corrosif , lui firent envisager toutes les suites fâcheuses de l'application d'un remède de cette nature sur une partie aussi sensible que l'urethre. Cependant il vint à Marseille , pour s'informer de plus près de mes malades mêmes. Mais la fatigue du voyage lui ayant attiré une vive attaque d'ischurie , il oublia toutes ses craintes ; & m'envoia chercher. J'eus le bonheur de faire sortir l'urine sur le champ , ce qui détermina le malade à se mettre entre mes mains , pour se faire guérir radicalement. Il y a des malades plus sensibles que d'autres , ou dont les maux sont de nature à les rendre tels. Dès que mes sondes commencerent à agir avec force , le malade sentit quelques douleurs , & se rappella tous les effets des caustiques qu'on lui avoit fait envisager. Je m'apperçus de son inquiétude à l'augmentation de sa mélancolie , & , jugeant que mes paroles ne le calmeroient point , je pris le parti de le faire entretenir par quelques uns de mes malades qui avoient été dans le même cas. Leurs discours produisirent tout l'effet que j'en espérois , & le malade rassuré guérit parfaitement en cinquante-cinq jours. Il avoit un ulcère fardide au mi-

42 DES MALADIES

lieu du canal , & le vèrumontanum
ulcéré , fort dur , & beaucoup plus gros
que dans l'état naturel.

LXXXIII. Une personne contracta
en 1730 en Angleterre une gonorrhée
des plus mauvaises , & qu'on ne put en-
tièrement tarir. La strangurie démentit
les promesses qu'on lui avoit faites que
l'écoulement finiroit de lui-même. Cet
accident l'engagea à faire le voyage de
Hollande , où le soulagement que lui
procura le célèbre Boerhaave ne pré-
vint pas une attaque d'ischurie accom-
pagnée de douleurs aux reins & à la
vescic. Dès-lors , elle commença à ren-
dre beaucoup de glaires qui sortoient
avec l'urine , & en embarrasssoient le
cours , & la gonorrhée alloit toujours son
train. Le malade passa en Italie , fit plu-
sieurs remèdes dans les villes les plus
célèbres , & en fut si peu soulagé que
les accidens d'ischurie devinrent plus
fréquens. Il revint en France , consulta
les plus habiles praticiens d'Aix , de
Montpellier , de Paris , sans qu'ils pu-
sset lui procurer le moindre soulage-
ment , si ce n'est par l'usage de bougies ;
mais il ne fut pas de longue durée. Ce
fut dans cette dernière ville qu'il enten-

DE L'URETHRE. 43

dit parler de moi. Quoique les personnes qui avoient alors sa confiance le dissuadassent de se confier à mes soins, il vint à Marseille ; &, après s'être abouché avec quelques-uns de mes malades, il se mit entre mes mains. Je lui trouvai dans l'urethre deux différens obstacles peu éloignés l'un de l'autre ; le premier étoit une chair spongieuse, située à trois travers de doigt de l'entrée du canal ; & le second, d'une substance moins mollasse, étoit un peu plus bas. Je trouvai de plus le vêrumontanum ulcéré, & à côté une tumeur assez dure, d'où couloit bien souvent du sang, lorsque le malade se passoit des bougies, comme on lui avoit appris à le faire. Jamais malade ne s'est moins gêné dans le régime. Il faisoit très-souvent des parties de plaisir, & les progrès de sa guérison ne s'en ressentirent point ; car il fut parfaitement guéri en deux mois & demi : mais tout le monde n'est pas aussi bien constitué, & son exemple n'est point une règle pour d'autres.

LXXXIV. Un Officier, ayant contracté à Malthe une gonorrhée, dont sa conduite l'empêcha sans doute de guérir, s'aperçut quatre ans après qu'il n'uri-

44 DES MALADIES
 noit plus avec la même liberté , que le fil des urines étoit beaucoup plus délié , & que l'urine en sortant faisoit deux branches , ou même l'arrosoir . Peu après ces symptômes augmenterent ; des frissons précédent & suivoient l'excrétion de l'urine , qui ne couloit souvent qu'en la poussant avec effort ; & des accès de fièvre tous les quinze ou vingt jours , se mettoient de la partie . Craignant les suites de ces accidens , il fit le voyage de Paris pour y trouver des secours : mais son mal étoit encore augmenté , l'urine entraînoit quantité de glaires , & sortoit tous les quarts d'heure . De retour à Marseille , on le fit passer par le grand remède , & on avoit délibéré à Montpellier de le lui faire essuyer une seconde fois , lorsqu'il s'adressa à moi . Je lui en épargnai le désagrément /en soixante-huit jours , que je mis à déterger & consolider trois ulcères calleux ; dont le premier étoit à un travers de doigt de l'entrée de l'urethre ; le second trois travers de doigt plus avant , & le troisième proche le vêrumontanum .

LXXXV. M aïant contracté une seconde gonorrhée en Espagne , vers l'année 1731 , ne put en être parfaite-

DE L'URETHRE. 45

ment guéri ; l'urine sortoit avec plus de peine , & le fil en étoit diminué. Après plusieurs voyages passés sans ménagement , il se fit traiter à Marseille : mais , loin que ce fut avec succès , la difficulté d'uriner augmenta tellement qu'il n'urinoit que fort peu , & avec beaucoup d'efforts & de douleurs. Le mal des reins , & l'envie d'aller à la felle , le tourmentoient sans cesse. En 1744 l'urine ne sortoit plus que goutte à goutte , involontairement , & continuellement ; incommodité qui privoit le malade de toutes sociétés. Il étoit encore forcé d'aller à la gardé robe toutes les demi-heures , tant la nuit que le jour. Ces accidens étoient causés par un ulcère calleux fort près du vèrumontanum , & par un second que je découvris plus avant , après avoir détergé & cicatrisé le premier , qui étoit suivi d'une excroissance fongueuse en forme de verrue. Dès les premiers neuf jours , l'incontinence d'urine fut guérie , & la cure totale fut achevée au bout de soixante & un.

LXXXVI. Un malade attaqué en 1744 d'une gonorrhée des plus virulentes , ne voulant pas donner sa confiance à un Chirurgien qui promettoit

46 DES MALADIES

de le guérir en une semaine, la donna à un Charlatan, qui, au bout de quatre mois, emploia des injections pour achever la cure; mais en conséquence l'ardeur devint plus fatiguante que jamais, des picottemens se firent sentir dans l'urethre, l'urine ne coula plus qu'avec beaucoup de peine, & souvent goutte à goutte, accidens qui augmentoient au moindre excès. Ils étoient causés par plusieurs chairs fongueuses situées dans l'urethre à peu de distance du vêrumontanum: aussi furent-ils dissipés dès que la cause en fut détruite, ce qui fut l'ouvrage de quarante & un jours.

LXXXVII. Un Officier de Galeres n'avoit d'une troisième gonorrhée, qu'un picottement dans l'urethre qui ne l'empêcha pas de courir de nouveaux hazards. Il fut enfin puni de son incontinence: une quatrième gonorrhée, ne put être entièrement guérie; le moindre excès rendoit l'écoulement plus abondant, & le picottement plus fort. La crainte des suites le détermina à s'adresser à moi. Je lui trouvai dans l'urethre trois ulcères; deux peu considérables en deçà du vêrumontanum, & un troisième occupoit les canaux excrétoires.

res des prostates : ce dernier avoit des bords calleux. Le malade , comme on peut croire , urinoit très-difficilement , & étoit toujours à la veille d'une suppression totale. Il fut radicalement guéri en soixante & un jours.

LXXXVIII. M Garde de l'E-tendart Royal des Galères , après sept mois de traitement , ne fut guéri d'une gonorrhée , que par des injections astringentes ; mais sa joie fut courte : le moindre excès faisoit couler une matière qui tachoit son linge de jaune. On eut beau le rassurer sur les suites de l'écoulement , ses justes allarmes augmenterent , quand il vit que les dernières gouttes de l'urine s'arrêtoint dans l'urethre , d'où elles ne sortoient qu'après quelques momens. Il avoit près des prostates un ulcère qui suintoit toujours , mais le peu de pus qu'il rendoit , sortant avec l'urine en forme de filament , ne tachoit pas son linge. Il fut guéri en cinquante& un jours.

LXXXIX. Une personne de distinction d'Agen avoit déjà essuyé deux gonorrhées , & , vivant déformais avec plus de retenue , elle se croïoit à l'abri d'un pareil accident , quand elle s'aperçut peu de tems après d'un écoulement de

48 DES MALADIES

liqueur un peu purulente , & d'ardeur d'urine. Cette ardeur devint bientôt après plus sensible , & l'écoulement plus abondant ; le fil des urines se divisa , elles se supprimerent quelquefois , & il y avoit toujours de la difficulté à les rendre. Les remèdes calmerent les accidens les plus pressans ; mais le canal de l'urethre se trouvoit toujours embarras-
sé de cicatrices mal faites , de rétrécis-
sement , & la suppression d'urine venoit de tems à autre. On n'y trouvoit de sou-
lagement que dans l'usage des sondes de plomb , que le malade ne pouvoit dis-
continuer pour peu de tems , sans s'ex-
poser aux inconveniens précédens. On tenta des frictions mercurielles. Des bougies envoyées de Paris , comme spé-
cifiques , ne firent qu'augmenter le mal.
On eut même la témérité de porter la pierre infernale dans l'urethre. On laisse à penser quel en fut l'effet. Dans cet état , il se mit entre mes mains , & je trouvai un délabrement excessif , causé sans doute en partie par le caustique redoutable dont on lui avoit fait l'applica-
tion. Il y avoit dans l'urethre quatre ul-
céres froidides remplis de chairs spon-
gieuses , le premier à l'entrée du canal immédiate-

DE L'URETHRE. 49

immédiatement sous le gland , le second un travers de doigt plus bas , le troisième un peu en deça du vèrumontanum , & le quatrième , qui étoit le plus mauvais , & extrêmement sensible , au vèrumontanum même. Malgré ce triste état , il ne me fallut que quarante-trois jours pour rétablir parfaitement la santé du malade.

XC. Une personne attaquée d'une gonorrhée très-virulente , n'y trouva d'adoucissement que dans l'usage du lait de chèvre , mais sans diminution de l'écoulement. Les frictions employées ensuite , furent également infructueuses , & même répandirent sur tout le corps une quantité prodigieuse de petits boutons qui ne firent qu'augmenter les douleurs. Ennuié de tant de remèdes inutiles , il s'abandonna par le conseil de quelques personnes aux soins de la nature ; mais , voyant que l'écoulement subsistoit toujours , il vint me trouver. En quarante-six jours je lui détergeai & cicatrissai trois ulcères dans l'urethre , & le malade fut parfaitement rétabli.

XCI. Il ne resta d'une seconde gonorrhée , après un traitement d'un an entier , à un malade à qui je trouvai un ulcère

Partie I.

* C

50 DES MALADIES

peu considérable au milieu de l'urethre, qu'un léger écoulement, sur-tout pour peu que le malade s'échauffât. Enfin l'urine ne sortoit plus qu'avec de grands efforts. Dans l'espace de trente - trois jours tous ces accidens s'évanouirent.

XCHI. Un Négociant de Marseille n'avoit réussi qu'à force de tems & d'injections à tarir une gonorrhée prise en 1730 ; mais peu de tems après l'urine ne vint plus avec la même facilité. En 1736 elle ne sortoit que goutte à goutte, encore n'étoit-ce qu'en pressant la verge, & d'ailleurs elle couloit involontairement. Je trouvai sous le gland une excroissance calleuse, longue de près d'un travers de doigt, qui bouchoit presqu'entièrement l'urethre, & deux ulcères froides en deçà du vérumontanum. La guérison, qui fut l'ouvrage de quarante-trois jours, non-seulement fit disparaître tous les accidens, mais rendit le malade habile à la génération, que l'obstruction du canal lui rendoit impossible depuis cinq à six ans.

XCHII. Je guéris en quarante-huit jours M. le Comte de..... venu du Roussillon pour me consulter sur un écoulement léger à chaque fois qu'il

DE L'URETHRE. 51

faisoit des excès. Il sentit ensuite des picottemens dans l'urethre , & s'apperçut que l'urine ne sortoit plus avec la facilité ordinaire. Il lui restoit d'une gonorrhée gagnée en 1726 deux excroissances fongueuses , l'une au milieu du canal , l'autre près du vêrumontanum , qui bordoient autant d'ulcères.

XCIV. Un Chirurgien établi dans une ville voisine de Marseille avoit pour reste de trois gonorrhées un leger écoulement de matière purulente , accompagné d'une grande difficulté d'uriner , qui devint si considérable en 1740 , & d'autant plus à craindre , qu'on ne put jamais introduire l'algalie , à cause d'un obstacle dans le canal qui empêchoit également les suites du coït , & par conséquent le rendoit inhabile à la génération. On en voit clairement les raisons , & les Lecteurs intelligens ont dû s'apercevoir que beaucoup de malades , dont on a parlé ci-devant , étoient dans le même cas. Aïant sondé ce confrere , je lui trouvai deux ulcères à quelque distance du vêrumontanum , & en deçà une excroissance en forme de ver-rue. J'eus la satisfaction de lui procurer en quarante - huit jours un rétablisse-

C i j

52 DES MALADIES

ment parfait, & de lui entendre confirmer d'après son expérience tout le bien qu'on lui avoit dit de ma méthode.

XCV. Une personne considérable par sa naissance & son état s'étoit tirée assez heureusement de cinq ou six gonorrhées; mais une dernière lui fit paier cher le risque qu'elle affrontoit si hardiment. Bien qu'elle eût fait pour celle-ci plus de remèdes que pour les précédentes, il lui resta une strangurie habituelle; &, s'étant blessée un jour que l'urine ne sortoit point, en introduisant une sonde de plomb, elle fut attaquée d'une ischurie qui dura quatre jours. Depuis ce tems l'urine ne vint plus que goutte à goutte, & toujours avec beaucoup d'ardeur. Il survint une incontinence d'urine, & tous les mois des fiévres, & des ébullitions de sang. Ces accidens étoient produits par trois obstacles, dont le premier étoit une excroissance ronde placée au milieu de l'urethre, le second une excroissance plate & calleuse peu distante de la précédente, & le troisième le vérumontanum même fort dur, fort ulcétré, & beaucoup plus gros que nature. Sa guérison fut parfaite en cinquante & un jours.

DE L'URÈTHRE. 53

XCVI. Il y avoit quatorze à quinze ans qu'un habitant de Tarascon se croïoit bien guéri d'une gonorrhée , lorsqu'un nouvel écoulement se déclara , sans que le malade y eût donné lieu. Cet accident fut suivi d'une attaque d'ischurie qui dura quarante-huit heures , & qui dégénéra en strangurie. L'ischurie se renouvelloit au moindre excès , & l'urine ne sortoit qu'en forçant les obstacles avec l'algalie. Un Chirurgien lui ayant dit que son mal ne venoit que de trop de continence , le malade trouva le remede aisément. Mais de vives douleurs à la fin de l'action , de grands élancemens au périnée , furent la récompense de sa docilité. Comme les attaques d'ischurie devenoient très-fréquentes , & que l'écoulement virulent subsistoit toujours , le malade s'adressa à moi , & n'eut pas lieu de s'en repentir , puisqu'il ne lui coûta qu'environ deux mois de son tems pour être guéri de deux ulcères qui causoient tout le désordre. Ils étoient voisins l'un de l'autre , & situés environ à un demi - travers de doigt du vèrumontanum. Ils étoient profonds , & bordés de chairs spongieuses.

XCVII. Je traitai en 1744 de deux

C iiij

§4 DES MALADIES

ulcères très-calleux sur les deux grandes lèvres, de chancres qui rongeoient les nymphes, & d'une gonorrhée des plus virulentes, une fille qui avoit gagné ces maux en 1739, & qui les avoit distribués depuis à tous venans, quoiqu'on l'eût passée par le grand remede. Dans le commencement je crus devoir le lui faire effuyer de nouveau : j'attaquai en même tems le vice local, & elle fut parfaitement guérie en un mois & demi.

XCVIII. Je passai aussi une femme par le grand remede, en même tems que j'attaquois par ceux qui me sont particuliers le vice local, qui consistoit en un chancré qui avoit presqu'en-tièrement rongé la grande lèvre droite, & une des deux nymphes ; &, au méat urinaire, en un ulcère d'où fuitoit une matière des plus fortides, & je guéris cette femme en cinquante-neuf jours.

XCIX. Il restoit à Madame. d'une gonorrhée qui lui avoit été communiquée par son mari un écoulement assez considérable, qu'elle regardoit comme des fleurs blanches. Mais quelques années après cette Dame ayant eu des douleurs dans différentes parties &

DE L'URETHRE. 55

dans le vagin des picottemens que les frictions mercurielles n'avoient point emportés , je la visitai , & lui trouvai un ulcère sordide à la partie inférieure du vagin. En deux mois & demi tous les accidens s'évanouirent. Le traitement ne fut si long qu'à cause des règles qui couloient ordinairement douze à quinze jours.

C. Cette observation ne sert qu'à faire voir que mon remede seroit aussi propre à déterger & consolider tout autre ulcère que ceux que produit le virus vénérien. Une personne respectable sentoit depuis fort long-tems dans le fondement une tension très - douloureuse , accompagnée d'élancemens qui la faisoient souffrir cruellement , & ne lui permettoient de rendre ses excrémens qu'avec des peines infinies. Les plus habiles gens ne connoissant rien à son mal , & lui disant que ce n'étoit rien , je fis voir , à l'aide de mon *Speculum ani* , à une personne qui accompagoit le malade , un ulcère calleux placé à demi-travers de doigt de l'intérieur de l'anus du côté gauche , ayant plus d'un pouce de longueur , fort profond , & dont les bords étoient élevés,durs & ren-

C iiiij

56 DES MALADIES
versés. Je ne pus pas me défendre d'en entreprendre la cure, & j'y réussis en quarante-deux jours par l'usage de mes fondes, & par un régime très-humectant.

REFLEXIONS

sur les Observations précédentes.

La nature des maux que je traite ne permettant pas de nommer ceux qui en étoient attaqués, on seroit en quelque maniere autorisé à révoquer en doute la vérité de ces Observations, si je n'avois pas de témoins de leur exactitude. C'est pourquoi il est bon que l'on sçache, qu'il n'y a presque point des malades, dont je viens de parler ci-dessus, qui ne m'aient été présentés par des personnes connues à Marseille, au fait de leurs maladies, & de leurs circonstances, & qui l'ont été de leur parfaite guérison. Mais comme la déposition de ces témoins fait, & doit faire moins d'impression sur le Public judiciaux, que les attestations des personnes de l'Art, je me borne à rapporter ici le témoignage de ces derniers. S'ils

prouvent la vérité des observations les plus frappantes , ils doivent prouver à plus forte raison celles qui souffrent moins de difficulté.

Lettre de Monsieur Gourraigne Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier , de la Société Roiiale des Sciences , à M. Joyeuse Docteur en Médecine de la même Faculté , Médecin ordinaire des Galenes.

MO N S I E U R ,

» On parle fort ici d'un Chirurgien
» nouvellement arrivé à Marseille ,
» qui guérit radicalement les carnosités
» dans l'urethre. Comme je souhaiterois
» sçavoir au vrai ce qui en est , je me
» donne l'honneur de vous écrire pour
» vous prier de m'apprendre ce que vous
» en sçavez de positif. A-t-il guéri quel-
» qu'un ? On dit qu'il fait suppurer la
» carnosité ; cette suppuration dure-t-
» elle long-tems ? Le cathéterétique qu'il
» emploie est-il fort dououreux ? En-
» fin apprenez - moi tout ce que vous
» sçavez de ce Chirurgien , je vous en

C v

58 DES MALADIES
 " serai bien obligé. Je vous offre mes
 " petits services dans ce pais. Je suis
 " avec respect,

• Monsieur,

, Votre très-humble &
 , très - obéissant sevi-
 , teur GOURRAIGNE.

A Montpellier le 25. octobre 1744.

*Réponse de Monsieur Joyeuse Médecin or-
 dinaire des Galères, insérée dans le
 Mercure de janvier suivant.*

MO N S I E U R,

" Je ne suis nullement étonné des de-
 " mandes que vous me faites au su-
 " jet de M. Daran. Ce Chirurgien arri-
 " va en cette ville au mois de septem-
 " bre de l'année dernière. Les cures sur-
 " prenantes qu'il y opéra firent bientôt
 " du bruit, & attirerent auprès de lui,
 " non-seulement les malades qui étoient
 " à sa portée, mais il en vit venir plu-
 " sieurs des villes & des provinces voi-
 " sines, dont la guérison, quand ils
 " sont de retour chez eux, ne peut qu'y

DE L'URÈTHRE. 59

» causer la surprise, & exciter la curiosité des personnes de la Profession. Je ne scaurois mieux satisfaire la vôtre, » Monsieur, qu'en vous rendant un compte fidèle de la manière dont j'ai contenté la mienne.

» Quelque grands que soient les éloges qu'on entend faire tous les jours de certains secrets, auxquels le Public, qui veut bien en être la dupe, attribue les cures les plus merveilleuses, les Médecins prudens seroient peu excusables, sur-tout dans un siècle aussi favorable à la charlatanerie que le nôtre, s'ils ne suspendoient leur jugement, jusqu'à ce que des épreuves réitérées & faites sous leurs yeux, puissent servir à les décider. «

» Depuis l'arrivée de M. Daran en cette ville, il se passoit peu de jours qu'il ne fût hautement prôné par ceux qui avoient été entre ses mains, ou qui, sans avoir eu besoin de lui, avoient quelque rapport avec ses malades. Il s'étoit pourtant écoulé sept à huit mois que je ne le connoissois que sur sa réputation, quelque fondée qu'elle pût être. Vous jugez bien, Monsieur, que le langage de l'admirable

Cvj

60 DES MALADIES
» tion & de la reconnaissance n'étoient
» pas le seul qui se faisoit entendre.
» La voix de la jalousie s'y mêloit. Les
» uns & les autres me parurent suspects;
» &, curieux de sçavoir ce qu'il y avoit
» à rabattre des éloges des uns, & de
» la critique des autres, j'étois encore
» indécis, lorsqu'un Gentilhomme de
» cette ville, qui m'honore de sa con-
» fiance, & qui eut besoin de ce Chi-
» rurgien, me fournit l'occasion de le
» connoître.

» Ce malade âgé de cinquante ans
» jouissoit d'une santé parfaite, à une
» dysurie près, qu'il regardoit comme
» une disposition à la pierre. Cette diffi-
» culté d'uriner duroit depuis environ
» trente-trois ans. Elle avoit succédé à
» une gonorrhée mal traitée, dont il ne
» m'avoit jamais parlé, & à laquelle il
» ne se fût jamais avisé de remédier, si
» les succès de Monsieur Daran dans ces
» sortes de maux ne l'eussent porté à
» le consulter. Ce Chirurgien le fonda
» le quinze juillet de la présente année.
» Il lui trouva à deux travers de doigt
» en deçà des prostates une carnosité qui
» bouchoit presque tout le canal, & qui
» avoit environ deux pouces de lon-

175

DE L'URETHRE. 61

» gueur. L'écoulement purulent ne pa-
 » roissoit que de tems en tems, & en
 » fort petite quantité, mais il n'avoit
 » jamais été entièrement tari. Monsieur
 » Daran le traita avec ses sondes & ses
 » remedes anti-vénériens, & le guérit
 » radicalement dans l'espace de soixan-
 » te-trois jours. «

» Cette cure, quelque complete
 » qu'elle pût être, n'avoit pour moi
 » rien d'assez marqué pour m'empêcher
 » de souhaiter d'en voir opérer sous
 » mes yeux quelqu'autre plus décisive.
 » Dès qu'on connoît ce Chirurgien,
 » qu'on est à portée de lui autant que
 » je le suis, & qu'on a l'intention qui
 » m'animoit, rien de plus aisé que de la
 » satisfaire. Les malades ne manquent
 » point chez lui, & nulle personne de
 » la Profession n'a lieu de se plaindre
 » de la maniere dont on y est reçu.
 » Parmi les nouveaux malades qui l'oc-
 » cupoient alors, j'y vis arriver un mar-
 » chand parfumeur d'Avignon plus que
 » sexagénaire, atteint d'une difficulté
 » d'uriner depuis plus de trente ans.
 » Fort peu d'urine sortoit par l'urethre,
 » mais elle se faisoit jour indifférem-
 » ment par cinq fistules, dont la pre-

62 DES MALADIES

» miere étoit située à la partie latérale
» droite de la racine de la verge , la
» seconde au périnée à un travers de
» doigt & demi au dessus de l'anus , la
» troisième à peu de distance de l'au-
» tre , tirant vers les bourses , & les
» deux autres à la région hypogastrique
» moienne inférieure , à un travers
» de doigt de distance l'une de l'autre.
» Le scrotum étoit tuméfié dans la par-
» tie inférieure , où l'on remarquoit six
» pustules. Ce malade avoit d'ailleurs
» deux tumeurs squirrheuses aux côtés
» du pénis & un phimosis causé par une
» dureté considérable à la circonfé-
» rence du prépuce. Il seroit inutile de
» vous faire observer , Monsieur , qu'il
» avoit épuisé en pure perte , dans dif-
» férentes villes qu'il avoit parcourues ,
» tout ce qu'il avoit pu trouver de se-
» cours auprès des personnes de l'Art les
» plus capables de lui en procurer. Quel-
» que déplorable que fût son sort , il ne
» songeoit plus qu'à s'y résigner , lors-
» que la réputation de Monsieur Daran ,
» soutenue d'un grand nombre de guéri-
» sons aussi frappantes , le détermina à
» se rendre auprès de lui. Je fus curieux
» de suivre cette observation. Jugez ,

» Monsieur , de mon étonnement quand
» j'ai vû ce malade guérir aussi parfa-
» tement que les autres ; & en état de
» s'en retourner chez lui dans l'espace
» de quarante & quelques jours.

» A une observation aussi importante
» permettez-moi, Monsieur, d'en ajouter
» une autre qui ne l'est pas moins. «

» M. le Comte de d'une
» illustre Maison du Vivarais, âgé d'en-
» viron cinquante ans , se rendit de Tou-
» lon en cette ville au mois de mai der-
» nier. Quelqu'irrémediable que sa si-
» tuation eût paru depuis long-tems à
» tous les habiles gens de la Profession
» qu'il avoit consultés, le bien qu'il avoit
» entendu dire de M. Daran , & l'en-
» vie de guérir , si naturelle à l'homme
» qui souffre , lui firent faire ce dernier
» voïage. Il y avoit près de trente ans
» qu'il avoit eu une gonorrhée , dont le
» traitement fut négligé. Les premières
» années le volume des urines diminua
» peu à peu , & il tomba enfin dans un
» *stillicidium urine*. Il s'en fut pour-lors
» à Paris , où il eut recours aux per-
» sonnes de la Profession qui y jouissent
» de la premiere réputation. Il fut mis
» ensuite entre les mains d'un Chirur-

64 DES MALADIES

» gien renommé dans ces sortes de maux;
» mais les secours qu'il en reçut , bien
» loin de servir à débarrasser le canal de
» l'urethre , furent suivis d'un effet tout
» contraire. L'inflammation succéda à
» l'introduction des sondes , & à l'ap-
» plication des cathéteriques ; &c , pour
» prévenir une mort prochaine , & don-
» ner une issue aux urines , Mon-
» sieur Petit , qui fut appellé , fit la
» ponction au périnée. Les urines ne
» coulerent plus que par cette ouvertu-
» re , qui devint fistuleuse , & le canal
» de l'urethre resta entièrement bouché.
» Quelque tems après les matieres de
» l'ancienne gonorrhée firent près de
» l'anus , à l'endroit des glandes de
» Cowper , un dépôt qu'on fut obligé
» d'ouvrir , ce qui donna naissance à
» une seconde fistule. En cet état il re-
» vint en sa Province. Les fatigues du
» voyage causerent de nouveaux dépôts ,
» qui dégénérèrent en autant de fistu-
» les ; de maniere que quand il arriva
» ici , Monsieur Daran lui trouva le ca-
» nal de l'urethre entièrement bouché ,
» le périnée criblé de cinq fistules qui
» communiquoient entr'elles , & par où
» l'urine trouvoit autant d'issues. Toutes

DE L'URETHRE. 65

» ces fistules étoient entourées de duretés squirrheuses d'un volume considérable. Les accidens qui partoient d'un état aussi accablant, étoient des fiévres fréquentes, des abscès successifs aux parties, un suintement continual d'une matière fort virulente, & l'incommodeité d'avoir toujours sa chemise baignée d'urine. Les duretés des fistules par leur compression ne permettoient point au malade de s'asseoir sur des chaînes sans un bourlet, & à mesure que les urines devenoient plus acre, elles caisoient des ardeurs plus vives dans l'endroit par où elles s'écouloient.

» Il ne vous paroîtra pas bien étonnant, Monsieur, qu'une situation pareille ait demandé un traitement plus long qu'à l'ordinaire ; mais j'ose croire que vous n'apprendrez pas sans quelque surprise que les sondes de Monsieur Daran ont consumé sans aucune douleur toutes les excroissances qui bouchoient l'urethre. Les ulcères fistuleux ont été pleinement détergés & cicatrisés, les duretés fondues, la vieille gonorrhée tarie, en un mot le malade a été aussi parfaitement

66 DES MALADIES

» guéri que s'il n'avoit jamais eu aucun
» mal. Il est parti de Marseille le dix-
» huit de ce mois.

» Je pourrois aisément grossir cette
» lettre, si j'y donnois place à bien d'au-
» tres observations, dont j'ai été égale-
» ment le témoin. Je pourrois vous en
» citer qui ont fait du bruit en cette
» ville, & dont le détail meriteroit d'ê-
» tre connu ; mais j'excéderois les bor-
» nes d'une lettre. Si M. Daran rendoit
» compte au Public du grand nombre de
» malades qui dans l'espace de treize
» mois ont passé par ses mains, le recueil
» de ses observations ne seroit sûrement
» pas le présent le moins important qu'il
» ait reçu de la Médecine. Tous ces faits
» seroient autant de preuves de l'excel-
» lence de son cathérétique, que l'on
» peut regarder comme souverain dans
» tous les écoulemens virulens, & que
» l'on pourroit peut-être emploier avec
» le même succès dans les cas d'une plus
» grande étendue. Mais, sans nous écar-
» ter de ses vertus reconnues, vous sca-
» vez, Monsieur, combien les gonor-
» rhées anciennes & nouvelles font
» dans le traitement des maux véné-
» riens la pierre d'achoppement des

» plus habiles Praticiens. En vain le mer-
 » cure est-il reconnu jusqu'ici pour le
 » plus sûr remede que nous aions ; en
 » vain possédons-nous depuis quelque
 » tems la méthode la plus sûre & la plus
 » douce de l'emploier avec succès ; ce
 » spécifique , il est vrai , manié selon les
 » règles qui nous sont prescrites dans
 » un des ouvrages du plus illustre & du
 » grand de nos maîtres *, devient un se-
 » cours triomphant dans le traitement
 » de la vérole , & dans celui de ses
 » symptômes. La gonorrhée a été le seul
 » jusqu'ici qui ait étudié sa puissance , &
 » contre lequel tous les autres moyens
 » ont le plus souvent échoué. Les acci-
 » dens funestes dont elle est fréquem-
 » ment suivie , insurmontables la plu-
 » part jusqu'à ce tems , annonçoient le
 » besoin qu'elle avoit d'être traitée par
 » de nouveaux secours. M. Daran , à la
 » faveur de ses sondes , & de sa nouvelle
 » méthode , remède à ce mal , & à tou-
 » tes ses suites. Ordinairement dans
 » l'espace d'environ quarante jours , il

* Voiez la Thése de M. le premier Medecin.
An ad curandam luem venereum , frictiones mercuriales in hunc finem adhibendæ sint ut salivalis fluxus concitetur.

68 D E S M A L A D I E S

» tarit radicalement tout écoulement ;
 » sans danger d'attirer aucune suite fâ-
 » cheuse. *La dysurie, l'ischurie, & la*
 » *strangurie*, disparaissent avec les carno-
 » sités qui en sont la cause ordinaire. Si
 » les symptômes qui accompagnent ou
 » qui suivent la gonorrhée sont sou-
 » vent terribles, ils ne semblent l'être
 » que pour faire mieux éclater les succès
 » de ce Chirurgien. Parmi les cas qui
 » lui tombent entre les mains il y en a
 » eu où l'urethre étoit entièrement bou-
 » chée, & par où il ne couloit plus de-
 » puis nombre d'années une seule gout-
 » te d'urine. Ses succès se sont soutenus.
 » Vous me demandez, Monsieur, si le
 » cathéterique qu'il emploie est dou-
 » loureux, & s'il fait suppurer. Il n'a-
 » git jamais sans exciter une suppura-
 » tion plus ou moins abondante, à rai-
 » son des gonflements ou des excroissan-
 » ces qui bouchent l'urethre : mais la
 » douleur est si légère que bien des ma-
 » lades m'ont assûré qu'ils n'en avoient
 » ressenti aucune. Ce fondant est si doux
 » & en même tems si souverain, que je
 » n'ai jamais rien connu dans l'étendue
 » de la Médecine de si brillant dans ses
 » succès, & de si intéressant pour les

DE L'URETHRE. 69

„ malades. En un mot une infinité de
 „ personnes qui périssent dans tous les
 „ Païs du monde seroient sûres de guérir
 „ entre les mains de ce Chirurgien , &
 „ n'ont pu trouver jusqu'ici la même
 „ ressource ailleurs. J'ai l'honneur d'-
 „ tre avec respect.

„ MONSIEUR.

„ Votre très - humble &
 „ très-obéissant serviteur
 „ JOYEUSE Médecin de
 „ l'Hôpital des Galères
 „ de France à Marseille,
 „ le 10. novembre
 „ 1744.

Certificat de M. Michel Médecin de Marseille.

„ Nous soussigné , Docteur en Méde-
 „ cine de la Faculté de Montpellier ,
 „ aggregé au Collège des Médecins de
 „ cette ville ; & Médecin du Lazaret
 „ de Purge , certifions que les quatre ob-
 „ servations * de quatre malades qui ont
 „ été traités par M. Daran , dans les-

* Voiez les observations VI. XII.
 LXXXIV. & XCIII.

70 DES MALADIES

» quelles il est fait mention de nous ,
 » contiennent exactement tous les sym-
 » tômes qui accompagoient la maladie
 » dont ils étoient travaillés , lorsqu'ils
 » se sont adressés à lui , & qu'ils se
 » trouvent parfaitement guéris. En foi
 » de quoi nous avons donné la présente
 » attestation , après avoir visité lesdits
 » malades avant & après leur guérison ,
 » à Marseille le premier juillet 1745.
 » signé , M I C H E L , Médecin.

*Certificat de M. Albin Médecin de
Marseille.*

» Nous soussigné , Docteur en Méde-
 » cine , agrégé au Collège des Méde-
 » cins de cette ville , attestons que M.
 » Daran a traité & guéri un Avocat * &
 » un Chapelier ** de cette ville , dont
 » le premier étoit atteint d'une difficul-
 » té d'uriner produite par des embar-
 » ras dans le canal , & le second attaqué
 » de la même indisposition , accompa-
 » gnée de plusieurs fistules au périnée.
 » En foi de quoi nous avons fait le pre-

* Voiez l'observation XXVII.

** Voiez l'observation XIX.

DE L'URETHRE. 71

» sent certificat. A Marseille le quinze
» août 1744. signé, ALBIN, Médecin.

*Certificat de M. Joyeuse Médecin ordinaire
des Galères.*

» Nous soussigné, Docteur en Mé-
» decine de la Faculté de Montpellier,
» ancien Médecin des Armées du Roi,
» Syndic du Collège des Médecins de
» cette Ville, & Médecin ordinaire des
» Galères, certifions d'autant plus volon-
» tiers tout ce qui est exposé dans l'ob-
» servation LXXXVI. du malade traité
» par M. Daran, que nous avons déjà
» rendu un témoignage public de son
» habileté dans le traitement des mala-
» dies de l'urethre, & qu'elle nous conste
» encore par beaucoup d'autres guéri-
» sons bien plus surprenantes & qu'on
» pourra lire dans ce Recueil. A Mar-
» seille le quatre juillet 1745. signé,
» JOYEUSE, Médecin.



72 DES MALADIES

Certificat de M. Mouret Médecin de Tarascon, sur l'état du malade de l'observation XCV. quand il arriva en cette Ville.

„ Nous soussigné, certifions que „ M. est parti de cette Ville „ pour se rendre à Marseille, & s'y „ mettre entre les mains de M. Daran, „ pour se faire traiter d'une strangurie „ des plus cruelles, dont il est attaqué „ depuis un fort long tems, ensuite de „ plusieurs galanteries qu'il avoit pré- „ cédemment gagnées, laquelle strangu- „ rie est habituelle depuis son commen- „ cement, & a toujours empiré, malgré „ les remèdes qu'il a pu faire, ce qui l'a- „ voit fait regarder comme incurable; „ en foi de quoi nous avons donné le „ présent certificat. A Tarascon ce vingt- „ trois juin 1745. signé MOURET, D. M.

Autre Certificat de M. Mouret sur l'état du malade de l'observation XCVI. quand il partit pour cette Ville.

„ Nous soussigné, certifions que „ M. est attaqué d'une difficul- „ té

» té d'uriner, qui dégénéra en stran-
» gerie par la mauvaise application des
» remèdes qui lui furent donnés à la sui-
» te d'un pissement de sang qui fut im-
» prudemment pris pour une galanterie;
» remèdes qui lui ont sans doute causé
» du resserrement dans toute la lon-
» gueur du canal, & des carnosités qui
» l'ont déterminé à aller se mettre entre
» les mains de M. Daran, ayant essuïé
» plusieurs attaques d'ischurie plus ou
» moins fortes, dont une dura plus de
» quarante-huit heures. Il fut en plu-
» sieurs Villes pour chercher du secours
» à un mal si cruel, mais toujours
» sans succès. En foi de quoi nous avons
» donné le présent certificat. A Taras-
» con ce vingt-trois juin 1745. signé,
» M OURET, D. M.



Partie I.

* D



OBSERVATIONS
CHIRURGICALES
SUR LES MALADIES
DE L'URETHRE.

SECONDE PARTIE.

*CONTENANT LA SUITE
des principales guérisons que j'ai opérées
à Marseille ; & l'histoire de mon voyage
de Marseille à Paris.*

O B S E R V A T I O N I.



N Maréchal de Camp Espagnol, heureusement guéri de deux gonorrhées qu'il avoit prises dans son pays, eut recours pour une troisième

C * *

DE L'URETHRE. 75

aux plus habiles gens qu'il y put trouver ; mais, ennuié de six mois de remèdes , il voulut essayer les ressources de la nature, qui furent également infructueuses. La maladie augmentoit , & le fil des urines diminuoit de jour en jour. Allarmé de cet accident, il n'oublia rien pour y remédier : mais , loin de trouver du soulagement dans les nouveaux remèdes , il tomba bientôt après dans des accidens d'ischurie qui reprenoient au moindre excès. Ne trouvant point de secours en Espagne , il vint en chercher à Paris , & n'y fut pas plus heureux. Il renonça donc à tous remèdes , & s'attendoit à des douleurs & des inquiétudes qui ne finiroient qu'avec sa vie , lorsqu'il entendit parler des guérisons que j'operois à Marseille. Il s'y rendit au mois de Mai 1745. L'aïant sondé, je lui trouvai en deçà du vérumontanum trois excroissances spongieuses , dont une étoit ulcérée , & produisoit l'écoulement virulent opiniâtre. Je le mis tout de suite à l'usage de mes remèdes , & lui rendis une santé parfaite en soixante-quatorze jours.

D ij

OBSERVATION II.

M. de la B. ancien Capitaine de Grenadiers dans un des premiers Régimens de France , se mit entre mes mains à Marseille au mois de Mai 1745. Depuis 1710 jusqu'en 1728 il avoit eu trois gonorrhées , dont il paroifsoit bien guéri , & pour l'une des quelles on lui avoit administré les frictions. Le même secours dissipa de même la quatrième. Une cinquième prise en 1731 étant tombée sur les bourses , obligea d'avoir recours au même remede , & à tous ceux qu'un conseil éclairé put imaginer ; mais tous les efforts furent vains. Un écoulement de matière purulente ne put être tari. La strangurie fut bientôt de la partie , & peu de tems après deux attaques d'ischurie penserent coûter la vie au malade. Il traînoit dans les douleurs une vie qui lui étoit insupportable , lorsque de nouveaux accidens se joignirent aux premiers. En 1744 il se forma au périnée un abcès qui s'ouvrit bientôt après de lui-même , & dont l'ouverture , que l'on fut obligé de dilater , laissa sortir en

quantité le pus & l'urine. Il en résulta une fistule. Peu de tems après une nouvelle fistule fut la suite d'un nouvel abcès. Le pus & l'urine dégoutant continuellement par ces deux fistules, le malade se trouva obligé, pour se garantir en partie du désagrément d'être sans cesse mouillé, & en même tems infecté, de porter dans sa culotte une boëtte de fer blanc. N'ayant pu trouver de remède à ces maux, le malade se détermina à se mettre entre mes mains. Je trouvai en le visitant au milieu de l'urethre une excroissance calleuse qui ne permettoit à l'urine de sortir que goutte à goutte. Les deux fistules qui étoient au périnée à un trayers de doigt l'une de l'autre, étoient entourées de duretés squirreuses. Il me fallut quarante-cinq jours avant de pouvoir pénétrer dans la vessie ; mais dès que l'urine put sortir à plein canal, je m'attachai aux fistules, & mes soins furent si heureux, que trois mois furent suffisans pour rétablir parfaitement le malade.

L'intérêt que j'avois de faire constater son état par des personnes de la profession m'engagea à le faire visiter par M. Daviel, célèbre Chirurgien de Mar-

D iij

78 DES MALADIES

seille. Je le lui ai représenté depuis très-peu de tems dans un voyage que le malade a fait à Paris. Je joins à son certificat celui qu'a donné M. Chicoyneau , après avoir entendu la relation que le malade lui a faite de sa maladie & de sa guérison.

Certificat de M. Chicoyneau.

» Nous soussigné, Conseiller d'Etat
» ordinaire & Premier Médecin du Roi,
» certifions que M. de la B ancien
» Capitaine de Grenadiers au Régiment
» de actuellement à Versailles ,
» nous a dit avoir été attaqué pendant
» le cours de trente années de plusieurs
» carnosités dans le canal de l'urethre ,
» & d'un abcès considérable au péri-
» née , accompagné de callosités fistu-
» leuses par lesquelles l'urine & un pus
» très-fœtide s'écoulent fréquemment ;
» ce qui , joint aux douleurs très-cuisan-
» tes dont ces sortes de maux sont ordi-
» nairement suivis , & à des rétentions
» d'urine quelquefois totales , l'avoir
» réduit à un état des plus déplorables ,
» tous les traitemens qu'il avoit essayé
» entre les mains de plusieurs personnes
» de la Profession ayant été absolument

DE L'URÉTHRE. 79

» inutiles. Mais ayant été assez heureux
 » pour trouver à Marseille M. Daran ,
 » dont la réputation pour la guérison
 » de ces sortes de maux étoit déjà établie , il crut ne pouvoir mieux faire
 » que de se confier entièrement à sa
 » bonne conduite ; de maniere que dans
 » un assez court espace de tems , il aété
 » parfaitement délivré de toutes ses in-
 » commodités , & que cette guérison ,
 » jointe à celle de plusieurs autres per-
 » sonnes atteintes du même genre de
 » mal , dont les observations nous ont
 » été communiquées , & constatées par
 » un succès également heureux , ne laisse
 » aucun lieu de douter que la méthode
 » de M. Daran dans ces sortes de cas ne
 » soit des plus efficaces , & ne doive
 » être considérée comme un remède des
 » plus spécifiques ; en foi de quoi nous
 » avons signé la présente attestation , à
 » Versailles le 8 avril 1747 , signé , CHI-
 » COYNEAU.

Certificat de M. Daviel.

» Nous , Jacques Daviel , Maître ès
 » Arts , Chirurgien Juré de Marseille ,
 » entretenu sur les Galères du Roi , de

D iiiij

80 DES MALADIES

» l'Académie Royale des Sciences de
» Toulouse , associé correspondant de
» celle de Chirurgie de Paris , membre
» de l'Institut des sciences de Boulogne ,
» Professeur & Démonstrateur Royal de
» Chirurgie & d'Anatomie à Marseille ,
» certifions avoir visité le 3. de Mai
» 1745. chez M. Daran M. de an-
» cien Capitaine de Grenadiers dans le
» Régiment de qui étoit venu ex-
» près de Montpellier chez ledit sieur
» Daran , pour s'y faire traiter d'une
» maladie de l'urethre , dont le malade
» nous a dit avoir été attaqué depuis
» près de trente ans , & pour laquelle
» il avoit essayé divers traitemens , &
» s'étoit souvent trouvé dans un danger
» évident de perdre la vie par des ré-
» tentions totales d'urine ; qu'il s'étoit
» formé l'année précédente deux abscesses
» au périnée , accompagnés de callosités
» considérables , lesquels se rendirent
» fistuleux quelque - tems après , avec
» des éjections d'urine & de pus très-
» foetide , comme nous l'avons remar-
» qué , en visitant ledit malade , lequel
» l'avoit obligé de porter un vase de
» fer blanc , pour éviter que l'urine &
» le pus ne tombassent dans sa culotte.

„ Le déplorable état dans lequel se trou-
 „ voit alors ce malade , l'obligea d'avoir
 „ recours à M. Daran , dont la réputa-
 „ tion étoit déjà des mieux établies à
 „ Marseille pour ces sortes de maladies.
 „ La guérison de M. la confirme
 „ de plus en plus aujourd'hui ; car l'ayant
 „ vu & examiné présentement , nous au-
 „ rions cru manquer à la vérité , si nous
 „ n'attestions véridiquement la parfaite
 „ guérison ; de sorte que nous ne dou-
 „ tons nullement que les remèdes de
 „ M. Daran ne soient des plus efficaces
 „ en pareil cas ; en foi de quoi nous
 „ avons signé le présent certificat ; à
 „ Paris le 5. avril 1747 ; signé DAVIEL.

OBSERVATION III.

Quelque curieuse que soit l'observa-
 tion précédente , celle - ci l'est encore
 plus par plusieurs circonstances. Trois
 gonorrhées , dont la première datoit de
 1713 , avoient été guéries assez bien ,
 lorsque le malade , ancien Capitaine
 d'Infanterie , en contracta en 1725 une
 quatrième qui lui laissa une difficulté
 d'uriner. Cet accident , tout fâcheux
 qu'il étoit , n'ayant point amorti la fou-

D v.

S 2 D E S M A L A D I E S

gue des passions , il prit deux autres gonorrhées , la dernière en 1737 , pour laquelle on lui fit prendre des pilules mercurielles qui procurèrent une salivation très-abondante , après laquelle on en vint aux injections. Mais ce dernier remède augmenta tellement la difficulté d'uriner , qu'au moindre excès le malade avoit des suppressions totales. Les douleurs cruelles qu'il souffroit en Corse , où il étoit pour-lors , l'ayant obligé de repasser en France , il se forma au périnée un mois après son retour un abcès , dont l'ouverture , que l'on fut obligé de dilater , donna passage à beaucoup de pus & d'urine. Le dénouement fut une fistule. Peu de tems après nouvel abcès dans le voisinage du premier , & nouvelle fistule. On passa pour-lors le malade par le grand remède ; mais , loin qu'il en fût soulagé , une troisième fistule se forma au bord de l'anus , & l'urine , qui s'écouloit par celle-ci comme par les autres , outre l'incommodité d'un vase que le malade étoit obligé de porter dans sa culotte pour recevoir son urine , lui causoit des douleurs si cruelles , que le laudanum , dont la dose avoit été portée jusqu'à cent grains par jour , ne les

rendoit pas supportables. Il étoit obligé tous les quarts d'heure de se mettre sur les genoux pour faire sortir quelques gouttes d'urine. En le sondant en présence de Messieurs Joyeuse & Daviel, l'un Médecin ordinaire, l'autre Chirurgien des Galères, je trouvai le canal de l'uréthre presqu'entièrement rempli d'excroissances spongieuses, dont deux fournisoient un pus d'une odeur des plus fœtides. A mesure que le canal deveuoit plus libre, le malade reprenoit de l'embonpoint, parce que les douleurs, qui diminuoient proportionnellement, lui permettoient de goûter les douceurs d'un sommeil plus paisible. Il retranchoit aussi peu à peu la dose du laudanum, & il l'avoit réduit à très-peu de grains au bout d'environ trois mois, que sa guérison se trouva parfaite. Je la fis alors constater par les Médecin & Chirurgien ci-dessus nommés.

Certificat de M. Joyeuse.

„ Je soussigné, Docteur en Méde-
 „ cine de la Faculté de Montpellier, &
 „ Médecin ordinaire des Galères, certi-
 „ fie que j'étois présent lorsque M. Da-

* * *

34 DES MALADIES

» ran a visité M. de ancien Capitaine d'Infanterie , qui se trouva avoir
 » le canal de l'urethre presqu'entièrement obstrué , ayant de plus un écoulement très-virulent , & trois fistules
 » au périnée , dont une lui causoit des douleurs excessives ; & qu'environ
 » trois mois après , j'ai vû le malade parfaitement guéri de tous ses accidens ; en foi de quoi j'ai délivré audit sieur Daran le présent certificat ; à Marseille le 1. octobre 1747. JOYEUSE.

Certificat de M. Daviel.

» Je soussigné , Chirurgien des Gardes , &c. déclare qu'après avoir pris
 » lecture du certificat de M. Joyeuse , je me suis rappelé toutes les circonstances de la maladie dont il y est question , & que tout ce qu'il contient est exactement conforme à la vérité , & que j'ai vû ici depuis peu le malade jouissant toujours de la meilleure santé. à Paris le 1. novembre 1747. Daviel.

OBSERVATION IV.

L'exemple de quelques-uns de ses

DE L'URETHRE. 35

amis morts des suites de gonorrhées qui n'avoient point été bien guéries , engagéa M. B établi à Paris depuis trente ans à venir à Marseille se mettre entre mes mains. Il sçavoit pourtant que je devois venir bientôt à Paris , mais il trouva plus prudent d'aller au devant des secours , que de s'exposer aux suites d'un mal , qui de jour à autre pouvoit devenir plus grand. Depuis 1716 , qu'il avoit été affligé d'une gonorrhée , il n'en avoit point vu tarir l'écoulement , qui fut bientôt après suivi d'une strangurie. Inutilement fit-il tout ce que lui conseillerent dans la Capitale ceux qui font leur objet principal des maladies de l'urethre , le soulagement qu'ils lui procuroient n'étoit que passager. On lui donna pour-lors un conseil si singulier , que le malade , sans être du métier , ne put se résoudre à le suivre : c'étoit de lui ouvrir le canal , & d'emporter les carnosités avec les cizeaux ; & sans doute que tout le monde approuvera sa résistance. Je le sondai à son arrivée , & lui trouvai dans l'urethre quatre excroissances peu distantes l'une de l'autre. Je le traitai suivant ma méthode , & il fut entièrement guéri en soixante-quinze jours.

Certificat de M. Boiscaillaud.

» Nous soussigné, Maître Chirurgien de S. Côme, Chirurgien ordinaire du Roi servant par quartier, certifions que M. B..... que nous scâvions depuis long-tems atteint de difficultés d'uriner provenant de carnosités qu'il avoit dans le canal de l'urethre, qui l'exposoient à de accidens fâcheux, & entr'autres à des rétentions totales ; & l'obligeoient de se lever la nuit des trente à quarante fois, nous a dit que ne trouvant pas à guérir ces maux à Paris, il s'étoit rendu à Marseille où résidoit pour lors M. Daran, Chirurgien ordinaire du Roi, pour se confier à ses soins, & qu'il avoit eu le bonheur d'être guéri radicalement par sa nouvelle méthode de toutes ses incommodités, dont il ne s'est pas ressenti depuis trois ans ; en foi de quoi nous avons délivré le présent, à Paris ce 2 janvier 1748.

Signé, BOISCAILLAUD.

OBSERVATION V.

Il arrive souvent aux femmes de se tromper , ou de tromper les autres , en donnant comme une perte blanche un écoulement entièrement vénérien. L'observation présente en fait foi. Une Dame âgée d'environ trente ans , mariée à l'âge de dix-huit à un homme de soixante , crut apparemment qu'il lui étoit permis de se dédommager avec un jeune galant des froides caresses de son mari. Il y avoit six ans que ce commerce durroit , lorsque le galant fut obligé de faire un voyage. Bien qu'il ne fut que de huit jours , le jeune homme ne put vivre dans la continence ; il prit une galanterie dont il se hâta , de retour à Marseille , de faire part à sa maîtresse. Malheureusement pour le mari il sentit dans le même tems un renouvellement de vigueur , qui lui fit prendre sa part du présent fait à sa femme. Il ne fut pas long-tems à s'apercevoir d'un mal qui lui avoit été jusqu'alors inconnu. Sur les plaintes qu'il fit à la Dame , elle tira de son galant l'aveu de son indiscretion, qui la mit au fait des accidens qu'elle remar-

38 DES MALADIES

quoit en elle-même. Un même Chirurgien les traita tous trois , & les deux hommes guérirent , du moins en apparence. Mais il n'en fut pas de même de la Dame , dont le mal ne fit qu'augmenter. Ennuié de lui donner des remèdes , on trouva plus court de qualifier l'écoulement de fleurs blanches , & peut-être la malade le crut-elle bonnement. Mais dix ans après elle fut cruellement désabusée par une attaque de suppression totale d'urine avec des douleurs insupportables. L'accident ayant été calmé avec beaucoup de peine , il resta toujours une difficulté d'uriner , des douleurs , & des efforts plus ou moins considérables. Dans cet état on me consulta , en me déguisant le mal sous le nom d'une affection calculeuse de la vessie. Ma réponse , car je n'en ai qu'une toutes les fois qu'on veut me faire quitter mon objet de vue , fut que je ne traitois que les rétentions causées par des maladies vénériennes. J'ajoutai que la disposition des parties génitales des femmes étant toute différente de celle des mêmes parties chez les hommes , il étoit très-rare que leurs rétentions d'urine fussent de ma compétence. La Dame alors me fit sa confession ;

& l'ayant visitée & sondée, je trouvai dans le canal de l'urethre un ulcère calieux, & un autre de même nature à un travers de doigt en dedans du vagin, qui tous deux fournisoient un pus assez abondant. Je changeai pour-lors de ton, & je mis là malade à l'usage de mes remèdes. Je détergeai & cicatrisai les deux ulcères, & pour-lors la malade fut guérie de sa difficulté d'uriner, & de sa prétendue perte blanche.

OBSERVATION VI.

M. S. Capitaine Suiffe avoit été guéri de trois gonorrhées, & n'en avoit aucun ressentiment, lorsqu'il fut attaqué à Perpignan d'une quatrième, contre laquelle on emploia inutilement les injections. Peu de tems après, des élancemens dans la verge, une diminution du fil des urines, des ardeurs, commencerent à inquiéter le malade, & ce ne fut pas sans sujet. Il eut trois rétentions totales, dont le grand remède, employé deux fois de 1740 à 1744, ne put détruire la cause. On en vint donc aux sondes de plomb. Mais, comme on voulut forcer les obs.

90 D E S M A L A D I E S

tacles pour parvenir à la vessie , on causa une hémorragie considérable suivie d'une attaque d'ischurie , d'une fièvre très-violente , & d'une inflammation dans la vessie. Il me fit l'honneur d'avoir recours à moi dans le mois de mai 174. Je lui trouvai dans l'urethre deux obstacles , dont un étoit près du vérumontanum , & d'où couloit une matière fort virulente. Je rendis le canal parfaitement libre en trente - huit jours. Mais , comme les affaires du malade ne lui permettoient pas de rester plus long-tems à Marseille , je lui donnai tout ce dont il avoit besoin pour achever sa guérison avec les instructions nécessaires , & peu de tems après il m'écrivit pour m'apprendre son parfait rétablissement. Ce malade n'a pas voulu que je le fisse voir à personne.

O B S E R V A T I O N VII.

L'histoire que je vais rapporter n'entre pas dans le plan de mon ouvrage , puisque son objet n'est autre que les maladies de l'urethre ; mais je suis persuadé que l'on me pardonnera cette courte digression en faveur de la singularité

de l'observation , & de la conséquence que l'on en doit naturellement tirer , que les parens ne peuvent user de trop de prudence dans la communication qu'ils laissent entre les enfans de différens sexes , sur-tout quand l'âge plus avancé d'un d'eux peut rendre sa conduite plus suspecte. Une marchande lingere m'amena une fille qui n'avoit pas encore cinq ans , quoiqu'à sa force on lui en eût donné plus de huit. Elle me dit que depuis plus de quinze jours sa fille avoit des ardeurs d'urine si considérables , qu'elle ne pouvoit plus la rendre sans pleurer , & de plus un écoulement fort abondant d'une matiere blanchâtre. Je lui demandai si elle étoit bien sûre que sa fille n'avoit eu précédemment rien de semblable. Quant à l'écoulement , elle m'affirma positivement que non. Je visitai l'enfant , & trouvai les grandes lèvres , & l'entrée du vagin pleines d'ulcères , qui fournisoient la matiere que la mere disoit être blanchâtre , mais qui étoit réellement d'un jaune tirant sur le vert. A force de faire interroger l'enfant par sa mere , nous reconnûmes qu'un de ses voisins âgé de quinze ans , & qui venoit fort souvent dans sa mai-

92 D E S M A L A D I E S

son , lui avoit communiqué une maladie vénérienne , qu'il cachoit depuis six mois à ses parens. C'est ce que ce jeune homme avoua depuis. Comme je n'étois pas à Marseille plus qu'ici dans le goût de traiter d'autres maladies que celles de l'urethre , je ne voulois pas entreprendre la cure de la petite malade ; mais je ne pus me refuser aux instances de la mere qui me représenta avec force combien il étoit intéressant que cette triste avanture fût ensevelie dans une éternelle obscurité. La singularité de l'événement entra même pour quelque chose ; je l'avoue , dans les motifs qui me déterminerent à me rendre. Mais avant que de commencer je crus devoir faire constater l'état de l'enfant par Monsieur Joyeuse Médecin ordinaire des Galères , qui ne connoissoit ni la mere ni l'enfant. Alors je mis l'enfant à l'usage des remèdes convenables , & dans l'espace de trois mois & demi elle fut parfaitement guérie.



OBSERVATION VIII.

*Lettre de Monsieur Boyer, ci-devant
Chirurgien Major des Grenadiers à
cheval de Sa M. C. à Monsieur
Montagne, Docteur en Médecine de la
Faculté de Montpellier.*

» Quelque connu que soit aujour-
» d'hui Monsieur Daran par le bruit
» qu'ont fait les cures qu'il a opé-
» rées dans Marseille, celles dont j'ai été
» le témoin, & la mienne en particulier,
» à laquelle vous voulez bien prendre
» part, m'ont tellement frappé, que
» je ne scaurois me défendre plus long-
» tems de vous en rendre un compte
» fidèle. Vous scavez, Monsieur, quel-
» le étoit ma situation avant que j'eus-
» se oui parler du talent que possède ce
» Chirurgien pour le traitement des ma-
» ladies de l'urethre. Egalement accablé
» par les suites funestes de mon mal,
» & par la persuasion intime qu'il étoit
» sans ressource, je m'étois vu plusieurs
» fois à deux doigts de la mort, & je
» m'attendois enfin à en devenir bien-
» tôt la victime.

94 DES MALADIES

» L'Art de guérir a des attraits bien
» propres sans doute à fixer un état de vie:
» quiconque , en l'embrassant , y porte
» les talens nécessaires , & une applica-
» tion assidue , goûte la satisfaction de
» soulager des malheureux. Il a souvent
» celle de leur rendre & de leur conser-
» ver la santé , regardée par tous les
» hommes comme le plus précieux don
» de la nature. Mais que son sort est acca-
» blant quand il tombe malade lui-même!
» quelques lumieres qu'il ait acquises , &
» quelque expérience qu'il ait , le tout
» ne lui fert souvent qu'à aigrir ses dou-
» leurs ; & la connoissance qu'il a des
» bornes de son Art , le privant des
» consolations qui soutiennent les autres
» malades , même dans le tems qu'on en
» désespere , ingénieux à se grossir l'i-
» dée du mal qui l'afflige , il se plaint
» bientôt de l'effet trop lent des remé-
» des , & se compte déjà perdu , quoi-
» qu'il n'y ait souvent rien à craindre.
» La maladie se rend-elle plus sérieuse ,
» & les remèdes qui peuvent la vaincre
» cessent-ils d'opérer ? Menace - t - elle
» de devenir incurable ? S'agit-il enfin
» d'un mal douloureux ? Quel surcroît de
» malheurs pour un malade qui connaît

DE L'URETHRE. 95

» son état ! vous sentez , Monsieur ,
» que l'cette digression n'est nullement
» déplacée ici. Ce n'est qu'une légère
» ébauche de l'état que j'ai éprouvé , &
» j'aurois à pousser mes réflexions bien
» loin , si je devois vous retracer ici
» toutes celles qui m'ont occupé depuis
» le commencement de ma maladie. «

» Instruit par les sçavantes leçons
» que vous nous faisiez , Monsieur , il y
» a vingt-cinq à trente ans , sur l'Anato-
» mie & sur la Chirurgie , dans les-
» quelles vous aviez les Astruc pour ému-
» les & les Ferrein pour éléves , j'avois
» appris que la vessie faisant un des vis-
» cères du corps humain des plus sensi-
» bles , l'urethre qui n'en est que la
» continuation est d'un sentiment d'aut-
» tant plus vif , que ce canal est fort
» étroit , & ses filets nerveux très-rap-
» prochés. La Pratique m'a convaincu
» ensuite de cette vérité ; mais ce que
» j'ai souffert a été pour moi la plus for-
» te de toutes les leçons.

» Ce fut en 1720 , qu'engagé à une
» de ces parties où la bouillante jeu-
» nesse ne court que trop souvent , j'eus
» bientôt de cuisans regrets pour des
» plaisirs qu'on ne se procure guéres

96 DES MALADIES
» sans les payer bien cher dans la suite.
» Ce n'e fut d'abord qu'une gonorrhée or-
» dinnaire, de laquelle je me crus d'autant
» mieux traité, qu'elle disparut entière-
» ment après un usage réglé des remé-
» des les mieux connus. Elle me laissa
» jouir d'une bonne santé jusqu'en l'an-
»née 1740. Qui auroit cru qu'un terme
» aussi long put ne pas être le sceau de
» la santé la mieux affermie ! devenu
» sage à mes dépens, je n'avois eu de-
» puis aucun reproche à me faire, & je
» me flattois plus que jamais de jouir
» du fruit de mon repentir, lorsque je
» m'apperçus de la diminution du fil
» des urines, & que leur sortie se ren-
» doit pénible & douloureuse. La fatigue
» du cheval, que mon emploi de Chi-
» rurgien Major des Grenadiers de S. M.
» C. exigeoit de moi, augmenta beau-
» coup mon mal, & notre départ pour
» l'Italie ne me donnant pas le tems de
» faire les remèdes qui auroient pu
» me soulager, les fatigues de la cam-
» pagne, & l'inclémence de l'air des
» montagnes de Savoie, irriterent si
» fort ma situation, que la strangurie,
» qui s'étoit annoncée avant de partir,
» devint de jour en jour plus cruelle.
» Beaucoup

DE L'URETHRE. 97

» Beaucoup de glaires , qui sortoient
» presqu'à tous momens de l'urethre , &
» que je ne pousois dehors qu'à force
» de douleurs , me mirent bientôt hors
» d'état d'agir. Une attaque enfin d'is-
» churie , qui faillit m'enlever , m'obli-
» geant d'abandonner le service , je ne
» songeai plus qu'à mon propre danger ,
» & aux moyens d'en sortir , s'il étoit
» possible. Je me fis transporter au plutôt
» à Montpellier, où , à la faveur des soins
» que vous me faites la grace de m'ac-
» corder avec M. Barancy , à qui je dois
» tant , j'eus le bonheur de me rétablir
» un peu ; mes ardeurs d'urine diminue-
» rent ; & , quoique mon emploi eût été
» déjà rempli , sentant renaitre avec mes
» forces mon zèle pour le service du
» Roi , je cedai aux sollicitations de
» Messieurs les Officiers du Régiment
» de Pavie Dragons , cantonné à Ara-
» mont sur le Rhône , où , m'étant ren-
» du pour deux opérations qui m'y de-
» mandoient , aussitôt après les avoir
» fait , me voiant à la veille d'entrer
» en campagne , je revins à Montpellier
» pour quelqu'affaire. J'y étois à peine
» arrivé , qu'il m'y survint une petite
» tumeur au périnée , occasionnée sans

Partie II.

E

98 D E S M A L A D I E S
» doute par la compression qu'avoit souf-
» fert l'embarras que j'avois dans l'ure-
» thre duquel partoient tous mes maux.
» Cette tumeur s'accrut dans peu , &
» devint de la grosseur du poing. J'ap-
» pellai M. Serree , habile Chirurgien
» de Montpellier , qui en fit l'ouverture.
» Il s'apperçut que l'urethre étoit per-
» cée , ainsi que je l'avois appréhendé ,
» ce qui m'annonça une fistule , d'autant
» plus redoutable, que j'en prévoiois tou-
» tes les suites. La crainte de cet évé-
» nement prochain m'occupoit nuit &
» jour , & méditant sans cesse sur les
» moyens de m'en mettre à l'abri , dès
» le quatrième jour je pria M. Serree ,
» que je scavois fort nécessaire ailleurs ,
» & à qui je voulois cacher mon dessein ,
» de crainte qu'il ne s'y opposât , de
» s'épargner la peine de venir si souvent.
» Profitant de son absence , j'exécutai
» sans délai ce que j'avois résolu. Je
» passai une fondue de plomb par l'ouver-
» ture de l'opération , & la faisant sortir
» par une fort petite issue que la matière
» s'étoit faite avant l'opération , je par-
» vins après bien de la peine à couper
» ce petit trajet , qui me parut bien
» grand , eu égard à la douleur que je

DE L'URETHRE. 99

» ressentis. La guérison de ma fistule
» suivit de près, de maniere qu'en moins
» de deux mois , me voiant en état de
» me mettre en marche , je fus joindre
» l'armée en Piedmont. J'arrivai à une
» journée de Démont , où je fus con-
» traint de m'arrêter à cause d'un acci-
» dent d'ischurie qui me tourmenta pen-
» dant quatre jours , & auquel je ne
» comptois nullement survivre. Après
» en être sorti , ma situation n'en fut
» pas meilleure , ma vessie se trouvant
» pleine de glaires , dont la sortie me
» causa plus d'accidens que la rétention.
» Je perdis pour lors entièrement cou-
» rage , & renonçant de nouveau à me
» charger de la santé d'autrui , je n'es-
» pérois même plus de parvenir jamais
» à rétablir la mienne. Je ne m'occupai
» que du soin de me faire porter au plu-
» tôt chez moi , où la diette la plus ri-
» goureuse , & l'infusion de fleurs de
» mauve pour toute boisson , furent mon
» unique ressource. Vous scavez , Mon-
» sieur , que j'y endurai pendant six
» mois les douleurs les plus cruelles ,
» dont j'attendois tous les jours la crise
» funeste , lorsque je fus instruit de l'ar-
» rivée de M. Daran à Montpellier.

E ij

100 DES MALADIES

„ Quelque bien qu'on eut affecté de
„ m'en dire , & quelques succès qu'on
„ m'en eut appris , mes premiers pas vers
„ lui ne furent pas ceux de la confiance.
„ Combien de prétendues guérisons en
„ tout genre de maladie ne scavois-je
„ pas n'avoir d'autre fondement qu'un
„ bruit populaire ! Pouvois-je ne pas
„ suspecter un guérisseur de carnosités ?
„ Votre prudence , Monsieur , m'appré-
„ noit aussi à douter. M. Daran n'avoit
„ pas encore l'honneur d'être connu de
„ vous , ni de plusieurs de vos illustres
„ confrères ; il falloit pour le bonheur
„ de bien des malades , & pour le mien
„ en particulier , qu'avant de se rendre
„ à la Capitale , seul théâtre digne d'un
„ talent tel que le sien , il eût à passer
„ par Toulouse pour y voir sa famille
„ dont il étoit séparé depuis près de
„ vingt ans. Ce détour le fit venir à
„ Montpellier , où vous , Monsieur , &
„ plusieurs autres Médecins & Chirur-
„ giens des plus habiles , ne fûtes pas
„ fâchés de juger par vous-même d'un
„ homme de l'Art , dont les succès dans
„ la partie de la Chirurgie la plus in-
„ grate faisoient déjà tant de bruit.
„ Quelque grand préjugé que des ma-

DE L'URÈTHRE. 107

„lades de votre ville nouvellement arrivés de Marseille & guéris entre ses mains fissent en sa faveur , combien n'importeoit-il pas que de nouveaux succès opérés sous vos yeux pussent servir à confirmer tous les autres ? Peu de malades , qui eussent besoin de M. Daran , qui ne s'empressassent de se mettre entre ses mains dès les premiers jours qu'il fut arrivé. Quoique ma confiance ne fût pas la plus entière , je souffrois trop pourtant pour ne pas faire comme les autres. Après nous avoir mûrement examiné , il se chargea de nous guérir tous , mais ce fut à une condition que je n'aurois jamais devinée. Il exigea que ceux dont la situation étoit la plus sérieuse sentissent à le suivre jusqu'à leur guérison. Nul de nous que l'espérance d'y parvenir n'eût fait aller au bout du monde. Mais jugez , Monsieur , de mon étonnement , dès les premiers jours que nous fûmes en route , peu accoutumé à voir courir la poste aux malades après leur Médecin , M. Daran prit sur lui de nous faire voïager de même. Ma surprise ne fit qu'augmenter quand il nous fit cesser la diét-

E iiij

102 DES M A L A D I E S

„ te , & boire du vin tout comme en
„ santé. Ce début , selon moi , étoit fort
„ singulier , & me parut contre les ré-
„ gles : mais comme la nature y trou-
„ voit son compte , aucun de nous ne
„ refusa d'y souffrir , moyennant sur-
„ tout qu'on pût guérir à ce prix. Mes
„ idées se confondoient à la vérité , mais
„ le soulagement que nous ressentions
„ & qui augmentoit tous les jours ,
„ l'emporta aisément sur les réflexions
„ qu'un usage contraire & mes foibles
„ connoissances pouvoient me fournir.
„ Je reconnus alors , comme je l'avois
„ déjà fait en d'autres occasions , com-
„ bien l'on pourroit souvent adoucir les
„ peines des malades & abréger leurs
„ maux , en abandonnant la route com-
„ mune , si l'on scavoit toujours celle
„ qu'il faut tenir. M. Daran a trop d'ex-
„ périence , & il est trop judicieux ,
„ pour ne scavoit pas qu'il devoit s'at-
„ tendre à la surprise où il me voyoit.
„ Toutes les fois que quelque personne
„ de l'Art est du nombre de ses malades ,
„ il écoute d'autant plus facilement tous
„ les raisonnemens qu'on lui fait , qu'il
„ est sûr de justifier ses réponses par le
„ bon effet de ses remèdes. J'eus beau

DE L'URETHRE. 103

„ lui opposer la sensibilité de l'urethre
„ & des parties voisines, le danger d'in-
„ flammation dont elles étoient suscep-
„ tibles pour peu que je m'écartasse de
„ mon régime ordinaire, & les accidens
„ qui menaçoient de s'ensuivre, s'il me
„ traitoit dans ces circonstances. Un ma-
„ lade aime à croire son Médecin, & il
„ est toujours porté à goûter ses répon-
„ ses quand ses remèdes le soulagent. Je
„ m'accommodois de celles de M. Da-
„ ran, parce que, quelque peu satif-
„ faisantes qu'elles m'eussent paru en
„ d'autres tems, j'éprouvois qu'il me
„ disoit vrai. Il me répondit que, com-
„ me il ne prescrivoit point de régime
„ pour traiter une simple verrue, ou
„ quelqu'éruption d'aussi légère consé-
„ quence, il arrivoit rarement qu'il fût
„ obligé d'en ordonner à ses malades :
„ ce qui devoit démontrer, ajoutoit-il,
„ combien ses sondes, quelqu'efficaces
„ qu'elles fussent pour détruire tous les
„ vices de l'urethre, étoient pourtant
„ bienfaisantes & incapables d'exciter la
„ moindre irritation. Ce qu'il y a de
„ très-réel, c'est que je me suis trouvé
„ pleinement guéri avant de finir notre
„ voïage. Je n'ai jamais si peu souffert

E iiiij

104 DES MALADIES

„ que depuis que j'ai commencé les re-
„ médes , & je jouis depuis plus d'un
„ mois de la plus parfaite santé. La re-
„ connoissance que j'en conserverai à
„ M. Daran pendant toute ma vie , est
„ trop grande & trop fondée pour n'ê-
„ tre pas charmé d'en faire un aveu au
„ Public , pour l'intérêt de l'humanité.
„ Mais , je ne scaurois finir , Monsieur ,
„ sans vous faire encore part des autres
„ guérisons dont j'ai été le témoin dans
„ la route.

„ Je ne vous parlerai point de M. le
„ Ch parce que M. Daran
„ n'aïant pas trouvé nécessaire qu'il le
„ suivît comme nous , il se contenta ,
„ après le peu de séjour qu'il fit à Mont-
„ pellier , de lui laisser plusieurs de ses
„ sondes , & de lui prescrire la maniere
„ dont il devoit s'en servir. Par-là , vous
„ avez toujours été à portée de le voir ,
„ & de juger vous-même de son entière
„ guérison. Sa situation n'étoit pourtant
„ pas peu de chose , puisqu'il y avoit
„ dix-huit ans qu'il souffroit un flux pu-
„ rulent qui l'incommodoit beaucoup , &
„ que nul remède n'avoit pu tarir. Je
„ voudrois , Monsieur , pouvoir vous
„ faire part de la lettre qu'il a écrite à

DE L' U R E T H R E . 105

„ M. Daran pour lui marquer sa guéri-
 „ son. Le public verroit avec plaisir les
 „ expressions vives que sa reconnoissance
 „ lui a fournies.

„ En partant de Montpellier , nous
 „ étions au nombre de cinq malades. Il
 „ y en eut deux qui ne vinrent qu'à
 „ Narbonne , & deux autres jusqu'à
 „ Toulouse , M. Daran ayant jugé que ,
 „ de retour chez eux ils pouvoientache-
 „ ver de se traiter eux-mêmes , en sui-
 „ vant exactement ce qu'il leur prescri-
 „ voit. J'ai vu , Monsieur , les lettres de
 „ remerciement des uns & des autres :
 „ ils marquent tous qu'ils sont parfaite-
 „ ment guéris. Puisque vous êtes sur les
 „ lieux mêmes , vous pouvez scavoit
 „ mieux que moi-même , si leur recon-
 „ noissance est bien fondée : permettez-
 „ moi seulement de vous rappeller ici
 „ leur état.

„ M..... Négociant , étoit attaqué
 „ depuis près de vingt ans , ensuite de
 „ plusieurs gonorrhées , d'une grande
 „ difficulté d'uriner , accompagnée de
 „ beaucoup d'ardeurs qu'aucun remé-
 „ de n'avoit pu calmer.

„ M..... autre Négociant , étoit
 „ attaqué , d'après la même cause , d'un

Ev

106 DES MALADIES

„ flux purulent depuis nombre d'années,
 „ & d'un embarras dans le canal, qui l'o-
 „ bligeoit de s'introduire une sonde de
 „ plomb, sans quoi il effuïoit des sup-
 „ pressions totales d'urine.

„ M..... Marchand, étoit atteint
 „ depuis dix ans d'une strangurie & d'un
 „ écoulement qu'aucun remède n'avoit
 „ pu guérir.

„ M..... Conseiller en la Cour des
 „ Aides, souffroit à la suite de la mê-
 „ me cause une difficulté d'uriner très-
 „ cruelle, suivie de fréquens accidens
 „ d'ischurie, & menaçant du plus grand
 „ danger, par les progrès que le mal
 „ faisoit tous les jours.

„ En passant à Narbonne un Négo-
 „ ciant de cette Ville prit la place
 „ de deux malades qui retournerent à
 „ Montpellier, & nous suivit jusqu'à
 „ Toulouse. Il traînoit depuis douze ans
 „ la vie du monde la plus cruelle, ayant,
 „ ensuite de plusieurs gonorrhées, une
 „ strangurie continue, & de fréquens
 „ accidens d'ischurie. Les embarras qu'il
 „ avoit dans le canal étoient si considé-
 „ rables que M. Broqueneau, célèbre
 „ Chirurgien de Montpellier, avec tou-
 „ te l'habileté que vous lui connoissez,

, n'avoit jamais pu le sonder.

, Pendant le court séjour que nous fîmes à Toulouse , trois nouveaux malades se joignirent à nous. Le premier étoit un Sécrétaires d'un de M. les Subdélégués de la Province de Languedoc , attaqué depuis onze ans d'une difficulté d'uriner accompagnée des douleurs les plus vives , & de beaux coup d'ardeur , avec de fréquentes tentions : il nous suivit jusqu'à Bordeaux. Le second étoit un Négociant de Narbonne , attaqué depuis six ans , d'un écoulement considérable causé par divers ulcères fongueux aux environs des glandes prostatales. Il urinoit d'ailleurs avec beaucoup d'ardeur. M. Daran ne jugea pas nécessaire de le faire venir avec nous. Le troisième étoit un Gentilhomme de la Ville de Toulouse , dont la situation étoit la plus compliquée que j'eusse encore vûe.

, Comme ce dernier a été obligé de venir jusqu'à Paris , je dois plutôt vous faire mention de quatre malades qui grossirent notre troupe à Bordeaux.

, Le premier étoit le valet de chambre de Mr. Gentil-homme , attaqué depuis vingt-trois ans d'un écou-

E vi

108 DES MALADIES

„ lement avec strangurie & fréquentes
„ ischuries. Le second étoit M..... Né-
„ gociant, dont la situation étoit depuis
„ sept ans très approchante de cette der-
„ nière.

„ Les deux autres malades étoient Of-
„ ficiers du Château-Trompette. L'un
„ étoit atteint depuis trente-sept ans d'u-
„ ne strangurie presque continue, &
„ de fréquens accidens d'ischurie. Plu-
„ sieurs gonnorrhées avoient laissé à
„ l'autre, un écoulement depuis vingt-
„ six ans, avec une très-grande difficul-
„ té d'uriner. M. Daran leur donna ses
„ soins dès les premiers jours qu'il les
„ vit, il les leur continua pendant le
„ court séjour qu'il fit à Bordeaux, &
„ leur prescrivit la maniere de se con-
„ duire après son départ ; ils l'ont suivie
„ avec tant de succès qu'ils l'ont tous re-
„ mercié par lettres, en l'informant de
„ leur guérison. En un mot je n'ai enco-
„ re vu aucun malade dont la guérison
„ n'ait déjà eû lieu, à la seule exception
„ du Gentil-homme dont je vous ai déjà
„ parlé.

„ Celui-ci, outre l'ancienneté de son
„ mal, qui consistoit dans une strangu-
„ rie des plus cruelles, ayoit d'ailleurs

„ quatre fistules qui rendoient sa situation déplorable. Une cure pareille de-
„ mandoit un long traitement, qui ne
„ pouvoit s'opérer que sous les yeux du
„ guérisseur. Ce traitement seroit pour-
„ tant terminé, sans un fâcheux accident
„ qui faillit à nous priver de M. Daran.

„ En arrivant à Orleans, il eut le
„ malheur de tomber rudement en for-
„ tant de sa chaise de poste, & de se fra-
„ casser la main droite, ce qui le mit
„ hors d'état d'agir pendant un temps.
„ Malgré cet événement le malade est
„ aujourd'hui bien prêt de son entière
„ guérison: il urine depuis quelques jours
„ à plein canal, & ses fistules sont pres-
„ que entièrement fermées. Cette cu-
„ re fera d'autant plus d'éclat ici que
„ ce malade a été visité par Mrs. Poussé
„ Pere & Fils, & par M. Boyer Docteurs
„ Régens de la Faculté de Paris. Mr.
„ Puzos Me. Chirurgien l'a aussi vu &
„ examiné. Au reste, M. Daran ne re-
„ çoit point de malade que leur état n'ait
„ été constaté par quelque Médecin ou
„ Chirurgien, pour que les personnes
„ de l'Art jugent elles-mêmes des bons
„ effets de sa méthode.

„ Quelque longue que soit cette Let-

110 DES MALADIES
 „ tre, je me flatte, Monsieur, que vous
 „ voudrez bien ne pas m'en scavoir mau-
 „ vais gré, puisqu'elle vous est une con-
 „ firmation que la Chirurgie a enfin ac-
 „ quis une partie qui lui manquoit, &
 „ qui lui étoit si nécessaire.

„ J'ai l'honneur d'être avec un pro-
 „ fond respect.

„ M O N S I E U R ,

„ Votre très - humble
 „ & très - obéissant
 „ Serviteur.

„ B O Y E R .

, A Paris le douze Novembre 1745.

Cette Lettre contient la rélation exac-
 te de mon voyage, à l'exception d'une
 seule cure dont M. Boyer ne parle pas,
 parceque j'avois entrepris le malade
 avant que ce Chirurgien se mit entre
 mes mains. Elle fera la IX^e observa-
 tion, & les suivantes contiendront le
 détail de celles que M. Boyer ne fait
 qu'indiquer.

O B S E R V A T I O N I X .

Un Gentilhomme d'Avignon vint m'y
 consulter à mon passage, & m'aïant don-

DE L'URETHRE. 111

né sa confiance, me suivit jusqu'à Montpellier. J'eus le bonheur dans le court séjour que j'y fis, de le mettre en état de pouvoir achever lui-même sa guérison ; au moyen des remèdes que je lui laissai. Elle fut parfaite en soixante-dix-huit jours. Ce malade étoit attaqué depuis trois ans d'une gonorrhée qu'aucun remède n'avoit pu tarir. Il est vrai qu'il urinoit à plein canal, mais l'exulcération des canaux excrétoires de toutes les glandes de l'urethre, & des prostates même, que je découvris par mes sondes, ne pouvoit lui promettre qu'un avenir funeste.

O B S E R V A T I O N X.

M..... Négociant de Montpellier, c'est le premier dont parle M. Boyer, avoit en conséquence de plusieurs gonorrhées une grande difficulté d'uriner, accompagnée de beaucoup d'ardeur, & nul remède n'avoit pu soulager ces accidens, qui étoient causés par deux obstacles dans le canal de l'urethre. Il fut obligé de me suivre jusqu'à Narbonne. Son traitement fut plus long que je ne

112 DES MALADIES

m'y attendois, par rapport à un dépôt qui se fit sur un testicule pendant l'usage qu'il fit de mon remède, & qui s'abséda par la mauvaise conduite & le peu de régime du malade. Il fut pourtant radicalement guéri en quatre-vingt-huit jours.

OBSERVATION XI.

M. Le Chevalier P.... fut un des malades qui me consulta à Montpellier. Il avoit depuis dix ans un écoulement purulent que les plus habiles Praticiens de cette Ville n'avoient pu arrêter. Ce qui étoit le plus remarquable chez-lui, c'est que, malgré l'ancienneté de l'écoulement, le canal de l'urethre étoit parfaitement libre ; car il n'y avoit uniquement que des ulcères aux canaux excrétoires des glandes de Cowper. Je le mis tout de suite à l'usage de mes remèdes, & leurs succès fut assez heureux pour le dispenser de me suivre. Je lui laissai ceux dont il avoit besoin, avec des instructions suffisantes, & soixante-sept jours après il fut radicalement guéri.

OBSERVATION XII.

M. B..... Négociant de Montpellier, à la suite de plusieurs gonorrhées, avoit dans le canal de l'urethre plusieurs obstacles, & un écoulement virulent qui duroit depuis cinq ou six ans, sans qu'il eût reçû le moindre soulagement d'une infinité de remèdes qui lui avoient été ministrés par les plus habiles Praticiens. Il ne trouvoit de ressource contre les suppressions totales, dont il avoit été attaqué plusieurs fois, que dans l'usage des fondes de plomb. Je commençai à le traiter à Montpellier, & il me suivit jusqu'à Toulouse, sa cure n'étant point assez avancée à Narbonne, pour que je le trouvassie en état d'achever lui-même de se guérir avec les remèdes & les instructions que je lui donnerois. Il retourna chez lui quand je quittai Toulouse, & fut parfaitement guéri dans le courant du mois de Septembre de la même année.



OBSERVATION XIII.

Je commençai encore à Montpellier la cure de M. B..... Négociant de la même Ville , à peu près de l'âge du précédent , c'est-à-dire , de trente-cinq à trente-six ans , attaqué depuis dix ans d'une strangurie cruelle , & d'un écoulement opiniâtre. Il n'urinoit que goutte à goutte ; encore ne pouvoit'il faire sortir de l'urine qu'en tordant & pressant la verge. Ces accidens , suite d'une grande quantité de gonorrhées , qui lui avoient causé plusieurs rétentions totales , sans qu'on eût pu en détruire la cause , l'obligèrent de se mettre entre mes mains. Ils étoient l'effet de plusieurs obstacles qui bouchoient presqu'entièrement le canal de l'urethre. Ce malade fut , comme le précédent , obligé de me suivre jusqu'à Toulouse. Je le mis alors en état de se traiter lui-même. L'attention qu'il eut à ne pas s'écartier de l'instruction que je lui donnai fut récompensée par une prompte & parfaite guérison.

DE L'URETHRE. 115

OBSERVATION XIV.

M. Conseiller de la Cour des Aides, se mit entre mes mains par le conseil de M. Haguenot célèbre Professeur en Medecine de Montpellier. Différentes gonorrhées, dont il lui restoit un petit écoulement, lui causoient une difficulté d'uriner qui avoit souvent dégénéré en suppressions totales. Le mal étoit produit par deux obstacles dans l'urethre. Je lui proposai, comme au précédent de me suivre jusqu'à Narbonne, ne trouvant pas la cure assez avancée pour qu'il pût se passer de mes soins immédiats, & M. Haguenot lui conseilla de prendre ce parti. Mais peu de temps après son retour à Montpellier, il fut attaqué d'une fièvre, qu'on me dit être maligne, qui rendit le traitement plus long: cependant sa guérison fut parfaite quelque temps après.

OBSERVATION XV.

Des gonorrhées réitérées avoient laissé à M. J..... Secrétaire d'un des Sub-

FIG. DES MALADIES
délégué de la Province du Languedoc ;
une difficulté d'uriner accompagnée de
vives douleurs , de beaucoup d'ardeur ,
& qui avoit été suivie de plusieurs réten-
tions totales. Il étoit réduit à un état si
fâcheux qu'il ne pouvoit ni agir ni vivre
comme le reste des hommes. Tels étoient
les accidens que produisoient , sur - tout
depuis sept à huit ans , différens obstacles
qui retrécissoient le canal de l'urethre. Il
fut obligé de me suivre jusqu'à Bordeaux ,
& fut guéri comme les précédens , au
moien des remedes & des instructions
que je lui donnai.

O B S E R V A T I O N . X V I .

Le nommé C.....âge
de quarante-cinq ans , valet de cham-
bre de M. T.... Gentilhomme de-
meurant à Bordeaux , avoit depuis vingt-
trois ans un écoulement vénérien , &
plusieurs obstacles dans le canal , qui lui
causoient depuis douze ans une stran-
gurie continue , & de fréquentes at-
taques d'ischurie. Je le mis dans l'usage de
mes remèdes aussitôt après que je l'eus
fondé , & je lui laissai en partant tout

DE L'URETHRE. 117

ce dont il avoit besoin pour achever de se guérir ; ce qui arriva au bout de quatre mois. Il l'auroit sans doute été plutôt , ainsi que les trois suivans , si j'avois pu diriger moi-même mes remèdes.

OBSERVATION XVII.

M. L. F. Négociant de la même ville , âgé d'environ vingt-trois ans , en conséquence de plusieurs vices de l'urethre , suites de plusieurs gonorrhées , avoit un écoulement virulent , & un tel rétrécissement du canal , que l'urine ne sortoit que comme un fil , ou même goutte à goutte , avec efforts & ardeur , & qu'il avoit eu plusieurs attaques de rétention totale. Il fut guéri à peu près dans le même tems que le précédent par les remèdes que je lui laissai , étant parti peu de tems après avoir commencé son traitement.

OBSERVATION XVIII.

M. L. Officier de l'Etat Major du Château - Trompette , âgé d'environ cinquante ans , avoit dans le

118 DES MALADIES.

canal différens obstacles produits par plusieurs gonorrhées précédentes, & ces obstacles lui causoient depuis vingt-sept ans une strangurie continue qui étoit souvent dégénérée en ischurie. Je commençai aussi le traitement de ce malade à Bordeaux, & le lui laissai achever. Il recouvrira la santé après trois mois quelque peu plus.

OBSERVATION XIX.

Un autre Officier âgé de trente-huit ans qui servoit dans le Régiment de P..... & que je trouvai comme le précédent au Château-Trompette, avoit depuis dix à douze ans un écoulement virulent & une très-grande difficulté d'uriner, que le grand reméde réitéré plusieurs fois n'avoit point soulagé. Il fut guéri comme son confrere par les remèdes que je lui laissai, & à peu près dans le même tems.

C'est par erreur que Monsieur Boyer dit que ce dernier malade étoit Officier du Château - Trompette. Il s'est aussi glissé dans les dates des maladies quelques erreurs, peu essentielles à la vérité,

DE L'URETHRE. 119
mais que j'ai cru devoir réformer dans
mes Observations, afin de n'avoir moi-
même aucun reproche à me faire.

OBSERVATION XX.

M. D. Négociant de Narbonne, âgé d'environ cinquante ans, étoit attaqué depuis quatorze à quinze, lorsque je passai par cette ville, d'une difficulté d'uriner, à la suite de plusieurs gonorrhées. Elle étoit des plus cruelles, sur-tout depuis douze ans, & lui avoit occasionné plusieurs fois des rétentions totales d'urine de quarante-huit à soixante heures ; pour une des quelles on appella Monsieur Broquenau, habile Chirurgien de Montpellier, qui ne put réussir à lui introduire l'algalie. Ces accidens étoient produits par plusieurs obstacles qui s'étoient formés dans l'urethre. Il fut obligé de me suivre jusqu'à Toulouse, d'où, l'ayant trouvé en état d'achever de se traiter lui-même ; je le renvoyai dans sa patrie. Il fut guéri à peu près dans le même tems que les précédens. Ce malade est le même qui, par un vice de construction dans

120 DES MALADIES
La lettre de Monsieur Boyer , paroît être
un second malade qui me suivit de Tou-
louse à Bordeaux ; ce que j'ajoute ici
pour ne point me mettre dans le cas
d'essuyer le reproche de fausseté , quoi-
que je sois persuadé qu'on ne pourroit
jamais la découvrir.



OBSERVATIONS



OBSERVATIONS
CHIRURGICALES
SUR LES MALADIES
DE L'URETHRE.

TROISIEME PARTIE
CONTENANT LES
principales guérisons que j'ai opérées
à Paris.

O B S E R V A T I O N I.

UN Gentilhomme de la province du Languedoc, âgé de 55 ans, contracta en 1730 une gonorrhée dont il se fit traiter par un Chirurgien qui lui en avoit guéri deux précédentes. Après un
Partie III. * F

mois & demi d'un traitement infructueux , il se maria sur la foi du Chirurgien , qui l'assura que l'écoulement restant étoit sans conséquence. Mais trois ans s'étant écoulés , il s'apperçut que le fil des urines commençoit à diminuer , & qu'il y avoit divers obstacles dans le canal de l'urethre. La sortie de l'urine devint insensiblement douloureuse , & accompagnée de beaucoup d'ardeur , & une fièvre éphémère se faisoit sentir tous les mois. Deux ans après la stranguerie étoit beaucoup plus cruelle , & la fièvre prenoit tous les quinze jours. L'écoulement s'arrêta de lui-même. En 1740 il se forma une tumeur au scrotum ; elle s'abscéda bientôt , & dégénéra en fistule. Le malade fut alors passé par le grand remède ; mais , loin qu'il procurât du soulagement , il se forma bientôt après une tumeur près de l'anus. Elle s'abscéda comme la première , & produisit une seconde fistule. Le malade fut alors à Bareges ; mais la saison ne lui ayant pas permis d'y rester long-tems , il attribua à cette raison le peu de soulagement que les eaux lui procurerent. De retour il fit de nouveaux remèdes également infructueux. Enfin il

se réduisit à la patience , par l'avis des gens du métier , qui lui dirent que son mal n'étoit point susceptible d'une guérison radicale. La fièvre s'étant rendue plus fréquente en 1742 , il usa de la poudre de Monsieur Ailhaud , Médecin d'Aix , qui le soulagea considérablement. Il n'en fut pas de même des bougies qu'un Chirurgien lui fit employer. Elles augmenterent le mal au lieu de le diminuer ; il fallut donc en revenir à la patience. Mais le mal fit bientôt après des progrès si rapides , que , lorsque je visitai ce malade , en passant à Toulouse au mois de septembre 1745 , il avoit cinq différentes fistules au scrotum & au périnée , & le canal de l'urethre plein d'excroissances calleuses ulcérées qui produisoient un flux purulent , & une difficulté d'uriner. De fréquentes attaques d'une fièvre qui devenoit de jour en jour plus opiniâtre étoient un surcroît de maux , qui ne contribuoient pas peu à augmenter le désagrément de sa situation. Comme il m'étoit impossible de mettre en peu de jours ce malade en état de se passer de ma présence , je lui dis que , s'il vouloit me suivre , je lui promettois une guérison radicale. Il y con-

F ij

124 Des Maladies

sentit , voyant les progrès qu'avoit faits la guérison de plusieurs malades qui voyageoient avec moi. Je le mis donc dans l'usage de mes remèdes & à mon arrivée à Paris , je priai MM. Pousse pere & fils & Boyer , & Monsieur Puzos , de le visiter. S'ils virent avec compassion l'état déplorable du malade , ils virent ensuite avec admiration environ deux mois & demi après ces cinq fistules entièrement cicatrisées , & le canal de l'urethre si parfaitement mondiifié & desobstrué , que l'urine sortoit à plein canal , comme avant que les accide ns eussent commencé. La fièvre habituelle avoit cessé : en un mot depuis ce tems le malade jouit des agréments d'une guérison parfaite , qui ne s'est pas démentie jusqu'à ce jour.

Certificat de Monsieur Pousse pere.

» Je soussigné , Docteur en Médecine , certifie avoir été appellé pour
 » examiner dans la maison de Monsieur
 » Daran Chirurgien , rue de Richelieu ,
 » au mois d'octobre 1745 , un gentil-
 » homme de la province du Languedoc ,
 » âgé d'environ cinquante ans , auquel

DE L'URETHRE. 125

» je remarquai au canal de l'urethre cinq
 » fistules, toutes accompagnées de cal-
 » losités & de duretés considérables,
 » par où les urines s'écouloient, &
 » qu'environ deux mois & demi après
 » toutes ces callosités & fistules étoient
 » parfaitement guéries, la verge ayant
 » recouvré sa consistance & souplesse
 » naturelles, & le malade pissant à
 » plein canal. A Paris ce vingt-six jan-
 » vier 1747. Signé, POUSSÉ pere.

Certificat de Monsieur Boyer.

» Je soussigné, Docteur Régent de
 » la Faculté de Médecine de Paris, &
 » Médecin ordinaire du Roi, certifie
 » qu'à la fin de l'année 1745, je visitai
 » à la priere de Monsieur Daran Chirur-
 » gien ordinaire du Roi Monsieur de L.
 » Gentilhomme Languedocien,
 » dont il est parlé dans l'observation
 » I. Qui avoit le périnée & le scrotum
 » criblés de cinq fistules, par lesquel-
 » les se perdoit toute son urine; que le
 » bord extérieur de ces fistules étoit cal-
 » leux & relevé en cul de poule; que
 » le canal de l'urethre étoit tellement
 » bouché qu'à peine pouvoit-on y faire

F iiij

126 DES MALADIES

» entrer un pouce de sonde , obstruction
 » qui s'étendoit jusques vers la racine
 » du gland. J'avouerai ingénument
 » que , quelque confiance que méritent
 » ceux qui ont attesté la vérité des cu-
 » res surprenantes que Monsieur Da-
 » ran avoit opérées à Marseille , & no-
 » tamment de celles du Chapelier & du
 » Parfumeur d'Avignon , je ne pus me
 » persuader qu'il en seroit de même du
 » malade que je voiois. On peut donc ju-
 » ger de mon étonnement , lorsqu'après
 » deux mois & demi je visitai une se-
 »conde fois le Gentilhomme , & le
 » trouvai aussi parfaitement rétabli que
 » s'il n'avoit jamais été malade. Après une
 » cure aussi surprenante , j'ose assurer
 » qu'il n'y a point de maladie de l'ure-
 » thre que Monsieur Daran ne puisse
 » guérir par l'usage de sa nouvelle mé-
 » thode , & que sa découverte est une
 » des plus importantes dont on puisse
 » enrichir la Chirurgie. Fait à Paris ce
 » vingt-quatre juin 1747. Signé , BOYER.

O S E R V A T I O N II.

M. le Chevalier de.....Capitaine
 âgé de quarante-cinq ans, fut atteint en

DE L'URETHRE. 127

1736 d'une gonorrhée avec un écoulement abondant , & des ardeurs d'urine très-violentes , qui augmenterent malgré un traitement de trois mois , jusqu'à devenir continues. Le fil des urines diminua sensiblement. On lui conseilla pour-lors les eaux de saint Pierre. Il les but pendant neuf jours , & elles le mi-rent en état de venir chercher du secours dans la capitale. Un Chirurgien dans trois mois de tems ne vint à bout que d'affaïsier les premiers obstacles qu'il rencontra dans l'urethre ; mais il n'en put jamais franchir un dernier , qui l'empêcha d'entrer dans la vessie , au voisinage de laquelle il se trouvoit. Cependant l'écoulement subsistoit toujours ; ce qui engagea le malade à faire d'autres remèdes , qui ne firent que lui causer beaucoup de souffrances pendant dix mois. Il eut recours à moi le onze janvier 1746. Je le sondai en présence de Monsieur Pousse fils , à qui je fis toucher le premier obstacle , qui étoit à trois travers de doigt de l'orifice de l'urethre. L'ayant détruit au moyen de mes sondes , j'en trouvai un second peu distant du premier , d'où suintoit une matière virulente, qui produisoit l'écoule-

F iiiij

128 DES MALADIES

ment opiniâtre. Je détruisis encore cet obstacle avec mes sondes , & le secours des remèdes internes dont je fais usage en pareil cas. Le troisième obstacle fut aussi emporté , & le malade guérit parfaitement en moins de trois mois. Monsieur Pousse l'a visité depuis sa guérison. Les trois obstacles étoient des excroissances de chairs fongueuses.

Certificat de Monsieur Pousse fils.

» Je soussigné , Docteur-Régent
 » de la Faculté de Médecine de Paris ,
 » ancien Professeur de Chirurgie , & Cen-
 » seur Roial , certifie que Monsieur le
 » Chevalier de. étoit atteint de
 » plusieurs obstacles dans le canal de
 » l'urethre , & d'un écoulement vi-
 » rulent , qu'il disoit porter depuis dix
 » ans , à la suite de plusieurs gonorrhées ;
 » que je l'ai vû deux fois très - tour-
 » menté de rétention d'urine , accom-
 » pagnée d'accidens fâcheux , pour les-
 » quels je l'ai fait saigner , & lui ai fait
 » prendre les demi-bains , & autres re-
 » médes convenables ; & que n'äiant
 » pu lui procurer quelque soulagement
 » sans guérir la cause , il s'est mis par

DE L'URETHRE. 129

» mon conseil le onze janvier 1746,
 » entre les mains de Monsieur Daran,
 » pour être traité par sa méthode, dont
 » j'avois déjà vu de très-bons effets;
 » enfin que je l'ai trouvé guéri, ainsi
 » qu'en convient mondit sieur le Che-
 » valier de l'ayant vu depuis
 » dans une autre maladie qui n'avoit au-
 » cun rapport avec la première, & dans
 » laquelle cependant elle auroit pu se
 » redéclarer, si elle n'avoit été parfaite-
 » ment détruite. A Paris ce dix-sept
 » avril l'an 1747. Signé, Poussé,
 » fils.

OBSERVATION III.

M. le M. de P. âgé de quarante-huit ans, fraîchement guéri d'une chaudiépisse qu'il avoit prise à Paris en 1724, fut atteint d'une seconde dont on ne put entièrement tarir l'écoulement, il s'apperçut même peu de tems après que le volume des urines diminuoit, & qu'il n'en rendoit les dernières gouttes qu'en s'efforçant. La difficulté augmenta tellement avec le tems, qu'il fut attaqué d'une suppression totale d'urine qui ne céda qu'à beaucoup de saignées, de bains;

F v

130 DES MALADIES

de lavemens , & autres remédes relâchans. On lui conseilla pour-lors l'usage des sondes de plomb , dont il tira si peu de soulagement , qu'il pensa périr dans le mois de février 1746 d'une rétention totale qui avoit déjà été précédée de plusieurs autres, Dans cet état , Monsieur de la Peyronie qu'il consulta lui conseilla de se mettre entre mes mains. Je le sondai , & lui trouvai dans l'urethre trois excroissances calleuses , deux rondes & une longue & platte en deça du vérumontanum. Il ne me fallut qu'environ deux mois pour fondre ces trois callosités par l'usage de mes sondes , & des remédes internes convenables ; & le malade au bout de ce tems fit part à Monsieur de la Peyronie de sa parfaite guérison.

Certificat de Monsieur de Lapeyronie.

» Je soussigné , Premier Chirurgien
» & Médecin consultant du Roi , cer-
» tifie avoir vu , & mis entre les mains
» de Monsieur Daran le malade qui fait
» le sujet de l'observation III. atteint
» de carnosités dans le canal de l'ure-
» thre , & d'un écoulement virulente

„ dont il a été parfaitement guéri par
„ l'usage de ses remèdes. Fait à Versail-
„ les ce quatre avril 1747. Signé,
L A P E Y R O N I E.

O B S E R V A T I O N I V.

M. le B..... de..... âgé de cin-
quante-six ans, prit en 1730 dans une
Ville du Nord une chaudiépisse qui fut
parfaitement guérie en trois mois ; mais
il ne fut pas si heureux en 1733. Sept
mois ne purent tarir l'écoulement d'une
seconde qui fut accompagnée des sym-
ptômes les plus fâcheux. Il s'aperçut peu
de temps après de la diminution du fil
des urines , & qu'il ne les rendoit plus
sans efforts. Deux ans s'étant écoulés ,
& les symptômes augmentant , il prit
le parti de venir à Paris pour y rétablir
la santé. Plusieurs personnes célèbres fut-
rent consultées , & les remèdes qu'elles
employerent , un entr'autres pendant
un an , eurent si peu de succès , malgré
les espérances qu'on lui donnoit , qu'en
1743 il eut plusieurs attaques de réten-
tion totale d'urine , qui durerent jusqu'à
quarante heures , avec des douleurs inex-
primables. Il eut recours alors à une per-

F vi

132 DES MALADIES

fonne dont la réputation est des mieux établies , qui véritablement ne lui promit rien , mais aussi qui ne lui procura aucun soulagement pendant deux ans qu'elle le traita. Il croioit en conséquence son mal incurable , voiant que dix ans passés dans les remèdes n'en avoient pu empêcher l'augmentation , lorsqu'il entendit parler de moi. Il engagea M. Gennin , Médecin ordinaire de M. le Duc d'Orléans , à l'amener chez moi. C'étoit le dix décembre 1745. Je sondai le malade , & lui trouvai une excroissance de chair baveuse vers le milieu du canal de l'urethre , & le vérumontanum ulcérez & calleux. Je le traitai suivant ma méthode ; mais le trop grand usage qu'il avoit fait de remèdes contraires à son mal , rendit celui des miens beaucoup plus long , de maniere qu'il ne fut guéri que vers le mois de juin suivant.

Certificat de M. Sarran.

„ Je soussigné , Chirurgien juré de „ S. Côme , certifie que M. le B..... „ de étoit attaqué d'une rétention „ d'urine , causée par des carnosités dans „ le canal de l'urethre , dont les accidens

„ le faisoient souffrir depuis très long-
 „ temps , malgré les secours tentés par
 „ des plus habiles personnes de l'Art , &
 „ sans autre succès que de lui procurer
 „ quelque soulagement dans des tems ;
 „ ce qui détermina M. le B de
 „ à se mettre entre les mains de M. Da-
 „ ran Chirurgien ordinaire du Roi , qui
 „ l'a guéri , par sa méthode , radicale-
 „ ment. A Paris le vingt-neuf octobre
 „ 1747. Signé , SARRAU.

OBSERVATION V.

M. le C.... de.... Officier An-
 glois , âgé de quarante ans , prit en 1714
 une chaudiépisse , dont six mois de traite-
 ment ne purent tarir l'écoulement. Il ne
 s'arrêta que par l'usage d'une poudre
 qu'on lui fit prendre intérieurement , &
 par celui des injections. En 1720 il fut
 attaqué d'une rétention d'urine , pour la-
 quelle on fut obligé de le fonder avec
 l'algalie. Depuis ce tems , il fut de tems
 à autre exposé au même accident , avec
 des souffrances qu'on ne scauroit expri-
 mer. Il ne trouva de ressources contre
 les rechutes que dans les sondes de plomb
 qu'un célèbre Chirurgien lui donna ;

134 DES MALADIES
mais ce remede lui manqua il y a environ un an ; car il ne put plus les faire passer sans déchirer les obstacles , & le sang venoit au lieu de l'urine ; ce qui le détermina à se mettre entre mes mains le douze février 1746 , par le conseil de M. de Lapeyronie. Le malade me fut de plus recommandé par une personne de la premiere considération , que je traitois aussi pour-lors d'une maladie de l'urethre. Je le sondai , & lui trouvai vers le milieu du canal un ulcère avec des bords fort calleux , d'où suintoit une matiere purulente. Je le traitai par ma méthode ordinaire , & en moins de deux mois il fut parfaitement guéri. Cependant il eut une vive allarme un mois après sa guérison. Une matiere glaireuse sortit de la vessie , & , s'étant arrêtée dans le canal, intercepta le passage de l'urine , & fit croire au malade que sa guérison avoit été manquée. Mais l'ayant sondé , & ayant fait sortir l'obstacle , ses frayeurs furent calmées dans l'instant , & les conseils que je lui ai donnés pour prévenir un semblable accident en ont entièrement empêché le retour.

Certificat de M. de Lapeyronie.

„ Je soussigné , premier Chirurgien
 „ & Médecin Consultant du Roi , cer-
 „ tifie avoir vu & mis entre les mains de
 „ M. Daran , le malade qui fait le sujet de
 „ l'observation V. atteint de carnosités
 „ dans le canal de l'urethre , & d'un écou-
 „ lement virulent , dont il a été parfaite-
 „ ment guéri par l'usage de ses remèdes.
 „ Fait à Versailles ce quatre avril 1747.
 „ Signé , L A P E Y R O N I E .

O B S E R V A T I O N VI.

M. le M.... âgé de cinquante ans ,
 ayant été attaqué d'une gonorrhée il
 y a dix à douze ans , en fut traité par
 un Medecin , qui , malgré des remèdes
 continués pendant six à sept mois , ne put
 parvenir à arrêter un petit écoulement
 qui restoit. Au bout de quelque tems il
 eut une rétention d'urine , qu'on lui dit
 provenir d'une carnosité qui se formoit.
 Il se mit entre les mains d'un Chirurgien
 célébre de Lion , lequel après la saignée
 & les bains , introduisit dans le canal de
 l'urethre une sonde terminée en grain

156 DES M A L A B I E S

d'orge, qui ne put être introduite sans effusion de sang, puis des sondes de plomb graduées, & cependant attaqua l'écoulement par des remèdes internes, & même par les frottements. Il conseilla au malade d'user de tems à autre des sondes de plomb, ce qu'il négligea de faire, parcequ'il urinoit aisément : mais sa négligence ayant donné lieu au retour des accidens, & ne pouvant plus introduire les sondes, il fut obligé d'avoir recours à un autre Chirurgien, qui, après l'usage des bains, introduisit dans l'urethre des bougies, dont le malade crut avoir été blessé, parce qu'en conséquence il se forma à la verge un abscès, & au scrotum une inflammation qui obligea de le saigner six fois. Etant guéri, il urina assez aisément pendant trois ou quatre ans, se contentant de prendre de l'eau d'ortie blanche & de graine de lin, de se faire saigner & de prendre des lavemens, quand les urines sortoient plus difficilement, ce qui calmoit les accidens pour trois ou quatre mois. Mais ennuié d'une cure purement palliative, & voiant le volume de ses urines réduit à l'épaisseur d'un fil, il se mit entre mes mains le seize février 1746. Je le sondai en présent-

ce de M. Morand, & lui trouvai vers le milieu de la verge un obstacle que je fis reconnoître par ce célèbre Chirurgien. Il céda à dix jours d'usage de mes sondes. J'en trouvai un second à un travers de doigt du premier, puis un troisième près du vérumontanum. Vingt-neuf jours me suffirent pour les détruire tous, & le malade urina à plein canal. Il en fut soixante-huit dans l'usage des remèdes internes & de mes sondes, après lequel tems je fis constater son état par M. Morand. Mais comme le malade fut obligé de quitter Paris, je lui fis emporter de mes sondes, dont je lui conseillai de se servir pendant quelque tems, ce que je pratique toutes les fois que les obstacles se trouvent près du vérumontanum, à cause de la disposition que ces parties ont à se resserrer.

Certificat de M. Morand.

„ Je soussigné, Maître en Chirurgie à
 „ Paris, de l'Academie Roïale des Scien-
 „ ces, & de celle de Chirurgie, certifie
 „ avoir été témoin du bon succès de la
 „ méthode de M. Daran pour le traite-
 „ ment de ce qu'on appelle vulgairement

138 DES MALADIES
 „ carnosité dans l'urethre, en sept per-
 „ sonnes attaquées de cette maladie.
 „ A Paris ce premier avril 1747. Signé,
 „ MORAND.

OBSERVATION VII.

M.... âgé de quarante ans, a eu plusieurs gonorrhées. Dans la cure de la dernière il fut atteint d'une suppression totale d'urine, qui fut dissipée par un cataplasme émollient appliqué sous le scrotum. C'est à cette gonorrhée qu'il attribue une carnosité venue au bout du gland, qui intercepta le passage de l'urine. Voïant donc que la diminution du fil de cet excretement présageoit un avenir encore plus fâcheux, il se mit entre mes mains le seize février 1746. Je le sondai en présence de M. Morand, & trouvai à l'entrée de la partie de l'urethre qui perce le gland une excroissance calleuse si intimement confonduë avec la chair naturelle, qu'il étoit impossible de l'en distinguer. Je la détruisis avec mes sondes, sans aucune déperdition des bonnes chairs, &c, cet obstacle franchi, j'en trouvai un second vers le milieu de la verge. Il me fallut près de ving-neuf jours ayant que mes

sondes rendissent le passage libre. Le trentième le malade urina à plein canal. Il fut parfaitement guéri en soixante deux, & M. Morand, que je priai pour lors d'être présent au pansement, vit que la sonde passoit sans obstacle, & apprit du malade même sa parfaite guérison.

Le Certificat de cette observation est compris dans le précédent.

OBSERVATION VIII.

M. P.... âgé de vingt-huit ans, fut atteint en 1739 d'une gonorrhée, qui malgré les remèdes coula pendant deux ans. Trois ans après il en eut une seconde, qu'on ne put jamais guérir, & qui occasionna dans l'urethre des embarras, lesquels, ayant successivement diminué le fil des urines, en causerent à la fin la suppression totale. Cet accident dura trois jours entiers, & mena le malade aux portes de la mort. Il étoit dans cet état le douze février 1746, lorsqu'il se mit entre mes mains par le conseil de M. Vernage. Le plus grand embarras n'étoit pas du côté des obstacles qui se rencontroient dans l'urethre. On avoit été

140 Des MALADIES
obligé d'appeler un Chirurgien pour sonder le malade. L'algalie qu'il avoit introduite avoit déchiré avec de grandes douleurs un premier obstacle. Cependant cette opération avoir été en pure perte , puisque malgré tous les efforts de l'Opérateur , il n'avoit pu en franchir un second.

Mais s'il n'eut pas une goutte d'urine , il eut en revanche beaucoup de sang , & les caillots qu'il avoit formés remplissoient tout le canal. Le long-tems qu'il me falloit pour le nettoyer m'obligea de faire transporter le malade chez moi. Je travaillai assidument pendant six heures, après lesquelles j'eus la satisfaction de faire sortir l'urine. Tous ceux qui s'intéressent à moi me blâmerent de m'être chargé d'un malade regardé comme désespéré. Mon intérêt même s'y opposoit , sur-tout dans un commencement d'établissement. Mais jamais cette vüe ne m'arrêtera quand j'aurai la plus légère espérance d'être utile. Je connois trop le prix de la vie des hommes pour qu'il soit balancé par mon intérêt particulier. Une si longue rétention ayant forcé l'urine à refluer dans le sang , il n'est pas étonnant

DE L'URETHRE. 141

que le malade ait eû une fièvre violente avec transport au cerveau. M. Vernage le conduisit avec sa sagesse ordinaire , & en dix jours le malade fut hors de danger. Je commençai alors mon traitement. Le premier obstacle céda en douze jours à l'efficacité de mes sondes. Mais le déchirement ou la fausse route , que l'algalie avoit fait près du second obstacle , le rendit si opiniâtre , qu'il ne me fallut pas moins de trois mois pour l'emporter ; enfin j'eus la satisfaction de rétablir parfaitement la santé du malade.

Certificat de M. Vernage.

„ Nous soussigné Docteur - Régent
 „ de la Faculté de Médecine de Paris ,
 „ certifions avoir été prié avec M. Da-
 „ ran Chirurgien ordinaire du Roi , de-
 „ meurant rue de Richelieu , dans le
 „ mois de février 1746 , d'aller chez M.
 „ Sarrau , Négociant logé au Marais ,
 „ pour y visiter un jeune homme âgé
 „ d'environ vingt-huit ans , natif de l'Isle
 „ de Saint Domingue , qui se trouvoit
 „ pris d'une rétention totale d'urine de-
 „ puis trois jours , occasionnée par des

142 DES MALADIES

„ carnosités formées dans le canal de
 „ l'urethre à la suite d'une ou plusieurs
 „ gonorrhées , pour laquelle on avoit
 „ déjà emploïé inutilement tous les re-
 „ médes les mieux indiqués , & même
 „ fait une fausse route avec l'algalie qui
 „ ne put lui être introduite , & lui avoit
 „ occasionné une hémorragie ; en sorte
 „ qu'il étoit en grand danger de mort.
 „ M. Daran ayant emploïé ses remèdes ,
 „ le tira de ce fâcheux état , & nous
 „ l'avons ensuite vu sortir de ses mains
 „ guéri radicalement de tous ses maux ;
 „ en foi de quoi nous lui avons signé
 „ le présent certificat ; à Paris le 12
 „ août 1747 , signé , VERNAGE.

Certificat de M. Sarrau.

„ Je soussigné , Chirurgien Juré de
 „ S. Côme , certifie que M. P Né-
 „ gociant des Isles de l'Amérique , fut
 „ attaqué d'une rétention d'urine totale
 „ au mois de février de l'année 1746 ,
 „ causée d'abord par des carnosités , sui-
 „ tes des gonorrhées. Les accidens préf-
 „ sans déterminerent à passer la sonde
 „ pour vider la vessie , & soulager le

DE L'URETHRE. 143

„ malade. Le succès ne répondit pas à
 „ l'attente. La fièvre devint violente,
 „ le délire & une hémorragie considé-
 „ rable par le canal. Le malade étoit
 „ dans cet état périlleux, lorsque M.
 „ Daran fut appellé. Pour être plus à
 „ portée de le secourir à cause de l'élo-
 „ gnement, il le fit transporter chez lui.
 „ Par ses grands soins, il parvint à le
 „ faire uriner. Tous les accidens cesse-
 „ rent, & enfin par l'usage de sa mé-
 „ thode pour le traitement de ces mala-
 „ dies, le malade est parti pour retour-
 „ ner aux Isles radicalement guéri. Fait
 „ à Paris le 29 octobre 1747, signé,
 „ SARRAU.

O B S E R V A T I O N I X.

M. de M..... Capitaine dans le Ré-
 giment de âgé de trente ans, fut
 successivement attaqué de six gonor-
 rhées depuis 1726 jusqu'à 1743. La
 première, bien qu'accompagnée de chan-
 cre & de bubon, fut bien guérie. La se-
 conde moins dangereuse, eut aussi le
 même sort. Il en fut de même d'une
 troisième; mais la quatrième fut si mau-

144 DES MALADIES

vaise ; qu'un fort long traitement n'empêcha pas un petit écoulement de sublister. Le malade , ayant voulu se faire guérir , tomba entre les mains d'une personne qui emploia les astringens avec si peu de ménagement , qu'il survint une inflammation considérable du bas-ventre , & une passion iliaque , qui penserent coûter la vie au malade. La cinquième gonorrhée fut assez bien guérie , à l'écoulement près , qui augmenta. Il devint bien plus considérable à la sixième , laquelle d'ailleurs fut suivie d'accidents très-fâcheux , comme d'une inflammation du scrotum , & d'une tumeur au périnée qui s'ouvrit d'elle-même à Plombières où on lui avoit conseillé de prendre les eaux. Il s'apperçut pour-lors que ses urines couloient par l'ouverture. Comme elle étoit trop petite , il fallut la dilater. Il en résulta une fistule avec des duretés très - considérables qui lui occasionnerent de nouveaux accidents , comme rétention d'urine , & inflammation du bas-ventre. Le malade étant venu de Strasbourg pour se mettre entre mes mains , je le sondai en présence de M. Pouffe le fils , & trouvai ,
avant

avant d'arriver à la fistule, qui étoit un peu en deçà du vèrumontanum, trois obstacles différens, & m'apperçus qu'il fautoit continuellement une matière virulente du canal de l'urethre. Je mis le malade à l'usage de mes remèdes, & neuf semaines après il repartit parfaitement guéri.

Certificat de M. Pousse fils.

» Je soussigné, Docteur - Régent de
» la Faculté de Médecine de Paris, an-
» cien Professeur de Chirurgie, & Cen-
» seur Royal, certifie avoir vu au mois
» de janvier 1746 chez M. Daran M.....
» Capitaine dans le Régiment de
» lequel avoit dans le canal de l'urethre
» plusieurs carnosités qui empêchoient
» le passage de l'urine, & l'obligeoient
» de couler par une fistule qui s'étoit
» formée au périnée ; que quelques
» mois après je fus mandé avant son
» départ, & que je trouvai le malade
» guéri de sa fistule & urinant facile-
» ment ; en foi de quoi j'ai donné le
» présent certificat, à Paris le 4. mai
» 1747, signé, POUSSÉ, fils.

Partie III.

*

G

146 . DES MALADIES

OBSERVATION X.

M. C..... âgé de vingt-huit ans, venu exprès de Toulouse pour avoir recours à moi , avoit été successivement atteint de quatre gonorrhées , dont la première ne se déclara qu'au bout de treize jours , & dont huit mois de traitement ne purent entièrement tarir l'écoulement. Une seconde traitée pendant six mois , remédia à cet accident. La troisième fut plus cruelle que les précédentes. Un an entier se passa à faire des remèdes inutiles , & même le malade s'apperçut d'une diminution du fil de ses urines. Dans cet état il ne laissa pas de vouloir goûter les plaisirs de l'amour , mais il les païa cher : car dans l'action il se rompit quelque vaisseau , qui fit rendre par l'urethre environ deux livres de sang. L'hémorragie ne s'arrêta que par l'usage interne de l'esprit de vitriol pris dans l'eau de pourpier. Peu de tems après le testicule gauche s'enfla beaucoup , & l'enflure ne se dissipa que par l'application de l'emplâtre de *Vigo quadruplicato mercurio*. Mais l'écou-

lement & la difficulté d'uriner subsistèrent toujours jusqu'aux frictions mercurielles, qu'on lui administra, & qui le firent uriner avec facilité. Malheureusement ce calme ne fut pas de longue durée. Une quatrième gonorrhée rendit l'état du malade plus fâcheux qu'il ne l'avoit encore été, puisque, malgré des remèdes sans nombre, l'écoulement & les difficultés d'uriner subsisterent, & que les testicules s'enfloitent de tems en tems. Il eut en janvier 1746 plusieurs attaques d'ischurie très-vives qui lui laisserent de fréquentes envies d'uriner. Il fit aussi usage de bougies qui firent plus de mal que de bien. Il avoit les testicules enflés, & une dureté à chacun d'eux, lorsqu'il se mit entre mes mains le treize mars 1746. Je le sondai le quatorze en présence de M. Génin, & lui trouvai au milieu du canal un petit ulcéré d'où suintoit une matière virulente, & derrière lequel étoit une excroissance calleuse si dure, que je fus près de quarante jours à dissoudre ce corps étranger. Lorsqu'il fut détruit, le malade urina à plein canal ; & après trente-cinq jours de traitement, je fis constater la guérison parfaite par M.

G ij

148 DES M A L A D I E S
 Boyer, Médecin ordinaire du Roi, M.
 Génin étant absent, lorsque le malade
 voulut partir pour son païs.

Certificat de M. Boyer.

» Je souffsigné, Médecin ordinaire du
 » Roi, certifie qu'en deux mois envi-
 » ron M. Daran a guéri d'ardeurs d'uri-
 » ne, de difficultés de la rendre si gran-
 » des, qu'elle ne sortoit que goutte à
 » goutte, & d'un *stiliicidium urinæ*, qui
 » étoit l'effet de plusieurs carnosités dans
 » le canal de l'urethre qui avoit obligé
 » le malade qui est M. C..... & celui
 » qui fait le sujet de l'observation X, à
 » venir du fond de la Province du Lan-
 » guedoc trouver ce Chirurgien ; à Paris
 » ce 4 juillet 1747, signé, BOYER.

O B S E R V A T I O N X I.

M. P..... âgé de soixante ans eut
 en l'année 1700 une gonorrhée, qu'il
 crut bien guérie jusqu'en l'année 1708.
 Il sentit alors quelques ardeurs, les-
 quelles ne firent qu'augmenter, pen-
 dant que le fil des urines diminuoit sen-
 siblement. Il se fit sonder par un Chi-

turgien qui lui trouva dans le canal une carnosité , dont il se crut guéri , parce que six mois se passèrent sans difficulté d'uriner ; mais avant l'année révolue il n'urinoit pas à demi canal. En 1724 il eut la première rétention d'urine. Elle dura cinq ou six heures , & céda à un seul bain. Quelque tems après il observa dans ses urines des filandres blanchâtres. Depuis cette époque jusqu'en 1741 il eut plusieurs autres rétentions totales. Dans cette année il remarqua que le canal de l'urethre étoit fort rétréci , & que la quantité des filandres augmentoit. En 1745 il s'aperçut d'un écoulement considérable de matière purulente , claire,& blanchâtre. Au mois de février 1746 il eut une rétention totale d'urine , qui fut suivie de trois autres. Chacune d'elles dura environ cinq heures , & le malade en étoit actuellement attaqué , lorsqu'on me pria de le visiter ; ce que je fis en présence de M. Castaignet son Chirurgien , qui avoit inutilement employé les émolliens & les relâchans usités en pareil cas. Je lui trouvai dans le canal plusieurs excroissances fongueuses , qui n'empêcherent pas que je ne fisse couler les urines en peu de momens. Le

G iiij

150 DES MALADIES

lendemain je commençai à le traiter suivant ma méthode, & trois mois après il étoit parfaitement guéri.

Certificat de M. Castaignet.

„ Je soussigné, Maître Chirurgien de „ Paris, certifie avoir vu & examiné „ M. P..... avant qu'il se mit entre „ les mains de M. Daran, & l'ai traité „ atteint d'une difficulté d'uriner causée „ par plusieurs embarras qu'il avoit dans „ le canal de l'urethre, d'où les urines „ ne sortoient que comme un fil, & lui „ causoient souvent des rétentions tota- „ les. Il se trouvoit, entr'autres, pris „ d'une si violente, lorsque M. Daran „ fut appellé pour la premiere fois, moi „ présent, qui le mit a deux doigts de „ la mort, de laquelle par les prompts „ secours qu'il lui donna, il le soulagea „ en peu de tems. Il avoit de plus, un „ écoulement de matière purulente. Je „ l'ai ensuite vu deux mois après pis- „ sant à plein canal & sans douleur, & „ parfaitement bien guéri de toutes ses „ incommodités ; en foi de quoi je lui „ ai délivré le présent certificat, pour „ lui servir en ce que de besoin ; à Paris,

DE L'URETHRE. 151
» le vingt-septième novembre 1746.
Signé, CASTAIGNET.

OBSERVATION XII.

Le vingt-cinq mars 1746, M. de La^e peyronie m'envoia M. de L....C....Officier de la Garde du Roi, âgé de trente-cinq ans, lequel m'avoüa naturellement qu'il avoit eu beaucoup moins de gonorrhées qu'il n'en avoit mérité; car il n'en avoit eu que trois, dont la première, qui fut la plus opiniâtre, coula pendant dix-huit mois. La seconde avoit coulé pendant deux, & la troisième pendant deux & demi. Quoiqu'il eût lieu de se croire parfaitement guéri, le fil de ses urines diminua tellement qu'il fut attaqué d'une ischurie, pour laquelle on fut obligé d'employer l'algalie; ce que les embarras du canal rendirent très-difficile & très-douloureux. Depuis ce tems ses urines ne sont sorties que comme un petit filet, & souvent goutte à goutte. Je le sondai, & lui trouvai une excroissance calleuse ulcérée près des canaux excrétoires des glandes de Cowper. Peu de jours après, j'en découvris une se-

* G iiiij

152 Des Maladies
conde à très-peu de distance de la pre-
mière. Je traitai le malade selon ma
méthode, & après une suppuration abon-
dante, qui dura près de deux mois, il
se trouva parfaitement guéri au bout de
quatre-vingt jours, & alla certifier sa
guérison au Chirurgien qui me l'avoit
adressé.

Certificat de M. de Lapeyronie.

» Je soussigné, premier Chirurgien
» & Médecin Consultant du Roi, cer-
» tifie avoir vu & mis entre les mains
» de M. Daran le malade qui fait le su-
» jet de l'observation XII, atteint de car-
» nosites dans le canal de l'urethre, &
» d'un écoulement virulent, dont il a
» été parfaitement guéri par l'usage de
» ses remèdes ; fait à Versailles ce 4
» avril 1747, Signé, LAPEYRONIE.

OBSERVATION XIII.

Je vais rapporter l'histoire d'une per-
sonne qui souffroit depuis plusieurs an-
nées des difficultés d'uriner, & des re-
tentions qui l'avoient réduit dans un
état fort triste.

*

M.... âgé de soixante-deux ans avoit gagné une chaudiépisse qu'il fit traiter par les remedes ordinaires. Elle parut céder à ces remedes , cependant il sentoit que ses urines ne venoient pas avec la même facilité , le fil en diminuoit tous les jours , & au bout de sept à huit mois il n'urinoit plus qu'avec douleur , ressentant des picotemens & ardeurs dans la verge. Pour-lors il eut recours à un Chirurgien qui avoit de la réputation pour ces maladies. Il fit tous les remedes qu'il lui indiqua qui ne purent faire passer les douleurs ni les cuissions. Voyant leur inutilité il les abandonna , & laissa le soin de sa maladie à la seule nature , de laquelle il ne fut pas mieux servi , puisqu'après cinq ou six mois qu'il eut cessé l'usage des remedes , il fut pris d'une retention totale qui dura cinq à six heures. On emploia les bains & autres remedes adoucissans qui calmerent cet accident , mais à la suite l'écoulement vint encore avec plus d'abondance. Il fit usage des ptisannes , & autres boissons qui lui furent indiquées ; tous ces remedes ne le préservèrent pas d'une seconde retention qui fut encore

G v

154 DES MALADIES
plus fâcheuse que la première , & pour laquelle on fut obligé de saigner le malade , d'adoucir le mal par le moyen des bains , & de faire quantité d'autres remèdes. La rétention céda , mais les cuissons toujours opiniâtres se faisoient sentir toutes les fois que le malade vouloit uriner. Il voulut encore tenter de se mettre à l'abri de ces fâcheuses rétentions , & faire cesser cette difficulté d'uriner qui le tourmentoit cruellement. Pour cet effet il se mit entre les mains d'un autre Chirurgien , où il resta quatre à cinq mois , & fit tous les remèdes qu'on lui ordonna. Il avoit été tout ce tems-là sans aucun grand accident , souffrant même un peu moins , & commençoit à se flatter de voir terminer ses maux , lorsqu'il fut pris d'une difficulté d'uriner si considérable pendant dix à douze heures , qu'il ne pouvoit rendre ses urines que goutte à goutte , avec des grands efforts. Il fallut encore avoir recours à la saignée , aux bains , & autres remèdes adoucissans qui calmerent un peu le mal , il fut pendant quelques jours souffrant beaucoup Peu à peu les douleurs diminuerent , & il se trouva

comme avant qu'il n'eut fait des remèdes, c'est-à-dire, urinant avec cuisson & ardeur ce qui augmentoit au moindre excès qu'il faisoit, & lui rendoit la vie fort désagréable, se voyant privé par-là de vivre avec ses amis. Il fut pendant une année dans cette situation. L'écoulement s'étoit arrêté, & le malade se seroit contenté de rester dans cet état, quelque triste qu'il fût ; mais sa maladie avoit fait trop de progrès : il fut encore pris d'une rétention totale qui céda pourtant aux remèdes relachans, & adoucissans, & l'écoulement reparut. Le malade n'eut alors d'autre ressource que de vivre d'un grand régime, il quitta l'usage du vin, ce qu'il ne fit qu'avec beaucoup de peine, mais la nature de sa maladie étoit montée à un point qu'elle l'obligea de ne plus user pour toutes boissons que de ptisanne. Il fut obligé de faire un voyage, les fatigues augmenterent encore son mal. Il consulta aux différens endroits où il se trouva les personnes de l'art, &, voiant qu'ils lui ordonnoient tous les mêmes remèdes, il n'en fit aucun. Il auroit vainement essayé d'en faire de nouveaux, puisque

Gvj

156 DES M A L A D I E S

tous ceux qu'il avoit fait lui avoient manqué. Il étoit résolu de n'en plus faire lorsqu'il apprit que j'étois à Paris, & que j'y traitois cette maladie par une nouvelle méthode, & fut surtout déterminé à se mettre entre mes mains par plusieurs personnes que j'avois guéries de semblable maladie, & qui lui inspirent toute la confiance qu'il devoit avoir en mon remède ; & ce qui le détermina encore mieux ce fut une attaque de suppression totale dont il fut pris dans le mois de février 1746. Il me fit prier d'aller chez lui, & mon premier soin fut de faire venir l'urine. Je commençai donc par sonder le malade, & lui trouvai dans le canal de l'urethre plusieurs excroissances fongueuses qui empêchoient la sortie de l'urine, & qui cèderent sur le champ à l'efficacité de mes sondes, c'est-à-dire, que leur gonflement cessa, & laissa à l'urine la liberté de couler. Mais ce soulagement n'auroit été que passager, si je n'avois pas attaqué la cause du mal. Je mis donc par mes sondes les excroissances en suppuration, & ma méthode opera si heureusement qu'en peu de jours les urines sortirent

librement, tous les accidens étoient dissipés au bout de trois mois, & le malade en état de boire du vin sans ressentir le moindre mal. Il y a deux ans qu'il jouit d'une santé parfaite, comme on le verra par le certificat suivant.

Certificat de M. Bagieu.

» Je soussigné, Chirurgien - Major
» des Gens d'arme de la Garde du Roi,
» certifie que j'ai vu & interrogé M....
» dont il est fait mention dans l'obser-
» vation XIII, qui m'a dit avoir eu
» plusieurs rétentions totales d'urine cau-
» sées par des embarras considérables
» dans le canal de l'urethre, qui pro-
» duisirent une difficulté d'uriner habi-
» tuelle, avec ardeur & épreintes fort
» douloureuses, & que les soins de
» Monsieur Daran l'ont guéri parfaï-
» temment de tous ces accidens, dont il
» ne s'est point ressenti depuis deux ans
» entiers; fait à Paris ce 4. janvier 1748.

Signé, BAGIEU.

OBSERVATION XIV.

M. G.... âgé de soixante-cinq ans,

158 DES MALADIES
aiant été atteint en 1734. d'une gonorrhée qui dura deux ans , se fit traiter par un habile Chirurgien qui l'arrêta par des injections. Mais peu de tems après il remarqua une diminution du fil des urines, qui ne tarda pas à être suivie de rétentions totales. Il fit usage de bougies pendant dix-huit mois , & n'ayant point été soulagé , il s'adressa à M...qui lui procura quelque soulagement, mais peu durable , puisqu'il eut depuis plusieurs attaques d'ischurie , qu'il ne put prévenir qu'en introduisant tous les jours des sondes de plomb, lesquelles n'empêcherent pas des ardeurs d'urine continues. Après douze ans de souffrances , & d'usage continué des sondes , il vint chez moi , recommandé par M. Boudou , le 20. mai 1746. Je le sondai , & lui trouvai dans l'urètre plusieurs obstacles , dont le plus profond , qui étoit près le vérumontum , étoit un ulcère sordide à bords calleux , d'où découlloit une matière purulente. Le long usage que le malade avoit fait des sondes de plomb avoit tellement durci les excroissances & les bords de l'ulcère , qu'il ne me fallut pas moins de cinq mois pour le guérir parfaite-

ment, à quoi je réussis comme il paraît par le certificat ci-dessous.

Certificat de M. Boudou.

» Je soussigné Chirurgien de S. Co-
 » me, & Chirurgien en chef de l'Hôtel-
 » Dieu de Paris, certifie avoir vu plu-
 » sieurs fois à l'Hôtel-Dieu le nommé
 » G.... obligé de se faire sonder pour
 » une rétention d'urine totale, venant de
 » carnosités qu'il avoit dans le canal de
 » l'urethre, qui l'obligeoient de passer
 » tous les jours des sondes de plomb dans
 » la vessie depuis douze ans. Aiant été
 » adressé à M. Daran Chirurgien ordi-
 » naire du Roi, il l'a mis à l'usage de sa
 » méthode, & l'a parfaitement guéri. Je
 » dois même ajouter que depuis un an
 » que sa cure est finie il jouit du même
 » bon état de santé. A Paris ce 2 no-
 » vembre 1747. Signé, BOUDOU.

OBSERVATION XV.

Lesieur N...T... Maître Tailleur à Paris,
 âgé d'environ trente-un ans, s'aperçut
 il y en à quatorze que, sans avoir connu
 de femmes, il avoit un écoulement
 qui tachoit sa chemise. Il fut suivi d'u-
 ne diminution si sensible du fil des urin-

160 DES MALADIES

nes qu'il ne les a plus rendues que par un fort petit fil , & avec de grands efforts , cuissous , & ardeurs dans la verge. Les efforts étoient même si considérables qu'ils faisoient sortir du sang , ce qui arrivoit quand il avoit fait quelque excès de table , ou vû des femmes. Il a toujours vécu dans ce triste état depuis quatorze ans. Il y en a dix qu'il eut une suppression d'urine qui le tint vingt-quatre heures. Il y en a sept qu'il en eut une seconde qui dura six heures. La dernière qu'il eut est du huit novembre 1747. Il fut sondé deux fois pour faire venir l'urine , cependant elle ne sortit que goutte à goutte , & avec de grands efforts. C'est dans cet état qu'il vint me trouver , perdant même ses urines involontairement. Je l'ai mis à l'usage de mon remède le vingt-quatrième novembre 1747. Je le sondai en présence de M. Dupouy Maître Chirurgien de S. Côme , & trouvai une excroissance de chair calleuse à la fosse naviculaire , une seconde de même nature au milieu du canal de l'urethre , & un ulcère sordide près le sphincter de la vessie d'où suintoit un pus jaunâtre. Il a été radicalement guéri dans environ trois mois.

Certificat de M. Dupouy.

» Je soussigné Maître Chirurgien Ju-
 » ré de S. Côme , certifie que dans le
 » mois de novembre 1747. je fus prié
 » par M. Daran Chirurgien ordinaire
 » du Roi , demeurant rue de Riche-
 » lieu , pour y voir & observer l'état
 » de M. T. âgé d'environ trente
 » ans , qui s'étoit venu confier à ses
 » soins , lequel je trouvai atteint d'un
 » écoulement , qu'il me dit avoir eû
 » avant que d'avoir connu des femmes ,
 » & qui lui avoit si bien rétréci le
 » canal de l'urethre , qu'il ne rendoit
 » plus ses urines que comme un fil ,
 » avec de grands efforts & des douleurs
 » très-vives , & même qu'il avoit eu
 » plusieurs rétentions totales. Il ajouta
 » qu'il perdoit quelquefois ses urines
 » involontairement. Environ trois mois
 » après , je le vis de nouveau parfaite-
 » ment bien guéri de toutes ses incom-
 » modités , sans qu'il y parût aucun res-
 » te , & se portant au mieux. En foi de
 » quoi j'ai signé le présent certificat ,
 » pour servir en ce que de raison. A Paris
 » le 6 janvier 1748. Signé, D U P O U Y.

OBSERVATION XVI.

M. C.... âgé de quarante-cinq ans, Négociant à B... depuis 1722 jusqu'en 1727 eut quatre gonorrhées, dont les trois premières furent très-bien guéries, & la quatrième laissa de très-grandnes difficultés d'uriner, qu'il attaqua en vain par l'usage des sondes de plomb continué pendant près d'une année de deux en deux jours. Il fut obligé de revenir au même palliatif à l'occasion d'une sixième gonorrhée, qui n'avoit fait qu'augmenter les difficultés d'uriner, & rendre vives & cuisantes les douleurs qui accompagnoint l'excrétion de l'urine. Soulagé par leur usage, il négligea de le continuer, & les urines s'étant presqu'entièrement supprimées, & les douleurs s'étendant jusqu'à l'anus, on le fit passer par le grand remède, qui ne donna pas plus de facilité pour introduire la sonde de plomb. Il fallut un mois pour y réussir. Chaque tentative causoit les douleurs les plus aigues, & la perte de plus d'un verre de sang. La sonde entra enfin dans la vessie ; ce qui n'empêcha pas le malade d'uriner toujours avec

beaucoup de douleur, & ne rendit pas le canal plus libre. Ennuié d'avoir inutilement recours à cet expédient, il s'adresa à M. Récolin, qui lui conseilla de se mettre entre mes mains. Je le sondai en sa présence le dix-huit avril 1746, & trouvai une excroissance de chair fongueuse près le vèrumontanum, & à la fosse naviculaire un ulcère d'où suintoit une matière virulente. Je traitai le malade par ma méthode, & vingt-neuf jours me suffirent pour résoudre l'excroissance, & déterger l'ulcère. mais les solutions de continuité ne furent parfaitement consolidées qu'au bout de trois mois. L'essentiel des faits rapportés dans cette observation est constaté par le certificat suivant.

Certificat de M. Récolin

» Je soussigné, Chirurgien de la Pré-
 » vôté de l'Hôtel du Roi, certifie avoir
 » été consulté par M. C... Négociant
 » de B..... dans le mois de novembre
 » de l'année dernière, sur des difficul-
 » té d'uriner, qu'il me dit qu'il avoit de-
 » puis long-tems, à la suite de plusieurs
 » gonorrhées, qui lui avoient laissé dans

164 DES MALADIES

» l'urethre des obstacles au cours de l'urine. Il me dit qu'il faisoit usage de puis long-tems aussi des sondes de plomb, qui le soulageoient en le faisant un peu mieux pisser ; mais que les envies fréquentes d'uriner. la difficulté de retenir son urine quelquefois, & les autres accidens qui sont la suite de cet état, continuoient presque tous jours depuis quinze ans. Le malade en étoit très-incommode, pissoit par urin petit fil, & souvent goutte à goutte. Je le menai à M. Daran dans le mois d'avril dernier, qui ayant examiné l'état du malade, & de son urethre, lui fit faire usage pendant environ trois mois de ses sondes, & des autres remèdes qu'il emploie dans ces sortes de maladies. J'en ai suivi la cure, & j'ai vu que plus il a fait usage de ses remèdes il a eu moins de peine à uriner. Il y a environ deux mois qu'il est sorti des mains de M. Daran ; il en est très-content. Je lui ai aujourd'hui pisser à plein canal, & il m'a assuré qu'il ne sentoit plus aucun embarras dans son urethre, ni aucune disposition à les voir revenir dans peu, comme auparavant, lorsqu'il s'étoit servi des autres moyens, pour

DE L'URETHRE. 165

» redonner à son urethre le bon état
» qu'il avoit perdu. A Paris le huit oc-
» tobre 1746. signé, RECOLIN.

OBSERVATION XVII.

Le tissu de la vie de M. le Marquis de V..... Capitaine de vaisseau, âgé de quarante-six ans, depuis 1720 jusqu'en 1742 est, suivant sa propre déclaration, une succession continue de gonorrhées & autres galantries, guéries tant bien que mal, dont une le fut après un long-tems sans faire de remèdes. La suivante acquise en 1739 & traitée par des injections de vin avec du sucre, produisit des carnosités, qui depuis ce tems n'ont fait que croître, & un écoulement accompagné de grandes ardeurs. Le grand remède, employé à raison d'une gonorrhée accompagnée d'un embarras à l'entrée de l'urethre, n'arrêta point l'écoulement. La difficulté d'uriner augmentant toujours, mille remèdes furent employés infructueusement. Se trouvant enfin cruellement tourmenté d'ardeurs, inquiet de la diminution du fil des urines, de la continuation de l'écoulement, & de l'interception de l'éjaculation de la semen-

166 DES MALADIES

ce , le malade eſſuia encore une fois les frictionſ mercurielles ; & n'en ayant reçû aucun ſoulagement , il conſulta M. de Lapeyronie , qui lui conſeilla de me donner ſa conſiance , & me le recommaudra particulièremenr le quatre mai 1746. L'aïant sondé , je trouvai le canal plein d'excroiffances fongueuſes , & un ulcère fort ſordide près du vêrumontanum . Trois mois après qu'il eut commencé d'uſer de mes remédes , il fe remontra à M. de Lapeyronie parfaitemenr guéri , comme le certificat ci-deſſous en fait foi.

Certificat de Monsieur de Lapeyronie.

» Je ſouffsigné , premier Chirurgien
 » & Médecin consultant du Roi , certi-
 » fie avoir vu & mis entre les mains de
 » Monsieur Daran , le malade qui fait
 » le ſujet de l'Observation X V I I . at-
 » teint de carnoſit s dans le canal de
 » l'urethre & d'un écoulement virulent ,
 » dont il a été parfaitemenr guéri par
 » l'usage de ſes remédes. Fait à Ver-
 » ſailles ce quatre avril 1747. Signé ,
L A P E Y R O N I E.

OBSERVATION XVIII.

M. du B. âgé de cinquante ans, fut atteint en 1724 d'une gonorrhée qui, bien que traitée avec méthode, ne laissa pas de couler pendant cinq à six ans, au bout duquel tems elle s'arrêta. Mais une année après le fil des urines diminua, & les glaires dont elles se chargerent causerent une rétention totale, qui dura vingt-quatre heures, & fut guérie par la méthode ordinaire. Six mois se passèrent assez tranquillement ; mais depuis cette époque, les glaires s'étant multipliées causerent de fréquentes rétentions, tantôt plus, tantôt moins longues, mais toujours de plus en plus douloureuses, parce que le canal se rétrécissoit de plus en plus. Le malade ayant vécu dans cet état jusqu'en 1746, eut au mois de mars une suppression totale extrêmement douloureuse, & causée par les glaires qui, obstruant le canal, interceptoient l'urine. On eut beaucoup de peine à procurer sa sortie, & une infinité de remèdes ayant été emploïés sans diminuer la cause du mal, Monsieur Boyer me

168 DES MALADIES
 fit l'honneur d'engager le malade à se mettre entre mes mains, ce qu'il fit le huit avril 1746. Je lui trouvai, en le sondant, des excroissances fongueuses dans le canal, & un ulcère sordide près des canaux excrétoires des vésicules séminales, d'où couloit depuis nombre d'années un matiere virulente. Je mis le malade à l'usage de mes remèdes, & il fut guéri au bout de quatre mois. Un mois après il eut au testicule droit une enflure considérable, que des personnes qu'il consulta lui firent regarder comme un accident très-grave, & qui céda pourtant facilement à un petit nombre de remèdes appropriés que je lui ordonnai.

Certificat de Monsieur Boyer.

„ Je souffsigné, Médecin ordinaire
 „ du Roi, atteste que depuis plus de dix
 „ ans que j'avois soin de Monsieur du
 „ B. qui fait le sujet de l'Ob-
 „ servation XVIII, à l'occasion de la
 „ maladie dont il étoit atteint, & qui
 „ lui étoit causée par des carnosités ulcé-
 „ rées dans le canal de l'urethre, des
 „ ardeurs d'urines, de la difficulté à les
 „ rendre,

DE L'URÈTHRE. 169

» rendre , & un écoulement considéra-
» ble d'une matiere glaireuse & puru-
» lente , tous accidentis qui ont disparu
» par l'usage des remèdes de Monsieur
» Daran , & que depuis plus d'un an il
» n'y a eu aucun ressentiment des pre-
» mieres incommodités. Fait à Paris ce
» 10 octobre 1747. Signé , BOYER.

Certificat de Monsieur Procope Couteau.

» Nous soussigné , Docteur-Régent
» de la Faculté de Médecine en l'Uni-
» versité de Paris , ancien Professeur des
» Ecoles , & actuellement Professeur de
» Chirurgie en langue Françoise , certi-
» fions que tout le contenu en l'Obser-
» vation XVII. faisant mention & con-
» cernant la maladie & la guérison de
» Monsieur du B est exactement
» conforme à la vérité , comme ayant
» vu & visité le malade y mentionné
» avant & après sa guérison opérée par
» les soins de Monsieur Daran Chirur-
» gien ordinaire du Roi. En foi de quoi
» nous avons signé le présent , à Paris ce
» vingt-deux octobre 1747. Signé ,
PROCOPE COUTEAU.

Partie III.

H

OBSERVATION XIX.

Au mois d'avril 1746 Monsieur Boyer , me pria de voir Monsieur de la M.....âgé de soixante - cinq ans , attaqué depuis ving-quatre heures d'une rétention totale d'urine , suivie de douleurs insupportables. Mon premier soin fut de la faire sortir , à quoi j'eus le bonheur de réussir dans l'instant. Le malade fut fort surpris d'apprendre que la cause de son accident étoit une carnosité fongueuse , dans le voisinage de laquelle étoit un ulcère sordide , d'où suintoit depuis grand nombre d'années un pus jauniâtre. Ce n'est pas qu'il n'eût couru les risques d'avoir des galanteries. Il avoit eu en 1698 une gonorrhée qui avoit été suivie de quatre autres , dont la dernière datait de 1741. Mais , outre qu'elles avoient été toutes assez bénignes , elles avoient céde en vingt jours ou environ à une poudre purgative anti-vénérienne , dont le malade usoit tous les matins , & à une ptisanne adoucissante & émolliente ; & il n'avoit ressenti aucun des avant-coureurs qui avertissent communément de

DE L'URETHRE. 171

l'approche des ischuries. Je le mis à l'usage de mes remèdes, & trois mois de traitement le guérissent parfaitement.

Certificat de Monsieur Boyer.

» Je soussigné, Médecin ordinaire du Roi, certifie que tout ce qui est rapporté dans l'Observation XIX. au sujet de Monsieur de la M..... est exactement vrai, l'aïant moi-même adressé à Monsieur Daran Chirurgien dans le tems d'une rétention d'urine totale, & non-seulement le soulagea d'abord, en le faisant pisser, mais l'a parfaitement guéri dans l'espace de trois mois. Fait à Paris le douze septembre 1747. Signé, BOYER.

OBSERVATION XX.

Une gonorrhée que prit en 1725 Monsieur des F..... P..... Négociant de Lyon, âgé de quarante ans, laquelle fut suivie d'une inflammation sur un des testicules, ne fut jamais parfaitement guérie. Malgré l'usage des injections, un petit écoulement subsista toujours. Deux ans après les uri-

Hij

172 DES MALADIES

rines, dont le fil diminuoit sensiblement, ne sortirent plus qu'avec beaucoup de peine, ce qui engagea le malade à se servir des sondes. Mais en ayant discontinué l'usage pendant un an, & la difficulté d'uriner devenant plus considérable, il revint aux sondes, lesquelles n'ayant pu passer, il en aiguilla une avec laquelle il se blessa l'urethre, ce qui attira un abcès au périnée. Cet abcès ayant été détergé, & cicatrisé, l'écoulement & la difficulté d'uriner subsisterent toujours. Le malade fut donc obligé de venir exprès de Lion pour se mettre entre mes mains. Je le sondai le six mars 1746 en présence de Monsieur Poussé le pere, & je lui trouvai dans l'urethre deux obstacles, & près du vêrumontanum un ulcère calleux, d'où venoit l'écoulement qui continuoit depuis vingt ans. Environ trois mois me suffirent pour opérer une guérison radicale, dont je rendis Monsieur Poussé le témoin.



Certificat de Monsieur Poussé le pere.

» Je soussigné, Docteur en Médecine,
 » certifie avoir vû dans la maison de
 » Monsieur Daran, Chirurgien ordinai-
 » re du Roi, au mois de mai 1745 M-
 » de F..... Négociant de Lion, en
 » qui je remarquai un écoulement qu'il
 » dit avoir depuis dix ans avec des cal-
 » losités dans le canal qui s'opposoient
 » à l'écoulement de l'urine qui ne se
 » faisoit qu'avec douleur, & effort, de
 » même qu'à l'introduction de la son-
 » de, & après cinq à six semaines le
 » malade urina en ma présence à
 » plein canal. A Paris ce vingt-six jan-
 » vier 1747. Signé, Poussé le pere.

OBSERVATION XXI.

Monsieur le Chevalier de L.....
 âgé de cinquante ans, Capitaine de Ca-
 valerie, eut depuis 1720 jusqu'en 1724
 trois gonorrhées assez bénignes, dont,
 par caprice, il arrêta la dernière par
 des astringens. En 1733 il s'aperçut de
 la diminution du fil de ses urines, & en
 eut une suppression totale, mais courte.

H iij

174 DES MALADIES

On lui conseilla les frictions mercurielles, à dessein, lui dit-on, de débarrasser l'urètre. Le fil de ses urines ne laissa pourtant pas de diminuer de jour en jour, malgré ce remède; & peu de tems après, il fut obligé pour uriner d'avoir recours aux sondes de plomb, qui le garantirent de tout accident jusqu'en 1743, qu'il eut une rétention totale d'urine qui obligea d'employer l'algalie, dont l'introduction forcée causa une grande hémorragie. En janvier 1746 je le sondai en présence de Monsieur Castaignet; &, outre plusieurs obstacles fongueux que je trouvai dans l'urètre, j'y découvris un ulcère qui produissoit l'écoulement, & que les remèdes n'avoient point guéri. Je le traitai suivant ma méthode, & sa cure fut parfaite en moins de trois mois, sans qu'il lui arrivât le moindre accident. Les faits principaux sont constatés dans le certificat suivant.

Certificat de Monsieur Castaignet.

» Je soussigné, Maître Chirurgien à
» Paris, certifie & déclare avoir vu &
» examiné M. de L.....R.....

DE L'URETHRE. 175

» Capitaine au Régiment de Cavalerie
 » de.... avant qu'il se mit entre les
 » mains de Monsieur Daran , & l'ai
 » trouvé atteint d'une difficulté d'uri-
 » ner causée par plusieurs carnosités
 » qu'il avoit dans le canal de l'urethre ,
 » d'où les urines ne sortoient que com-
 » me un petit fil , & lui causoient sou-
 » vent , à ce qu'il m'a dit , des réten-
 » tions totales & des hémorragies , par
 » l'introduction de l'algalie & fondes de
 » plomb , auxquelles il étoit obligé , dans
 » ces occasions , d'avoir recours ; & je
 » l'ai ensuite vu de nouveau trois mois
 » après , pissant à plein canal & sans
 » douleur , & parfaitement bien guéri à
 » tous égards de toutes ses incommodi-
 » tés ; en foi de quoi je lui ai délivré le
 » présent certificat pour lui servir en ce
 » que de besoin. Fait à Paris le 7 sep-
 » tembre 1746. Signé , CASTAIGNET.

O B S E R V A T I O N . X X I I .

M. de S..... A..... Avocat au Par-
 lement avoit eu avant l'année 1725 plu-
 sieurs gonorrhées. La cessation totale des
 symptômes lui persuadoit qu'il en étoit
 bien guéri. Il en prit en 1725 une autre
 H iiiij

176 DES MALADIES

dont le sort fut bien différent, puisque l'écoulement ne put cesser entièrement. L'attention que ce symptôme inquiétant lui faisoit faire sur tout ce qui avoit rapport à la partie malade, fit qu'il s'aperçut en 1730 d'une diminution considérable du fil de ses urines, & en 1735 de la naissance d'une petite tumeur placée immédiatement sous le gland. Il usa en conséquence de bougies qui, deux heures après, causèrent dans l'urethre une inflammation telle que le guérisseur effrayé n'osa plus reparoître. Cependant le mal faisoit des progrès, & la tumeur avoit déjà acquis le volume d'une lentille. Tel étoit son état, lorsqu'en 1740 le malade prit une nouvelle galanterie. Il saisit cette occasion pour se faire traiter des accidentis anciens & nouveaux, & choisit ce qu'il y a de plus habile dans Paris. Outre les remèdes usités pour guérir les gonorrhées, on emploia pour fondre la tumeur, les fumigations, & les frictions mercurielles ; l'emplâtre de Vigo fut porté trois ans consécutifs sur la partie. Tous ces remèdes furent également inutiles pour la cure radicale. La difficulté d'uriner augmentoit, & la tumeur étoit devenue de la grosseur d'une

(iii) H

fève de marais. Redoublement d'inquiétude de la part du malade , qui , ne doutant pas qu'elle ne fût placée dans l'urethre même , craignit avec raison que ce canal n'en fût à la fin entièrement bouché. Tel étoit son état lorsqu'il me vint trouver le douze novembre 1745. En le sondant en présence de M. Plunkett Médecin , & M. Serres Maître Chirurgien de Montpellier , j'observai à l'entrée du canal un trou fistuleux qui alloit aboutir à la tumeur , ce qui me persuada qu'elle étoit en dehors , & par conséquent d'une bien moindre conséquence. En effet elle étoit située à l'extrémité des corps caverneux à la racine du gland , immédiatement sous l'urethre à côté du frein. Poursuivant mon examen , j'aperçus vis-à-vis la racine du gland en dehors deux autres petits trous , par où je vis s'échapper quelques gouttes d'urine. Je trouvai encore le canal plein de différentes excroissances spongieuses , rangées dans l'urethre à la file l'une de l'autre , qui produisoient la difficulté d'uriner. Quelque persuadé que fût le malade que tout son mal ne venoit que de la compression que faisoit la tumeur & que c'étoit de ce côté-là qu'il falloit

H.v

178 DES MALADIES
tourner toutes ses vues , je crus devoir
attaquer d'abord les excroissances , & ,
après une très-abondante suppuration ,
je nettoiai entièrement le canal. Cette
opération finie , je songeai à la tumeur.
Je commençai par introduire dans les
deux trous fistuleux externes deux très-
petites sondes , & en peu de jours les
deux ouvertures s'étant réduites en une ,
je vis avec une surprise que je ne puis
exprimer que la tumeur étoit causée par
une pierre enkistée qui avoit successi-
vement grossi. Il ne m'appartient pas de
décider si cette pierre avoit pris naissan-
ce en cet endroit de la partie tartareuse
de l'urine qui y avoit formé une con-
crétion par le séjour , ou si elle a eu
besoin d'un noiau descendu des reins
dans la vessie , & arrêté dans le trou
fistuleux qui s'étoit formé dans l'ure-
thre. Il me paroît pourtant difficile de
comprendre que ce noiau ne se soit pas
plutôt arrêté dans la vessie , ou n'ait pas
été entraîné par le jet de l'urine , après
avoir franchi les obstacles des excrois-
sances. Quoiqu'il en soit , rien n'étoit
plus aisè que de faire sortir la pierre sur
le champ ; mais le malade craignoit si
excessivement les instrumens , que je

fus obligé de prendre le chemin le plus long. Je commençai cependant par faire constater le cas, non-seulement par M. Plunkett, mais par nombre de malades qui étoient chez moi, & même par M. Puzos. Je consumai le kiste en peu de jours au moyen de mes sondes, sans causer la moindre douleur au malade, & je fis sortir la pierre en présence de trois Officiers qui l'avoient vûe en place, & de sept ou huit autres malades qui étoient chez moi. Cette pierre de figure ovale, & d'une couleur brune tirant sur le noir, a une surface assez polie. Elle a environ quinze lignes de longueur, & six d'épaisseur. Elle pèse vingt-neuf grains. Comme j'ai jugé que bien des gens, sur tout du métier, seroient curieux de la voir, j'ai prié le malade de me la laisser. La pierre extraite, je donnerai tous mes soins au trou fistuleux de l'urethre, je détruisis entièrement le kiste, & procurai ensuite la réunion de la plaie. J'eus le bonheur de rendre parfaite la santé du malade en quatre mois.

Certificat de M. Plunkett.

» Nous soussigné, Docteur en Mé-
H vj

180 DES MALADIES
» decine , certifions avoir vû chez M.
» Daran maître Chirurgien , M. de S....
» A Avocat en Parlement , lequel
» nous dit se trouver atteint depuis plu-
» sieurs années d'un écoulement puru-
» lent qui lui avoit toujours resté à la
» suite de quelques galanteries qu'il avoit
» eues , & d'une diminution considéra-
» ble du fil de ses urines , causée par des
» embarras qui s'étoient formés dans le
» canal de l'urethre , & d'une petite tu-
» meur au dessous du gland qui avoit
» d'abord paru imperceptible , & étoit ,
» comme il nous la fit voir , comme
» une grosse fève ; que pour guérir de
» ces maux il avoit inutilement jusqu'à-
» lors tenté auprès des plus habiles gens
» de l'Art tous les remèdes les mieux
» indiqués ; mais qu'il espéroit avoir un
» meilleur succès de ceux dont se ser-
» voit ledit sieur Daran , aux soins du-
» quel il s'étoit venu confier . Après quel-
» que tems de traitement , nous fûmes
» de nouveau appellés par ledit sieur
» Daran , pour nous faire observer qu'il
» avoit découvert que la tumeur , dont
» il est parlé , se trouvoit être une pierre
» formée dans cet endroit , de quoï nous
» fûmes surpris , laquelle nous trouvant

DE L'URETHRE. 181

» peu de tems après par occasion chez
 » ledit sieur Daran , dans le tems qu'il
 » étoit à faire le pansement de ce mala-
 » de , nous fûmes témoin de la sortie de
 » sa niche , de même que bon nombre
 » de malades , sans qu'il en ressentît de
 » douleur. Nous avons ensuite vû ce
 » malade parfaitement bien guéri de son
 » écoulement , des embarras du canal
 » & des trous fistuleux occasionnés par
 » la pierre ; en foi de quoi nous avons
 » signé le présent certificat pour servir
 » en ce que de besoin. A Paris le 29
 » mars 1747. Signé, J. PLUNKETT. M.D.

Certificat de M. Serres.

» Je soussigné , Maître Chirurgien
 » Juré de la ville de Montpellier , cer-
 » tifie avoir reçu un de ces jours une
 » lettre de M..... Avocat au Parle-
 » ment , dont j'avois vû l'état dans le-
 » quel il étoit quand il se mit entre les
 » mains de M. Daran , dans le dernier
 » voyage que j'ai fait à Paris , dans la-
 » quelle il m'apprend son entière guéri-
 » son , non-seulement du canal de l'ure-
 » thre , mais encore d'une tumeur assez
 » considérable qu'il avoit à l'extrémité

182 DES MALADIES

» des corps caverneux, immédiatement
 » sous le gland à côté dit frein. J'ap-
 » prends que cette tumeur étoit causée
 » par une véritable pierre qui s'étoit for-
 » mée dans cet endroit par l'urine qui
 » s'y étoit fraîé une route à la faveur
 » d'un trou fistuleux de l'urethre. Je
 » certifie que ce malade m'écrivit que M.
 » Daran fit voir cette pierre à M. Puzos
 » célèbre Chirurgien accoucheur & à
 » neuf malades qui se trouvoient chez
 » lui, dont trois Officiers de distinction,
 » & qu'il en fit l'extraction avec le suc-
 » ces le plus parfait, sans recourir à au-
 » cune incision; & après avoir détergé
 » le kiste, & procuré une bonne cica-
 » trice, rendit à tous égards une santé
 » entière & parfaite au malade; à Mont-
 » pellier le 25 mars 1746. Signé, SERRES.

OBSERVATION XXXIII.

M. D. âgé de trente-cinq ans, Capitaine au Régiment de ayant contracté en 1732 une gonorrhée fort mauvaise avec un phimosis. Six mois d'un traitement méthodique s'écoulèrent sans fruit pour la gonorrhée. Il n'y eut que le phimosis qui disparut sans

opération. Alors on changea de batterie, & les injections ne furent pas oubliées. Mais tout fut également inutile, quoique continué quatre autres mois, & que le malade se fût abstenu religieusement du commerce des femmes. En 1734, ayant été atteint de chancres, il fut jugé avoir besoin du grand remède, qui fut administré en 1736. Il s'apperçut alors que le fil des urines devenoit très-délié, & qu'elles sortoient avec beaucoup de peine. Malgré cet accident, le malade s'exposa au danger, & une nouvelle gonorrhée fut la récompense de sa témérité. Elle résista à trois ans de remèdes, puis à une injection astringente continue pendant un an entier. On passa pour-lors le malade une seconde fois par le grand remède. Les frictions furent surtout données au périnée, & leur fruit fut une augmentation de douleurs que le malade souffrit à cette partie. Des bougies employées ensuite ne firent que produire une hémorragie opiniâtre. Les sondes de plomb, les pilules de Belloste, des cataplasmes adoucissans, ne produisirent rien de mieux. L'écoulement s'arrêta enfin, mais de nouvelles pilules mercurielles le firent reparoître en peu

184 DES MALADIES
de tems ; & il survint une inflammation
d'un testicule qui dura cinq semaines,
& fut accompagnée d'hémorragie , &
d'ardeurs très-vives. En 1742 le mala-
de se fit administrer les frictions mercu-
rielles une troisième fois ; & dans le
cours du traitement il eut neuf à dix
suppressions totales qui durerent jusqu'à
dix heures. Après le traitement , la ré-
tention devint presqu'habituelle pendant
six mois, & les moindres durent vingt-
quatre heures. Depuis ce tems jusqu'en
1744 le malade n'eut aucun accident ,
bien qu'il fût tous les jours à cheval ;
mais l'écoulement ayant reparu l'an-
née suivante , il survint aux testicules
une nouvelle inflammation. Depuis
cet accident il ne fit plus de remèdes.
Aiant entendu parler de moi à Asti
en Piedmont , il crut que son réta-
bissement méritoit bien qu'il revînt en
France , pour me consulter. Je le sondai
dans le mois de juin 1746 en présence
de M. Darius Maître Chirurgien , &
trouvai à quatre doigts dans le canal des
chairs calleuses , dont la fonte me per-
mit de découvrir un peu plus loin un
ulcére d'où dépendoit l'écoulement que
le malade avoit depuis tant d'années.

Il ne me fallut pas moins de quatre mois pour procurer une guérison parfaite , dont je rendis M. Darius le témoin.

Certificat de M. Darius.

» Je soussigné Maître en Chirurgie ;
 » membre de l'Académie Roiiale de Chi-
 » rurgie , certifie que le quinze du mois
 » de juin 1746 , j'ai été mandé chez M.
 » Daran , Chirurgien ordinaire du Roi ,
 » rue de Richelieu , paroisse Saint Eus-
 » tache pour y voir M. D.... D....
 » Capitaine au Régiment de L'aïant
 » visité & interrogé , il nous a dit qu'il
 » avoit une grande difficulté d'uriner
 » depuis un nombre d'années , pour la-
 » quelle maladie il avoit fait tous les re-
 » médes qu'on lui avoit prescrits , & qu'é-
 » tant toujours souffrant , il venoit de se
 » mettre entre les mains de M. Daran ,
 » qui , lui ayant introduit une bougie dans
 » le canal de l'urethre , lui a trouvé plu-
 » sieurs embarras , & lui a promis de le
 » guérir. Le quatorze d'août de la pré-
 » sente année ledit malade m'a envoyé
 » chercher , & m'a dit que le Sieur Da-
 » ran l'avoit parfaitement guéri , & qu'il

186 DES MALADIES

» voudroit un certificat , lequel je lui
 » ai livré pour lui servir & valoir en ce
 » que de raison. Fait à Paris le quatorze
 » août 1747. Signé, DARIUS.

OBSERVATION XXIII.

M. le Comte de G..... Seigneur Russe , âgé de trente-cinq ans , voïant avec douleur persister depuis , & malgré trois mois de traitement , un écoulement gonorrhœique contracté en 1743 , donna sa confiance à une autre personne . Celle-ci prescrivit des gouttes si acres , qu'elles écorchoient le goſier & cauſoient des vertiges . Mais ayant éprouvé qu'elles ne produissoient aucun soulagement , elle emploia les injections astringentes , qui furent également inutiles contre l'écoulement , & augmenterent les douleurs de l'urethre . Le malade rebuté ne fit plus que des remèdes de fantaisie ; mais ayant observé en 1743 la diminution du fil de ses urines , suivie bientôt après d'une suppression de huit à dix heures , il commença à faire des réflexions sérieuses . Au mois de décembre 1745 nouvelle rétention beaucoup plus considérable , pendant laquelle l'introduction des bougies

& de l'algalie fut également impossible. L'accident se passa de lui-même. Arrivé à Paris en 1746, il se mit entre les mains d'une personne connue par ses bougies, mais elles ne firent qu'aigrir le mal, qui fut ensuite soulagé par des frictions mercurielles données sous la conduite d'un Chirurgien célèbre. Mais le malade sentant que ce remède n'attaquoit pas la cause du mal, se mit entre mes mains au commencement du mois de juillet par le conseil de M. de Rabours, qui fut présent lorsque je le sondai. Je lui trouvai une excroissance calleuse & ulcérée près le vêrumontanum, & trois mois de l'usage de mes remèdes mirent M. le Médecin en état de certifier la guérison parfaite.

Certificat de M. de Rabours.

„ Je soufflé, Docteur-Régent de la
 „ Faculté de Paris, certifie avoir été ap-
 „ pellé sur la fin de l'été dernier avec M.
 „ Daran Chirurgien pour visiter un Sei-
 „ gneur étranger attaqué de difficultés
 „ d'uriner occasionnées par des obstacles
 „ survenus dans le canal de l'urethre à la
 „ suite d'une ou plusieurs gonorrhées. En-

188 DES MALADIES

» gâgé plus par curiosité que par la né-
 » cessité, je me suis fait un plaisir de
 » voir journellement les effets des fon-
 » des dont se fert ce Chirurgien pour tra-
 » ter ces maladies. Je me suis convain-
 » cu que c'est en faisant suppurer les car-
 » nosités, & ensuite détergeant les ulcé-
 » res, qu'il traite fort bien ces maux-là au
 » moyen de sa nouvelle méthode. Ce Sei-
 » gneur étoit incommodé depuis environ
 » cinq ans, & avoit eû de tems en tems
 » des rétentions totales. Je lui en ai vu
 » une dont il fut soulagé sur le champ
 » par l'introduction que lui fit M. Daran
 » d'une de ses sondes. L'insuffisance de
 » nombre de remèdes qu'il avoit faits l'a-
 » voit obligé de se rendre à Paris pour
 » se mettre entre les mains du susdit M.
 » Daran, qui l'a parfaitement guéri. En
 » foi de quoi j'ai signé le présent, à Pa-
 » ris le trente-un mars 1747. Signé, de
 » R A B O U R S.

O B S E R V A T I O N X X V.

M. Bouilhac me pria de voir dans le mois de mars 1746 M. B.... Gentilhomme Anglois, âgé de quarante-cinq ans, qui depuis nombre d'années souff-

froit cruellement de difficultés d'uriner qui dégénéroient très-souvent en attaques d'ischurie , ou rétentions totales. Différentes personnes qu'il avoit consultées en Angleterre lui avoient dit qu'elles lui croioient une pierre dans la vessie. Il en étoit persuadé de même lorsqu'il me consulta. Je le sondai , & lui trouvai en deçà du vèrumontanum une excroissance de chair calleuse ulcérée , causée par une gonorrhée qu'il avoit eue dix-huit ans auparavant , & pour la guérison de laquelle il croioit avoir fait tout ce qu'il falloit. Il étoit d'autant plus fondé à se croire guéri , qu'il avoit été tout cet espace de tems sans autre accident qu'un petit écoulement , qu'il prenoit pour un relâchement de vaisseaux , quoique ce fût une gonorrhée qui avoit toujours subsisté. Je le mis à l'usage de ma nouvelle méthode , & il fut parfaitement guéri dans l'espace de quatre mois.

Certificat de M. Bouilbac.

» Nous soussigné , premier Médecin
 » de M. le Dauphin & de Madame la
 » Dauphine , certifions avoir vu M. de
 » B..... attaqué de strangurie causée

190 DES MALADIES

» par des carnosités dans le canal , suites
 » d'ancienne gonorrhée , qui le mettoit
 » en danger par de fréquentes rétentions
 » d'urine , & que nous l'avons vu ensui-
 » te entièrement guéri par le remède de
 » M. Daran Chirurgien du Roi. Cette
 » cure & plusieurs autres , dont nous
 » avons eu connoissance , nous font re-
 » garder sa méthode d'un prix d'autant
 » plus grand , qu'il s'agit d'une maladie
 » commune , qui mène à la mort par
 » la douleur , & pour laquelle toutes les
 » recherches jusqu'ici avoient été inu-
 » tiles. En foi dequoi j'ai signé le pré-
 » sent certificat , à Fontainebleau ce dix
 » novembre 1747. Signé , BOUILHAC.

OBSERVATION XXVI.

Le nommé G.... F.... âgé de qua-
 rante-cinq ans , Portier de Mrs. de
 rue St. Médéric , vint me consulter au
 mois d'août , & me dit qu'il avoit con-
 tracté trois gonorrhées , la première en
 1726 , la seconde en 1732 , & la der-
 nière en 1739. Celle-ci , qu'il prit à Metz ,
 fut des plus sérieuses , & ne disparut ,
 après un assez long traitement , qu'à la
 faveur des injections astringentes , qui

avoient aussi été employées dans les précédentes. Mais environ un an après les urines commencerent à diminuer, & cet accident fit de tels progrès qu'en 1742 le malade eut une rétention totale qui dura plusieurs heures. Un Médecin étranger l'entreprit alors, & ne put lui procurer aucun soulagement. Il fallut avoir recours à M. Foubert, lequel, après beaucoup de peine, introduisit l'algalie dans la vessie, & lui fit d'autres remèdes prudemment administrés qui calmerent tous les accidens. Une année entière se passa assez tranquillement ; mais au printemps il survint une nouvelle ischurie si forte, qu'on ne put introduire l'algalie. Plusieurs saignées ayant diminué l'irritation, M. Simoneau Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, où le malade avoit été porté, réussit à introduire la sonde. On la tira au bout de vingt quatre heures, & les urines trouverent les mêmes difficultés pour sortir. Le malade étant resté un mois entier à l'Hôtel-Dieu, se trouva par les secours qu'on lui avoit donné, en état de revenir chez son maître, urinant passablement bien ; mais à mesure que son embonpoint revenoit, la difficulté d'uriner prenoit de nouvelles for-

CEMPSIENS

192 DES MALADIES
 ces, & peu de tems après il se trouva dans un état qui fit compassion à tous ceux qui le connoissoient. On le mit alors entre les mains d'une personne qui promettoit de le guérir ; mais n'ayant pu y réussir en quatre mois, pas même à le soulager, on me l'amena. Je le sondai le dix août 1746, & lui trouvai près du vérumontanum plusieurs ulcères qui fourniscoient la matière de cet écoulement opiniâtre. Je traitai ce malade au scû du susdit M. Foubert, & je le guéris parfaitement en moins de quatre mois, le lui ayant fait voir ensuite plusieurs fois.

Certificat de M. Foubert.

„ Nous soussigné, Maître en Chirurgie, Chirurgien ordinaire du Roi en sa Cour de Parlement, & ancien Chirurgien Major de l'Hôpital de la Charité, certifions que le nommé G....
 „ F..... Portier de Mrs dont
 „ je sers la maison, a été tiré par les
 „ soins assidus & charitables de M. Da-
 „ ran, de l'état le plus violent & le plus
 „ critique où puisse être réduit un hom-
 „ me qui se trouve pris de strangurie vê-
 „ nérienne,

» nérienne , occasionnée par des carnosités dans le canal de l'urethre , reste fâcheux d'anciennes gonorrhées mal guéries ou négligées , puisque je l'ai souvent vu en très-grand danger de périr , sans trouver de soulagement par le secours des remèdes les mieux indiqués. Il a pourtant été guéri de tous ses maux par ceux qu'emploie M. Darrant par sa nouvelle méthode ; & je dois ajouter que sa guérison est d'autant plus solide , que depuis plus d'un an qu'il est sorti de ses mains , il jouit toujours de la plus parfaite santé. En foi de quoi je lui ai signé le présent. A Paris le quinze novembre 1747. Signé ,
F. O. U. B. E. R. T.

OBSERVATION XXXVII.

M. le Marquis de de Bretagne , âgé de quarante ans , fut dès l'âge de dix-neuf puni de son incontinence par une gonorrhée qui cessa de couler après quatre mois. Pour soulager les érections continues qui le tourmentoient pendant une seconde , prise quatre ans après , en 1731 , par le conseil d'un ami , il usoit fréquemment du coït , remède

Partie III.

* I

194 DES MALADIES
qui auroit toujours été de son goût, si, après quatre mois de son usage, le sang tout pur sortant après la sémence ne lui avoit ouvert les yeux. Il fut enfin guéri de tous accidens en deux mois par les remèdes convenables, & par quinze jours d'usage de la panacée. En 1734 nouvelle gonorrhée, que le malade, devenu expert à ses dépens, se crut en état de traiter. Les accidens céderent effectivement aux remèdes excepté l'écoulement, qui s'opiniâtra, & parut enfin céder à son tour. En 1735, à la suite d'une maladie cruelle, dont le malade n'étoit qu'imparfaitement rétabli, il fut attaqué d'une rétention totale. Les saignées & autres remèdes firent sortir les urines, mais teintes de sang, & avec des douleurs si vives qu'il survint une fièvre violente avec transport au cerveau. Ces accidens étant calmés, il parut un léger écoulement qui dénotoit un ulcère toujours subsistant, & le malade s'appuya que le jet de ses urines n'étoit plus le même. Il vint alors à Paris, où il usa des pilules de M. Belloste, qui dissipèrent tous les accidens. Ces tristes expériences ne l'ayant pas rendu plus sage, la veille de son départ il ne put résister à

la tentation. Il se contenta de rendre le plaisir si court, qu'il crut qu'il ne seroit suivi d'aucun repentir. Mais il n'étoit pas à Orléans qu'il vit qu'il y avoit du mécompte. Une violente gonorrhée s'étoit déclarée; elle fut pourtant guérie en trois mois, à l'exception d'un écoulement sans douleur, qui fut traité de relâchement de vaisseaux. Depuis cette nouvelle attaque, celles de strangurie ont été plus violentes & plus fréquentes: mais, comme l'usage du lait, de la térebenthine, & des ptilannes rafraîchissantes, calmoit les accidens, le malade en faisoit peu de cas. En 1739 nouvelle gonorrhée, que le malade crut guérie en trois mois, à l'écoulement près; mais la sortie des urines étoit plus douloureuse, & les pilules de Belloste, en tarissant l'écoulement, ne purent calmer l'autre accident. Il ne fit qu'augmenter depuis ce tems-là, & le malade eut sept à huit suppressions totales. Les urines ont diminué de volume de jour en jour; il ne lui a plus été possible de voir des femmes sans de vives douleurs; dans le tems de l'éjaculation, & lorsqu'il s'échauffe avec excès de quelqu'autre manière, il souffre des cuissons & des douleurs horribles, con-

I ij

196 DES MALADIES
 tre lesquelles les bains de lait, & les pti-
 fannes de pariétaire ont été le seul se-
 cours. Enfin la d'ysurie étoit parvenue
 à un si haut degré, lorsque le malade vint
 de Nantes pour me consulter, qu'il ne lui
 falloit pas moins de douze minutes pour
 rendre son urine: encore n'étoit-ce qu'a-
 vec beaucoup de douleur, pour peu qu'il
 eût fait d'excès. L'ayant sondé en pré-
 sence de M. Moreau le seize août 1746,
 je lui trouvai au milieu du canal de l'ure-
 thre une callosité , dont la fonte permet-
 tant à mes sondes d'entrer plus profon-
 dément , m'en laissa découvrir une se-
 conde fort sensible , près des canaux ex-
 crétoires des prostates. Le traitement, qui
 dura environ cinq mois , ne fut suspendu
 que par une fièvre éphémère de quaran-
 te huit heures ; qui céda à un petit nom-
 bre de remèdes ; & le malade repartit
 bien content , après que son état eut été
 constaté par son Médecin , dont voici le
 certificat.

Certificat de Monsieur Moreau.

„ Nous soussigné , Conseiller Méde-
 „ cin ordinaire du Roi, certifions que
 „ M. le Marquis de..... nous a dé-

»claré être atteint d'une grande difficulté d'uriner, provenant de la suite de plusieurs chaudières, qui lui faisoit souffrir des cuillons & des douleurs horribles, & que, pour peu qu'il fit des excès dans le boire ou dans le manger, soit qu'il allât à cheval, il étoit dix à douze minutes pour uriner, avec des douleurs insupportables ; & n'ayant pu trouver de remède à son mal, il est venu à Paris se mettre entre les mains de M. Daran, qui l'ayant sondé en notre présence, lui a trouvé des carnosités dans le canal de l'urethre, & l'ayant mis à l'usage de ses sondes, le malade a eu le bonheur de guérir dans l'espace de cinq mois. En foi de quoi nous avons délivré le présent certificat. A Paris le premier mars 1747.

✓ Signé, MOREAU.

OBSERVATION XXVIII.

M. G.... Officier de Dragons, âgé de cinquante ans, ayant contracté en 1743 une seconde gonorrhée, dans le tems que son Régiment étoit prêt de partir, fut traité par une seule saignée, de l'eau de nitre soir & matin, & de l'esprit

I iiij

198 DES MALADIES
de térébenthine dans l'eau simple , dont
il régla si peu la dose que ses yeux s'en-
flammerent , & que sa verge s'écorcha
& s'enfla. Obligé de s'arrêter en route ,
il se mit entre les mains d'un Chirur-
gien , qui fit une incision , au moyen de
laquelle il sortit beaucoup de pus ; mais
il resta à l'urethre une fistule qui ne se
ferma que deux ans après. Il subsistoit
toujours un écoulement que le Chirur-
gien Major du Régiment traitoit de ba-
gatelle. Tandis qu'il attaquoit ce mal
pendant l'hiver qui suivit la campagne
de 1744 , il survint au scrotum un ab-
cès qui dégénéra en une fistule , que les
eaux de Bourbon prises dans les deux
saisons , & celles de Bussant ne purent
guérir. On lui administra pour-lors les
frictions mercurielles , qui ne change-
rent rien à l'écoulement , non plus qu'u-
ne opiatte , & des injections dont il usa
pendant trois mois , sans autre effet sen-
sible que d'enflammer la partie ; ce qui
fit abandonner ces remèdes. Le malade
perdant ces urines , & ne pouvant plus
souffrir le cheval , sollicita les Invalides;
mais ne les ayant pu obtenir comme Of-
ficier , parce qu'il n'étoit pas en règle
suivant l'Ordonnance , il prit le parti de

continuer à servir , ce qu'une inflammation du scrotum l'empêcha de faire. Les eaux de Saint Amant , les bains , des cataplasmes , ayant été sans effet , il voulut rejoindre avant l'expiration de son congé ; mais la fatigue lui enfla considérablement la verge , le scrotum , & le périnée , ce qui l'obligea de rester à Bruxelles. Une incision que l'on fit au côté gauche du scrotum , où l'on crut qu'après la résolution de la tumeur il s'étoit fait un abscès , donna lieu à une seconde fistule , & un dépôt que le malade avoit au périnée menaçoit d'une troisième , lorsqu'il me consulta dans le mois d'août 1746. Il me dit naturellement qu'il ne s'attendoit qu'à une cure palliative , qu'il avoit résolu de quitter le service , & d'accepter les Invalides aux conditions qu'on les lui offroit. Aïant examiné sa situation , je lui dis que je me faisois fort de le mettre en état de continuer à servir , & de rétablir parfaitement la santé. Il fut charmé de m'entendre , & comme il doutoit qu'on voulût lui accorder un congé suffisant , je le chargeai d'une lettre pour M. de Lapeyronie , par laquelle je le priois de l'aider de son crédit. Le Colonel , ravi de se conserver un très-

I iiii

200 DES MALADIES
brave Officier , se prêta de la meilleure
grace du monde , & je commençai à
traiter le malade. Mais la rare com-
binaison des accidens dont il étoit at-
taqué , me fit souhaiter que son état
fût constaté. Je priai donc M. Casamajor
de le visiter ; je le sondai en sa
présence , & trouvai le canal de l'ure-
thre remplie en plusieurs endroits d'ul-
céres fongueux , un ulcéré fistuleux en
deçà du vèrumontanum , & un second
de même nature qui pénéstroit au péri-
née. Il avoit de plus un écoulement très-
virulent , difficulté & ardeur d'urine dans
des tems , & incontinence dans d'autres ,
de sorte qu'il réunissoit tous les symp-
tômes que cette maladie cause en détail
aux différentes personnes qui en sont at-
taquées. Je le traitai suivant ma métho-
de ordinaire dans les circonstances où
il se trouvoit. Vers le milieu de la cure ,
il survint à l'un des testicules une enflu-
re considérable , avec de vives douleurs ,
accident qui m'obligea de quitter la cau-
se principale pour remédier au symptô-
me. Au bout de quinze jours , dont j'eus
besoin pour remettre le testicule en bon
état , je repris le traitement interrompu.
Il dura près de six mois , à la fin de l'

quels je fis voir le malade au Médecin qui l'avoit visité en premier lieu ; & il se convainquit par lui-même de son parfait rétablissement.

Certificat de M. Casamajor.

» Nous soussigné, Docteur-Régent
 » de la Faculté de Médecine en l'Uni-
 » versité de Paris, certifions avoir vu
 » dans la maison de M. Daran, maître
 » Chirurgien, rue de Richelieu, au mois
 » de septembre 1746, M. G
 » Officier de Dragons, âgé d'environ
 » quarante-cinq ans, atteint d'une dif-
 » ficulté d'uriner, causée par plusieurs
 » embarras dans le canal de l'urethre,
 » & sujet depuis six ans à une inconti-
 » nence d'urine. Deux fistules, une à la
 » partie supérieure du scrotum du côté
 » gauche, & l'autre au commencement
 » du périnée du côté des bourses, tou-
 » tes deux accompagnées de beaucoup
 » de callosités, & un écoulement vi-
 » rulent depuis dix ans. Six mois
 » après M. Daran nous l'a fait nouvel-
 » lement voir ; nous avons reconnu le
 » canal de l'urethre bien libre, les fistu-
 » les bien fermées, les callosités détruites.

I v

202 DES MALADIES

» tes , l'ancien écoulement arrêté & pis-
 » sant à plein canal ; enfin guéri radica-
 » lement , & prêt d'aller rejoindre son
 » Régiment , quoiqu'il l'eût quitté tout-
 » à-fait en venant à Paris , se croiant
 » incurable , avant d'avoir été visité par
 » le susdit Chirurgien. En foi de quoi
 » nous avons signé le présent certificat
 » pour servir à tout ce que de raison ; à
 » Paris le deux février 1747. Signé ,
 » CASAMAJOR.

OBSERVATION XXIX.

De plusieurs gonorrhées qu'eut M.
G..... Bourgeois de Paris , âgé de cin-
 quante ans , la seconde , prise en 1728 ,
 coula six mois entiers , & ne s'arrêta
 que par l'usage du baume de copahu.
 Il vint en 1731 un bubon critique , qui
 s'ouvrit & se ferma de lui-même ; &
 depuis ce tems , toutes les fois que le
 malade s'échauffoit , il survenoit un pe-
 tit écoulement qui s'arrêtait naturelle-
 ment. Le fil des urines commença pour-
 lors à diminuer , mais l'excrétion s'en
 faisoit sans douleur. En 1733 nouvelle
 galanterie , qui laissa après sa guérison les
 choses au même état. Mais en 1743 le

malade en eut une quatrième qui causa alternativement une inflammation des deux testicules avec des souffrances horribles le long de la verge jusqu'à l'anus ; de maniere que le malade ne pouvoit plus ni s'asseoir ni marcher. Cette chaudiére fut traitée assez négligemment par le Chirurgien , qui étoit persuadé que les frictions mercurielles étoient le seul reméde capable de la guérir , & qui croïoit également qu'elles fondroient les carnosités qu'il jugeoit existantes dans l'urethre. Il fit en effet beaucoup de frictions depuis l'anus jusqu'au gland , & mit le malade en état de marcher , quoiqu'avec douleur. Quelque - tems après , les frictions furent administrées dans toutes les règles , & sur-tout aux aînes , à la verge , & au périnée. Pendant le traitement , le malade eut une petite rétention d'urine. Ce n'étoit pas la premiere ; car il en avoit eu plusieurs depuis cinq ans , dont deux avoient été longues & cruelles. Les frictions finies , le malade ne sentit plus les douleurs qu'il avoit précédemment depuis l'anus ; mais l'urine sortoit toujours goutte à goutte , & il survint une incontinence d'urine. Il fut donc attaqué de deux ma-

Ivj

204 D E S M A L A D I E S
maladies qui paroissent incompatibles ;
d'une difficulté si grande de rendre l'uri-
ne , qu'elle ne sortoit qu'avec des efforts
étonnans , & d'une perte d'urine qui du-
roit nuit & jour. Depuis ce tems il a
toujours eu des pesanteurs tout le long
de la verge , & beaucoup de douleur au
gland , de grands maux de reins , l'in-
continence d'urine , une dysurie , une
douleur dans l'érection , & une impossibilité
d'éjaculer dans l'acte vénérien. Au
bout de deux ans passés dans cette situa-
tion , les douleurs des reins augmenté-
rent considérablement , & le malade a
rendu pendant plus de trois semaines
avec les urines une grande quantité de
matière purulente , épaisse & visqueuse
comme la térébenthine , avec des dou-
leurs si cruelles qu'il en perdoit le som-
meil & l'appétit , & qu'il maigrissoit
sensiblement. Tel étoit son état , lors-
qu'il se mit entre mes mains le seize
août 1746. Une partie des accidens se
trouve reprise dans le certificat suivant
de M. Taillard.

[y I]

Certificat de Monsieur Taillard.

» Je soussigné, Chirugien juré à Paris,
 » certifie aujourd'hui treize du courant
 » mois d'avoir vu & visité M. M ...
 » F. G Bourgeois de
 » Paris. Après un examen de son état,
 » je lui aurois trouvé une difficulté d'u-
 » riner dans certains tems, compliquée
 » d'un écoulement d'une matière puru-
 » lente, & d'une dureté tout le long du
 » raphié, qui ne provient, tout considé-
 » ré, que des suites de plusieurs écoule-
 » mens vénériens, que ledit sieur nom-
 » mé ci-dessus m'a avoué. Ce que je cer-
 » tifie être véritable, pour servir ainsi
 » que de raison à qui il appartiendra.
 » À Paris le treize août 1746. Signé,

TAILLARD

Aïant sondé le malade, en présence
 de Monsieur Cantwel le quinze août
 1746, je lui trouvai à l'entrée du ca-
 nal de l'urethre une carnosité ron-
 de & dure. Après avoir détruit cet
 obstacle, je parvins au vérumontanum,
 qui étoit ulcéré & fort dur. Comme il
 y avoit incontinence d'urine, Monsieur
 Cantwel crut que le sphincter de la

206 DES MALADIES
 vessie étoit ulcéré. Je mis le malade à l'usage de mes remèdes , & le dix septembre il urinoit avec assez de facilité ; l'incontinence d'urine étoit totalement évanouie , il n'avoit plus de douleurs de reins , & ne rendoit plus de matières purulentes mêlées aux urines ; l'appetit & le sommeil étoient revenus , & il se trouvoit en état de vaquer à ses affaires. Aussi met-il dans sa relation que des progrès si rapides ne lui laisserent aucun doute d'une guérison parfaite ; elle n'arriva pourtant qu'au bout de quatre mois , mais le malade pendant le traitement n'a éprouvé aucun accident.

Certificat de Monsieur Cantwel.

» Je souffsigné , Docteur - Régent de
 » la Faculté de Médecine de Paris , cer-
 » tifie que dans le mois d'août 1746 je
 » vis venir chez moi M. G.....
 » âgé d'environ 40. ans , qui me dit que
 » dans le dessein où il étoit d'aller se
 » mettre entre les mains de M. Daran ,
 » Chirurgien demeurant rue de Richelieu , & ayant besoin de faire constater son état par un Médecin ou Chirurgien , ainsi que ce Chirurgien exi-

» geoit de tous ses malades , il venoit
» me prier de l'observer. A quoi m'étant
» prêté , il m'apprit tout ce qu'il avoit
» souffert à la suite de plusieurs galan-
» teries , qu'il avoit commencé d'avoir
» depuis 1730 ; & que son état présent
» étoit tel , qu'il souffroit des douleurs
» depuis la verge jusqu'à l'anus , à ne
» pouvoir s'asseoir ni marcher ; qu'il
» n'urinoit , ainsi qu'il nous fit remar-
» quer , que goutte à goutte , & avec
» de grands efforts ; de plus qu'il avoit
» une perte d'urine involontaire nuit
» & jour ; que dans l'érection il souf-
» froit des douleurs horribles , & dans
» l'éjaculation il s'appercevoit d'une sup-
» pression totale de semence. C'est dans
» cet état qu'il me dit qu'il s'alloit mettre
» entre les mains dudit sieur Daran. En-
» viron quatre mois après , je vis de
» nouveau venir ce malade chez moi.
» J'eus la satisfaction de le voir radica-
» lement guéri de toutes ses incommo-
» dités , & jouissant d'une santé parfaï-
» te ; en foi de quoi j'ai souscrit le pré-
» sent certificat , pour servir en ce
» que de besoin sera. A Paris le trois
» avril 1747. Signé , CANTWEL.

208 DES MALADIES

OBSERVATION XXX.

Monsieur le F..... âgé de quarante-cinq ans , fut attaqué en 1724 d'une gonorrhée accompagnée des plus fâcheux symptômes . Après bien des remèdes employés sans succès , l'opiniâtréte de l'écoulement l'obligea d'avoir recours aux injections astringentes , qui furent aussi infructueuses que les autres remèdes . Le malade content de n'avoir pas d'autre incommodité , se résolut de garder son écoulement , & douze ans passés dans le même état ne lui donnaient pas lieu de s'en repentir , lorsqu'il s'aperçut de la diminution du jet des urines , laquelle augmenta tellement qu'il ne les rendoit plus que comme un fil , & souvent goutte à goutte . Depuis ce tems jusqu'à présent il a eu plus de cinquante rétentions totales , plus ou moins longues , qui n'ont pu être soulagées que par les relâchans ; car inutilement on essaia plusieurs fois l'introduction de l'algalie ; elle ne put jamais pénétrer au - delà de deux travers de doigt . Depuis deux ans il lui est survenu un autre accident , une perte involontaire des urines . C'est cette

complication qui l'obligea de s'adresser à moi par le conseil de M..... quoiqu'on lui eût dit souvent auparavant qu'il n'y avoit point de reméde à son mal. Je le sondai le vingt-cinq mai 1746, & lui trouvai auprès de la fosse naviculaire une callosité , que je mis en fonte ; au moien de quoi , peu de jours après , j'en découvris d'autres plus profondes : le vérumontanum étoit entièrement ulcéré , & cette éminence entourée de duretés squirrheuses. Ce malade fut guéri en moins de quatre mois & demi , bien que pendant le traitement il ait été attaqué de plusieurs accès de fièvre irréguliere causée par la mauvaife qualité du pus que fournissoient les parties virées.

Certificat de Monsieur Faget.

» Je soussigné , Maître Chirurgien
 » juré de saint Côme , & de la Reine ,
 » certifie que Monsieur le F..... souffre
 » froit depuis très-long-tems d'une dif-
 » ficulté d'uriner occasionnée par des
 » excroissances de chair dans le canal
 » de l'urethre , ne rendant ses urines
 » que goutte à goute avec beaucoup de

210 DES MALADIES

» douleur ; & dans certains tems il étoit
 » sujet à des rétentions totales , & en
 » d'autres à une perte involontaire d'u-
 » rine ; ce qui faisoit une complication
 » particulière de dysurie , strangurie , &
 » incontinence d'urine . S'étant adressé
 » à Monsieur Daran , Chirurgien ordi-
 » naire du Roi , dans le mois de mai
 » 1746 , il l'a traité au moyen de sa nou-
 » velle méthode , & l'a parfaiteme nt gué-
 » ri , de façon qu'il jouit d'une santé par-
 » faite depuis plus d'un an . Il est heu-
 » reux pour l'humanité qu'il nous ait
 » par ses soins trouvé un remède aussi
 » efficace pour une maladie qu'à juste
 » titre on avoit jusqu'à lui regardée com-
 » me incurable . Fait à Paris le deux
 » octobre 1747 . Signé , F A G E T .

OBSERVATION XXXI.

M. le Comte de Mof-
 covite , qui fait le sujet de l'Observation
 XXIV , me pria dans le mois de juillet
 1746 , de me charger de la cure de M.
 le Prince de âgé de trente
 ans , Officier Général étranger , qui étoit
 passé en France pour y chercher des
 remèdes contre des restes de gonorrhées .

Il avoit eu trois maladies de cette nature. La première s'étoit terminée heureusement, & promptement, & la seconde, qui avoit été d'un plus mauvais caractère, n'étoit point parfaitement guérie, lorsqu'une troisième fit renaître les mêmes accidens, & avec plus de force. Après un long usage de remèdes inconnus au malade, l'écoulement sembla cesser ; mais il reparoifsoit au moindre excès, de quelque nature qu'il fût. Lassé des alternatives d'une santé apparente, & d'une incommodité réelle, s'apercevant d'ailleurs que le fil des urines diminuoit, & que sa sortie étoit difficile, le malade s'ouvrit sur son état à Monsieur le Comte de, qui me l'envoia. Je le sondai le quinze juillet, en présence de Monsieur de Lapeyronie, & lui trouvai dans le canal trois excroissances fongueuses ; deux aux canaux excrétoires des glandes prostatales, & une petite près le vêrumontanum. Je traitai le malade suivant ma nouvelle méthode, & en quatre mois il fut si bien guéri, comme Monsieur de Lapeyronie le reconnut, qu'il fut en état de repartir pour son païs.

212 DES MALADIES

Certificat de Monsieur de Lapeyronie.

» Je soussigné , Premier Chirurgien
 » & Médecin consultant du Roi, certifie avoir vu entre les mains de Monsieur Daran le malade qui fait le sujet de l'Observation XXXI. atteint de carnosités dans le canal de l'urethre , & d'un écoulement virulent, dont il a été parfaitement guéri par l'usage de ses remèdes. Fait à Versailles ce quatre avril 1747. Signé ,

LAPEYRONIE.

OBSERVATION XXXII.

M. le Baron de me pria dans le mois de juillet 1746. de me charger de la cure de M. de V..... âgé de trente-cinq ans , Officier Rus-sien qui étoit venu en France exprès pour s'y faire traiter des suites fâcheuses de trois gonorrhées qu'il avoit eues dans l'espace de quatre ans. La première avoit été assez benigne. La seconde plus mauvaise n'étoit point encore guérie lorsque le malade en contracta une troisième , qui reproduisit les accidens

qui venoient d'être détruits , & même en augmenta la force. L'écoulement qui sembloit cesser de tems en tems reparoissoit à la moindre occasion. Craignant les suites de cet état , qu'annonçoit la diminution des urines , & voyant que leur sortie devenoit difficile & douloreuse , le malade s'ouvrit à M. le Baron de qui me l'envoia. Je le sondai , en présence de Monsieur de Rabours , & de Monsieur Morand , & lui trouvai dans le canal trois différentes excroissances de chairs calleuses ; une au milieu du canal de l'urethre , & les deux autres aux environs des vesicules seminales. Je traitai le malade suivant ma nouvelle méthode , & il fut si bien guéri qu'il fut en état de retourner dans son païs au bout d'environ quatre mois.

Certificat de Monsieur de Rabours.

„ Je soussigné , Docteur-Régent de „ la Faculté de Médecine de Paris , cer- „ tifie avoir été appellé sur la fin de „ l'été dernier avec Monsieur Daran „ Chirurgien , pour visiter un Seigneur „ étranger attaqué de difficulté d'uri-

214 DES MALADIES

» ner occasionnée par des obstacles sur-
 » venus dans le canal de l'urethre à la
 » suite d'une ou plusieurs gonorrhées.
 » Engagé plus par curiosité que par la
 » nécessité, je me suis fait un plaisir de
 » voir journellement les effets des son-
 » des dont se sert ce Chirurgien pour
 » traiter ces maladies. Je me suis convain-
 » cu que c'est en faisant suppurer les
 » carnosités, & ensuite détergeant les
 » ulcères, qu'il traite fort bien ces maux-
 » là au moyen de sa nouvelle méthode.
 » Ce Seigneur étoit incommodé depuis
 » cinq ans. L'inutilité de beaucoup de re-
 » médes qu'il avoit employés sans fruit
 » l'avoit obligé de se rendre à Paris pour
 » se mettre entre les mains du susdit
 » Monsieur Daran, qui l'a parfaitement
 » guéri, en foi de quoi j'ai signé le pré-
 » sent. A Paris le trente-un mars 1747.
 » Signé, DE RABOURS.

OBSERVATION XXXIII.

Le sieur B âgé de quarante-cinq ans, Marchand à Paris, depuis l'année 1716, qui étoit la quatorzième de son âge, jusqu'en 1736, a été attaqué pour le moins de treize gonorrhées,

dont la première fut accompagnée de deux bubons , un à l'aîne droite , l'autre à l'aisselle. Il s'aperçut en 1736 d'une diminution du fil des urines , qui augmenta de jour en jour jusqu'en 1724 , qu'il fut atteint d'une rétention totale qui dura vingt-quatre heures , & qu'on ne put soulager que par l'introduction de l'algalie ; secours qui coûta beaucoup de peine au Chirurgien , & de douleurs au malade. On laissa l'algalie dans la vessie pendant quatre jours. Depuis ce tems-là le malade n'a plus eu de suppressions d'urine , mais il a toujours eu beaucoup de difficulté à la rendre , ne le faisant souvent que goutte à goutte avec beaucoup d'ardeur , & l'urine déposant une grande quantité de glaires. Dans cet état le malade , qui fut obligé de renoncer au cheval , dont son commerce demandoit pourtant qu'il se servît , se mit entre mes mains , par le conseil de M.Morand, le vingt-quatre septembre 1746. Je le sondai en sa présence , & lui trouvai dans l'urethre différens embarras produits par des chairs mollasses , dont un , beaucoup plus considérable que les autres , étoit placé au milieu du canal. Je mis le malade à l'usa-

Partie III.

216 DES MALADIES
ge de mes remèdes , & il fut parfaite-
ment guéri en quatre mois & demi.

Ce malade est un des sept dont il est
parlé dans le certificat de Monsieur Mo-
rand rapporté ci-dessus.

OBSERVATION XXXIV.

Le vingt-neuf novembre 1746 Monsieur Casaubon vint chez moi avec Monsieur de âgé de quarante-cinq ans, qui avoit fait le voyage de Lyon pour me consulter sur des difficultés extraordinaires d'uriner, sur une incontinence d'urine , & sur un embarras habituel dans le canal de l'urethre , qui étoit cause que l'urine ne sortoit que goutte à goutte, ou tout au plus comme un fil. Cet état étoit la suite d'une grande quantité de gonorrhées, que le malade avoit eues depuis l'année 1728 , qui étoit la vingt-deuxième de son âge , & dont chacune avoit été traitée par un Chirurgien nouveau. C'est la neuvième , contractée en 1739 , qui paroît être l'époque des mauvaises dispositions de l'urethre ; car l'écoulement en fut supprimé par le moyen des injections astrin-
gantes ; de maniere qu'il se réduisit à quelques

quelques gouttes de matière virulente qui paroisoient quelquefois le matin. Un an après le malade, ayant été en campagne, eut la première rétention d'urine. Ce symptôme étant calmé, on le fit user de sondes de plomb toutes les nuits ; ce qui procura un soulagement ; mais en 1743, après un voyage de cent lieues fait à cheval, nouvelle rétention d'urine extrêmement douloureuse qui dura vingt-quatre heures. Elle fut traitée par les remèdes usités, & le malade observa que les premières gouttes qui se firent jour firent sur l'urethre la même impression qu'auroit fait le plomb fondu. Trois mois après, au retour d'un voyage de cinquante lieues, autre ischurie presqu'aussi grave, qui fut suivie d'une quatrième à l'arrivée du malade chez lui. Comme le Chirurgien qui avoit traité la troisième rétention l'avoit averti que la cure n'étoit que palliative, il prit dès lors la résolution de venir me consulter ; mais l'exécution de ce projet fut suspendue par une nouvelle galanterie dont le traitement dura six mois. Je sondai le malade en présence de Monsieur Casaubon, & lui trouvai aux ca-

Partie III.

ξ

K

218 DES MALADIES
naux excrétoires des galandes de Cowper
un-ulcére avec des bords fort calleux ,
& ayant d'y parvenir, beaucoup de pe-
tites inégalités produites par des chairs
spongieuses. Je mis le malade à l'usage
de mon remède ; mais, comme il ne vou-
loit pas se gêner du côté du plaisir, il
ne fut guéri que cinq mois après, &
pour - lors je fis constater sa guérison
par Monsieur Casaubon.

Certificat de Monsieur Casaubon.

„ Nous soussigné, Chirurgien Juré
„ de Saint Côme, certifions que Mon-
„ sieur D est venu en
„ septembre 1746 de Lyon à Paris,
„ pour se faire traiter par Monsieur
„ Daran Chirurgien ordinaire du Roi ,
„ d'une rétention d'urine à laquelle il
„ étoit sujet depuis plusieurs années, pro-
„ duite par des carnosités qui lui étoient
„ survenues dans le canal de l'urethre à
„ la suite d'anciennes gonorrhées, dont il
„ a été parfaitement guéri par les re-
„ médes de Monsieur Daran , ainsi qu'il
„ nous a consté de l'inspection que nous
„ avons faite de son état avant & après
„ sa guérison ; en foi de quoi nous avons

DE L'URÈTHRE. 279

» délivré le présent. A Paris le cinq
» octobre 1747. Signé, CASAUBON.

OBSERVATION XXXV.

Après avoir eu plusieurs gonorrhées bénignes, en 1723. M. L. D... de T..... âgé de cinquante-huit ans, en contracta une plus fâcheuse, qui parut guérie, mais au moyen des injections astringentes. Cependant dès l'année 1731, & pendant le courant des années suivantes, il eut des rétentions d'urine assez fréquentes, dont quelques-unes alloient jusqu'à dix heures. Depuis 1734 il eut le bonheur d'être quitte de cet accident; il ne lui resta qu'une diminution considérable du fil des urines, & une difficulté de les rendre. Mais les rétentions étant revenues en 1745, & durant plus de vingt-quatre heures avec des douleurs insupportables, on lui conseilla de me voir, ce qu'il fit. Le malade m'a de plus observé que communément il ne se faisait plus d'éjaculation dans le coït, & que cette afflication lui causoit de la douleur. Je le fondai en présence de M. Maître Chirurgien, & lui trouvai deux obstacles dans le canal,

Kij.

220 D E S M A L A D I E S
 l'un fongueux , un peu au-dessous de la
 fosse naviculaire , l'autre plus calleux ,
 un peu en deçà du verumontanum , tous
 deux sans être ulcérés . Mes remèdes
 procurerent la sortie d'un pus si acre &
 si virulent , qu'il causa beaucoup de dou-
 leur au malade ; mais elle passa bien-
 tôt , & au bout de deux mois je le
 croyois parfaitement guéri , lorsque je
 m'aperçus que le premier obstacle qui
 avoit dû céder le premier , laissoit dans
 le canal un reste de vice qui pouvoit
 faire par la suite rétomber le malade
 dans les mêmes accidents . Je fus donc
 obligé de faire de nouveaux remèdes ,
 qu'il fallut continuer pendant près de six
 semaines , après lesquelles il fut parfaite-
 ment guéri .

Ce malade a été traité au sçu de
 Monsieur de Lapeyronie , comme il pa-
 oit par le certificat ci-dessous .

Certificat de M. de Lapeyronie.

„ Je soussigné , premier Chirurgien ,
 „ & Médecin Consultant du Roi , cer-
 „ tifie avoir vu entre les mains de M.
 „ Daran le malade qui fait le sujet de
 „ l'observation XXXV , atteint de car-

» nosités dans le canal de l'urethre , &
 » d'un écoulement virulent, dont il a été
 » parfaitement guéri par l'usage de ses
 » remèdes. Fait à Versailles ce 4 avril
 » 1747. Signé, LAPEYRONIE.

OBSERVATION XXXVI.

Au mois d'octobre 1745, il se présenta à moi un malade âgé de quarante-cinq ans, qui avoit la malheureuse complication des symptômes les plus fâcheux qui succéderent aux gonorrhées mal traitées, c'est-à-dire, une fistule au périnée par laquelle l'urine s'écoulloit, un ulcère calleux au milieu du canal de l'urethre, & un autre près des canaux excrétoires des glandes prostates, rétention, incontinence & ardeur d'urine, ténèse, & écoulement d'une matière virulente. Le cas étoit trop singulier pour n'être pas curieux de le faire constater par des personnes expertes. Je fis donc conduire par M. Boyer Chirurgien, chez M. Astruc, Médecin Consultant du Roi, & Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, M. N..... qui répéta en sa présence la confession qu'il m'avoit faite, & lui dit,

K iij

222 DES MALADIES

qu'après avoir été atteint de deux gonorrhées assez benignes, il en avait eu en 1732 une troisième qui ne cessa de couler qu'au bout de huit mois, par le secours des injections astringentes : qu'en 1736 en ayant contracté une autre, qui parut guérie au bout de deux mois, il s'aperçut que le fil des urines alloit toujours en diminuant, accident qui étoit tellement augmenté en 1738, que les rétentions d'urine s'étoient mises très-fréquemment de la partie ; qu'il n'urina pendant quelque tems qu'avec de grands efforts, & enfin qu'il ne pouvoit plus le faire, qu'après avoir introduit une solide. Tel fut son état jusqu'en 1740, où, soit que les obstacles eussent grossi, soit par quelqu'autre raison, les rétentions d'urine devinrent plus longues, en ayant eu qui durerent jusqu'à trois jours. Il n'en fut soulagé que par des bougies dont il fit usage pendant six mois, & qui le mirent en état de pisser à plein canal. Mais la preuve que la cure n'étoit que palliative, c'est que quinze jours après en avoir cessé l'usage, le fil des urines diminua une seconde fois, & qu'il a toujours diminué jusqu'en 1742. Dans le cours de cette année il survint une inconti-

DE L'URETHRE. 223

nence continue d'urine. L'année suivante il se forma au périée une tumeur qui s'ouvrit d'elle-même, & qu'on se contenta de panser à l'ordinaire, espérant de la fermer ; mais il ne fut jamais possible d'empêcher les urines de s'écouler par l'ouverture, & il resta une fistule. Tels étoient les accidens que le malade se commoisoit lorsque je le sondai. L'on a vu plus haut ceux que la sonde me fit découvrir. Malgré cette cruelle complication de maux, ma méthode guérit parfaitement le malade en deux mois. Il se présenta pour lors à M. Astruc qui, craignant quelque fâcheux retour, engagea le malade à le venir voir de tems en tems ; il s'est représenté devant lui au bout de quinze mois, se portant mieux que jamais.

Certificat de M. Boyer.

„ Je soussigné, Antoine Boyer, ancien Chirurgien-Major des Grenadiers à cheval au service de S. M. C. certifie que M. N.... qui, à la suite de plusieurs galanteries, se trouvoit atteint depuis long tems de plusieurs carnosités, qui lui bouchoient le ca-

K iiij

224 D E S M A L A D I E S
 » nal de l'urethre , d'une fistule au péri-
 » née , d'un écoulement de matière pu-
 » rulente , & d'une perte d'urine invo-
 » lontaire ; ce malade a été parfaite-
 » ment guéri dans moins de deux mois
 » par M. Daran maître Chirurgien , au
 » moyen de sa nouvelle méthode à tra-
 » ter les maladies de l'urethre . Je déclare
 » encore que ce malade a été examiné
 » par M. Astruc Médecin , avant & après
 » sa cure . A Paris le 17 avril 1747.
 » Signé , BOYER.

O B S E R V A T I O N . X X X V I I .

Il y a environ dix ans que M. M.....
 âgé de cinquante ans , Négociant , eut
 une galanterie qui lui laissa un léger
 écoulement , lequel fut traité de relâ-
 chement de vaisseaux . Aïant remarqué
 deux ou trois ans après que le jet des
 urines devenoit plus petit , il s'adressa à
 M..... qui promit de tarir l'écoule-
 ment , & de rendre le canal libre : mais
 l'écoulement s'étant opiniâtré , fut aussi
 nommé par ce Chirurgien , relâchement
 de vaisseaux . Observant que le retrécis-
 sement du canal faisoit de nouveaux pro-
 grès , le malade prit chez la veuve de son

DE L'URÈTHRE. 225

dernier Chirurgien qui étoit mort depuis peu , des bougies pareilles aux premières , & tout leur effet fut de dilater le canal pendant quelques jours . Il y a environ trois ans que le malade eut une inflammation du scrotum causée par le reflux de la matière virulente sur cette partie . Elle fut guérie par les émollients & des frottons mercurielles aux pieds & aux jambes . Mais ces remèdes facilitèrent si peu la sortie des urines , qu'il eut il y a deux ans une suppression totale qui le fit cruellement souffrir pendant six jours . Ce fut peu de tems après qu'il vint se mettre entre mes mains . Je lui trouvai deux ulcères calleux en deçà du vérumontanum assez près l'un de l'autre , & je fis constater par Messieurs Nihell & Plunkett l'état où se trouvoit le malade , qui fut parfaitement guéri en quarante-huit jours , comme il pafoit par les certificats suivans .

Certificat de M. Nihell.

» Nous soussigné , Docteur en Médecine de la Faculté de Rheims , certifions que M. Négociant , étoit attaqué d'un écoulement purulent de-

K v

226 DES MALADIES
 " puis plus de six ans , & d'une strangu-
 " rie invétérée , qu'aucune personne de
 " l'Art n'avoit pu guérir , jusqu'à ce
 " qu'il s'est mis entre les mains de M.
 " Daran , qui lui a tari l'écoulement &
 " parfaitement guéri la strangurie dans
 " l'espace de quarante-huit jours. En foi
 " de quoi nous lui avons signé le présent
 " certificat. A Paris le 30 janvier 1746 ;
 " signé , NIHELL.

Certificat de M. Plunkett.

" Je certifie comme ci-dessus , pour
 " avoir vu devant & après le même ma-
 " lade. A Paris le 26 mars 1747 , signé ,
 " PLUNKETT Docteur en Médecine.

OBSERVATION XXXVIII.

Un des Domestiques de M. D
 Conseiller au Parlement de Paris , nom-
 mé J F âgé de trente ans ,
 ayant pris à Bruxelles en 1739 une go-
 norrhée , fut traité pendant six mois ,
 après lesquels on l'assura qu'il étoit gué-
 ri , bien qu'il lui restât toujours un écou-
 lement virulent , & une difficulté d'uri-
 ner , ce qui l'obligea de venir à Paris.

Après avoir consulté des personnes fort expertes dans la guérison de ces maux, qui lui firent faire chacune beaucoup de remèdes, on lui conseilla de se réduire à l'usage des sondes de plomb, qui ne changerent rien à son état. Il étoit même encore plus fâcheux, lorsque je lui trouvai, en le sondant, deux ulcères calleux près du vêrumontanum, & une gonorrhée très-virulente. J'exigeai, avant de commencer son traitement, qu'il fit constater son état par M. le Thieullier & M. Nape, l'un Médecin, l'autre Chirurgien de son Maître, & après ce préliminaire, je le mis à l'usage de mes remèdes, qui le guérissent parfaitement en six mois. Voici le certificat qu'a donné M. le Thieullier.

Certificat de M. le Thieullier.

» Nous soussigné, Docteur-Régent
» de la Faculté de Médecine en l'Uni-
» versité de Paris, Conseiller, Médecin
» ordinaire de Sa Majesté, en son Grand
» Conseil, & en la Prévôté de France,
» certifions que J..... F..... un des
» Domestiques de M. D..... Con-
» seiller au Parlement de Paris, ayant

K vij

228 D E S M A L A D I E S

» contracté une gonorrhée à Bruxelles
» en l'année 1739 , & s'étant fait trai-
» ter inutilement , tant par les Chirur-
» giens de cette ville , que par trois Chi-
» rurgiens de saint Côme à Paris , pen-
» dant environ six mois , il s'est aussi
» livré à la méthode de M. Daran le
» deux novembre dernier. Nous fûmes
» alors témoin de son état , d'autant
» plus dangereux , & moins susceptible
» de guérison , que les Chirurgiens les
» plus distingués avoient épuisé toutes
» les ressources ordinaires : malgré les
» quelles une strangurie avoit succédé ,
» & se trouvoit jointe à un écoulement
» purulent & sanieux ; mais après un
» examen exact dudit F.... nous avons
» la consolation de ne plus reconnoître
» aucun des symptômes qui subsistoient ,
» & nous rendons avec plaisir toute la
» justice due au vrai mérite dudit sieur
» Daran dans cette partie de la Chirur-
» gie , dans laquelle il a d'autant mieux
» réussi , & fera dans la suite des pro-
» grès d'autant plus heureux , qu'il se
» borne au seul chirurgical , & qu'il
» s'éclaire des lumières qu'il se fçait né-
» cessaires dans les cas qui exigent des
» remèdes internes. En foi de quoi j'ai

DE L'URETHRE. 229

» signé & délivré le présent certificat,
 » pour servir à tout ce que de raison.
 » A Paris le 11 août 1746. Signé,
 » LE THIEULLIER.

OBSERVATION XXXIX.

Toutes les circonstances de la maladie
 du sieur H âgé de trente-quatre
 ans, maître Brodeur à Paris, se trou-
 vant suffisamment expliquées dans le
 certificat de M. Serres, pour ne point
 multiplier les êtres sans nécessité, je me
 contente de transcrire ce certificat.

Certificat de M. Serres.

» Je soussigné, Maître Chirurgien
 » Juré de la ville de Montpellier, cer-
 » tifie que m'étant rendu à Paris pour
 » quelques affaires, & ayant été pendant
 » mon court séjour, chez M. Daran,
 » fort connu pour les maladies de l'u-
 » rethre, parmi différens malades que
 » j'ai vû chez lui, j'y ai vû & examiné
 » entr'autres l'état d'un d'entr'eux, maî-
 » tre Brodeur, qui, me racontant sa triste
 » situation, m'apprit qu'à la suite de

230 DES MALADIES
» quatre gonorrhées, qu'il avoit con-
» tractées depuis environ douze ans, &
» dont il s'étoit toujours fait traiter,
» il se trouvoit atteint d'une strangurie
» des plus cruelles, son urine ne sor-
» tait qu'avec de très-grands efforts,
» & de violentes douleurs, à deux bran-
» ches, & souvent le canal se trou-
» vant entièrement bouché, elle ne
» sort alors que goutte à goutte sans
» disconinuer. Le malade m'ajouta
» qu'il se trouvoit dans ce cruel état
» quand il se mit entre les mains
» d'un Chirurgien fameux, qui lui fit
» inutilement des remèdes pendant le
» cours d'une année, après laquelle
» perdant patience, & un abcès fistu-
» leux étant survenir au périnée par où
» l'urine s'échappoit continuellement,
» il me dit qu'un autre Chirurgien, au-
» quel il s'étoit adressé, voulant, après
» un fort long traitement, lui parler en
» ami, lui conseilla de ne plus faire de
» remèdes, lui avouant que le mal étoit
» incurable. Je déclare avoir reconnu
» la strangurie & la fistule dont je viens
» de parler, & après avoir vu le malade
» entre les mains de M. Daran qui en

DE L'URETHRE. 231

» douze jours de l'usage de ses sondes
 » pénétra dans la vessie, & le fit uriner
 » à plein canal à mon grand étonne-
 » ment, je ne doute nullement qu'il ne
 » soit parfaitement guéri dans peu ; en
 » foi de quoi j'ai signé. Fait à Paris le
 » 15 décembre 1746. Signé, SERRES.

Le vice que je trouvai dans l'urethre
 de ce malade, que je fis voir à M. Plun-
 kett Docteur en Médecine, étoit une
 excroissance de chair calleuse allongée
 dans le canal, qui s'étendoit depuis le
 gland jusqu'à la fosse naviculaire, & un
 ulcère fistuleux près du vérumontanum.
 Douze jours après l'usage de mes son-
 des, je découvris un autre ulcère froidide
 qui pénétroit dans le fondement, par
 lequel les urines s'écouloient aussi avec
 des douleurs insupportables. Quoique je
 ne sois pas dans l'usage de traiter d'aut-
 res maladies que celles de l'urethre,
 auxquelles j'ai peine à suffire, je me dé-
 terminai à traiter ce dernier ulcère par
 plusieurs raisons.

1^e. Que, le canal étant aussi bien que
 je pouvois le souhaiter, il me paroilloit
 dur d'abandonner le malade dans cet
 état.

232 D E S M A L A D I E S.

2° Que j'étois sûr du remède que je voullois lui appliquer.

3° Que non seulement le malade s'étoit épuisé la bourse à force de faire des remèdes, mais que l'impuissance où il éroit depuis long-tems de travailler le réduissoit à la misère.

4° Qu'il ne pouvoit se résoudre à confier son secret à d'autres. En conséquence je traitai l'ucère du fondement, & le malade se trouva parfaitement guéri en quatre mois.

Certificat de M. Plunkett.

Je soussigné, Docteur en Médecine, certifie que le sieur H... . . . , maître Brodeur, âgé d'environ trente ans, vint me trouver pour me consulter sur une maladie de l'urethre dont il se trouvoit atteint depuis environ douze ans. Sur le récit qu'il me fit de son état, & sur l'observation que j'en fis, je le vis si délabré que je jugeai son cas incurable. Toutefois étant instruit des cures extraordinaires qu'opéroit sur ces sortes de maux M. Daran, Maître Chirurgien, je n'hésitai point

DE L'URETHRE. 233

» de lui conseiller de l'aller consulter ,
» & en conséquence je le conduisis chez
» lui , où étant , il le sonda en ma pré-
» fense , & lui trouva dans le canal un
» obstacle causé par une excroissance de
» chair calleuse qu'il jugea être longue ,
» & résider près la fosse naviculaire ; de
» plus un ulcère fistuleux près le véru-
» montanum. Et après qu'il eut fait en-
» viron vingt jours usage de ses sondes ,
» il me fit de nouveau appeler pour me
» dire qu'il avoit découvert à ce malade
» un autre ulcère fistuleux dans le fon-
» ment , par où je vis que l'urine s'échap-
» poit , & qui le faisoit souffrir extraor-
» dinai'rement. Quoique je scussé que ce
» Chirurgien ne se mêle uniquement
» que de traiter les maladies regardant
» le canal de l'urethre , qui lui fournis-
» sent assez d'occupation , & qu'il s'a-
» gissoit ici d'un cas à part de cette par-
» tie qui meneroit fort loin , & que de
» plus le malade réduit à la dernière
» misère , par l'impossibilité où l'a mis
» son mal de pouvoir gagner sa vie , je
» ne laissai pas que de l'exhorter à s'en
» charger , vû que ce misérable périroit
» infailliblement faute de moyen ; à quoi

234 DES MALADIES
 " Il se prêta sans hésiter, par le seul
 " motif de la charité qui le fait agir
 " dans ces occasions ; & après un inter-
 " valle d'environ cinq mois, j'eus la sa-
 " tisfaction de revoir ce malade pissant
 " à plein canal, son ulcère cicatrisé, la
 " fistule fermée ; en un mot, radicale-
 " ment guéri de tous ses maux, & cela
 " continuant de même depuis douze mois
 " qu'il est sorti de ses mains. En foi de
 " quoi j'ai signé le présent certificat pour
 " servir en tant que de besoin. Fait à
 " Paris le 28 mars 1747. Signé,

PLUNKETT M. D.

OBSERVATION XL.

M. le Comte F..... Seigneur Alle-
 mand, âgé de vingt-huit ans prit le pre-
 mier aout 1741 une quatrième gonor-
 rhée, qui étoit à peine guérie, après cinq
 mois de traitement, lorsqu'il en contracta
 une cinquième. Mais comme son service
 demandoit de lui une grande assiduité,
 il se ménagea extrêmement, & il se
 croioit guéri au mois d'avril 1742. Il
 n'avoit de douleur ni dans l'érection ni
 dans l'excrétion de l'urine. Il sentoit

seulement dans le coit une petite douleur sous le prépuce, & voioit quelques taches à sa chemise. Peu de tems après il s'appercut qu'il urinoit avec douleur, que la chemise continuoit d'être rachée, & même quelquefois de sang ; & que le siège de la douleur éroit le même que celui où elle se faisoit autrefois sentir dans le coit, & encore dans un endroit plus profond dans le canal de l'urethre ; que les urines faisoient deux branches, & que les injections lui causoient beaucoup de douleur, tant à l'entrée, que dans le fond de l'urethre. Les sondes de plomb & cinq semaines d'injections n'ont produit d'autre avantage, que de faire disparaître l'écoulement sanguin. Les sondes se trouvoient gênées par des excroissances, quand le malade vouloit les introduire, & dans l'introduction il sortoit toujours un peu de matière, mais qui n'avoit point de teinture étrangère ; il ne suintoit rien en pressant la verge, si ce n'est une goutte le matin au réveil. Le malade se plaignoit de beaucoup de douleur dans les pollutions nocturnes. Elle avoit son siège sous le prépuce, comme en urinant, & il en conclut qu'il

236 DES MALADIES.
 avoit un mal fistuleux en cet endroit. Tels sont les accidens qui l'ont obligé de partir de Dresde, pour venir me consulter, déterminé à ce voyage par la guérison de plusieurs de ses amis. Je le fondai en présence de M. de Rabours, & lui trouvai dans l'urethre deux ulcères calleux, l'un en deçà, l'autre au delà du vèrumontamim. En un mois les ulcères furent détersés, & les callosités fondues; &, comme le malade étoit extrêmement pressé de partir, & qu'il n'y avoit plus d'accidens à craindre, je le laissai repartir pour Dresde, muni de tout ce qui lui étoit nécessaire, pourachever sa guérison, laquelle étoit parfaite deux mois après, comme il m'a fait l'honneur de me l'écrire.

Certificat de M. de Rabours.

„ Je soussigné, Docteur - Régent de
 „ la Faculté de Médecine de Paris, cer-
 „ tifie avoir été appellé sur la fin de l'été
 „ dernier avec M. Daran, Chirurgien,
 „ pour visiter un Seigneur étranger atta-
 „ qué de difficulté d'uriner, occasion-
 „née par des obstacles survenus dans le
 „ canal de l'urethre, à la suite d'une ou

de plusieurs gonorrhées virulentes. En
gagé plus par curiosité que par la né-
cessité ; je me suis fait un plaisir de
voir journallement les effets des soi-
des qu'introduisoit M. Daran dans ce
canal. Elles y excitoient une suppura-
tion du corps même qui formoit l'ob-
stacle qui continuoit jusqu'à ce qu'il
fût entièrement détruit. Alors il avait
çoié sa sonde autant que la liberté du
canal le lui permettoit ; & lorsqu'il
s'étoit arrêté pour un second obstacle,
la même pratique produisoit le même
effet ; & ainsi pour un troisième & un
quatrième. Ce Seigneur étoit incom-
modé depuis onze ans ; l'insuffisance
de beaucoup de remèdes qu'il avoit
fait sans succès , l'avoit obligé de se
rendre à Paris pour se mettre entre les
mains du susdit M. Daran , qui l'a par-
faitemen guéri ; en foi de quoi j'ai
signé le présent certificat. Fait à Paris
le 31 mars 1747. Signé , DE RABOURS.

OBSERVATION XLI.

M. H. âgé de trente ans ,
Capitaine au Régiment de
bien guéri d'une première gonorrhée ,

238 Des MALADIES
dont il ne fut quitte qu'au bout de six
mois, courut en 1740 le même hazard, &
fut atteint d'une seconde, accompagnée
de douleurs si cruelles qu'elles lui ôtoient
la faculte de marcher. Apres cinq mois
d'un traitement presqu'inutile, il eut
recours au Chirurgien qui avoit guéri
la premiere, & tous ses soins, qu'a la
vérité un voyage fit interrompre, n'a-
bouffirent qu'à diminuer l'écoulement,
qui devint peu considérable ; mais il
resta toujours une dysurie avec douleur
au périnée, & de tems en tems il sur-
venoit des retentions d'urine, mais peu
considérables. En 1742 le malade usa
de bougies, qui d'abord causerent de
grandes irritations & des hemorragies,
mais un mois de leur usage seconde d'autre
remèdes, & notamment d'injections,
réduisit l'écoulement presque à rien. Les
urines fortoloient un peu mieux ; mais il
restoit des douleurs au périnée. Les remé-
des ayant été discontinués pendant l'hi-
ver de 1743, le malade eut une réten-
tion d'urine, dont il se tira au moyen
d'une bougie qui le fit uriner. Il fit
les campagnes de 1743, & 1744, sans
que le mal fit de progrès sensibles. En
1745 on le passa à Montpellier par

le grand remède, & on le fit user des sondes de plomb, qui procurerent une libre issue aux urines ; mais l'écoulement s'opiniâtra malgré l'usage du baume de Canada. Aiant fait en Flandre deux mois de campagne, les douleurs au périnée, & les difficultés d'uriner, recommencèrent, & l'écoulement devint plus abondant. Il se mit entre les mains d'un Chirurgien habile, dont les remèdes calmerent presque tous les accidens ; mais ayant été obligé de les interrompre pour assister au siège de Bruxelles, la fatigue fit tellement recommencer tous les accidens que le yingt décembre 1746 il eut pendant toute la journée de grandes difficultés d'uriner, qui dégénérèrent le lendemain en une suppression totale. On fut plus d'une demi-heure à introduire l'algalie, laquelle pénétra enfin jusqu'à la vessie. Il fallut le vingt-trois revenir au même moyen ; on voulut encore le tenter le vingt-quatre, mais on n'eut que du sang au lieu d'urine. On fut obligé d'avoir recours aux relâchans usités en pareil cas. Ils facilitèrent tant bien que mal la sortie des urines. Mais là difficulté subsistant toujours, le vingt-cinq novembre le mala-

240 DES MALADIES
 de arriva de Lille à Paris pour se livrer
 à mes soins. Je le sondai , en présence
 de Monsieur Bouniols , & lui trouvai un
 ulcère fongueux au milieu de l'urethre ,
 & peu de jours après un second près
 du vèrumontanum. Ils produisoient un
 écoulement de matiere virulente. Je
 commençai tout de suite à traiter le ma-
 lade , & il fut entièrement guéri en trois
 mois & demi.

Certificat de Monsieur Bouniols.

„ Nous soussigné , Docteur en Méde-
 cine de l'Université de Montpellier ,
 „ Médecin du Roi à Fontainebleau , ci-
 „ devant Médecin ordinaire de son Al-
 „ tesse Roiale Madame la Duchesse de
 „ Lorraine , certifions que le malade
 „ qui fait l'objet de l'Observation XLI.
 „ concernant M. Capitaine
 „ d'Infanterie a été pendant nombre d'an-
 „ nées atteint de la maladie détaillée
 „ en icelle , & qu'il a été parfaitement
 „ bien guéri par Monsieur Daran Chi-
 „ rurgien au moien de sa nouvelle mé-
 „ thode à traiter les maladies de l'ure-
 „ thre : l'ayant vu & examiné avant
 „ & après le traitement. Nous devons
 „ avouer

„ avouer que nous voions avec plaisir
 „ la Chirurgie enrichie par les heureux
 „ soins de Monsieur Daran d'un remé-
 „ de propre à guérir la maladie peut-
 „ être la plus commune qu'il y ait par-
 „ mi les hommes , dont la plus grande
 „ partie périssait enfin misérablement ,
 „ & que les plus habiles gens de tous
 „ les tems , après des peines infinies ,
 „ ont été obligés d'abandonner comme
 „ incurable. En foi de quoi nous avons
 „ signé le présent. A Paris ce 4 avril
 „ 1746. Signé, BOUNIOL.

OBSERVATION XLII

Un Conseiller de Montpellier , âgé de soixante ans , ayant été mal traité d'une gonorrhée contractée en 1733 , ressentit deux ans après une grande ardeur d'urine qu'il ne pouvoit plus rendre que goutte à goutte. Depuis ce tems il n'a plus uriné qu'avec douleur , & il a eu des suppressions totales , pour peu qu'il s'échauffât ; ce qui le mettoit toujours dans le risque de perdre la vie. En 1743 il en eut une avec tenesme qui dura trois jours entiers. Le reflux des urines dans le sang causa une fièvre continue

Partie III.

*

L

242 DES MALADIES

dont on ne s'attendoit pas que le malade pût guérir. Il avoit d'ailleurs des inquiétudes extrêmes d'esprit, sans doute bien fondées, puisque les plus habiles gens lui disoient que sa maladie étoit incurable. Sçachant cependant que les malades qui font l'objet des observations de Marseille avoient été heureusement tirés par mes remèdes d'un état encore plus fâcheux que le sien, il partit de Montpellier pour venir à Paris se mettre entre mes mains, & en chemin il eut une rétention d'urine des plus cruelles, qui penfa lui coûter la vie. Je le sondai en présence de M. Poujade Chirurgien, & lui trouvai deux ulcères dans l'uréthre, un vers le milieu, & l'autre près du véru-montanum. Je le guéris en trois mois & demi ou environ. Outre M. Poujade je puis encore citer M. Molin Médecin Consultant du Roi, comme témoin de mes succès.

Certificat de Monsieur Molin.

„ Nous soussigné, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier,
 „ & Médecin Consultant du Roi, certifions avoir appris de Monsieur . . .

DE L'URETHRE. 243

» Conseiller à la Cour des Aides de la
 » même ville , qui en étoit parti pour
 » venir à Paris se faire traiter par M.
 » Daran Chirurgien ordinaire du Roi ,
 » rue de Richelieu , d'une rétention d'u-
 » rine qui lui avoit été occasionnée à la
 » suite d'une galanterie qu'il eut en 1733 .
 » par des cariosités qu'il avoit dans le
 » canal de l'urethre , qui l'avoient sou-
 » vent mis en danger de mort par de
 » fréquentes rétentions totales ; ausquel-
 » les il étoit sujet , & de plus un écoule-
 » ment de matière virulente ; desquels
 » maux il nous a dit avoir été parfaite-
 » ment bien guéri dans environ quatre
 » mois. En foi de quoi nous avons signé
 » le présent. A Paris le quatorze sep-
 » tembre 1747. Signé , M O L I N.

Certificat de M. Ponjade.

» Je soussigné , Chirurgien privilégié
 » du Roi pour les maladies secrètes ,
 » certifie que M. Conseiller de
 » Montpellier, ayant eu une gonorrhée en
 » 1733 , dont il négligea de se faire tra-
 » ter , fut attaqué d'une cruelle strangu-
 » rie deux ans après , qui , malgré tous les
 » secours qu'il reçut ensuite à Montpel-
 » L ij

244 DES MALADIES

» lier & ailleurs, fit toujours des pro-
 » grès, n'urinant plus depuis ce tems-là
 » qu'avec des douleurs très-cruelles, &
 » essuyant très-souvent des suppressions
 » totales d'urine, qui le mettoient tou-
 » jours en danger de périr, ce qui le dé-
 » termina de venir à Paris pour se mettre
 » entre les mains de M. Daran, fort con-
 » nu par ses succès réitérés dans toutes les
 » maladies de l'urethre. Je certifie avoir
 » vu ledit malade avant le commence-
 » ment de son traitement, peu de tems
 » après son arrivée dans cette capitale,
 » & l'avoir examiné de nouveau quand
 » il est sorti des mains de M. Daran, par-
 » fairement rétabli de son ancienne go-
 » norrhée, & de la strangurie, & jouif-
 » sant en un mot d'une santé parfaite. En
 » foi de quoi j'ai signé le présent certifi-
 » cat. A Paris le vingt-trois février 1746.

Signé, Poujade.

OBSERVATION XLIII.

M. R.... ancien Officier, âgé de cinquante ans, avoit eu trois gonorrhées, dont la plus récente datoit de trente & un ans. Dès l'année 1720 il avoit commencé à s'apercevoir qu'il n'uri-

noit pas à plein canal. Il avoit toujours un écoulement qui tarit par les soins de M. Alliés. M. Divernet pere réussit à dilater parfaitement le canal pour un tems ; mais pendant les campagnes de 1734, & 1735, le fil des urines alla toujours en diminuant. On eut de nouveau recours aux bougies. L'introduction d'une qui étoit trop grosse causa de la douleur, & quelque tems après il survint une inflammation qui s'étendit depuis le bout de la verge jusqu'au périnée, où le malade avoit une vive douleur. Il s'y fit un abcès qui a été bien guéri , mais la douleur a toujours subsisté , malgré les remèdes propres à la calmer. En conséquence le malade ne put plus monter à cheval , ni manger un peu plus que de coutume,sans sentir un tiraillement dans cette partie. Cet état l'obligea d'employer encore des bougies qui rendirent le cours des urines assez libre , mais augmentèrent la douleur du périnée. Le mal en 1741 étant dégénéré en strangurie, nouvel usage des bougies avec le même effet. En 1744 le malade fut attaqué d'une fièvre qui se changea en fièvre quarté. Ses urines devinrent fort puantes , & déposerent beaucoup de sédiment , & la

L. iiij

246. DES MALADIES
réten tion d'urine s'ensuivit. Cette dispo-
sition des urines a toujours continué ; &
dans le fond du pot il se trouvoit ordi-
nairement l'épaisseur du petit doigt d'u-
ne matière glaireuse fort ténace. Au mois
d'octobre 1746 nouvelle rétention d'u-
rine avec une fièvre violente traitée par
M. Balieu, Médecin du malade, qui lui
conseilla d'avoir recours à moi. Je fus
donc appellé, & je le sondai en présen-
ce de ce Docteur. Je lui trouvai au mi-
lieu du canal un ulcère à bords fongueux,
lesquels étoient si gonflés, que l'urine ne
pouvoit sortir malgré les plus grands ef-
forts. Il se fit apporter chez moi, com-
me nous en étions convenus ; mais pen-
dant un voïage que je fus obligé de faire
à Fontainebleau, il eut une nouvelle ré-
tention d'urine si cruelle, qu'on fut obli-
gé d'envoyer chercher M. de la Faye,
pour introduire l'algalie dans la vessie,
à quoi il réussit heureusement. Chemin
faisant, il perça un abscès qui répondoit
au périnée, où le malade avoit toujous
fenti de la douleur. Il en sortit beaucoup
de pus fœtide, & les urines coulerent
ensuite. On laissa l'algalie dans la vessie
pendant quatre jours entiers, & le cin-
quième je mis en sa place une de mes

sondes que je renouvellois toutes les vingt-quatre heures. Car, loin que leur usage continual ait causé la moindre douleur, elles procurerent un soulagement très-considérable. Une suppuration abondante emporta la fongosité de l'ulcère qui fut détergé aussi-bien que l'abscès du périnée, & le malade fut guéri en quatre mois. Dès le dixième jour de l'usage de mes remèdes la fièvre étoit entièrement passée.

Certificat de M. de Balian.

» Nous soussigné, Docteur en Médecine, & Médecin ordinaire du Roi, attestons que M. de ... ancien Officier d'Infanterie, souffroit depuis long-tems pour cause de carnosités dans le canal de l'urethre, reste d'anciennes gonorrhées mal traitées, d'une rétention d'urine habituelle, qui lui a fait effuyer plusieurs rétentions totales; en tr'autres, il fut pris d'une si violente en octobre 1746, qu'elle le mit en grand danger de périr; & ne trouvant aucun soulagement dans les remèdes usités, je lui conseillai de s'adresser à Monsieur Daran Chirurgien ordinai-

L iv

248 DES MALADIES

» re du Roi, qui l'aiant mis tout de
 » suite à l'usage de sa nouvelle métho-
 » de, l'a si bien tiré d'affaire, qu'il
 » jouit depuis de la plus parfaite santé.
 » On doit convenir qu'on a de gran-
 » des obligations à ce Chirurgien des
 » soins qu'il s'est donnés pour parvenir à
 » une si heureuse découverte, pour le
 » bien des malheureux qui sont affligés
 » d'un mal aussi cruel. A Paris ce qua-
 » tre novembre 1747.

Signé, DE BALIEU.

OBSERVATION XLIV.

M. Le De âgé de soixante ans, personne de la première considération, prit en 1730, dans une ville hors du Royaume une chaudiépisse qui fut parfaitement bien guérie en trois mois; mais il ne fut pas si heureux en 1733. Sept mois ne purent tarir l'écoulement d'une seconde, qui fut accompagnée des symptômes les plus fâcheux. Il s'aperçut peu de tems après de la diminution du fil des urines, & qu'il ne les rendoit plus sans effort. Deux ans s'étant écoulés, & les symptômes augmentant, il prit le parti de venir à Paris pour y ré-

vi 1

tablir sa santé. Plusieurs personnes des plus célèbres furent consultées, & les remèdes qu'elles employèrent, un entr'autres pendant un an, eurent si peu de succès, malgré les espérances qu'on lui donnoit, qu'en 1743 il eut plusieurs attaques de rétention totale d'urine, qui durerent jusqu'à quarante-huit heures, avec des douleurs inexprimables. Il eut recours alors à une personne dont la réputation est des mieux établies, qui véritablement ne lui promit rien, mais aussi qui ne lui procura aucun soulagement pendant deux ans qu'elle le traita. Le principal remède avoit été des sondes de plomb graduées, lesquelles bien souvent ne pouvoient passer le premier obstacle qui se trouvoit dans le canal de l'urethre, & ne remédioient en rien aux accidens de rétention totale. Il croioit en conséquence son mal incurable, voiant que près de huit ans consécutifs passés dans les remèdes n'avoient pu en empêcher l'augmentation, lorsqu'il entendit parler de moi. Il m'envoia chercher au sçu de M. Molin le 17 novembre 1746. Je le sondai, & lui trouvai une excroissance de chair baveuse vers le milieu du

L V

250 D E S M A L A D I E S

canal de l'urethre , & au vêrumontanum
une seconde calleuse & ulcérée , que je
traitai suivant ma méthode ; mais le trop
grand usage qu'il avoit fait de remèdes
peu appropriés avoit rendu le mal plus
rébelle ; ce qui fut cause que sa guérison
ne fut parfaite que le cinquième mois.
Ce malade est bien connu de M. du Mo-
lin qui en a certifié ci-dessous la guéri-
son.

Certificat de M. du Molin.

„ Nous soussigné , Docteur en Méde-
cine de la Faculté de Montpellier , &
„ Médecin consultant du Roi , certifions
„ que M. Le De person-
„ ne de la première distinction , que
„ nous fçavions atteint , pour nous avoir
„ consulté plusieurs fois , de maladie de
„ l'urethre , provenant des suites de ga-
„ lanteries qu'il avoit eu pendant sa jeu-
„ nesse , qui ayant produit des carnosités
„ ou autre obstacle , le rendoient sujet
„ à effrayer des rétentions totales , nous
„ a dit avoir été radicalement guéri de
„ toutes ses incommodités par les remé-
„ des de M. Daran , Chirurgien ordi-
„ naire du Roi , demeurant rue de Ri

D E L' U R E T H R E. 251

» chelieu. En foi de quoi nous lui avons
» signé le présent. A Paris le deux juillet
» 1747. Signé DU MOLIN.

O B S E R V A T I O N X L V.

Au mois de novembre 1746 M. de Lapeyronie m'envoya prier de voir M. le Chevalier de U... Officier âgé de trente ans, qui, en conséquence d'une gonorrhée dont il avoit été attaqué en 1740 en Baviere, loin d'être soulagé par les remèdes qu'oil lui fit, observa bien-tôt après une diminution du fil des urines, qui fit des progrès si rapides qu'il eut plusieurs rétentions. On lui administra le grand remède qui fut suivi d'un soulagement fort passager, puisque peu de tems après les accidens furent plus violents, & les rétentions plus fréquentes. Il s'y joignit une incontinence d'urine. On passa une seconde fois le malade par le grand remède, sans qu'il en tirât le moindre avantage. En conséquence un fameux Chirurgien de Paris sa patrie lui donna une troisième fois les friction mercurielles, disant qu'il n'avoit pas assez bien passé les autres fois ; mais avec aussi peu de succès. Il fit ensuite inutile-

L vi

252 DES M A L A D I E S
 ment beaucoup d'autres remèdes , & enfin souffrant extrêmement , il s'adressa à M. de Lapeyronie qui me l'envoya , comme je l'ai dit. Je lui trouvai d'abord deux carnosités dans le canal , & ensuite près des canaux excrétoires de la glande prostate un ulcère , d'où venoit l'écoulement. Le malade fut guéri en trois mois ou environ.

Certificat de M. de la Peyronie.

» Je soussigné , premier Chirurgien & Médecin consultant du Roi , certifie avoir vu & mis entre les mains de M. Datan le malade qui fait le sujet de l'observation X L V , atteint de carnosités dans le canal de l'urethre , & d'un écoulement virulent , dont il a été parfaitement guéri par l'usage de ses remèdes. Fait à Versailles ce quatre avril 1747. Signé , la PEYRONIE.

O B S E R V A T I O N X L V I .

On va voir dans cette observation des suites bien terribles d'une gonorrhée des plus anciennes. M. G âgé de soixante ans , eut cette maladie en 1708 , & , quoique d'assez mauvais caractère ,

Elle fut guérie en deux mois. Quatre ans après les urines sortirent avec plus de difficulté, & il survint une rétention totale qui ne fut soulagée que par l'algalie, qu'on eut beaucoup de peine à introduire. Après cet accident, il se passa quatre ans entiers sans que le malade eut aucune incommodité ; mais, ce terme expiré, le fil des urines diminua, & les ardeurs augmenterent. Pour prévenir les suites, on engagea le malade à se servir des sondes de plomb & de toile, ce qu'il fit jusqu'en 1744. Malgré cela, il eut là même année, une seconde rétention bien plus forte, contre laquelle on eut encore recours à l'algalie qui passa avec plus de difficulté que la première fois. On la laissa dans la vessie pendant quarante jours, soit par la difficulté de la retirer, soit par la crainte de causer une irritation en le faisant. Il fallut pourtant y venir, & pour-lors le malade se trouva deux orifices à l'urethre, un à l'extrémité du gland, & à deux travers de doigt de sa racine une fistule par laquelle les urines ont continué de sortir sans qu'il en passât une goutte par l'orifice du gland. Sept à huit mois s'étant passés sans que le malade eût des

254 DES MALADIES
douleurs en urinant, le fil des urines commença à diminuer, & les douleurs recommencèrent. Elles ont continué jusqu'au mois d'août mille sept cent quatre-vingt-six, qu'il fut attaqué d'une troisième rétention d'urine, qui a duré trois jours, & qui n'a cédé qu'à beaucoup de remèdes, lesquels ont fait sortir une grande quantité de glaires pendant deux mois. En conséquence les douleurs ont diminué ; mais elles avoient repris depuis quelque tems lorsque je fus consulté. Je visitai le malade en présence de M. de Rabours. Je trouvai le canal entièrement bouché, la sonde ne pouvant entrer que deux lignes seulement. Cette excroissance s'étendoit jusqu'à la fistule, c'est-à-dire, jusqu'à deux doigts au-dessous du gland. Introduisant la sonde par la fistule, je trouvai en deçà du sphincter de la vessie trois obstacles calleux, fort près l'un de l'autre, & un ulcère qui produisait depuis trente ans un écoulement virulent. Le malade me dit alors qu'il s'estimeroit fort heureux, si je le faisois pisser librement par la fistule. Mais il fut également surpris quand je lui promis non-seulement ce qu'il souhaitoit, mais de plus de lui déboucher entièrement le

DE L'URETHRE. 255

canal , de consolider la fistule , & de tarir l'écoulement , & graces à Dieu , je lui ai tenu parole en six mois. Qu'on ne me dise pas que ce tems est bien long ; car il ne doit point ennuier si fort de faire des remèdes , qui tout au plus ne causent quelque douleur que dans le commencement , & qui n'ont rien de gênant du côté du régime. Il n'est permis de s'impatienter qu'à ceux à qui il tarde de pouvoir recommencer leurs anciennes débauches. Ce malade est connu de M. de la Richardiere comme il paroît par son certificat.

Certificat de M. de la Richardiere.

» Je soussigné , Maître Chirurgien ju-
 » ré de Saint Come , & Chirurgien de
 » feu Son A. R. Monseigneur le Duc
 » d'Orleans Régent , certifie avoir re-
 » connu par moi-même la vérité de tout
 » ce qui est contenu dans l'observation
 » XLVI. & me suis convaincu que la
 » nouvelle méthode de M. Daran est la
 » plus sûre qu'il y ait pour détruire les
 » carnosités de l'urethre qui succèdent
 » aux gonorrhées. En foi de quoi j'ai si-
 » gné le présent. A Paris ce vingt-sept

256 DES MALADIES
 » novembre 1747. Signé, MEHAIGNERY
 » RICHARDIERE.

O B S E R V A T I O N X L V I I .

M. Bouilhac & M. Morand conseillèrent au mois de décembre 1746 à M. du âgé de cinquante ans, Major du Régiment D.... de me consulter sur les accidens dont il se plaignoit, qui constoient dans de grandes ardeurs & une diminution du fil des urines, lesquelles ne sortoient souvent que goutte à goutte, & quelquefois s'arrêtent tout à fait. Il avoit commencé en 1742 à être affligé de ces symptomes, & ils étoient la suite d'une gonorrhée contractée en 1733, laquelle avoit été précédée de quatre autres, tantôt bien, tantôt mal traitées, suivant les commodités & les circonstances. Le malade avoit dans l'urethre trois différentes excroissances de chair fongueuse en deçà du vèrumontanum, & entre la première & la seconde un ulcère qui fournissait depuis un an une matière virulente. Il me dit que s'il ne guérirait pas, il ne pouvoit plus continuer le service. Je le mis à l'usage de mes remèdes, & après quatre mois de traitement, je le

DE L'URETHRE. 257
représentai à M. Bouilhac & à M. Morand parfaitement guéri.

Certificat de M. Bouilhac.

» Nous soussigné, premier Médecin
» de M. le Dauphin & de Madame la
» Dauphine, certifions avoir vu M.
» de Major du Régiment de
» affligé depuis plusieurs années de ma-
» ladies de l'urethre qui le jettoient dans
» de fréquentes suppressions d'urine &
» l'alloient réduire à quitter le service,
» & que nous l'avons ensuite vu guéri
» radicalement par le secours de M. Da-
» ran. Cette cure & plusieurs autres
» dont nous avons eu connoissance nous
» font regarder ce remède d'un prix d'au-
» tant plus grand qu'il s'agit d'une ma-
» ladie commune qui mène à la mort
» par la douleur, & pour laquelle toutes
» les recherches jusques ici avoient été
» inutiles. En foi de quoi j'ai signé le
» présent certificat. A Fontainebleau ce
» dix novembre 1747.

Signé, BOUILHAC.

258 DES MALADIES

OBSERVATION XLVIII.

M. K..... Arménien, natif d'Ispahan, âgé d'environ cinquante ans, s'étoit marié à l'âge de vingt-cinq. Quelque tems après son mariage il sentit dans l'urethre des ardeurs si vives, qu'on eût dit qu'il y avoit du feu dans toute sa longueur. Cinq ans se passèrent sans qu'aucun remède pût soulager son mal. Il augmenta même ; car le jet des urines devint plus petit, & elles ne sortirent plus qu'avec de grands efforts, & en fourchant. Les remèdes dont il usa furent également impuissans contre les accidens anciens & nouveaux. Quelque tems après il s'apperçut que l'éjaculation ne se faisoit plus. Obligé par son commerce à faire le voyage de Moscou, il consulta sans fruit les plus habiles Médecins & Chirurgiens de cette Capitale. Il survint même un nouveau symptôme. Sa vûe s'obscurcit. Il entendit alors parler de mes succès, & se détermina à faire le voyage de France. Il arriva à Paris au mois d'octobre 1746. Je le sondai en présence d'un Médecin Persan, Fils du premier Médecin du Roi de Perse, & de

M. Jacondildiquel, Persan qui servoit d'interprète. Je trouvai plusieurs ulcères dans l'urethre, dont les plus grands, qui avoient les bords calleux, étoient près des canaux excrétoires des glandes de Cowper. En deux mois de tems tous les accidens disparurent entièrement, même l'obscurcissement de la vûe; mais la cure ne fut radicale qu'un mois après. J'engageai le malade, malgré la répugnance qu'il avoit, à faire confidence de son état, à faire lui-même à M. Cantwel, l'histoire de sa maladie, & de sa guérison, & il eut cette complaisance.

Certificat de M. Cantwel.

» Je soussigné, Docteur-Régent de
 » la Faculté de Médecine de Paris, cer-
 » tifie que dans le mois de février der-
 » nier, M. Daran Chirurgien démeu-
 » rant rue de Richelieu, me fit prier de
 » me rendre chez lui pour y voir M.
 » K. Arménien habitant en Perse,
 » lequel m'apprit par la bouche d'un in-
 » terprète qui se trouvoit présent, qu'il
 » étoit venu de son païs exprès en Euro-
 » pe pour se faire guérir de la maladie
 » dont il étoit atteint depuis un très-

260 DES MALADIES

» long-tems , qui consistoit en des at-
 » deurs continues qu'il avoit dans le
 » canal de l'urethre , dont il souffroit
 » extrêmement , lequel étoit si retréci ,
 » qu'il ne pouvoit rendre ses urines que
 » par le moyen de grands efforts ; & que
 » dans l'éjaculation il observoit une sup-
 » pression totale de semence ; que c'étoit
 » dans cet état qu'il étoit parti d'Ams-
 » terdam , où il avoit déjà fait inutile-
 » ment bien des remèdes qui ne lui
 » avoient servi de rien , pour venir
 » se mettre entre les mains dudit Sieur
 » Daran , sur ce qu'il avoit appris de sa
 » méthode , dont il se trouvoit si bien
 » depuis trois mois qu'il s'étoit confié à
 » ses soins , qu'il lui paroissoit n'avoir ja-
 » mais rien eu à cette partie ; & partoit
 » extrêmement content & satisfait ,
 » pour s'en retourner dans son païs. En
 » foi de quoi nous avons souscrit le pré-
 » sent certificat pour servir en ce que de
 » besoin. A Paris le trois avril 1747.
 » Signé , CANTWELL.

OBSERVATION XLIX.

Je fus mandé le dix-huit décembre
 1746 pour voir un malade âgé de cin-

DE L'URÈTHRE. 261

quante ans nommé M. de B..... Il étoit atteint depuis plusieurs années d'une difficulté d'uriner , d'une fièvre périodique qui revenoit tous les jours sur les quatre à cinq heures du soir , d'un défaut d'appétit & de sommeil. Le malade urinoit fort souvent , & rendoit autant de pus que d'urine , comme je le vis dans douze verres qui étoient étalés lorsque j'arrivai chez le malade. J'apris en l'interrogeant , qu'il avoit eu autrefois une chaudepisse dont il avoit été traité à l'ordinaire. Je le priaï de faire trouver ensemble son Médecin & son Chirurgien. C'étoit M. M. Vernage & Morand. Ce dernier fit tout ce qu'il put pour introduire dans la vessie une sonde moïenne , & fut arrêté par un obstacle auprès du vêrumontanum. Je reconnus moi-même cet obstacle avec une de mes sondes , & je promis de l'emporter en peu de jours ; au moyen de quoi on pourroit pénétrer avec l'algalie dans la vessie. On la croïoit, affectée ou les reins , à cause de la grande quantité de pus qui sortoit avec les urines. Je mis donc le malade à l'usage de mes remèdes , qui en trois jours rendirent la suppuration bien plus considérable. Mais le cinquième vo-

262 DES MALADIES

lume des urines augmenta , & le pus diminua notablement. Il en fut de même de la fièvre , & le malade commença à mieux dormir. Le huitième jour l'urine sortit à plein canal , & le pus coula en beaucoup moindre quantité. Le quinze il n'y avoit plus de pus ni de fièvre , le sommeil étoit paisible , & le malade avoit bon appetit. Mrs. Vernage & Morand furent extrêmement surpris de l'effet de mon remède , & de voir que tous les accidens dont j'ai parlé n'étoient causés que par le vice de l'urethre. En trois mois de tems le malade fut parfaitement rétabli , à l'exception d'un petit écoulement l'ymphatique , qui a totalement disparu le dixiéme mois.

Certificat de M. Vernage.

„ Nous soussigné , Médecin , Docteur ,
 „ Régent de la Faculté de Paris , certi-
 „ fions avoir été prié avec M. Daran
 „ Chirurgien ordinaire du Roi , demeu-
 „ rant rue de Richelieu dans le mois de
 „ décembre 1746 , pour visiter M. de
 „ B..... , âgé d'environ cinquante ans ,
 „ dans son Hôtel , rue atteint de-
 „ puis plusieurs années d'une difficulté

DE L'URETHRE. 263

„ d'uriner occasionnée par des obstacles
 „ dans le canal de l'urethre à la suite
 „ d'une ou plusieurs gonorrhées virulentes , urinant comme un fil & très-souvent goutte à goutte , & la moitié de ses urines n'étoit que du pus , avec perte d'appétit & sommeil ; à quoi il se joignoit depuis quelque tems une fièvre périodique. Nous avons vu ce malade parfaitement bien guéri de tous ses maux par la méthode de M. Darran. En foi de quoi nous lui avons signé le présent certificat. A Paris le douze août 1747. Signé , VERNAGE.

OBSERVATION L.

M. de la M... fut attaqué il ya seize ans d'une seconde gonorrhée qui n'a jamais tari. Trois mois après le testicule droit s'enfla , & , malgré les remèdes , l'enflure ne s'est jamais entièrement dissipée. Ils n'ont aussi procuré qu'un soulagement des douleurs , mais sans faciliter la sortie de l'urine. L'écoulement provenoit d'un ulcère placé dans le voisinage des prostates. Le malade emploia inutilement d'autres remèdes sans empêcher son mal d'augmenter , & sans

264 DES MALADIES

faire grossir le fil des urines. Loin de cela la difficulté de les rendre devint si considérable que les efforts qu'elle obligeoit de faire pousoient dehors les excrémens grossiers , & causerent au malade des hemorhoïdes. Il n'urinoit que comme un filet , & souvent à deux branches , & quelquefois goutte à goutte , lorsqu'ayant consulté M. Senac pour une autre maladie , il lui conseilla de venir se mettre entre mes mains. Le malade partit de Liège pour cet effet , & je le fondaï à son arrivée en présence de M. Lagrave. Je lui trouvai près le vêrumontanum un ulcère à bords calleux qui produissoit tous les accidens ci-dessus détaillés. Aussi cesserent-ils entièrement après un traitement de deux mois employés à le guérir radicalement.

Certificat de M. Lagrave.

» Nous soussigné, Maître en Chirurgie , & Chirurgien ordinaire du Roi en son Artillerie , certifions avoir été témoin , & admirateur , de la guérison dont il s'agit dans l'Observation décrite ci-dessus , faisant le sujet de

DE L'URETHRE. 265

» de M.... Ce succès , joint à plusieurs
 » autres qui nous sont connus , nous
 » persuade que M. Daran possède le
 » remède le plus efficace contre les car-
 » nosités & autres maladies de l'urethre ;
 » en foi de quoi nous avons signé le
 » présent. A Paris ce 3 décembre 1747.

Signé , LAGRAVE.

OBSERVATION LI.

Dtrois gonorrhées qu'eut Jean R.... depuis 1710 jusqu'en 1724 , il n'y eut d'opiniâtre que la dernière. Les injections astringentes emploïées pour l'arrêter attirerent sur un des testicules une inflammation rebelle dont la résolution donna lieu à l'usage de remèdes qui taillirent l'écoulement. Mais peu de jours après les urines coulerent avec moins de force , leur fil diminua , & leurs ardeurs devinrent très-fréquentes. Il fut soulagé des ardeurs pendant quelques années par un Chirurgien , & cependant il ne fut pas garanti de plusieurs attaques d'ischurie. En 1743 il fit d'autres remèdes qu'il fut obligé d'interrompre à cause d'une inflammation de bas-ventre , avec tumeur au fondement. Depuis ce tems il a eu de grandes difficultés d'uriner , & des

Partie III^e * M

266 DES MALADIES
 ardeurs continues, qui l'ont obligé de venir me trouver le 31 avril 1746. Je reconnus en le sondant deux différens embarras dans l'urethre, dont un, qui étoit près des canaux excrétoires des glandes de Cowper, étoit fort calleux. Il avoit outre cela un écoulement virulent. Traité par ma méthode il a été entièrement guéri en quatre mois, & sa santé s'est soutenue jusqu'aujourd'hui, comme il paroît par le certificat suivant.

Certificat de M. Malaval.

» Je soussigné, Chirurgien Juré &
 » ordinaire du Roi en sa Cour de Par-
 » lement, certifie que le nommé Jean
 » R.... Ouvrier en Tabatières, me vint
 » trouver chez moi à la fin du mois
 » d'avril 1746, se plaignant d'une diffi-
 » culté d'uriner, pour laquelle il avoit
 » été traité par plusieurs Chirurgiens
 » qui n'avoient pu le guérir, & que son
 » dessein étoit de se mettre entre les
 » mains de M. Daran, qu'on lui avoit
 » dit être très-expérimenté sur ces sortes
 » de maladies ; & ce jourd'hui neuf de
 » décembre 1747, le même malade
 » m'est venu retrouver, m'assurant être
 » parfaitement guéri par la méthode de
 » M. Daran ; de quoi ledit malade m'a

» fait un grand éloge, & témoigne un
» extrême contentement ; en foi de quoi
» j'ai donné le présent certificat. A Paris
» ce 9 décembre 1747. Signé, MALAVAL.

OBSERVATION LII.

M. de âgé de cinquante-huit ans, Capitaine de Vaisseau & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, ayant pris en mil sept cens vingt-deux une gonorrhée qui fut traitée négligemment, eut pendant plusieurs années un écoulement accompagné d'un peu de cuisson ; mais les urines sortoient avec facilité, & il n'y avoit point de douleurs dans l'érection. Au bout de trois ans il fit plusieurs remèdes qui ne lui procurerent point de soulagement. Ensuite il fit plusieurs campagnes, où il ne vivoit pas fort sobrement. En 1733, après une débauche de vin de plusieurs sortes, il eut une rétention totale d'urine qui dura vingt-quatre heures avec de grandes douleurs. La sonde, qu'on introduisit avec beaucoup de peine, ne tira qu'un peu d'urine & de sang ; on fut obligé d'user des secours médicinaux, qui facilitèrent pendant douze ou quinze heures la sortie de

Mij

268 DES MALADIES

l'urine; mais la suppression recommença dans les vingt-quatre heures. Ces accidents obligèrent le malade à observer un grand régime pendant trois ans. Cependant il urinoit souvent du sang, il avoit perdu l'appétit, & avoit des lassitudes & des maux de reins fort violens. Malgré l'usage de beaucoup de remèdes, il survint une incontinence d'urine. Le malade espéra que le changement d'air lui faire du bien. Dans le païs où il alla en 1736, on guérit la perte d'urine & l'écoulement sanguin ; mais il lui est toujours resté une sensibilité en urinant, & l'urine est toujours sortie à deux branches. Depuis ce tems les fatigues du service ont fait recommencer l'incontinence d'urine. Il y a dysurie accompagnée de plus ou moins de douleur, & communément une strangurie : les urines sont toujours fort chargées, & sur la fin, au lieu d'une matière liée comme autrefois, l'urine sort blanchâtre, fort épaisse, & elle tache le linge en jaune. Au mois de juin 1746, après les précautions convenables, on fit sur la verge, les aînes, & le périnée, des frictions mercurielles, qui ne changerent point l'état du malade en mieux. Enfin on lui conseilla les injections de bon vin rouge. Tout le

bien qu'a produit cette injection , c'est de rendre moins sensible le dessous des bourses & du gland. Tels étoient les accidens , si l'on y ajoute un tenesme toutes les fois que le malade urinoit , lorsqu'il partit de Bretagne pour se mettre entre mes mains. Je le sondai en présence de M. Molin , & lui trouvai une espece de verrue vers le milieu de l'urethre , & un ulcère sordide avec des bords calleux près les canaux excrétoires de la glande prostate. Je le mis à l'usage de mes remédes , & en moins de trois mois je le représentai parfaitement guéri à M. Molin , lequel a donné le certificat suivant.

Certificat de Monsieur Molin.

„ Nous souffsigné , Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier , &
 „ Médecin consultant du Roi , certifiions que dans le mois d'avril dernier
 „ nous fûmes prié de nous trouver dans
 „ la maison de Monsieur Daran , Chirurgien ordinaire du Roi , demeurant
 „ rue de Richelieu , pour constater l'état
 „ de M. Capitaine de vaisseau du
 „ Roi , qui venoit exprès de la côte de
 „ Bretagne pour se faire traiter par le

M iiij

270 DES MALADIES

» dit sieur Daran d'une maladie de l'uréthre , dont il étoit atteint depuis environ vingt-cinq ans ; laquelle nous vimes avoir produit dans l'urethre des obstacles , soit de carnosités , ou autres , qui bouchoient le passage à la sortie de l'urine & de la sonde : ce qui l'auroit souvent mis en danger de périr par des rétentions totales , & le rendoit sujet depuis quelques années à une perte d'urine involontaire. Nous l'avons ensuite vu , environ trois mois après , parfaitement bien guéri de tous ses maux , & pissant à plein canal. En foi de quoi nous lui avons signé le présent. A Paris le cinq mai 1747. Signé , MOLIN.

OBSERVATION LIII.

Le sieur B..... Charcuitier , âgé d'environ quarante ans , a eu depuis 1730 jusqu'en 1735 cinq gonorrhées , qui furent traitées toutes assez mal , & les dernières sur-tout , puisqu'on emploia des injections astringentes. La dernière fut accompagnée d'un ulcère chancreux au prépuce , & de douleurs par tout le corps , qui obligèrent de passer le malade par le grand remède , lequel calma tous les accidens , à l'exception

tion de la difficulté d'uriner Je ne dois point oublier de remarquer que six mois avant la dernière gonorrhée il s'étoit apperçu d'une diminution du fil des urines , qui fit de tels progrès qu'il vint me trouver le vingt-deux février 1747 attaqué d'une rétention totale qui durroit depuis trente heures , avec toutes les douleurs que connoissent seuls ceux qui ont eu le malheur d'être tourmentés de cet accident. Je commençai par faire sortir l'urine au moyen des remèdes qui me sont particuliers contre l'ischurie. Elle étoit causée par une excroissance fongueuse au milieu du canal de l'urethre , & par un ulcère fardide près des canaux excrétoires des vésicules séminales qui produisoit un écoulement virulent. Je l'ai fait voir pendant le cours du traitement à Messieurs Combafusier , Bruhier , & Médallon Docteurs en Médecine. Il a été guéri par ma méthode en deux mois ; & depuis je l'ai représenté aux mêmes Médecins. Ce malade m'a été envoié par Monsieur Laumonier Chirurgien.

Certificat de Monsieur Combafusier.

„ Nous soussigné , Docteur en Médecine M iiiij

272 DES MALADIES
 » decine de l'Université de Montpel-
 » lier , de la Société Roïale des Scien-
 » ces , & ancien Professeur de la Facul-
 » té de Valence , certifions que le ma-
 » lade dont il s'agit dans l'Observation
 » LIII , & que nous avons vû plusieurs
 » fois , a été heureusement délivré par
 » Monsieur Daran d'une ischurie très-
 » dangereuse , de même que de l'ex-
 » croissance de l'urethre qui l'avoit oc-
 » casionnée. En foi de quoi nous avons
 » signé le présent témoignage. A Paris ce
 » 9 octobre 1747. Signé, COMBALUSIER.

O B S E R V A T I O N L I V.

M. de âgé de trente ans ,
 prit en 1744 une gonorrhée des plus
 bénignes , & qui fut traitée fort métho-
 diquement ; aussi l'écoulement tarit-il
 en peu de tems. Cependant peu de jours
 après la cessation des remèdes , il obser-
 va que le jet des urines se rappetissoit ;
 ce qui augmenta au point qu'il eut re-
 cours à moi le vingt-trois février 1747 ,
 dans un état très-douloureux d'ischurie
 qui duroit depuis vingt-sept heures. On
 l'avoit pourtant passé peu de tems avant
 par le grand remède , lequel , comme il
 arrive toujours , n'avoit point enlevé la
 cause de la difficulté d'uriner. Je com-

mençai par faire sortir l'urine au moyen d'une sonde préparée pour cet effet, & je trouvai dans l'étendue du canal plusieurs excroissances fongueuses, qui furent détruites en deux mois & demi. J'ai fait voir ce malade dans le cours du traitement aux Médecins nommés dans la précédente observation.

Certificat de Monsieur Combalusier.

» Nous soussigné, Docteur en Médecine
» de l'Université de Montpellier, de la So-
» ciété Roiiale des Sciences, & ancien Pro-
» fesseur de la Faculté de Valence, attes-
» tons avoir reconnu par nous-mêmes
» que tout ce qui est rapporté dans l'Ob-
» servation LIV. est exactement con-
» forme la vérité. En foi de quoi nous
» avons signé ce certificat. A Paris ce 9.
» octobre 1747. Signé, COMBALUSIER.

O B S E R V A T I O N L V.

M..... âgé de soixante ans eut en 1719 une gonorrhée qu'entretinrent pendant trois ou quatre ans les mêmes dérèglemens qui avoient causé la première, & qui après ce tems tarit sans aucun remède. Il y a environ douze ans qu'il a commencé à remarquer une di-

M v.

274 DES MALADIES

minution du fil des urines, dont l'éxcré^{tion} peu de tems après fut accompagnée d'ardeurs. Le mal augmenta tellement avec le tems, qu'en 1739 le malade eut une rétention totale qui dura quarante heures, & pour le soulagement de laquelle Monsieur Foubert fut obligé d'employer l'algalie ; ce qu'il eut beaucoup de peine à faire. Depuis ce tems le malade a eu une douzaine de rétentions totales, qui ont obligé d'avoir recours au même expédient. Enfin lassé, il y a environ deux ans, d'être exposé aux retours fréquens de cette cruelle maladie, le malade commença à s'introduire dans l'urètre une corde de boyau, & il étoit encore dans l'usage de ce palliatif, lorsqu'il se mit entre mes mains. Je le sondai en présence de Monsieur Foubert, & lui trouvai dans le canal plusieurs obstacles, & au col de la vessie, en deçà du sphincter, un ulcère qui produisoit l'écoulement que le malade avoit depuis plus de vingt-quatre ans. Comme il fallut concilier l'usage de mes remèdes avec le travail nécessaire au malade pour gagner sa vie, il a été près de cinq mois à guérir. ; & je l'ai ensuite présente à Monsieur Foubert,

DE L'URETHRE. 275
comme il paroît par son certificat.

Certificat de M. Foubert.

» Je soussigné, Chirurgien ordinaire
» du Roi en sa Cour de Parlement, &
» ancien Major de l'Hôpital de la Cha-
» rité, certifie que le sieur a été
» sondé dans ledit Hôpital, & chez
» moi plusieurs fois, toujours avec dif-
» ficulté, pour le faire pisser, & cela à
» cause des carnosités qui se sont trou-
» vées dans l'urethre, suite ordinaire
» des chaudepisses qui ont été maltrai-
» tées, ou négligées par le malade. C'est
» dans cette situation que Monsieur
» Daran a commencé le traitement du
» ci-dessus nommé, & que j'ai visité
» depuis sa guérison par une bougie af-
» sez grosse, que j'ai fait introduire au
» malade dans son urethre, & qui est
» entrée avec beaucoup de facilité. D'ail-
» leurs le malade m'a assuré qu'il se trou-
» voit guéri. En foi de quoi je lui ai
» donné le présent, pour lui servir &
» valoir en ce que de raison. A Paris
» le vingt-quatre septembre 1747.

Signé, FOUBERT.

M vi

OBSERVATION LVI.

Il y a environ trente ans que Monsieur de La actuellement âgé d'environ cinquante-deux ans , eut une gonorrhée fort bénigne , dont l'écoulement continua un an entier , malgré les injections astringentes qui furent promptement emploïés. Depuis cette maladie jusqu'en 1746 il a eu cinq maladies de même nature , qu'il croit avoir été bien traitées. Cependant après la première il commença à observer que le jet des urines diminuoit , & il eut plusieurs rétentions totales qu'il n'attribua pas à la véritable cause , mais à la gravelle à laquelle il est sujet. Ainsi il y a tout lieu de croire que tous les accidens qu'avoit ce malade étoient une suite de la première gonorrhée. Il vint me trouver le vingt-huit février 1747 , & je le sondai en présence de Monsieur Procope Couteau. Je lui trouvai au milieu du canal une excroissance de nature spongieuse , & près des glandes prostatales unulcére qui fournistoit la matière d'un écoulement si ancien. Je traitai le malade suivant ma méthode , & il fut guéri en trois mois.

Certificat de M. Procope Couteau.

» Nous soussigné, Docteur - Régent
 » de la Faculté de Médecine en l'Uni-
 » versité de Paris, ancien Professeur des
 » Ecoles, & actuellement Professeur de
 » Chirurgie en langue Françoise, certi-
 » fions que M. D..... qui fait le
 » sujet de l'Observation LVI. a été tra-
 » té & guéri par les soins de Monsieur
 » Daran, Chirurgien ordinaire du Roi,
 » d'une difficulté d'uriner des plus invé-
 » térees, qui le rendoit sujet à des ré-
 » tentions totales occasionnées par des
 » carnosités dans l'urethre, & cela de-
 » puis un an, sans qu'il se ressente plus
 » daucun reste de ses anciens maux.
 » A Paris le vingt-deux octobre 1747.
 » Signé, MICHEL PROCOPE COUTEAU.

O B S E R V A T I O N L V I I .

M. le Marquis de Officier
 de distinction, âgé de trente-un ans,
 vint exprès de l'armée d'Italie pour me
 consulter sur une difficulté continue
 d'uriner, une ardeur d'urine, & un écou-
 lement virulent. Ces accidens étoient

278 DES MALADIES

la suite d'une gonorrhée gagnée en 1733, qui avoit été précédée de plusieurs autres. Celle-ci avoit été traitée par des injection astringentes, lesquelles avoient tellement rétréci le canal de l'urethre, qu'on eut bien de la peine à en relâcher le tissu. Le mal étant réparé, le malade urina assez aisément, mais le fil des urines étoit très-délié. Cet accident alla tous les jours en augmentant jusqu'en l'année 1742, que le malade fut attaqué d'ischurie. On y remédia par les relâchans accoutumés, & dix-huit mois se passèrent tranquillement, après lesquels le même accident, qui reparut, fut soulagé de la même maniere. On conseilla pour-lors au malade les sondes de plomb, qui n'ont point empêché plusieurs rétentions totales, & n'ont point remédié à la difficulté d'uriner, à l'ardeur, ni à l'écoulement ; ce qui détermina le malade à recourir à moi le douze février 1747. Je lui trouvai, au moyen de mes sondes, une excroissance près du vèrumontanum, & un ulcère calleux aux canaux excrétoires des vésicules séminales. Delà venoit, outre les accidens ci-dessus marqués, une stérilité causée par l'imperfection de l'éja-

culation. Du moins ai - je lieu d'attribuer à cette cause sa stérilité dans la fleur de son âge , & de celui d'une jeune épouse, Je mis le malade à l'usage de mes remèdes , & je le guéris parfaitement en deux mois & demi , au scu de Monsieur Faget , comme on le voit par le certificat ci-après.

Certificat de M. Faget.

» Je soussigné , Maître Chirurgien &
» de la Reine , certifie que j'ai vû gué-
» rir radicalement de vices de l'urethre
» produits par d'anciennes gonorrhées ,
» plusieurs malades traités par M. Da-
» ran au moyen de sa nouvelle métho-
» de & notamment celui dont il est
» parlé dans l'Observation LVII.
» & que la Chirurgie lui doit d'éternel-
» les obligations pour l'avoir enrichi d'un
» remède infaillible que nos plus habiles
» Maîtres ont inutilement cherché jus-
» qu'à ce jour. A Paris le 6 novembre
» 1747. *Signé , FAGET.*

O B S E R V A T I O N L V I I I .

M. le Chevalier de Officier ,

280 DES MALADIES

âgé de cinquante ans , fut attaqué en 1724 d'une gonorrhée accompagnée de deux bubons vénériens, qui furent traités par la suppuration , laquelle fut fort abondante , sans diminuer pourtant ni la gonorrhée , ni l'ardeur d'urine. L'opiniâtreté de l'écoulement obligea d'avoir recours aux injections astringentes , lesquelles furent aussi infructueuses que les autres remèdes. Le malade , content de n'avoir pas d'autre incommodité , se résolut à garder son écoulement , & douze ans passés dans le même état ne lui donnoient pas lieu de s'en repentir , lorsqu'il s'aperçut d'une diminution du jet des urines , qui augmenta tellement qu'il ne les rendoit plus que comme un fil , & souvent goutte à goutte. Depuis ce tems jusqu'à présent , il a eu plus de cent rétentions totales , plus ou moins longues , qui ne purent être soulagées que par les relâchans. Car inutilement on essaia plusieurs fois l'introduction de l'algalie ; elle ne put jamais pénétrer au de-là de deux travers de doigt. Depuis deux ans il lui est survenu un autre accident , une perte involontaire des urines. C'est cette complication qui l'obligea de s'adresser à moi ,

malgré le prognostic de M. qui assûroit au malade qu'il n'y avoit point de reméde à son mal. Je le sondai en présence de M. Godefroy Maître Chirurgien , & lui trouvai auprès de la fosse naviculaire une callosité que je mis en fonte ; au moien de quoi , peu de jours après , j'en découvris d'autres plus profondes. Le vêrumontanum se trouva aussi entièrement ulcéré , & cette éminence entourée de duretés squirrheuses. Dans cet état , je le fis visiter par M. Ferrein. Ce malade fut guéri en moins de quatre mois & demi , bien que pendant le traitement il ait été attaqué de plusieurs accès d'une fièvre irréguliere , causée par la mauvaise qualité du pus que fournoissoient les parties viciées.

Certificat de M. Ferrein.

» Nous soussigné , Docteur - Régent
 » de la Faculté de Médecine de Paris ,
 » certifions que nous trouvant par occa-
 » sion chez M. Daran , Chirurgien or-
 » dinnaire du Roi , rue de Richelieu ,
 » nous fûmes témoins de l'état où se
 » trouvoit M. le Chevalier de
 » Officier , qui s'étoit venu confier à ses

282 DES MALADIES
 » soins ; lequel se trouvoit atteint , à la
 » suite d'une gonorrhée qu'il avoit prise
 » en 1724 , d'une strangurie continue
 » provenant de carnosités , qui lui bou-
 » choient si bien le canal de l'urethre
 » que ses urines ne sortoient plus que
 » goutte à goutte avec de grands efforts ,
 » & la sonde , dont ce Chirurgien se
 » sert pour le traitement de ces maux ,
 » ne pouvoit y entrer qu'environ deux
 » pouces , à quoi se joignoit une perte
 » d'urine involontaire qui suintoit du
 » conduit . Nous l'avons ensuite vu sortir
 » de ses mains pissant à plein canal ,
 » & guéri parfaitement . A Paris le 6
 » septembre 1747 . Signé , FERREIN .

OBSERVATION LIX.

M. le Marquis de Officier de Cavalerie , âgé de vingt-neuf ans , ayant été long-tems traité par un habile Chirurgien d'une gonorrhée qu'il prit il y a environ dix ans , se mit entre les mains d'un autre Chirurgien major , qui n'ajouta au traitement précédent que des injections , lesquelles ne firent qu'augmenter son mal . Un troisième ne fit de plus qu'introduire dans l'urethre une

fonde de plomb frottée d'onguent napo-litain. Malgré tous ces remèdes l'écoulement subsistoit toujours, & l'excrétion de l'urine étoit même douloureuse, & fort difficile. L'inquiétude du malade l'obligea d'avoir recours à M. de Lapeyronie, qui lui conseilla de s'adresser à moi, ce qu'il fit le six janvier 1747. Je lui trouvai dans le canal trois différens ulcères froides en deçà des glandes prostatales. Comme le malade étoit obligé de retourner à Versailles, il crut devoir emploier auprès de moi la recommandation de M. Chicoyneau, & au retour il me présenta une lettre de sa part. Je le mis tout de suite à l'usage de mes remédes, & j'eus la satisfaction de le guérir parfaitement en deux mois, & de convaincre M. le Premier Médecin par ses propres yeux de la parfaite guérison. Il en fut de même de M. de Lapeyronie, comme il paroît par son certificat.

Certificat de M. de Lapeyronie.

» Je soussigné, Premier Chirurgien
 » & Médecin Consultant du Roi, certi-
 » fie avoir vu & mis entre les mains de
 » M. Daran, le malade qui fait le sujet

» de l'Observation LIX, atteint de
» carnosités dans le canal de l'urethre,
» & d'un écoulement virulent dont il a
» été parfaitement guéri par l'usage de
» ses remèdes. Fait à Versailles ce 4
» avril 1747. Signé, LAPEYRONIE.

OBSERVATION LX.

M. de la Officier de Cavalerie, âgé d'environ trente-cinq ans, ayant été traité pendant long-tems sans succès d'une gonorrhée gagnée en 1740, eut recours aux injections astringentes, qui lui rétrécirent le canal sans tarir l'écoulement. Elles ne furent interrompues qu'à raison d'une fièvre continue que les fatigues militaires lui causerent. Au bout de trois mois de campagne, se portant mieux, il recommença les injections, dont il ne vit d'autre effet qu'un retrécissement du canal, lequel augmenta au point qu'il n'urinoit plus que comme un fil, & souvent goutte à goutte. Il eut même cinq à six rétentions totales des plus cruelles qu'on ne soulagea que par l'usage de la sondé, ou algalie, qu'on n'introduissoit qu'avec les plus grandes douleurs, & en déchirant

les obstacles qui étoient dans l'urethre. Dans cet état il entendit parler de moi, & par le conseil de M. Loustaunau, Chirurgien, il vint me consulter. Je lui trouvai avec la sonde deux ulcères calleux, l'un à la fosse naviculaire, & l'autre un peu plus bas. Ce malade n'avoit qu'un écoulement lymphatique, parce que la matiere la plus grossière étoit arrêtée dans les ulcères ; mais elle ne tarda pas à se mettre en mouvement par l'usage de mes remèdes, qui le guérissent parfaitement en trois mois, comme il est constant à M. Loustaunau.

Certificat de M. Loustaunau.

„ Je soussigné, Chirurgien du Roi
 „ & des Enfants de France, certifie que
 „ M. Daran a traité, & guéri au moyen
 „ de sa nouvelle méthode, M. de la
 „ d'une difficulté d'uriner des plus com-
 „ pliquées qu'il avoit depuis deux ans,
 „ causée par des obstacles au canal de
 „ l'urethre, & que depuis un an qu'il
 „ a été traité, les urines coulent à plein
 „ canal & sans douleur ; & comme té-
 „ moin de sa guérison, je lui ai donné

186 DES MALADIES
 » le présent certificat. A Versailles le
 » trois novembre 1747.

Signé, Loustaunau.

OBSERVATION LXI.

Le nommé Pierre le P. âgé de vingt-six ans, eut en 1744 une gonorrhée, laquelle au bout de quelques jours causa sur un testicule une fluxion si considérable, qu'il devint d'une grosseur énorme. L'écoulement ne reparut qu'après que les remèdes convenables eurent remis le testicule dans son premier état. Après un traitement d'un mois & demi, on fit des injections astringentes, qui, tarissant l'écoulement, firent croire au malade qu'il étoit guéri. Quelques mois après il sentit un peu d'ardeur en urinant, & cet accident reparut plusieurs fois dans le cours de l'année. Ce tems passé, il s'apperçut d'une diminution du fil des urines, qui n'a fait qu'augmenter, jusqu'à ce qu'il s'est mis entre mes mains, par le conseil d'un de ses amis que j'avois guéri. Je le sondai le quinze mars 1747, en présence de M. Casaubon, & lui trouvai dans le milieu de

l'urethre un ulcère à bords fort calleux,
qui produisoit un écoulement abondant.
Je le traitai suivant ma méthode, & il
fut guéri en deux mois & demi.

Certificat de M. Casaubon.

„ Nous soussigné , Chirurgien Juré de
„ S. Come , certifions que le nommé
„ Pierre le P âgé de vingt-six ans ,
„ se trouvoit atteint à la suite d'une go-
„ norrhée qu'il eut en 1744 d'une diffi-
„ culté d'uriner causée par des carnoxi-
„ tés qui lui étoient survenues dans le
„ canal de l'urethre , dont il souffroit
„ beaucoup , de quoi il a été parfaite-
„ ment guéri par les remèdes de M.
„ Daran , Chirurgien ordinaire du Roi ,
„ demeurant rue de Richelieu ; en foi
„ de quoi nous avons délivré le présent.
„ A Paris le 5 octobre 1747. Signé ,

CASAUBON.

OBSERVATION LXII.

M âgé de cinquante ans ,
ayant été traité par des injections vitrioli-
ques d'une gonorrhée , dont il fut atta-
qué il y a vingt-cinq ans , loin d'en être

288 DES MALADIES
soulagé , fut bientôt après surpris de ré-
tentions totales d'urine. Quelques an-
nées s'écoulerent sans qu'il ressentît de
grandes douleurs , si l'on en excepte cel-
les que causoient des suppressions qui ne
duroient tout au plus que deux heures ,
après lesquelles l'urine couloit passable-
ment. Le malade , craignant des accidens
plus fâcheux , fit divers remèdes qui lui
donnerent un soulagement passager pen-
dant cinq ou six mois , après lequel tems
les mêmes difficultés d'uriner recom-
mencerent , & il fallut revenir au même
remède. Cette alternative dura jusqu'en
1741. L'année suivante il vint au péri-
née un abscès fistuleux qui fut guéri par
l'opération ; mais elle ne fit que dissiper
la douleur , sans faciliter le passage de
l'urine ; elle ne sortoit même que com-
me un filet , & ordinairement elle fai-
soit la fourche. Les douleurs aïant re-
commencé en 1747 , ainsi que les diffi-
cultés d'uriner , le malade consulta M.....
Chirurgien , qui lui dit qu'il falloit
s'adresser à moi sans balancer , & que
j'étois le seul de qui il pouvoit attendre
une cure radicale. En conséquence le
malade s'étant mis entre mes mains , je
le sondai en sa présence , & lui trouvai
assez

assez près du vèrumontanum , une callosité d'une forme longue , & un petit aplatie , & en deçà un ulcère sordide. Je le traitai par mes remèdes , & au scû de M. Falconet il fut guéri en moins de deux mois & demi.

Certificat de M. Falconet.

„ Je soussigné , Docteur-Régent de la „ Faculté de Médecine de Paris , & Mé- „ decin Consultant du Roi , certifions „ que tout ce qui est rapporté dans l'Ob- „ servation LXII concernant la maladie „ de M..... est exactement conforme „ à la vérité , l'ayant vu avant & après „ le traitement qu'en a fait M. Daran.

Signé , FALCONET.

O S E R V A T I O N L X I I I .

Le vingt-un mars 1747 , je sondai en présence de M. Procope , M..... âgé de trente ans , ci-devant Officier d'Infanterie au service du Roi , auquel je trouvai un ulcère sordide avec des bords calleux un peu plus bas que la fosse naviculaire , & un second d'une grande sensibilité près du vèrumontanum. Celui-

Partie III.

*

N

290. DES MALADIES
 ci fournit la matière purulente que le malade rendoit depuis sept ans. Il avoit eu en 1740, âgé pour-lors de vingt-six ans, une gonorrhée fort opiniâtre, & que les injections astringentes, emploïées à la fin du traitement, n'avoient pu tarir. Au reste cet écoulement ne paroîttoit avoir rien de mauvais que son abondance. En 1745 le malade remarqua que le fil des urines diminuoit. Peu de tems après il eut pour les rendre d'assez grandes difficultés, qui dégénérèrent enfin en strangurie. Bien des remèdes furent employés inutilement, puisqu'ils ne prévinrent pas deux suppressions totales, dont une est du mois de novembre dernier. Ce fut alors qu'il entendit parler de moi, & qu'il prit la résolution de me donner sa confiance. Il n'a pas eu lieu de s'en repenter, puisqu'il est sorti de mes mains parfaitement guéri au bout de soixante-dix jours.

Certificat de Monsieur Procope Contean.

„ Je soussigné, Docteur - Régent de „ la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, ancien Professeur des

DE L'URÉTHRE. 291

» Ecoles , & actuellement Professeur de
 » Chirurgie en langue françoise , cer-
 » tifications que M..... ancien Officier
 » d'Infanterie dans le Régiment d.....
 » est venu exprès de Clermont en Au-
 » vergne , pour se faire traiter par M.
 » Daran , Chirurgien ordinaire du Roi ,
 » d'une rétention d'urine des plus invé-
 » térees , & dont il est fait mention
 » dans l'Observation LXIII , de laquelle
 » il a été parfaitement bien guéri par la
 » nouvelle méthode dont se sert ce Chi-
 » rurgien. A Paris ce 22 octobre 1747.

Signé , MICHEL PROCOPE COUTEAU.

O B S E R V A T I O N L X I V.

Il y a environ six ans que le Sieur L..... âgé de soixante ans , sentit dans la verge des ardeurs , & s'apperçut d'une inflammation dans cette partie. Comme il ne sçavoit , dit-il , ce que c'étoit que gonorrhée , il négligea de se faire traiter ; & trois ans après , le mal avoit fait de tels progrès , qu'il n'urinoit plus qu'avec de très-grands efforts. Ils étoient tels , que le fondement & même les extrémens grossiers sortoient quel-

Nij

292 DES MALADIES

quefois, & cependant l'urine ne couloit que comme un fil, souvent même goutte à goutte. Comme il n'avoit de ressource que son travail pour subsister lui & sa famille , il consulta un Médecin dont toute la réponse fut que le malade avoit un ulcère dans la vessie. Son avis étoit qu'il prît de la casse dans du lait. Ce remède ne produisant aucun soulagement , il s'adressa à M..... qui prit la peine de me l'amener, & me le recommanda. Je le fondaï en présence de M. de la Haye , & lui trouvai au milieu du canal de l'urethre un ulcère froidide à bords fongueux , qui fut parfaitement cicatrisé & détergé en trente-neuf jours , sans qu'il soit survenu le moindre accident.

Certificat de M. de la Haye.

„ Nous soussigné , Maître en Chirurgie , ancien Prevôt de sa Compagnie ,
 „ & Membre de l'Académie Roiale de
 „ Chirurgie , certifions que la justice
 „ que l'on rend à M. Daran sur la cure
 „ des maladies de l'urethre , est bien
 „ fondée par plusieurs expériences dont
 „ nous avons été témoin , & particulié-

» rement par l'inspection du malade par-
» faitement guéri qui est le sujet de
» l'Observation ci-dessus ; en foi de quoi
« nous avons signé. A Paris ce 3 décem-
» bre 1747. Signé , DE LA HAYE.

O B S E R V A T I O N L X V .

M. G. actuellement âgé de soixante-sept ans, prit , il y en a vingt , une gonorrhée virulente, qu'il traita lui-même , & dont il se crut parfaitement guéri en vingt-six jours. Il n'y a que quatre ans qu'il s'apperçut de son erreur. Un écoulement virulent l'en tira ; mais, comme il n'étoit point accompagné de douleurs , il le négligea. Deux ans après les urines ne sortirent plus sans beaucoup d'ardeurs & de douleurs. Le mal a tellement augmenté pendant les six mois suivans , qu'il y en a dix-huit que les urines ne sortent plus que comme un petit filet , & souvent goutte à goutte , avec des douleurs insupportables. Il s'y est joint de plus une incontinence d'urine , & un suintement de matière virulente. Aïant entendu parler de mes succès dans la cure des maladies de l'urethre , il vint me consulter , & après

294 DES MALADIES

l'avoir examiné, je lui dis que mon usage étoit de faire constater les maladies par un Chirurgien avant de les entreprendre. Il me dit qu'il connoissoit M. Sue qui pourroit le faire. Je le fis prier de venir chez moi, & je le sondai devant lui, & lui fis le quinze mai 1747 toucher un obstacle qui bouchoit presqu'entièrement le canal de l'urethre, de maniere à ne laisser que suinter l'urine. A peine dans le commencement la sonde pouvoit-elle pénétrer de la longueur de quatre ou cinq lignes. L'opération de mes sondes aïant successivement mis l'excroissance en fonte, elle se trouva avoir eu de longueur près de trois travers de doigt. Quand le canal fut libre, je découvris un ulcère froidide près les glandes prostatales qui produisoit l'écoulement virulent, & l'incontinence d'urine. Je traitai le malade suivant ma méthode, & il a été guéri en trois mois.

Certificat de M. Sue.

„ Je soussigné, Chirurgien Juré, &
 „ Prevôt de S. Côme dans la ville de
 „ Paris, certifie que le quinze de mai
 „ 1747, aïant été appellé en consulta-

tion chez M. Daran Chirurgien ordinaire du Roi , sur l'état du Sieur G.....
âgé d'environ soixante-sept ans , ledit Sieur..... exposa que depuis dix-huit mois il se trouvoit atteint d'une indifférence dans le canal de l'urethre , appellée vulgairement carnosité , & qui lui causoit une strangurie accompagnée d'un écoulement purulent ; que sur cet exposé on convint de le sonder : qu'ifiant introduit la sonde dans ce même canal à environ deux pouces il s'y trouva une résistance & des obstacles qui ne permirent pas qu'elle fût poussée plus avant ; que cela aiant été bien examiné & constaté , le Sieur G..... se détermina à se mettre entre les mains de M. Daran pour en être traité , & que trois mois après le premier jour du traitement , aiant de nouveau examiné le Sieur G..... il m'a paru entièrement guéri , tant par l'introduction de la sonde que j'ai faite avec facilité , que par la liberté des urines qui sortent à plein canal ; en foi de quoi j'ai délivré le présent certificat. A Paris ce 10 novembre 1747. Signé , S Ü E.

N iiiij

OBSERVATION LXVI.

M..... âgé de quarante-cinq ans, ayant été bien guéri de quatre gonorrhées dont il fut attaqué depuis 1720 jusqu'en 1735, courut encore en cette année les mêmes hasards; &, s'il fut assez malheureux pour avoir lieu de se repenter de s'y être exposé, il le fut encore assez pour ne pas trouver une guérison qu'il étoit naturel de souhaiter. Loin de cela, l'écoulement virulent a toujours subsisté, le volume de ses urines a diminué, & depuis 1739 elles ne sortoient plus que comme un fil très-délié, & souvent goutte à goutte, avec efforts, ardeurs, & de grandes envies de les rendre. De tems en tems même il les perdoit involontairement. Il étoit dans cet état le dix-huit janvier 1747, lorsqu'un surcroît de mal rendit sa situation plus critique. Il survint au testicule droit une enflure très-confidérable avec douleurs: ce qui détermina le malade à se mettre entre mes mains, comme M. Senac, Médecin Consultant du Roi, le lui avoit conseillé. Je lui trouvai trois différens

obstacles dans le canal de l'urethre. Je le traitai suivant ma méthode, au scû de Messieurs Falconet, Senac & de la Martiniere, & il a été parfaitement guéri, après trois mois d'un traitement, qui ne fut traversé par aucun accident.

Certificat de M. Falconet.

„ Nous soussigné , Docteur-Régent
„ de la Faculté de Médecine de Paris ,
„ & Médecin Consultant du Roi , cer-
„ tissons que tout ce qui est rapporté
„ dans l'Observation LXVI , concernant
„ la maladie de M. est exactement
„ conforme à la vérité , l'ayant vu avant
„ & après le traitement qu'en a fait M.
„ Daran. Signé , FALCONET.

OBSERVATION LXVII.

Le dix-huit avril 1747 , M. Moreau me fit l'honneur de conduire chez moi M. âgé de cinquante ans , venu exprès de Nevers pour me consulter. Il y avoit vingt-quatre heures qu'il étoit attaqué d'une rétention totale d'urine , accompagnée de toute la douleur que cause cette cruelle maladie. Je fis uriner

N v

298 DES MALADIES

sur le champ le malade en présence de M. Moreau , après quoi j'examinai l'état de l'urethre , où je trouvai vers le milieu une excroissance fongueuse , & un ulcère sordide près des glandes de Cowper. C'étoit les suites d'une quatrième gonorrhée contractée en 1732 & traitée par les mêmes remèdes que les précédentes , lesquelles ayant été bien guéries , rassuroient le malade sur l'événement de cette dernière. Il auroit toujours été dans cette erreur , si huit ans après sa guérison il ne lui étoit survenu une rétention d'urine , pour s'être trop échauffé avec une femme bien saine. Cet accident n'eut point de suite pendant quatre ans entiers. Mais depuis ce tems , au moindre excès , de quelque nature qu'il fût , le malade a toujours effuié des rétentions d'urine. La fatigue même du voyage qu'il fit de Nevers à Paris pour me consulter lui en causa une , & c'est de celle-la qu'il étoit attaqué lorsqu'il se mit entre mes mains. Peu de jours après je le fis voir à M. Combalufier , & en moins de deux mois de traitement je le mis en état de se remontrer à lui parfaitement guéri.

Certificat de M. Combalusier.

„ Nous soussigné , Docteur en Méde-
 „ cine de l'Université de Montpellier ,
 „ de la Société Roiale des Sciences , &
 „ ancien Professeur de la Faculté de Va-
 „ lence , certifions que le malade dont
 „ il s'agit dans l'Observation LXVII , &
 „ que nous avons vû plusieurs fois , a été
 „ heureusement délivré par M. Daran ,
 „ d'une ischurie très-dangereuse , de
 „ même que de l'excroissance de l'ure-
 „ thre qui l'avoit occasionnée ; en foi de
 „ quoi nous avons signé le présent té-
 „ moignage. A Paris ce 9 octobre 1747.

Signé , COMBALUSIER.

OBSERVATION LXVIII.

Le Sieur âgé de quarante ans ,
 eut il y en a dix-sept , une gonorrhée qui
 fut traitée pendant long-tems. Le Chirur-
 gien auquel il s'étoit adressé , ne pouvant
 parvenir à le guérir , crut que le grand
 remède seroit plus efficace que les autres
 dont il s'étoit servi jusqu'alors ; & en
 conséquence il l'administra au malade.
 Mais une fistule qui survint au périnée ,

Nvj

300 DES MALADIES
& la difficulté d'uriner qui se mit de la partie , lui prouverent bientôt qu'il s'étoit trompé dans son espérance. La difficulté d'uriner a toujours augmenté , & les urines sortoient même par la fistule qui s'étoit formée. Un second Chirurgien , auquel le malade eut recours quelque-tems après , étant sans doute dans la même idée que le premier , le fit passer derechef par le grand remède (ce fut aussi infructueusement) & imagina , pour cicatriser la fistule , d'introduire dans l'urethre une sonde qu'il y laissa pendant huit jours. Cette fistule parut s'être cicatrisée , mais bientôt après elle se rouvrit , & le malade se trouva sujet aux mêmes accidens dont je viens de parler , & même à un grand écoulement qui n'avoit pas discontinue depuis son commencement. Il eut encore recours à un autre Chirurgien qui parvint à cicatriser la fistule & à arrêter l'écoulement ; il n'y avoit que la diminution du fil de ses urines qui l'inquiétât. Cependant il contracta quelquetems après une autre gonorrhée , qui fut assez bien traitée ; mais comme la cure de la premiere avoit été manquée , la difficulté d'uriner subsista , & augmenta même à tel point qu'il

DE L'URETHRE. 301

manqua d'en mourir. Quelques remèdes qu'il fit le soulagerent pour un tems fort court, après lequel il s'est vu encore exposé aux mêmes accidens auxquels il se joignit une perte involontaire d'urines, & pressé par les grandes douleurs qu'il ressentoit en urinant, fatigué des accès d'une fièvre terrible qui rendoit sa situation des plus tristes, il tâcha de se procurer de nouveaux secours, & pour cet effet s'adressa à un autre Chirurgien. Celui-ci, suivant toujours la même route que ceux qui l'avoient précédé, fit passer le malade une troisième fois par le grand remède. Il éprouva encore cette fois l'inutilité du mercure dans ces sortes de cas. Bien loin de guérir il se fit au périnée un abcès qui forma des fistules, malgré tout ce qu'on fit pour l'éviter, & les urines prirent cette route plutôt que celle de la verge. Il n'en sortoit même qu'une petite quantité à la fois, goutte à goutte, & avec de grandes souffrances. Tel étoit son état lorsqu'il s'est présent à moi. Je le sondai en présence de M. Foubert, & lui trouvai le canal de l'urethre plein d'excroissances de chairs calléuses auprès de l'endroit où étoient les fistules. Aiant fait consta-

302 DES MALADIES
ter ce triste état à M. Foubert , je mis
le malade à l'usage de ma nouvelle mé-
thode , & il a été fort bien guéri en
deux mois & demi.

Certificat de M. Foubert.

» Nous soussigné , Maître Chirurgien
» & ordinaire du Roi en sa Cour de
» Parlement , & ancien Major de l'Hô-
» pital de la Charité , certifions que
» M..... nous ayant fait appeler chez
» M. Daran Chirurgien ordinaire du
» Roi , auquel il s'étoit adressé pour une
» maladie de l'urethre , nous ayant prié
» d'examiner & constater son état , lui
» avons remarqué deux fistules au péri-
» née , par où les urines s'échappoient
» autant que par la verge , d'où elles ne
» sortoient que goutte à goutte , &
» avec de grandes douleurs , & rien ne
» justifie mieux la bonté de la nouvelle
» méthode dont se sert M. Daran pour
» les maladies de l'urethre , que la par-
» faite guérison de ce malade qui s'est
» représenté à nous , urinant à plein
» canal , & ses fistules entièrement ci-
» catrifées. Ce cas joint à d'autres , dont
» nous avons été le témoin , nous prou-

„ ve que les remèdes qu'il emploie pour
 „ ces sortes de maux sont des plus effi-
 „ caces, & que ceux qui ont le malheur
 „ d'en être atteints peuvent se promettre
 „ de trouver un secours assuré auprès
 „ de lui. L'intérêt public exige que nous
 „ lui rendions cette justice, en considé-
 „ ration de quoi nous avons donné le
 „ présent certificat. Fait à Paris ce 15
 „ novembre 1747. Signé, FOUBERT.

OBSERVATION LXIX.

M..... âgé de trente-cinq ans, me fit sa confession le vingt avril 1747, & me dit qu'il avoit eu sept gonorrhées, dont la première datte de vingt-un à vingt-deux ans. Voïant qu'un an de remèdes ne l'avoient que très-peu soulagé, il arrêta l'écoulement au moyen d'injections qui laisserent subsister l'ardeur d'urine ; mais l'écoulement fut remplacé par une difficulté d'uriner qui n'a fait qu'augmenter depuis, parce que les autres gonorrhées ont été traitées de la même maniere. Il eut, il y a huit ans, une suppression totale qui fut guérie par le bain ; mais ce remède ne diminua pas une strangurie cruelle qui subsistoit

304 DES MALADIES

encore, lorsque le malade me consulta; Je lui trouvai, en le sondant en présence de M. Procope, au milieu du canal une excroissance de chair fongueuse, & une seconde longue & mollassée auprès des prostates. Celle-ci étoit ulcérée & fournitsoit un écoulement virulent. J'ai traité ce malade au moyen de ma nouvelle méthode, & j'ai eu le bonheur de le guérir en moins de trois mois.

Certificat de M. Procope Couteau.

» Nous soussigné, Docteur - Régent
 » de la Faculté de Médecine en l'Uni-
 » versité de Paris, ancien Professeur des
 » Ecoles, & actuellement Professeur de
 » Chirurgie en Langue Françoise, cer-
 » tifions que M qui fait le sujet de
 » l'Observation L X I X, a été parfai-
 » temment bien guéri par la nouvelle mé-
 » thode de M. Daran, Chirurgien ordi-
 » naire du Roi, d'une strangurie habi-
 » tuelle dont il souffroit depuis long-
 » tems, & qui lui avoit occasionné plu-
 » sieurs rétentions totales dont l'origine
 » partoit d'anciennes gonorrhées. A Pa-
 » ris le vingt-deux octobre 1747.
Signé, MICHEL PROCOPE COUTEAU.

Certificat de M. le Hoc.

» Je soussigné, Docteur-Régent de
 » la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, ancien Médecin ordinaire du Roi au Châtelet, & ordinaire de l'Hôtel - Dieu & de l'Hôpital Royal de la Charité de Paris, certifie avoir vu & traité un de mes amis de difficulté d'uriner, & de douleurs considérables qu'il ressentoit chaque fois qu'il se présentoit pour donner cours aux urines : accidens qui provoient de carnosités formées dans le canal de l'urethre. La guérison du dit malade étant autant parfaite qu'elle puisse le paroître par l'usage des remèdes de Monsieur Daran, Chirurgien ordinaire du Roi, j'estime qu'il est de mon devoir, pour le bien public, d'en délivrer le présent témoignage. A Paris ce vingt-trois octobre 1747. Signé, LE HOC.

OBSERVATION LXX.

En 1740 M..... eut une goorrhée, laquelle n'ayant pas été tarie

306 D E S M A L A D I E S

par beaucoup de remèdes , fut également
retive aux injections astringentes. Elles
ne firent que retrécir le canal. Elles fu-
rent interrompues à cause d'une mala-
die , & reprises sans autre effet qu'une
diminution si grande du canal de l'ure-
thre que l'urine ne sortoit plus que com-
me un fil , souvent même interrompu.
Depuis ce tems le malade a eu plu-
sieurs rétentions totales des plus dange-
reuses , qui ont pourtant cédé à un ré-
gime relâchant. Aiant alors consulté M.
Desport , il lui conseilla de se mettre
entre mes mains , ce qu'il exécuta le 7
mars 1746. L'aïant sondé , je lui trou-
vai deux ulcères calleux , un à la fosse
naviculaire , & un un peu plus bas. Il
n'avoit qu'un écoulement lymphatique ,
parce que l'humeur la plus grossière
étoit retenue ; mais l'usage de mes son-
des le rendit des plus virulens. Il a été
guéri en trois mois , comme il paroît
par le certificat suivant.

Certificat de M. Desport.

» Nous soussigné , Chirurgien de la
» Reine , & Chirurgien - Major des
» Camps & Armées du Roi , certifions

DE L'URETHRE. 307

» que M..... étoit atteint d'une stran-
 » gurie habituelle causée par des carno-
 » sités dans le canal de l'urethre , pro-
 » venant d'anciennes gonorrhées , les-
 » quelles lui avoient fait essuier en diffé-
 » rents tems par cinq fois des rétentions ,
 » & principalement deux fois , où il a
 » été à la mort , duquel étant nous
 » l'avons vu sortir des mains de M. Da-
 » ran , Chirurgien du Roi , parfaite-
 » ment bien guéri ; en foi de quoi nous
 » avons délivré le présent certificat. A
 » Versailles le deux octobre 1747.

Signé , D E S P O R T.

O B S E R V A T I O N L X X I .

M. le Chevalier de âgé de soixante-six ans , Capitaine au Régiment de ayant presqu'entièrement consacré tout ce tems au service du Roi , étoit sur le point de le quitter faute de le pouvoir continuer , lorsqu'il se mit entre mes mains le dix-huit de mai 1747 , Il m'avoua qu'il avoit eu plusieurs gonorrhées , dont la seconde prise en 1723 , fut de très-mauvais caractere , & ne fut arrêtée que par des injections astringentes , qui rétrécirent si fort le canal , que

308 DES MALADIES

L'urine ne pouvoit plus sortir. Il avoit d'ailleurs le testicule fort enflé & dououreux. Dans cet état M. M. Chirurgiens furent consultés & décidèrent qu'il en falloit venir à l'opération au périnée. Cette opération fut faite par un des deux, & produisit une fistule. Quel-tems après il survint un nouvel abcès accompagné de duretés au périnée & au scrotum, qui obligea le malade de se mettre entre les mains de M. Maître Chirurgien de Saint Come, lequel consolida la fistule & les ulcères, qui avoient pris la place des duretés dont nous avons parlé. Depuis ce tems, c'étoit à la fin de 1723, jusqu'en 1746, le malade se trouva passablement bien ; mais au retour de la campagne il fut attaqué d'une fièvre intermittente, pendant laquelle il fut fort incommodé de cuissons quand il urinoit. Il crut se soulager en s'introduisant une sonde de plomb qui se cassa dans le tems qu'il voulut la retirer. On fut obligé de lui faire une incision à l'urethre pour faire sortir le morceau qui étoit resté, lequel avoit été arrêté par le sphincter de la vessie. Un mois après il étoit guéri de cette opération; mais il ne tarda pas

à s'appercevoir d'une diminution du fil de l'urine, & d'autres fâcheux progrès du mal, qui l'obligèrent d'avoir recours à moi. Voici l'état dans lequel je le trouvai. Il avoit le canal entièrement obstrué depuis la racine du gland jusqu'à une fistule située vers le milieu de l'urethre. On sera sans doute surpris que le malade n'ait point parlé de cet accident dans son histoire écrite par lui-même, dont j'ai tiré les circonstances précédentes, & de n'y voir aucune mention de l'obstacle qui étoit entre la fistule & le gland. Mais il y avoit environ vingt ans que ces deux accidens existoient, & le malade, outre qu'il y étoit accoutumé, ne pensoit point à faire réparer ce désordre, content d'uriner par la fistule, comme il fait depuis si long-tems; mais il est de mon intérêt de faire l'histoire de ces deux accidens. Le malade ayant vu que l'urine ne sortoit qu'avec peine, à cause de l'obstacle dont je viens de parler, se mit entre les mains d'un Chirurgien qui se disoit guérisseur de carnosités; lequel employa des corrosifs, dont l'effet fut si malheureux, indépendamment des accidens auxquels ils exposèrent le malade, qu'ils consumerent la partie saine de l'urethre,

310 DES MALADIES
& les tégumens qui recouvrent les corps
caverneux , sans toucher à l'embarras.
Il y étoit arrivé une telle déperdition de
substance , qu'il ne fut pas possible de la
réparer , & qu'il en résulta une fistule ,
que le malade , urinant librement par son
moien , & n'osant se fier à personne de
ceux qui traitent les suites des galante-
ries , négligea de faire traiter. Aussi l'ex-
croissance fit-elle de tels progrès qu'elle
boucha entièrement l'urethre. Elle avoit
la forme d'un gros haricot , & je l'ai fait
voir distinctement par l'ouverture de la
fistule à MM. Falconet , Ferrein , Proco-
pe & Bruhier , Docteurs en Médecine ,
comme une preuve évidente des carno-
sités. Ce n'étoit point pour ces maux que
le malade s'étoit mis entre mes mains ,
mais pour un obstacle qui empêchoit l'u-
rine de sortir librement par la fistule. Il
étoit situé près des glandes prostates. Ce
dernier étant le plus intéressant , fut
aussi celui qui attira plus sérieusement
mon attention ; mais pour faire mieux
juger de l'efficacité de mon remède , j'at-
taquai en même-tems la carnosité qui
étoit près du gland , & j'ai eu la satisfac-
tion de guérir celle-ci en très peu de
tems. Quant à l'obstacle le plus profond

DE L'URETHRE. 311

il a été plus opiniâtre; il a pourtant cédé à l'usage des mes sondes, & j'ai fait voir aux Médecins ci-dessus cités le malade parfaitement guéri avant qu'il partit pour rejoindre son Régiment.

Certificat de Monsieur Falconet.

„ Nous soussigné, Docteur-Régent
 „ de la Faculté de Médecine à Paris,
 „ certifions avoir vu chez M. Daran,
 „ Chirurgien ordinaire du Roi rue de
 „ Richelieu, M. le Chevalier de.....
 „ Capitaine, atteint d'une rétention d'u-
 „ rine occasionnée par plusieurs galan-
 „ teries, qui l'avoient réduit dans un
 „ état des plus déplorables, ayant le ca-
 „ nal de l'urethre entièrement bouché
 „ par des carnosités, & perdant ses uri-
 „ nes involontairement par un trou fis-
 „ tuleux. Nous avons ensuite vu ce ma-
 „ lade sortant des mains dudit Sieur Da-
 „ ran parfaitement bien guéri de toutes
 „ ses incommodités. En foi de quoi nous
 „ avons délivré le présent. A Paris le
 „ 15 septembre 1747. Signé, FALCONET.



Certificat de Monsieur Ferrein.

„ Je soussigné , Docteur-Régent de
 „ la Faculté de Medecine de Paris , cer-
 „ tifie que tout ce qui est rapporté ci-
 „ dessus de la maladie & de la guérison
 „ de M. le Chevalier de ... Capitaine ,
 „ est exactement conforme à la vérité.
 „ En foi de quoi j'ai signé le présent.
 „ A Paris le 17 septembre 1747.

Signé , FERREIN.

OBSERVATION LXXII.

Le Sieur J..... J..... T..... âgé de cinquante-cinq ans , contracta en 1726 une gonorrhée , qui ne cessa de couler au bout d'un an qu'avec des injections astringentes. En 1742 le volume des urines commença à diminuer , & elles ne coulerent qu'avec ardeur & difficulté. Deux ans après il fut attaqué d'une rétention totale , & M..... célèbre Chirurgien qui fut appellé au secours du malade ne put introduire ni algalie ni bague. L'accident ayant cédé aux relâchans usités , il resta une strangurie habituelle , souvent accompagnée de perte d'urine

DE L' U R E T H R E. 313

Purine involontaire. Au mois de juillet de la même année 1746 nouvelle infirmité, pour laquelle le malade fut saigné huit fois, sans qu'il vint une goutte d'urine, mais il se forma aux bourses un abcès urinaire, pour lequel on fit venir M. Boudou, qui conseilla de m'envoyer chercher sur le champ, comme le seul en état de remédier à l'état faâcheux du malade. Je sondai le malade en arrivant, & fis sortir une assez grande quantité d'urine pour le soulager; & je reconnus en deçà du vêrumontanum deux obstacles, dont l'un, qui étoit ulcéré, produissoit un suintement depuis vingt ans. Je traitai ces embarras suivant ma nouvelle méthode, & le malade a été parfaitement guéri en deux mois.

Certificat de M. Boudou.

„ Je soussigné, Chirurgien de Saint
 „ Côme, & Chirurgien en Chef de l'Hô-
 „ tel-Dieu de Paris, certifie avoir été ap-
 „ pellé dans la maison de M. le Comte
 „ de J.... pour y voir le Sieur J....
 „ J.... T.... qui avoit un abcès
 „ urinaire aux bourses, avec une ré-

Partie III. * O

314 DES MALADIES

„ tention d'urine totale causée par des
 „ carnosités dans le canal de l'urethre,
 „ suites d'anciennes gonorrhées mal trai-
 „ tées. Je conseillai au malade d'avoir
 „ recours à M. Daran, dont l'expérien-
 „ ce m'étoit connue pour ces sortes de
 „ maux ; ce que le malade fit, & sa
 „ guérison parfaite en deux mois l'a
 „ pleinement convaincu de la bonté du
 „ conseil que je lui donnai, & m'obli-
 „ ge d'attester sa guérison. En foi de
 „ quoi j'ai signé. Signé, Boudou.

OBSERVATION LXXIII.

M. le Baron de âgé de trente-cinq ans, ayant été en 1739 attaqué d'une gonorrhée, se mit entre les mains d'une personne qui le traita au moyen d'injections. Dix jours après l'écoulement s'arrêta, & ce bon état apparent se soutint deux ans entiers. Alors le malade ressentit de grandes ardeurs dans le canal, & il parut un petit écoulement qui dura seulement trois ou quatre jours, & s'évanouit de lui-même ainsi que les ardeurs. Depuis ce tems à des distances assez éloignées les mêmes accidents ont recommencé, & de plus il est

survenu des difficultés & des rétentions d'urine très-effraiantes & fort douloureuses. La crainte fondée que ces maux ne devinssent encore plus fréquens, & plus considérables, l'engagea à se mettre entre mes mains le premier mai 1747. Je le sondai en présence de Monsieur Quintard Chirurgien, & lui trouvai un petit ulcère à bords fongueux qui n'interrompoit point l'écoulement de l'urine, mais qui auroit eu les suites ordinaires de ces ulcères négligés. Il fut guéri en deux mois & demi.

Certificat de M. Quintard.

„ Je soussigné, Chirurgien Major des „ Gardes, & de Monseigneur le Grand „ Maréchal de la Couronne de Pologne, „ certifie que dans le séjour que j'ai fait „ à Paris cette année, j'ai vû entre les „ mains de Monsieur Daran Chirur- „ gien ordinaire du Roi, demeurant „ rue de Richelieu Monsieur le Baron „ de atteint de carnosités „ dans le canal de l'urethre & d'un écou- „ lement virulent qu'il disoit avoir de- „ puis long-tems, ce qui lui causoit „ beaucoup de difficultés d'uriner, &

Oij

316 DES MALADIES

» souvent des rétentions totales , &
 » qu'il a été parfaitement bien guéri
 » au moyen de la nouvelle méthode qu'a
 » trouvée ce Chirurgien pour traiter trou-
 » tes les maladies de l'urethre. En foi
 » de quoi j'ai signé le présent. A Paris
 » le douze mai 1747. Signé, QUINTARD.

OBSERVATION LXXIV.

M. le âgé de cinquante-
 neuf ans , ancien Officier , ayant été au
 service jusqu'à l'âge de vingt - sept à
 vingt - huit ans , y prit une chandellepi-
 se cordée , qui fut guérie de maniere
 qu'il ne s'en ressentit plus depuis. Il a
 quitté l'état militaire il y a environ
 vingt ans , & ne s'est point exposé à de
 nouveaux hazards amoureux. Cepen-
 dant il fut cruellement tourmenté d'u-
 ne rétention d'urine qui le conduisit
 aux portes de la mort. Après l'usage
 heureux des relâchans accoutumés , on
 parvint à introduire l'algalie dans la ves-
 sicie. L'affaissement des obstacles & un
 régime humectant entretinrent pendant
 quelque tems le calme dont il jouissoit ;
 mais il fut court. De vives douleurs se
 firent sentir pendant la nuit , & le Chi-

10

rurgien ne put plus introduire l'algalie. Le malade lui en ayant demandé la cause , il répondit qu'il y avoit dans le canal des excroissances qui le bouchoient. Il sentit pour-lors qu'il étoit dans le cas du malade de l'observation XX , dont il avoit connu la maladie & la guérison. En conséquence il prit le parti de venir de Lyon ici réclamer mon secours qui avoit été si utile à son concitoyen. Je le sondai , & lui trouvai un obstacle de forme ronde comme une verrue près des canaux excrétoires des vésicules séminales. Je fis voir ce malade à MM. Procope & Bruhier à qui je le représentai urinant librement deux mois après qu'il se fut mis entre mes mains.

Il est parlé de ce malade dans les Lettres de MM. Procope & Bruhier qui sont à la fin du Discours Préliminaire.

O B S E R V A T I O N L X X V .

M. âgé de trente-huit ans , Gentilhomme demeurant en paix étranger , à la suite d'une gonorrhée contractée il y a dix ans , a toujours eu un écoulement virulent , à l'occasion de quelques ulcères , desquels il couloit de

O iii

318. DES MALADIES
tems en tems des matieres blanchâtres ,
que le moindre excès de vin teignoit en
jaune. Cet accident a toujours été suivi
de gonflement des testicules & de diffi-
culté d'uriner. Après avoir consulté en
France & en Hollande tout ce qu'il y a
d'habiles Médecins , & emploïé tant au
dedans qu'au dehors de la verge toutes
sortes de remèdes mercuriels , on lui
injecta dans l'urethre de l'eau de chaux ,
qui non - seulement causa la plus vive
douleur , mais fit sortir le sang sur le
champ. Mille autres remèdes ayant enco-
re été employés sans pouvoir prévenir les
rétentions d'urine auxquelles le mala-
de étoit souvent exposé , & qu'il attri-
buoit à la quantité de glaires dont ses
urines étoient chargées, il consulta Mon-
sieur Senac Médecin Consultant du Roi,
& Monsieur Réga célèbre Professeur
dans l'Université de Louvain , qui lui
conseillerent de venir se mettre entre
mes mains. J'en commençai la cure ,
après l'avoir fondé en présence de Mon-
sieur Vernage. Il fut guéri en deux
mois , & sa guérison constatée par
le même Médecin. Sa maladie consis-
toit dans deux ulcères calleux , de l'un

iii O

desquels suintoit une matière très-virulente ; l'un placé au milieu du canal de l'urethre , & l'autre auprès du vérumontanum.

Certificat de M. Vernage.

» Nous soussigné , Médecin , Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris , certifions avoir été prié avec M. Daran , Chirurgien ordinaire du Roi , demeurant rue de Richelieu , pour voir M Gentilhomme étranger , âgé d'environ quarante ans , qui nous dit être atteint depuis environ dix ans de rétention d'urine , provenant de plusieurs obstacles qu'il avoit dans le canal de l'urethre venus à la suite de quelques galanteries qu'il avoit eues dans sa jeunesse , dont il n'a voit jamais pu trouver à se guérir , & l'avoient souvent mis en danger de mort , ce qui l'avoit porté à venir se confier aux soins de Monsieur Daran , qui en peu de tems , au moyen de sa nouvelle méthode , nous le fit voir de nouveau parfaitement guéri de tous ces obstacles , & urinant à plein canal. En foi de quoi nous lui

O iiiij

320 DES MALADIES
 » avons signé le présent certificat le
 » douze août 1747. Signé, VERNAGE.

OBSERVATION LXXVI.

M..... Capitaine d'artillerie, âgé de soixante ans, a eu successivement cinq gonorrhées, qui n'ont eu rien de remarquable, si ce n'est qu'elles devinrent aussi successivement plus opiniâtres. Lorsqu'il se comptoit parfaitement en santé, il s'aperçut que le volume de ses urines diminuoit un peu, & que leur excrétion causoit quelques picottemens. Cependant, comme le mal ne faisoit pas de grands progrès, le malade restoit tranquille ; mais au mois d'avril 1747, relevant d'une maladie, il fut attaqué d'une difficulté d'uriner si considérable que l'urine ne sortoit que goutte à goutte, & avec de grandes douleurs. Ces accidens ayant continué le malade s'adressa à Monsieur Bouilhac qui me l'envoia & me le recommanda. Je le sondai, en présence de Monsieur de la Haye, & lui trouvai deux excroissances calleuses en deçà du vèrumontanum, peu distantes l'une de l'autre. Je le traitai

suivant ma méthode, & deux mois après il se présenta à Monsieur Bouilhac parfaitement guéri , aussi - bien qu'à M. de la Haye , dont voici le certificat.

Certificat de M. de la Haye.

» Nous soussigné, Maître en Chirurgie ,
 » ancien Prévôt de sa Compagnie , &
 » membre de l'Académie Roiale de
 » Chirurgie , certifions que la justice
 » que l'on rend à Monsieur Daran sur
 » la cure des maladies de l'urethre au
 » moyen de sa nouvelle méthode est bien
 » fondée par plusieurs expériences dont
 » nous avons été témoins , & parti-
 » culièrement par l'inspection du mala-
 » de qui fait l'objet de l'Observation
 » LXXVI ci-dessus , que nous avons
 » bien examiné avant & après ladite
 » cure , & que nous avons reconnu être
 » parfaitement guéri. En foi de quoi
 » nous avons signé le présent. A Paris
 » ce trois décembre 1747.

Signé , DE LA HAYE.

O v

OBSERVATION LXXVII.

M..... âgé de cinquante ans, n'a eu que deux gonorrhées, dont la seconde fut plus opinâtre que la première; elle parut pourtant céder aux remèdes, mais les urines couloient avec moins de facilité. Dans cet état le malade, ayant été obligé de faire un long voyage il y a onze ans, eut ce qu'on appelle dans le monde un relâchement de vaisseaux, & une incontinence d'urine. Ces accidens l'obligèrent d'avoir recours à un Chirurgien qui rendit plus libre le passage des urines; mais trois ans après le malade fut obligé de s'adresser encore à lui à la suite d'une fièvre, à cause d'une difficulté d'uriner & d'une ardeur d'urine. Ces accidens disparurent encore, mais sans que l'urine coulât mieux. Le malade seroit resté tranquille, si dans le mois de janyier 1747 la difficulté d'uriner ne fût devenue plus grande, & les urines glaieuses. Elle étoit tellement augmentée au mois d'avril qu'il n'en pouvoit plus rendre qu'avec de grands efforts, & de vives douleurs. Inutilement usa-t-on de

tous les relâchans accoutumés^s, le mal augmenta jusqu'à produire une rétention d'urine totale, si cruelle que le malade en pensa mourir. Il étoit dans cette triste situation, lorsqu'il me fit prier de passer chez lui. En quatre jours d'usage de mes remèdes, je le mis en état d'uriner avec facilité, & sans douleurs. Ses accidens étoient causés par trois obstacles que je découvris dans l'urethre au moyen de mes sondes ; deux excroissances fongueuses en deçà du vêrumontanum, & un peu au de-là un ulcère qui produisoit la gonorrhée habituelle que le malade avoit depuis vingt ans. Je le fis venir chez moi quand il fut soulagé, & le pansai en présence de M. Godefroy; mais les urines qui avoient reflué dans le sang dans l'attaque d'ischuri dont je l'avois tiré, lui causerent pendant deux mois une fièvre lente, dont il fut guéri par les soins de M. Bordier Docteur en Médecine ; ce qui m'obligea de suspendre l'usage de mes remèdes pendant tout ce tems-là, ou du moins de n'en faire qu'autant qu'ils sont nécessaires, pour tenir libre le canal de l'urethre.

Ovj

324 DES MALADIES

La fièvre étant guérie , je repris mon traitement , qui rendit la santé au malade en deux mois , comme l'a certifié Monsieur Godefroy , à qui il se présenta bien guéri.

Certificat de M. Godefroy.

„ Je soussigné Maître Chirurgien de
 „ Saint Côme , certifie qu'ayant scû sur
 „ le rapport de plusieurs de mes confré-
 „ res les cures admirables que M. Daran
 „ Chirurgien du Roi opéroit journelle-
 „ ment en cette ville sur les maladies de
 „ l'urethre au moyen d'une nouvelle mé-
 „ thode , je fus curieux de voir moi-mê-
 „ me de près ce qui en étoit. J'eus bien-
 „ tôt occasion de faire satisfaire mon envie
 „ par la facilité qu'il y a d'être introduit
 „ chez-lui. J'y ai été témoin de l'état
 „ fâcheux où se trouvoit M.
 „ qui fait le sujet de l'Observation
 „ L X X V I I . & autres malades qui
 „ font le sujet de plusieurs autres ob-
 „ servations , les ayant suivi & vu
 „ plusieurs fois , avant & après leurs cu-
 „ res qui ont toutes eu , à mon grand
 „ étonnement , le plus heureux succès ;
 „ ce qui m'a prouvé invinciblement que

„ tout ce qu'on m'avoit dit des effets sur-
 „ prenans des remèdes de ce Chirurgien,
 „ pour la cure radicale d'une maladie
 „ qui jusqu'à lui avoit toujours été re-
 „ gardée comme incurable , est très-
 „ vrai , & ne doit plus être révoqué en
 „ doute. En foi de quoi je lui ai signé
 „ le présent. A Paris le quinze no-
 „ vembre 1747. Signé , GODEFROY.

OBSERVATION LXXVIII.

Il y a environ vingt ans que M.....
 âgé de quarante-cinq ans , fut attaqué
 d'une gonorrhée qui cessa presque entié-
 rement de couler par l'usage des injec-
 tions. Sept à huit ans d'une situation
 paisible sembloient lui répondre d'un
 avenir semblable , lorsqu'il s'aperçut
 d'une diminution du fil des urines , qui
 fit de tels progrès que depuis plus de
 trois ans il n'urinoit plus sans de grandes
 douleurs , ardeurs , & difficultés. Le dé-
 nouement fut une rétention totale , qui
 dura trois jours & trois nuits , & qui cé-
 da à la saignée & à la térebenthine. De-
 puis ce tems l'excrétion de l'urine ne se
 fit jamais sans douleur , & des suppres-
 fions , courtes à la vérité , mais toujours

26 DES MALADIES
 suivies d'une fièvre violente, furent souvent de la partie. Il y a près de deux ans que, pour des boutons qui paraissent sur les bras & les cuisses du malade, M. Godefroy, le fit passer par le grand remède, mais sans que l'urethre s'en trouvât mieux. Alors M. Godefroy lui conseilla de se mettre entre mes mains, & l'accompagna chez moi. Je le sondai en sa présence, & lui trouvai au milieu du canal de l'urethre un ulcère froid à bords fort calleux qui causoit les accidens ci-dessus énoncés, & une gonorrhée habituelle depuis plus de quinze ans. Ces accidens si anciens céderent à trois mois d'usage de mes remèdes.

Certificat de M. Godefroy.

» Je soussigné, Maître Chirurgien de
 » Saint Côme, certifie que la cure de la
 » maladie de M... dont il est fait men-
 » tion dans l'Observation L X X V I I
 » ci-dessus a été faite par M. Daran au
 » moyen de sa nouvelle méthode sous
 » nos yeux, l'ayant vu avant & après,
 » & qu'il est parfaitement guéri. En foi
 » de quoi je lui ai délivré le présent.

DE L'URÈTHRE. 327
 à Paris le 20 novembre 1747.
Signé, GODEFROY.

OBSERVATION LXXIX.

M..... âgé de quarante-huit ans, depuis l'âge de dix-neuf ans jusqu'à vingt-sept, a eu deux gonorrhées qui furent bien guéries, excepté que la seconde fut suivie d'une excrétion de quelques gouttes de semence, toutes les fois qu'il alloit à la selle avec efforts. Mais cet accident se dissipia dans le traitement d'une quatrième gonorrhée prise à l'âge de trente ans. Une cinquième contractée à quarante-six fut extrêmement rétive, & ne cessa de couler que par des injections de jus de carroube. Huit mois s'étoient passés sans accidens, lorsque le malade s'aperçut d'un obstacle situé près du col de la vessie qui d'abord interceploit le passage de l'urine, & ensuite étoit obligé de céder. Peu à peu le jet de l'urine devint sensiblement plus mince, quoiqu'il ne fourchât pas, & l'urine en sortant produisoit un chatouillement fort vif. Le mauvais régime ayant augmenté les difficultés d'uriner, il se déclara dans le canal des ardeurs très-vives, &

328 DES MALADIES

le malade ne rendoit l'urine qu'en fort petite quantité, ce qui arrivoit douze ou quinze fois par jour. Le malade l'ait gardée quelque tems, lorsqu'il étoit vivement affligé, crut sentir, en se baissant pour prendre le pot de chambre, quelque chose qui remonta d'un côté de la vessie jusqu'au rein. La moitié de son corps se couvrit de sueur, & il resta presqu'évanoui. Dans l'instant la verge grossit extrêmement, c'est-à-dire, au double de ce qu'elle est dans l'érection, & cet état dura pendant une demi-heure. Ces accidens furent suivis d'un cours-de-ventre qui dura sept mois, & qui obligeoit le malade d'aller à la garde-robe trois ou quatre fois tous les jours. Cet accident a été suivi d'un autre. Toutes les fois que le malade a froid aux pieds, ou le ventre échauffé par la chaleur du feu, il lui sort de la verge sept à huit gouttes d'urine. J'oubliais de dire qu'il y a déjà long-tems que l'éjaculation de la semence est interrompue chez lui. Tous ces accidens ayant augmenté en 1747 il eut une rétention totale de quatorze heures, qui finit sur la chaise de commodité, où le malade étoit pour rendre un lavement qu'il avoit pris, la ver-

ge qui étoit retirée s'étant un peu allongée. La nature de ces accidens ayant fait soupçonner que le malade étoit attaqué de la pierre, on lui conseilla de se rendre de Marseille, où il fait sa résidence ordinaire, à Paris, & de se faire londer par M. Morand, comme il fit: mais ce célèbre Chirurgien, n'ayant pu introduire l'algalie, lui conseilla de venir promptement implorer mon secours; ce qu'il fit le vingt-neuf mai 1747. Je le sondai en présence de M. Godefroy Maître Chirurgien, & trouvai d'abord ma sonde arrêtée par une excroissance fongueuse auprès du vèrumontanum. Quand elle fut détruite, le vèrumontanum même dur & squirrheux m'arrêta à son tour. Cet obstacle céda aussi; mais j'en rencontrais un troisième un peu plus profondément. C'étoit une callosité oblongue, si compacte que je fus cinquante-sept jours à la résoudre. J'entrai enfin dans la vessie, & le succès de mes remèdes internes & externes fut tel que le malade fut guéri dans six mois. Il fallut un si long temps à cause d'une fièvre putride qui fit suspendre le traitement près de deux mois.

330 DES MALADIES.

Certificat de M. Godefroy.

» Je soussigné, Maître Chirurgien
 » de Saint Come, certifie avoir été té-
 » moin de l'état fâcheux où se trouvoit
 » M..... qui fait le sujet de l'observa-
 » tion ci-dessus, l'ayant suivi & vu plu-
 » sieurs fois avant & après la cure qui a
 » eu à mon grand étonnement le plus
 » heureux succès. Ce qui m'a prouvé in-
 » vinciblement que tout ce qu'on m'a-
 » voit dit des effets surprenans des re-
 » médes de M. Daran, pour la cure ra-
 » dicale d'une maladie qui jusqu'à lui
 » ait toujours été regardée comme in-
 » curable, est très vrai, & ne doit plus
 » être révoqué en doute. En foi de quoi
 » je lui ai signé le présent. A Paris
 » le vingt novembre 1747.

Signé, GODEFROY.

OBSERVATION LXXX.

M. ... âgé de quarante ans, eut à l'âge de dix ans une rétention d'urine qui le fit souffrir pendant plusieurs jours. Quatorze ans s'écoulèrent ensuite sans que rien annonçât la suite de maux dont il

étoit tourmenté quand il se mit entre mes mains. Vers l'année 1727 il commença à rendre ses urines avec beaucoup de difficulté & d'ardeur, & souvent goutte à goutte ; quelquefois il étoit obligé de se présenter dix fois dans une heure, & le peu qu'il rendoit lui causoit d'extrêmes cuissons. Beaucoup de rafraîchissements ayant été inutilement emplois, on en vint à la sonde, qui ne fut introduite qu'avec beaucoup de douleur, & épanchement de sang, mais qui ne soulagea pas le malade. Il se mit entre les mains d'un autre Chirurgien qui pendant quatre mois introduisoit tous les jours sur le mal un caustique, au moyen d'une sonde creuse qui ne sortoit jamais sans tirer un peu de sang, mais qui produisit quelquefois des hémorragies suivies de suppressions totales qui duroient cinq à six heures. Enfin on parvint à introduire dans la vessie une algalie, au moyen de laquelle on fut convaincu que son mal n'étoit pas un accident de la pierre. On lui conseilla l'usage des sondes de plomb pour tenir le canal ouvert. Elles n'empêchoient pas de tems à autre la difficulté d'uriner. Le malade enfin les ayant abandonnées au bout de six

332 DES MALADIES
mois , les accidens reparurent avec la même vivacité , & l'obligèrent de recourir au Chirurgien qui l'avoit soulagé la premiere fois. Quatre nouveaux mois furent encore employés pour frayer le passage à la vessie. Le malade se mit ensuite à l'usage des sondes de plomb, qu'il n'a point interrompu pendant près de dix-huit ans, & qui n'ont fait que faciliter un peu la sortie de l'urine sans diminuer les douleurs qui en accompagoient l'excrétion. Il étoit dans cet état le deux de juin 1747 lorsque j'en entrepris la cure , à la recommandation de M Je lui trouvai au milieu du canal de l'urethre une chair fongueuse ulcérée qui lui causoit tous les accidens ci-dessus décrits. Je le mis à l'usage de mes sondes , & dans six mois & demi il fut parfaitement guéri , sans que le traitement ait été traversé par le moindre accident.

Certificat de M. Menjon.

» Nous soussigné , Maître en Chirurgie , & membre de l'Académie Roïale de Chirurgie , certifions que l'observation précédente telle qu'elle est détaillée est exactement vraie , ayant vû

» le malade avant & après le traitement.
 » Ce cas ajouté à plusieurs autres parve-
 » nous à notre connoissance nous prou-
 » ve que M. Daran a enrichi la Chirur-
 » gie d'un secours qui lui manquoit pour
 » combattre les suites funestes des go-
 » norrhées. En foi de quoi nous signons
 » cette attestation. A Paris ce trois dé-
 » cembre 1747. Signé, M E N J O N.

OBSERVATION LXXXI.

Voici une des observations les plus re-
 marquables que contienne ce recueil.
 M.... âgé de quarante-cinq ans, se fit
 amener à Paris le douze juin 1747 dans
 l'état le plus déplorable où jamais mala-
 de se soit trouvé. Il y a vingt-deux à
 vingt-trois ans qu'il eut une gonorrhée,
 qui paroît avoir été traitée méthodique-
 ment. Trois ans après les testicules s'en-
 flerent, & la difficulté d'uriner survint
 avec ardeur d'urine. Des émolliens &
 des rafraîchissants prodigués ne firent que
 désenfler les testicules, & rendre les ar-
 deurs plus supportables. Cinq ou six ans
 s'étant passés dans cet état, les réten-
 tions d'urines survinrent, & l'urine ne
 sortit plus habituellement qu'avec de

334 DES MALADIES

grands efforts. Des coliques se joignirent à ces maux. Les remèdes qu'on multiplia ne produisirent qu'un effet passager ; & trois ans après le malade eut une suppression totale qui dura dix jours, avec une fièvre très-violente, & tension très-considérable du bas-ventre. Ce ne fut qu'après avoir fraîé le chemin avec un stilet, que M..... célèbre Chirurgien, & fort connu dans sa Province, parvint à faire passer dans la vessie une petite sonde qu'il avoit fait faire exprès. L'urine avec ce secours vint paisiblement, & entraîna beaucoup de sang & d'un pus très-fétide. Mais la fièvre augmentant, & les foibleesses s'y joignant, on fut obligé de retirer la sonde. La fièvre céda enfin aux remèdes, les urines coulerent avec plus de liberté, & l'écoulement s'arrêta pendant quelque tems ; mais il reparut & augmenta pendant l'hyver, ainsi que les difficultés d'uriner. Cependant au moien des remèdes continués le malade passa cinq ou six ans sans accidens considérables. Au bout de ce tems, la difficulté d'uriner devint si forte, que le malade fut encore obligé d'avoir recours au même Chirurgien. Il eut beaucoup de peine à introduire l'al-

galie dont il a été parlé ci-dessus. On laissa dans la vessie pendant dix-huit jours ; il en sortit beaucoup de sang & de pus. On fit les mêmes remèdes qui avoient déjà réussi ; ils opérèrent , mais ne prévinrent pas plusieurs accidens qui faisoient mener au malade la vie la plus triste. Il n'étoit pourtant pas encore au bout. Au mois de décembre 1746 sa verge s'enfla prodigieusement , le scrotum devint gros comme la tête , & l'urethre extrêmement dure. Il se fit à chaque côté de la vessie une fusée de la largeur de la main , & de l'épaisseur de quatre doigts. Les résolutifs les plus puissans furent inutilement appliqués. Il se fit une suppuration , & le pus cribla le col de la vessie & les bourses : il en résulta trois fistules. Pour détourner l'urine qui enfiloit cette route , on voulut introduire l'algalie dans la vessie , mais on déchira les obstacles de l'urethre en voulant la faire pénétrer. On fit pendant trois mois des frictions mercurielles , & une infinité d'autres remèdes, qui ne rendirent pas le passage de l'urine plus libre. Elle continua de sortir goutte à goutte , ou par un petit filet, & de s'écouler par les fistules. C'est dans cet état que le malade partit de

336 DES MALADIES

son païs pour se mettre entre mes mains. Je le visitai en présence de Monsieur Procope , & de Monsieur Boudou. Je lui trouvai le canal si plein d'excroissances , que la sonde ne pénétroit pas au de-là de trois travers de doigt. Je vis à l'extérieur une tumeur squirrheuse , qui régnoit depuis le perinée jusqu'à la fosse naviculaire , & quatre ouvertures fistuleuses qui donnoient passage à l'urine. C'est l'état déplorable où il étoit depuis environ treize ans. Il ne m'a fallu que cinq mois pour le guérir parfaitement.

Certificat de M. Procope Couteau.

„ Nous soussigné , Docteur-Régent
 „ de la Faculté de Médecine en l'Uni-
 „ versité de Paris , ancien Professeur des
 „ Ecoles , & actuellement Professeur de
 „ Chirurgie en Langue Françoise , cer-
 „ tifions que dans le mois de juin der-
 „ nier nous fûmes priés par M. Daran ,
 „ Chirurgien ordinaire du Roi , d'aller
 „ voir chez lui M qui y étoit
 „ venu exprès de pour se faire
 „ traiter d'une difficulté d'uriner des plus
 „ invétérées. Son état étoit déplorable.
 „ II

» Il avoit le canal de l'urethre rempli
» de carnosités , qui ne permirent point
» l'introduction de la sonde plus avant
» de deux travers de doigt , & une tumeur
» au périnée , entourée de quatre fistu-
» les. C'toit le fruit de plusieurs go-
» norrhées mal traitées , dont il a été
» guéri par la méthode de M. Daran.
» A Paris le vingt-deux octobre 1747.

Signé, MICHEL PROCOPE COUTEAU.

Certificat de M. Boudou.

» Je soussigné , Chirurgien de saint
» Côme , & Chirurgien en Chef de
» l'Hôtel-Dieu de Paris , certifie avoir
» vu & examiné chez M. Daran , Chi-
» rurgien ordinaire du Roi , M.....
» venu exprès de qui avoit le ca-
» nal de l'urethre plein de carnosités , de
» maniere que la sonde ne pouvoit s'in-
» troduire que fort peu avant dans l'ure-
» thre , & ne permettoit à l'urine de
» sortir que goutte à goutte , & avec des
» douleurs inexprimables. Et l'ayant ob-
» servé extérieurement , je lui ai remar-
»qué une tumeur dure au périnée , &
» au milieu de ladite tumeur quatre trous
» fistuleux par où l'urine & le pus s'é-

Partie III.

* P

338 DES MALADIES

» couloient. J'ai vu le même malade
 » après environ cinq mois de traitement,
 » urinant à plein canal, ses fistules entie-
 » rement cicatrisées, ses duretés fondues:
 » en un mot, sa guérison si parfaite,
 » que je n'ai pu m'empêcher de l'admi-
 » rer. Cette cure seule suffiroit pour don-
 » ner les idées les plus avantageuses sur
 » la nouvelle méthode dont se sert M.
 » Daran. Et un nombre d'autres cures
 » dont j'ai été le témoin, & qui ont
 » parfaitement réussi sous mes yeux, me
 » prouvent à n'en pouvoir douter, que
 » les remèdes qu'il emploie sont des plus
 » efficaces pour ces sortes de maux. C'est
 » avec plaisir que je rends cette justice à
 » sa nouvelle découverte. A Paris ce 28
 » octobre 1747. Signé, BOUBOU.

OBSERVATION LXXXII.

M..... âgé de soixante-quatre ans, ayant été attaqué, il y a douze ans d'une gonorrhée, c'étoit la seconde, se fit traiter aussi méthodiquement qu'il l'avoit été la première fois. Cependant il resta toujours un léger écoulement qui n'empêchoit pas l'urine de sortir assez librement. Mais en 1746 il fut atta-

DE L'URETHRE. 339

qué de grandes difficultés d'uriner ; d'ardeurs & de cuissous dans la verge ; & il rendit beaucoup de glaires , tant par la verge que par le fondement. On lui fit bien des remèdes pour le soulager ; mais inutilement. Il arriva même pis ; des pilules mercurielles causèrent une enflure si considérable aux parties , qu'elle se communiqua au bas-ventre , & que l'urine ne sortit plus qu'avec de grandes douleurs. Ce ne fut qu'après un mois & demi qu'on parvint à calmer l'inflammation. Depuis ce tems le malade n'urinoit qu'avec beaucoup de difficultés & de douleurs , quelquefois goutte à goutte , souvent à deux branches obligé de se lever cinq ou six fois chaque nuit , & rendant , avec les dernières gouttes d'urine , une matière blanchâtre. Je sondai ce malade en présence de M. Sarrau , qui l'avoit conduit chez moi , & lui trouvai le canal de l'urethre plein de carnosités , de maniere que ma sonde ne put pénétrer la première fois qu'environ un travers de doigt. Il avoit aussi près le vénusianum , un ulcère d'où suintoit une matière virulente qui lui causoit une gonorrhée depuis un grand nombre d'an-

P ii

340 DES MALADIES
nées. Je le mis à l'usage de ma nouvelle
méthode, & il a été parfaitement guéri
en moins de deux mois.

Certificat de M. Sarrazin.

» Je soussigné, Maître en Chirurgie,
» certifie que M. âgé d'environ
» soixante-quatre ans, étoit attaqué de
» puis nombre d'années d'une strangurie
» occasionnée par des carnosités dans le
» canal de l'urethre, n'urinant que com-
» me un fil, plus communément goutte
» à goutte, & ayant fréquemment des
» rétentions totales. Dans cet état fâ-
» cheux, je lui conseillai de se mettre
» entre les mains de M. Daran, Chi-
» rurgien ordinaire du Roi, lequel l'a
» parfaitement guéri. Et de plus je dois
» la justice à M. Daran d'avoir guéri ra-
» dicalement plusieurs autres malades
» que je lui ai mis entre les mains, &
» que j'ai suivi pendant tout le traite-
» ment, attaqués de la même maladie
» du canal de l'urethre, & par la même
» cause. On se dispensera de les nom-
» mer, dont les cures sont bien consta-
» tées, les unes depuis près de deux ans,
» les autres dix-huit mois, les autres de-

» puis près d'un an , & tous n'ayant eu
» aucun ressentiement depuis leur guéri-
» son. Fait à Paris le 29 octobre 1747.
Signé, SARRAU.

OBSERVATION LXXXIII.

M..... âgé de trente ans , a eu deux gonorrhées il y a environ dix ans. La première a été à peine guérie , qu'il en contracta une seconde dont l'écoulement étoit verdâtre. Neuf mois de remèdes ne purent que calmer les accidens , mais ne tarirent point l'écoulement. On conseilla pour-lors au malade de passer par le grand remède. Il diminua beaucoup l'écoulement , qui par la suite disparut entièrement. Malgré ce mieux , les urines coulerent avec difficulté , & ne formerent en sortant qu'un petit filet ; & dans le tems qu'il les rendoit , il lui prenoit dans le côté droit du corps une douleur fort vive , qui commençoit tantôt au pied , tantôt au milieu de la jambe , tantôt à la cuisse , & qui montant jusqu'au côté , arrêtoit tout court la sortie de l'urine. On fit beaucoup de remèdes , entr'autres on usa des bains , qui , loin de soulager , ont consi-

P iiij

342 DES MALADIES
dérablement augmenté la difficulté d'uriner , sans diminuer la douleur de côté.
Il faut remarquer qu'avant que le malade eût vu des femmes & même depuis sa naissance , il avoit eu deux ou trois fois l'année des difficultés d'uriner. M. Morand , à qui il s'adressa , lui conseilla de se mettre entre mes mains ; ce qu'il fit le six juin 1747. Je lui trouvai avec ma sonde une callosité ovale assez près du vérumontanum , un ulcère un peu au de-la , & près des canaux excrétoires des prostates une petite verrue , que je regarde comme la cause des difficultés d'uriner qu'il avoit eues avant de connoître des femmes. Il n'eut dans le cours du traitement , qui se fit sous les yeux de M. Cassaing , Maître Chirurgien , qu'une fièvre de quelques jours , causée par une espèce d'indigestion , & qui n'interrompit mon traitement que pendant ce tems. Sa guérison a été opérée parfaitement en trois mois ; & ce qui m'a fait le plus de plaisir , c'est que mon remède à fondu la verrue que le malade avoit apportée en naissant , & qui étoit cause de sa difficulté d'uriner.

Certificat de Monsieur Cassaing.

» Je soussigné, Chirurgien Juré à Paris, & Chirurgien du Roi & ordinaire dans sa grande Artillerie, atteste avoir suivi le traitement du malade dont il est question dans l'Observation précédente. La parfaite guérison qui en a été le fruit, est pour moi une preuve convainquante de l'efficacité justement reconnue de la nouvelle méthode que M. Daran emploie pour guérir les carnosités, anciennes gonorrhées, & généralement toutes les maladies qui peuvent affecter le canal de l'urethre ; en foi de quoi j'ai signé le présent certificat. A Paris ce 8 décembre 1747. Signé, CASSAING.

OBSERVATION LXXXIV.

Le onze juin 1747 je visitai en présence de M. de Jussieu, de M. Jallet, & du Frere Côme, Chirurgien des Feuillans, M..... âgé de quarante-huit ans, de la ville de S..... qui à la suite d'une gonorrhée contractée il y a huit ou dix ans, & traitée assez négligem-

P iiiij

344 DES MALADIES

ment, avoit toujours eu un leger écoulement jaunâtre, mais sans ressentir pendant cinq ou six ans aucune difficulté d'uriner : il n'avoit en urinant que de petites démangeaisons, sur-tout autour du gland ; mais la multiplicité des voïages à cheval, fit enfin éclorre les difficultés d'uriner. Souvent l'urine sortoit à deux branches, & le malade étoit obligé de les rendre fréquemment. Au mois de mars 1746, étant à Paris, la strangurie devint si violente, qu'il fut obligé de demander du secours. Le Frere Côme fut appellé à l'occasion d'un abcès qui s'étoit formé au périnée, en conséquence des efforts du malade. L'abcès fut ouvert, on y trouva la gangrenne, & cependant le malade fut guéri en trois semaines. Quoique l'urine coulât plus librement, elle sortoit toujours à deux branches. De retour chez lui, le malade fut obligé de monter à cheval à l'ordinaire, ce qui augmenta si fort les difficultés d'uriner, que le lendemain de Noel il fut surpris d'une attaque d'ischurie, qui occasionna un nouveau dépôt. Il fut ouvert comme le premier, mais la fin n'en fut pas si heureuse. Il en resta une fistule, par laquelle l'urine

à coulé continuellement. Malgré cela, les difficultés de la rendre, & les tensions ont été si fortes, que le malade fut cloué dans son lit, d'où il étoit obligé de se lever soixante fois dans la nuit, ne pouvant uriner ni couché, ni sur les genoux. Il fit venir d'Angers un Chirurgien célèbre, qui ayant passé trente-six jours auprès du malade, sans pouvoir lui procurer de soulagement, en écrivit à M. Morand, lequel ne lui donna pas d'autre conseil que de faire venir le malade à Paris pour se mettre entre mes mains. Ce fut aussi l'avis du Frere Côme. Le malade étoit si maltraité qu'il ne pouvoit supporter la litière; on le mit donc sur la rivière dans son lit, & à son arrivée on l'apporta chez moi. Je lui trouvai en l'examinant en présence du Médecin que j'ai cité, une tumeur squirrheuse fort grosse, qui s'étendoit depuis le milieu du périnée jusqu'au milieu de la verge, & la partie inférieure du scrotum aussi squirrheuse. Il y avoit de plus auprès de l'anus deux trous fistuleux par où il sortoit du pus & de l'urine. Ces fistules étoient entourées de petits culs de poule, & il y avoit un abcès prêt à s'ouvrir entre la fistule &

P v

346 D E S M A L A D I E S

la tumeur squirrheuse , & comme deux crêtes parallèles au périnée le long du raphé. Dans l'intérieur de l'urethre , je trouvai une excroissance de chair calleuse à l'endroit qui répondoit à l'extrémité de la tumeur squirrheuse , & deux ulcères froides qui fournissoient un pus très-virulent. Je commençai le traitement par appliquer sur l'abscès des cataplasmes maturatifs , & le troisième jour je l'ouvriris en présence du Frere Côme. Il en sortit beaucoup de pus , qui soulagea considérablement le malade. Deux jours après j'introduisis mes sondes , & attaquai en même tems la tumeur squirrheuse , dont une partie fut résolue , & l'autre prit la voie de la suppuration ; démarche de la nature que j'eus soin de seconder. Je l'ouvris ensuite , quand elle fut en état , ce que je fis encore en présence du Frere Côme. Enfin je continuai mon traitement , & il fut si heureux que le malade a été parfaitement guéri en deux mois , sans avoir été exposé au moindre accident.



Certificat de M. de Jussieu.

» Nous soussigné, Ecuyer, Conseiller
 » Sécrétaire du Roi, Maison, Couronne
 » de France & de ses Finances, Docteur
 » en Médecine de Montpellier & de Pa-
 » ris, Professeur en botanique au jardin
 » Royal des plantes de l'Académie Roia-
 » le des Sciences, & membre de la So-
 » ciété Royale des Sciences de Londres
 » & de Berlin, &c. Déclarons avoir vu
 » & visité le onze du mois de juin der-
 » nier M..... de la ville de,
 » d'où il s'étoit fait porter sur un bran-
 » cart à Paris chez M. Daran Chirur-
 » gien du Roi, rue de Richelieu, à cau-
 » se d'une maladie de l'urethre qui l'o-
 » bligeoit depuis long-tems de garder le
 » lit ; le canal de l'urethre étant bouché
 » en partie, & au point que la sonde ne
 » pouvoit parvenir tout au plus qu'au
 » milieu de son étendue, c'est-à-dire,
 » jusqu'au scrotum : en sorte que l'uri-
 » ne, qui ne pouvoit pas passer au-des-
 » sous, s'étoit fait différentes routes,
 » par lesquelles elle suintoit tout le long
 » du raphé, où l'on observoit des trous
 » & ulcères chancreux, environnés d'u-

P vj

348 D E S M A L A D I E S

» ne éminence en forme de cul de poule ;
 » & de grosseurs squirrheuses qui ren-
 » doient difformes le scrotum , le raphé ,
 » & le périnée, dont la substance étoit en
 » partie gorgée d'une lymphe épaisse , &
 » en partie de pus ; état si fâcheux, qu'on
 » n'auroit jamais osé promettre un sou-
 » lagement , qui cependant , par l'usage
 » des remèdes que M. Daran a em-
 » ploïés, a été si prompt , qu'au'dix juil-
 » let ce malade a uriné aisément & sans
 » douleur , & au mois de septembre nous
 » l'avons vu & visité de nouveau pour
 » nous assûrer de sa parfaite guérison ,
 » qui tient du prodige. A Paris ce vingt
 » octobre 1746. Signé , D E J U S S I E U.

Certificat de M. Combafusier.

» Nous soussigné , Docteur en Méde-
 » cine de l'université de Montpellier ,
 » de la Soeiété Roiale des Sciences , &
 » ancien Professeur de la Faculté de Va-
 » lence , certifions avoir été témoin ocu-
 » laire du déplorable état de M. D.....
 » de même que de sa guérison singulie-
 » re & admirable. Ce cas joint à tous
 » les autres , dont nous avons reconnu &
 » attesté l'autenticité, nous convainc que

„ M. Daran est en possession du remède
 „ le plus spécifique , & de la méthode la
 „ plus sûre & la plus parfaite que l'on ait
 „ trouvée jusqu'ici pour détruire tous les
 „ embarras du canal de l'urethre qui vien-
 „ nent à la suite des gonorrhées virulen-
 „ tes. En foi de quoi nous avons signé la
 „ présente attestation. A Paris ce 9. oc-
 „ tobre 1747. Signé , COMBALUSIER.

Certificat de M. Jallet.

„ Je souffsigné , Chirurgien de Saint
 „ Côme , déclare que j'ai été appellé par
 „ M. Daran, avant qu'il entreprît le traî-
 „ tement de M de la ville de ...
 „ qui fait le sujet de l'observation
 „ LXXXIV. de sa nouvelle édition ,
 „ & que je ne crois pas qu'il puisse s'en
 „ présenter aucun qu'il ne guérisse après
 „ avoir procuré le rétablissement par-
 „ fait à ce malade attaqué d'emba-
 „ ras dans le canal de l'urethre , de fis-
 „ tules au périnée , & de tumeurs squi-
 „ rheuses dont il est actuellement bien
 „ guéri. Je regarde donc la découverte
 „ du remède de M. Daran comme une
 „ des plus intéressantes pour l'avantage
 „ de la société. En foi de quoi je lui ai

350 DES MALADIES
 » délivré le présent certificat pour servir
 » ce que de raison. A Paris ce cinq no-
 » vembre 1747. Signé, J ALLET.

OBSERVATION LXXXV.

De trois gonorrhées qu'avoit eues M.
 Officier âgé de soixante ans, la dernière,
 contractée en 1727, fut traitée par un
 Chirurgien célèbre, & les symptômes
 s'évanouirent si bien, que le malade se
 crut aussi parfaitement guéri que des pré-
 cédentes. Cette sécurité fut troublée en
 1746 par des ardeurs d'urine, avec de
 fréquentes envies de les rendre, difficul-
 té de le faire, & une excrétion entre-
 coupée. Une infusion de fleurs de gu-
 mauve, de bouillon blanc, & de graine de
 lin, calma si bien ces accidens que le
 malade les oublia comme le remède.
 Mais deux ou trois mois après, quelques
 verres de vin blanc firent reparoître les
 symptômes, que le remède adoucissant,
 dont nous avons parlé, fit encore éva-
 nouir. Cependant il sentoit par inter-
 valles des ardeurs, & vers le commen-
 cement de juin les accidens reparurent
 avec tant de violence, que l'urine ne
 sortoit que goutte à goutte, par inter-

DE L'URETHRE. 351

valles, avec cuissous, & même perte involontaire quand les ardeurs se faisoient sentir ; le malade étoit même obligé de se lever dix ou douze fois la nuit pour uriner avec de grandes douleurs. Dans cet état il consulta un Maître Chirurgien de Saint Côme, qui lui conseilla d'avoir recours à moi, & me l'amena. Je lui trouvai près du vèrumontanum une excroissance de chair ulcérée. Je commençai le traitement le dix-sept juin 1747, & deux mois après il étoit guéri, sans avoir eu le moindre accident.

Certificat de M. Houstet.

» Je soussigné, Chirurgien de l'Academie Roiiale de Chirurgie, certifie
» avoir vu M..... atteint de difficulté
» d'uriner causée par des obstacles du
» canal de l'urethre, & que M. Daran a
» guéri par ses remèdes. A Paris ce 9.
» octobre 1747. Signé, HOUSTET.

OBSERVATION LXXXVI.

Il y a seize à dix-sept ans que M.....
âgé de cinquante, fut attaqué d'une
gonorrhée, qui ne guérit pas par le se-

352 DES MALADIES

cours des remèdes continués un an entier. Il lui restoit toujours des ardeurs & des cuissous dans la verge. Ennuyé de l'inutilité des remèdes, le malade les abandonna. Cinq ou six ans après, il se mit entre les mains d'un Médecin qui le fatigua inutilement pendant dix-huit mois. Le malade rebuté abandonna encore la partie. Il fut alors attaqué d'une fièvre continue avec redoublement qui l'obligea de consulter Monsieur ... Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris & M..... Maître Chirurgien , à qui il fallut déclarer une enflure à un testicule : il en cacha cependant la cause. En deux mois de tems le testicule revint à son état naturel , & les urines coulerent avec un peu plus de facilité pendant quelques jours ; mais comme l'état du malade redevenoit le même , c'est- à - dire , que le fil des urines étoit très - délié , qu'elles couloient souvent goutte à goutte , & qu'il les perdoit quelquefois involontairement , avec cuisson & ardeur , un Médecin lui conseilla de s'adresser à moi. Je le sondai , en présence de M. Cossen , & lui trouvai au milieu du canal trois excroissances , dont la première étoit fort calleuse , & une autre

ulcérée. Je le traitai suivant ma méthode , & le guéris parfaitement en deux mois sans aucun accident.

Certificat de M. Dumoulin.

» Je soussigné , Maître Chirurgien
 » Juré de saint Côme & Doyen de la
 » Compagnie , certifie que Monsieur
 » P.. faisant le sujet de l'Observation
 » LXXXVI. m'a dit avoir été attaqué
 » pendant douze ans d'une difficulté
 » d'uriner causée par des carnosités qui
 » lui étoient venues à la suite de plu-
 » sieurs chaudepissés , pour laquelle diffi-
 » culté il avoit fait tous les remèdes
 » que lui ayoient proposés ceux qu'il
 » avoit consultés en différens tems ;
 » mais que s'étant mis entre les mains de
 » Monsieur Daran Chirurgien du Roi ,
 » servant par quartier , en avoit été
 » parfaitement bien guéri en trois mois
 » de tems , sans qu'il lui fût arrivé au-
 » cun accident pendant la cure. A Paris
 » ce 12 décembre 1747.

Signé , D U M O U L I N , Doyen,

OBSERVATION LXXXVII.

M. de....âgé de vingt-cinq ans, fut taillé pour la pierre à l'âge de quatre ans, & il n'a commencé d'en être incommodé que depuis dix-huit mois. Il lui est survenu une diminution du fil des urines, qui a tellement augmenté que depuis six mois il n'urine que goutte à goutte, & souvent avec démangeaison. Celui à qui il s'adressa le traita comme pour la gravelle, & loin qu'une ptisanne, prétendue spécifique pour ce mal, guérit le malade, il se trouva si mal de son usage qu'il étoit obligé de prendre l'urinal jusqu'à cinquante fois par jour. Une saignée que le malade se fit faire & quelques remèdes adoucissans procurerent aux urines une issue plus aisée. Dans cet état il s'embarqua pour revenir à Marseille, où il croyoit me trouver, & pendant la traversée il fut attaqué d'une nouvelle rétention d'urine. On fut obligé d'introduire l'algalie plusieurs fois. Une saignée & des lavemens adoucissans produisirent l'effet qu'on devoit en attendre, mais quinze jours après les accidens ont recommencé. Au bout de

quatre mois le malade étant à.... consulta M.... habile Chirurgien qui dit que son mal étoit causé par une excroissance qu'avoit produite l'opération de la pierre. Il emploia des bougies qui agissant sur l'excroissance firent couler les urines un peu plus aisément : cependant il prit le parti de venir me trouver. Lorsqu'il se mit entre mes mains le fil des urines étoit fort menu , & même elles se perdoient involontairement ; c'étoit le 27 juin 1747. Je lui trouyai en le sondant , au col de la vessie en deçà du sphincter une excroissance de chair molasse qui étoit ulcérée. Je le traitai , & le malade a été guéri dans deux mois de tems , à la connoissance de Monsieur Godefroy , voiez son certificat qui est pag. 330 , Observation L X X I X. où il parle de plusieurs malades qu'il a vu guéris , celui qui fait le sujet de cette observation étant un de ceux qui sont venus à sa connoissance. Je ne puis douter que ce ne fût une suite de l'opération de la pierre , le malade m'ayant assuré non-seulement qu'il n'avoit jamais eu de gonorrhées mais qu'il ne s'y étoit jamais exposé.

356 DES MALADIES

J'ai traité au sçu de M. Morand deux malades qui à la suite de l'opération de la taille urinoient avec difficulté. L'un avoit le canal de l'urethre entièrement bouché & l'urine ne sortoit que par la plaie , qui vraisemblablement seroit restée fistuleuse sans la méthode que j'ai employée. Je le traitai , & détruisis par l'usage de mes sondes les excroissances de chair qui bouchoient le canal , la fistule ou plaie fut cicatrisée , & les urines reprirent leur route ordinaire. Le second avoit le canal de l'urethre embarrassé , l'urine sortoit en partie par le canal & en partie par la plaie , au de-là du tems où naturellement elle auroit dû sortir entièrement par le canal. Je l'ai également traité par ma méthode , la plaie s'est fermée solidement , & les urines sortent présentement à plein canal.

OBSERVATION LXXXVIII.

Au mois de mars 1744 M..... de la ville de Rouen , âgé de cinquante-cinq ans , s'aperçut d'un écoulement par l'urethre que M célébre Chirurgien de cette ville traita de go-

norrhée. Mais malgré les remèdes l'écoulement ne tarit pas. Au mois d'avril suivant il se forma au périnée une dureté qui, nonobstant les suppurratifs, ne meurit qu'au bout de trois mois. Elle perça d'elle-même, mais on fut obligé d'en dilater l'ouverture, laquelle, ayant deux pouces de large, mit à découvert un trou qui perçoit l'urethre. Quinze jours suffirent pour consolider entièrement la plaie. On trouva même les chairs si belles, qu'on lui assura qu'il n'y avoit aucun virus. Cependant deux mois après il se forma une nouvelle tuméfaction au périnée. Elle absceda dans un voïage qu'il fit à Caen, où le malade fut obligé de se transporter. Les urines s'écoulloient par la plaie comme la première fois. On fit une incision beaucoup plus grande que la première, & qui guérit de même ; mais l'écoulement subsista toujours. Au mois de juin suivant le Chirurgien lui dit qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de faire cesser l'écoulement que de passer par le grand remède ; il y consentit ; mais, loin de trouver la santé qu'on lui promettoit, les frictions lui ont causé des accidens de plus d'une espèce, que je supprime

358 Drs M A L A D I E S
 comme étrangers à mon objet. Monsieur Fleury Médecin, ami du malade, lui conseilla pour-lors de venir me trouver ; ce qu'il fit le premier juillet 1747, ne rendant ses urines que goutte à goutte, & avec beaucoup d'ardeur. Je trouvai avec ma sonde en deçà du véru-montanum deux obstacles, dont un, qui étoit ulcéré, produissoit l'écoulement de matière virulente. Je fis cette opération en présence de Monsieur Jallet, & ayant traité le malade suivant ma méthode ordinaire, il a été parfaitement guéri en deux mois.

Certificat de Monsieur Jallet.

„ Je souffigne, Chirurgien Jure de „ Saint Côme, après avoir vu la facilité avec laquelle Monsieur Daran a „ gueri radicalement M. de „ Rouen, qui est le malade dont l'histo- „ toire fait l'Observation LXXXVIII. „ de sa nouvelle édition, reconnois avec „ plaisir que M. Daran est possesseur du „ spécifique que les plus habiles Chi- „ rurgiens cherchent depuis l'origine des „ maladies vénériennes, pour remédier à „ tous les désordres qu'elles causent dans

» le canal de l'urethre , & les parties cir-
» convoisines , comme carnolites , ulcé-
» res , & qu'on ne peut sans injustice
» lui refuser une parfaite confiance. En
» foi de quoi je lui ai délivré le présent
» certificat pour servir en ce que raison.
» A Paris le cinq novembre 1747.

Signé, J ALLET.

OBSERVATION LXXXIX.

Le Sieur F âgé de quarante ans , fut attaqué il y en a dix - sept d'une gonorrhée des plus mauvaises , laquelle ayant été fort mal traitée en premier lieu , l'obligea d'avoir recours à un Chirurgien qui ayant échoué par la méthode ordinaire , le fit passer par le grand remède . Mais , loin d'en être soulagé , il vint une fistule au périnée , laquelle subsista neuf mois entiers , avec écoulement des urines par l'ulcère . On introduisit dans l'urethre une sonde creuse , qui , détournant l'urine de l'ulcère , lui permit de se cicatriser ; mais ce ne fut pas pour long tems . La fistule se rouvrît d'elle-même , & il y avoit un an & demi qu'elle étoit dans cet état ; lorsqu'ayant essuyé à Strasbourg un nouveau

360 DES MALADIES
traitemenit inutile , quoique long , on
lui fit prendre la conserve de rose , &
le baume de copahu , qui firent cesser
l'écoulement & les cuiffons , & perni-
rent à la fistule de se consolider. Cepen-
dant le malade n'urinoit pas à plein canal ;
le fil des urines diminua même d'année
en année. Pendant ce tems il contracta
une nouvelle gonorrhée qui tomba dans
les bourses. Bien qu'elle ait été guérie ,
les difficultés d'uriner augmenterent tel-
lement que deux ans après à peine l'uri-
ne pouvoit-elle sortir. Alors la fistule se
rouvrit , & l'urine enfila encore ce
chemin. Le malade prit pendant deux
mois des pilules de Belloste, qui le soula-
gerent un peu. Il se mit ensuite entre
les mains d'une personne qui lui fit quel-
ques remédes particuliers , par le moyen
desquels elle parvint à le faire uriner un
peu mieux. Il se maria pour-lors , du
consentement du guérisseur , qui lui dit
que le mal ne reviendroit plus. Cepen-
dant quatre ou cinq mois après le ma-
riage , contracté il y a six ans , les diffi-
cultés d'uriner recommencèrent. Le ma-
lade eut recours aux mêmes remédes ,
& ne trouvant pas de soulagement ,
il fit usage des sondes de plomb qui ne
firent

firent qu'augmenter le mal. Il avoit des attaques de fièvre terribles , & des rétentions d'urine si considérables , qu'il en pensa mourir plusieurs fois. Dans cet état on crut , à cause de la chute de la seconde gonorrhée dans les bourses , devoir faire passer une seconde fois le malade par le grand reméde. Il réussit aussi mal que la première , & laissa passer les urines par la même fistule , plutôt que par l'urethre. Dans ces circonstances , il consulta plusieurs Médecins & Chirurgiens , qui ne lui donnerent aucune espérance de guérison. Mais ayant entendu parler de moi , je lui en promis une radicale , après l'avoir fondé le dix juillet 1747 en présence de Monsieur Sidoire , & de Monsieur Combalusier. Je trouvai tout le canal de l'urethre plein d'excroissances fongueuses , si l'en excepte deux travers de doigt où la sonde entroit librement. Il y avoit à l'extérieur deux trous fistuleux qui donnoient passage à l'urine , & à une matière virulente. Je l'ai traité & guéri parfaitement en trois mois ; mais pendant le traitement il a été attaqué de quelques accès

Partie III.

*

Q

362 DES MALADIES
de fiévre causée par le reflux du pus &
des urines dans le sang.

Certificat de M. Sidobre.

„ Nous soussigné, Docteur en Mé-
decine de la Faculté de Montpellier,
„ & Médecin Consultant de Sa Majesté,
„ certifions avoir vu & examiné avec
„ attention la triste situation de M...,
„ qui, après plusieurs gonorrhées & au-
„ tres maux vénériens mal traités, avoit
„ le canal de l'urethre embarrassé par des
„ carnosités, & le périnée criblé de deux
„ fistules, par où l'urine couloit conti-
„ nuellement, & qui souffroit une sin-
„ gulière complication de dysurie, stran-
„ gurie & incontinence d'urine, étant
„ d'ailleurs exposé à des suppressions to-
„ tales. Le malade s'étant mis entre les
„ mains de M. Daran, Chirurgien du
„ Roi, s'est présenté à moi après un
„ traitement assez court, ayant le canal
„ de l'urethre parfaitement libre, les
„ fistules étant fermées, & solidement
„ cicatrisées, urinant à plein tuyau, &
„ jouissant d'une bonne santé. C'est pour-
„ quoi nous estimons que la nouvelle

D E I T U R E T H R E . 363

» méthode dont M. Daran fait usage
» pour détruire les embarras de l'urethre
» qui viennent à la suite des gonorrhées,
» est la plus parfaite & la plus efficace
» que l'on puisse emploier ; en foi de
» quoi nous avons signé la présente
» attestation. A Paris ce 25 octobre 1747.
Signé , S I D O B R E.

Certificat de Monsieur Combalufier.

» Nous soussigné, Docteur en Méde-
» cine de l'Université de Montpellier,
» de la Société Roiiale des Sciences, &
» ancien Professeur de la Faculté de Va-
» lence , certifions avoir appris de la
» bouche de M. l'histoire de tous
» ses malheurs vénériens , telle qu'elle
» est présentée dans son Observation ,
» avoir examiné & reconnu attentive-
» ment son pitoïable état , comme il y
» est dépeint , & avoir suivi avec exacti-
» tude le traitement entrepris par M.
» Daran , au moyen duquel nous avons
» vu avec étonnement & plaisir l'écou-
»lement & les fistules se tarir , le canal
» de l'urethre redevenir parfaitement
» libre , & le malade recouvrer une très-
» bonne santé ; en foi de quoi nous

Q ij

364 DES MALADIES
 " avons signé le présent certificat. A
 " Paris ce neuf octobre 1747.

Signé, COMBALUSIER

OBSERVATION XC.

Le deux juin mil cept cens quarante-sept, je foudai en présence de M. la Faye, M.... age d'environ quarante ans, qui me dit qu'en 1736, à l'occasion d'une gonorrhée récente qu'on avoit voulu arrêter, il lui étoit survenu un abcès au périnée. L'abcès fut ouvert par un habile Chirurgien, & bien cicatrisé ; mais le canal de l'urethre fut retrécி par la cicatrice, & le jet de l'urine se trouva diminué. Quelques années après, il survint au même endroit un nouvel abcès, qui fut encore ouvert ; mais il n'en sortit presque que de l'urine. Il s'est formé presque tous les ans de semblables dépôts, & chaque année le canal s'est trouvé retrécி par la cicatrice. J'oubliais de remarquer qu'il y eut presque toujours par l'utéthre un petit écoulement purulent. Pour faciliter la sortie de l'urine, le malade eut plusieurs fois recours aux sondes d'argent, mais elles ne procurèrent jamais qu'un sou-

365

DE L'URÈTHRE
lagement passager. En 1747 ayant entendu parler des cures que j'opérois , il se détermina à venir me consulter. Je lui trouvai , avant que d'arriver au vêrumontanum , trois différens obstacles formés par des excroissances spongieuses voisines l'une de l'autre , dont la plus profonde étoit ulcérée ; je les fondis & les cicatrisai , & le malade guérit. Cette cure a été l'ouvrage de quatre mois , qui se sont écoulés sans que le malade eussât le moindre accident.

Certificat de M. de la Faye.

» Je soussigné , de l'Académie Roïale
» de Chirurgie , Démonstrateur Roïal
» pour les Opérations , ancien Chirur-
» gien des Camps & Armées de Sa Ma-
» jesté , certifie avoir vu huit malades
» atteints de difficulté d'uriner , causée
» par des obstacles dans le canal de l'u-
» rethre , suites malheureuses & assez
» ordinaires des chaudiépisses ; & que M.
» Daran , Chirurgien ordinaire du Roï
» a entrepris & guéris par sa méthode.
» On peut dire qu'il a trouvé pour ce
» genre de maladie le point de perfec-

Q iiij

366 DES M A L A D I E S
 » tion désirée depuis long-tems. A Paris
 » ce sixième décembre 1747.

Signes de la Faye

O B S E R V A T I O N X C I .

M..... âgé de trente-cinq ans, a été attaqué quatre fois de la gonorrhée. Il n'y a rien de remarquable dans les trois premières, si ce n'est que la troisième ne fut guérie qu'avec des frictions administrées pendant sept à huit jours. La dernière, contractée il y a sept à huit ans, fut traitée suivant la méthode ordinaire, & parut bien guérie. Quatre ou cinq années se passèrent depuis la guérison, sans que le malade eût la moindre douleur. Mais ce terme expiré, après un excès peu considérable, il fut attaqué d'une rétention d'urine qui céda à quelques remèdes adoucissans. Trois semaines après, nouvelle rétention, dont les suites, comme difficultés d'uriner, ardeurs & douleurs insupportables, durerent pendant quinze jours. Un grand régime & quelques remèdes ayant calmé ces accidens, il passa une année assez paisiblement, malgré quelques reten-

DE L'URÈTHRE. 367

tions passagères. Au mois d'aout 1746, il fut attaqué d'une pareille maladie, mais qui dura vingt-quatre heures. Les bains le soulagerent dans l'instant. Il en résulta seulement, pendant six mois, des difficultés d'uriner, des ardeurs, une diminution considérable du fil des urines, qui sortoient quelquefois à deux branches. Tel étoit l'état dans lequel le malade s'est présenté à moi, recommandé par M. Bouilhac, je le fondaï en présence de M. du Lattier le vingt juin 1747, & lui trouvai deux ulcères en deca du verumontanum. Ils étoient entourés de bords fongueux. Je le mis à l'usage de mes remèdes, & deux mois & demi après il se présenta à M du Lattier parfaitement guéri, comme il consta par le certificat.

Certificat de M. du Lattier.

» Je soussigné, ancien Chirurgien
 » Major des Armées du Roi, & Aide-
 » Major de la Charité de Paris, atteste
 » avoir suivi le traitement du malade
 » dont il est question dans l'Observation
 » précédente. La parfaite guérison qui
 » en a été le fruit, me prouve à n'en

Q iiiij

368 DES MALADIES
 " pouvoir douter l'efficacité justement
 " reconnue de la nouvelle méthode que
 " M. Daran emploie pour guérir les car-
 " nosités , & généralement toutes les
 " maladies qui peuvent affecter le canal
 " de l'urethre ; en foi de quoi j'ai signé
 " le présent certificat. A Paris ce 7 dé-
 " cembre 1747. Signé, DU LATTIER.

O B S E R V A T I O N X C I

Le Sieur actuellement âgé de quarante-deux ans, contracta à l'âge de douze ans une gonorrhée qui s'arrêta au moyen des injections. Depuis centemps il n'urina plus à plein canal , & à l'âge de dix-huit il eut sa première rétention d'urine , qui dura vingt-quatre heures , & pour laquelle M. lui passa l'algalie. La rétention ayant encore recommencé le lendemain , il fallut encore recourir au même secours. L'écoulement avoit recommencé ; on traita de nouveau le malade ; après trois mois il parut guéri , l'écoulement s'étant arrêté. Six ans se passerent assez tranquillement , si ce n'est que des rétentions passagères survenoient au moindre excès. Le volume des urines étant encore diminué , à

l'âge de vingt-quatre ans, nouvelle rétention d'urine qui obligea de tenter encore l'introduction de l'algalie, mais M. le célèbre Chirurgien, n'y ayant pu réussir, il s'adressa à feu M. Livernier qui fut plus heureux. En conséquence il fit usage de ses bougies pendant six mois. Les urines coulerent plus librement par leur application; mais comme il restoit des cuissous & des difficultés d'uriner, qui depuis ce tems n'ont fait qu'augmenter, le dix neuf juillet 1747 le malade fut atteint d'une nouvelle rétention d'urine, qui fit recourir à l'algalie qu'on ne put introduire. En conséquence on me l'envoya. Je fis appeler M. Boudou pour lui faire voir l'état dangereux du malade avant d'y toucher, & nous concluimes qu'il falloit forcer les obstacles avec l'algalie, sans quoi le malade, qui n'urinoit point du tout depuis cinquante-quatre heures, seroit péri vraisemblablement le lendemain. On laissa l'algalie dans la vessie pendant cinq jours, après lesquels je mis une de mes sondes à sa place. Elle entra tout de suite, parceque l'algalie avoit affaillé trois obstacles, qui étoient autant d'excroissances fongueuses. Je continuai mes pan-

Q. v.

370 DES MALADIES

semens, & autres remèdes internes, suivant ma méthode ordinaire, & le malade guérit parfaitement sans aucun accident, au sçû de M. Boudou, à qui il s'est représenté depuis sa guérison.

Certificat de M. Boudou

„ Je soussigné, Chirurgien de Saint
 „ Côme, & Chirurgien en Chef de l'Hô-
 „ tel-Dieu de Paris, certifie avoir vu
 „ dans la maison de M. Daran, Chirur-
 „ gien ordinaire du Roi, le Sieur....
 „ atteint d'une suppression d'urine tota-
 „ le, venant des carnosités qu'il avoit
 „ près le vêrumontanum depuis quinze
 „ ans, qui formoient des obstacles cal-
 „ leux si forts, que ce ne fut qu'avec
 „ beaucoup de peine que je parvins à
 „ passer l'algalie. Après quelques jours
 „ M. Daran introduisit ses sondes qui
 „ ont fait suppurer les carnosités, & dé-
 „ tergé les ulcères; & le malade a par-
 „ fairement guéri au moyen de la nou-
 „ velle méthode, & par conséquent à
 „ l'abri de la récidive des mêmes accidens
 „ qui le menaçoient de nouveau, si on
 „ n'en avoit pas ôté la cause. Fait à Paris
 „ ce vingt-deux octobre 1747.

Signé, B O U D O U.

OBSERVATION XCII.

M.... âgé de trente ans, fut attaqué d'une gonorrhée, il y a douze à quatorze ans. Dix-huit mois de remèdes n'ayant pu tarir l'écoulement, & sentant des douleurs sous la verge, à cause d'une dureté qui s'y étoit formée, on lui conseilla de passer par le grand remède, dont tout l'effet fut de fondre la dureté. L'écoulement qui s'opiniâtra ne s'arrêta que par l'usage du baume de copahu. Il fut sept à huit ans supprimé; mais le malade s'étant échauffé avec des femmes, il reparut. Il étoit plus considérable quand le malade alloit à la selle. Il ressentoit quelquesfois des ardeurs en urinant, le fil des urines diminuoit tous les jours, il étoit obligé de les rendre très-fréquemment, & souvent elles se perdoyent. On conseilla alors au malade l'usage des sondes de plomb. Elles rendirent le passage de l'urine plus libre, mais l'écoulement fut plus abondant. Enfin il s'arrêta de lui-même peu de tems après que le malade eut cessé l'usage de ces sondes, & fut trois ans entiers sans revenir. Mais le canal s'embarrassant toujours de plus en plus, & l'urine ne ve-

Q vj

372 D E S M A L A D I E S
 nant souvent que goutte à goutte , avec
 ardeurs & cuissous , & d'autres fois
 s'arrêtant tout à fait , & lui causant
 des rétentions totales , le malade s'adres-
 sa à moi par le conseil d'un de ses
 amis que j'avois guéri le douze février
 1746. Je le fondaï , & lui trouvai en de-
 ça du vêrumontanum deux ulcères élo-
 gnés de deux travers de doigt l'un de
 l'autre , dont le plus profond avoit des
 bords calleux , qui embarrassoient con-
 fidérablement le canal , & l'autre four-
 nissoit une matière très-virulente ; je les
 détergeai & cicatrisai parfaitement en
 trois mois au scû de M. Bergerot qu'il a
 certifié.

Certificat de M. Bergerot.

„ Je soussigné , Maître Chirurgien
 „ Juré de Saint Côme , certifie que M.
 „ étoit attaqué d'une difficulté d'uriner
 „ habituelle , causée par des carnosités
 „ qu'il avoit dans le canal de l'urethre ,
 „ suites fâcheuses d'anciennes gonor-
 „ rhées mal guéries , & cette difficulté se
 „ changeoit souvent en rétention tota-
 „ le. Le malade s'étant confié aux soins
 „ de M. Daran , Chirurgien du Roi ser-
 „ vant par quartier , l'a parfaitement

DE L'URETHRE. 373

» bien guéri au moyen de sa nouvelle
» méthode à traiter les maladies de l'u-
» rètre. A Paris ce 13 décembre 1747.

Signé, BERGEROT.

OBSERVATION XCIV.

M. le âgé de trente-sept ans fut attaqué il y en a dix-sept, d'une gonorrhée des plus mauvaises, laquelle, ayant été fort mal traitée en premier lieu, l'obliga d'avoir recours à un Chirurgien qui le fit passer par le grand remède. Mais loin d'en être soulagé, il se fit deux abscesses au périnée, qui devinrent autant de fistules, par où la matière & les urines s'écouloient comme par l'urètre, & avec difficulté. Il y avoit un an qu'il étoit dans cet état, lorsqu'ayant essuyé hors du Royaume un nouveau traitement fort inutile, quoique long, il résolut de ne plus rien faire. Ayant cessé tout remède, il contracta une nouvelle gonorrhée qui tomba dans les bourses. Bien qu'elle ait été guérie, les difficultés d'uriner augmenterent tellement, que deux ans après à peine l'urine pouvoit elle sortir goutte à goutte. Pour lors désespérant de sa guérison, il s'a-

374 DES MALADIES

dressa à M. ~~l'Ampliup.~~ célèbre Chirurgien, qui lui dit ne connoître pas de meilleur remède pour lui, que les foudes de plomb, & qu'il lui en conseilloit l'usage, qui ne fit qu'augmenter le mal. Il avoit des attaques de fièvre terribles, & des rétentions d'urine si considérables, qu'il en pensa mourir plusieurs fois. Dans cet état on a cru, à cause de différents symptômes vénériens, devoir faire passer une seconde fois le malade par le grand remède ; il réussit aussi mal que la première fois. Dans ces circonstances, il consulta plusieurs Médecins & Chirurgiens, qui ne lui donnerent aucune espérance de guérison. Mais ayant entendu parler de moi par une personne que j'avois guéri ; il vint me trouver, & je lui en promis une radicale, après l'avoir sondé, le dix de juillet 1747, en présence de M. Louxto, Maître Chirurgien de Saint-Côme, & trouvai tout le canal de l'urethre plein d'excroissances de chairs ulcérées, avec un écoulement fort virulent. Il y avoit à l'extérieur deux trous fistuleux, qui donnoient passage à l'urine & à une matière virulente. Je l'ai traité & guéri parfaitement en trois mois ; mais pendant le traitement

il a été attaqué de quelques accès de fièvre, causés par le reflux du pus & des urines dans le sang, aussi bien que d'une enflure œdémateuse des jambes.

Certificat de M. Louxot.

Je soussigné, Chirurgien Juré de Saint Côme, certifie que M. le qui depuis long-tems étoit atteint de rétention d'urine, ayant le canal plein de carnosités, & une tuméfaction au péri-née, avec deux trous fistuleux à côté, & pour s'en guérir le malade m'a dit avoir passé plusieurs fois par le grand remède infructueusement, ayant été adressé à M. Daran, Chirurgien ordinaire du Roi qui me le fit voir avant que de l'entreprendre le dix juillet de la même année. Ensuite ayant revisité bien exactement M. le je l'ai trouvé parfaitement guéri par la nouvelle méthode de ce Chirurgien pour le traitement des maladies de l'urètre. En foi de quoi j'ai signé le présent. A Paris le vingt octobre 1747.
Signé, Louxot.

376 DES MALADIES
8 OBSERVATION XCV.

M. M. ayant été guéri d'une gonorrhée, en contracta quelques années après une seconde accompagnée d'un chancre, mais le grand remède par lequel on le fit passer ne guérit que ce dernier accident. Depuis ce tems le premier a subsisté, quoiqu'il eût sensiblement diminué, & l'urine a trouvé quelque difficulté à sa sortie, qui ne se fait pas sans cuisson. Il y a six mois que les rétentions se sont mises de la partie. La première n'a duré qu'environ trois heures. Des trois suivantes, la plus considérable a été de sept à huit heures. Pendant cet accident l'urine ne sortoit que goutte à goutte & avec d'extrêmes douleurs, & efforts. Voiānt enfin que l'écoulement ne tarissoit pas, que le fil des urines diminuoit sensiblement, & que leur sortie étoit toujours accompagnée de cuisson, instruit d'ailleurs de mes succès par un de ses compatriotes que j'avois guéri, le malade partit de pour se mettre entre mes mains. Je le sondai en présence de Monsieur de Biag Chirurgien de Saint Côme, & lui

trouvai en deçà du vèrumontanum deux carnosités, dont une étoit ulcérée, & fournissoit la matière virulente. Je le traitai suivant ma méthode, & il a été parfaitement guéri en deux mois.

Certificat de Monsieur de Biag.

» Je soussigné, Maître Chirurgien
» Juré de saint Côme, certifie avoir re-
» connu par moi-même la vérité de tout
» ce qui est contenu dans l'observation,
» faisant le détail de la maladie de M.
» M... Sa parfaite guérison m'a
» convaincu que la nouvelle méthode
» de Monsieur Daran est la plus sûre
» qu'il y ait pour détruire les carnosités
» de l'urethre qui succèdent aux mau-
» vaises suites des gonorrhées. En foi
» de quoi j'ai signé le présent. A Paris
» ce cinq décembre 1747.

Signé, DE BIAG.

OBSERVATION XCVI.

*Renfermée dans le certificat de Monsieur
Fonbert.*

» Je soussigné Maître en Chirurgie,

378 DES MALADIES
» Chirurgien ordinaire du Roi en sa
» Cour de Parlement, & ancien Chi-
» rurgien en chef de l'Hôpital de la Cha-
» rité des hommes à Paris, certifions
» avoir été mandé le 4 septembre
» 1747. par M. Faget, Maître en Chi-
» rurgie de la Reine, pour voir le
» nommé qui
» avoit une rétention d'urine si conside-
» rable, que la vessie étoit tendue com-
» me un ballon, & d'un volume pro-
» digieux. Le malade avoit une fièvre
» considérable avec le hoquet, il étoit
» sans connoissance, & presque sans
» mouvement, en sorte qu'il restoit dans
» la situation où on le mettoit. Monsieur
» Faget, qui avoit été mandé quelques
» heures avant moi, avoit fait plusieurs
» tentatives pour lui introduire la son-
» de; il l'avoit saigné, lui avoit fait
» prendre beaucoup d'huile d'amandes
» douces, & emploie tous les moyens
» ordinaires. Je réitérai les tentatives de
» la sonde, & je n'y réussis pas mieux.
» J'appris que depuis long-tems le ma-
» lade avoit des carnosités qui le te-
» noient dans une difficulté d'uriner
» très-fréquente. Je fus persuadé alors
» que l'unique moyen de sauver le ma-

DE L'URETHRE. 379

» la de d'un danger si évident étoit de
» lui faire la ponction à l'hypogastre
» Je la proposai à Monsieur Faget qui y
» s'ouscrivit. Il alla chercher un troisquart,
» & lui fit l'opération à l'instant ; il en
» tira une prodigieuse quantité d'u-
» rine ; mais l'évacuation faite , la ves-
» sie s'affaissa & rentra dans le bassin ,
» ce qui fit que la canule du troisquart
» ne s'y trouva plus engagée , c'est pour-
» quoi il ne sortoit plus d'urine par la
» canule , & il s'en répandoit dans le
» tissu graisseux. Pour remédier à cet
» inconvenient , nous ôtâmes la canule
» du troisquart pour laisser de nouveau
» remplir la vessie , & alors nous fimes
» de nouveau une ponction ; mais pen-
» dant que les eaux s'écoulèrent je por-
» tai un stilet dans la canule pour con-
» servir la route , je retirai la canule
» du troisquart , pour en introduire une
» plus menue , courbée & assez longue
» pour se conserver dans la vessie , quel-
» qu'affaissée qu'elle pût être. Cette ca-
» nule que j'avois figuré & fait à l'in-
» tant d'une demie algalie , que j'avois
» coupé & ajusté , fut contenue en pla-
» ce au mieux par des liens , & un ban-
» dage de corps , & même bouchée pour

380 DES MALADIES

» ne tirer les urines qu'à propos. De ce
 » jour le malade fut de mieux en mieux.
 » Tous les accidens cessèrent, comme
 » la fièvre, le hoquet, l'yvresse, & il
 » parut entièrement hors de danger pour
 » la vie; mais l'urethre restoit toujours
 » embarrassée de carnosités & d'une vieil-
 » le gonorrhée qu'il avoit depuis plus
 » de dix ans, en sorte qu'il n'y passoit
 » pas une goutte d'urine. C'est dans cer-
 » te situation que Monsieur Daran, Chi-
 » rurgien ordinaire du Roi, a entrepris
 » la cure des carnosités de l'urethre,
 » afin d'empêcher le retour de la ma-
 » ladie, auxquelles il a si parfaitement
 » réussi, au moyen de sa nouvelle mé-
 » thode à traiter ces fortes de maux,
 » que peu de jours après le malade a
 » uriné à plein canal. Nous avons sup-
 » primé la canule du ventre, & le ma-
 » lade a parfaitement bien guéri. En foi
 » de quoi j'ai donné le présent pour s'en
 » servir, & valoir ce que de raison.
 » A Paris le quinze novembre 1747.

Signé, Foubert.

Certificat de M. Faget.

» Je certifie que tout ce qui est dit

ci-dessus est exactement vrai, n'ayant été témoin de tout avant & après la cure. A Paris le quinze novembre 1747. Signé, FAGE.

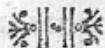
OBSERVATION XCVII.

M.,^{un homme} âgé de vingt-sept ans, Allemand de nation, sans s'être jamais exposé à gagner quelque galanterie, s'aperçut des l'âge de douze ans, qu'il lui sortoit de la verge une matière fort épaisse, qui rachoit le linge, & formoit des concrétions au bout du canal.

Ces symptômes durèrent pendant huit jours, & pendant ce tems il avoit des cuillons en urinant. Au bout des huit jours l'écoulement & les cuillons disparaissent. A vingt ans, il remarqua qu'au moindre excès, sur-tout de boisson, il avoit des difficultés d'uriner, & que l'urine sortoit fort ménue, & à deux ou plusieurs branches. Il fut trois ans entiers sans faire aucun remède, & sans être fort fatigué de ces accidens, graces à un grand régime. Cependant le fil des urines diminuant tous les jours, & même ne venant plus que goutte à goutte, il s'imagina avoir la pierre, & se fit son-

382 DES MALADIES

der ; ce qui ne fut exécuté qu'avec beaucoup de peine , & perte considérable de sang. Le Chirurgien ne trouva point de pierre , mais une excroissance dans l'urethre. Quelques remèdes procurerent une sortie plus libre aux urines pendant trois mois , au bout desquels les mêmes remèdes ayant été repris ne firent plus d'effet. D'autres furent indiqués qui eurent encore un effet passager ; car l'écoulement recommença , & le malade , pour uriner , ce qu'il faisoit avec cuissons , étoit obligé de s'introduire tous les jours une sonde. Il consulta pour lors M. Côme Chirurgien qui me l'amena. Je le sondai en sa présence , & lui trouvai dans l'urethre deux espèces de petits fongus ronds , assez voisins des canaux excrétoires des prostates , éloignés l'un de l'autre d'un travers de doigt , & à la fosse naviculaire un ulcère qui fournit un pus jaunâtre. Je le mis à l'usage de mon remède qui l'a guéri en deux mois , après lesquels je fis constater sa guérison par M. Ruffel.



Certificat de M. Ruffel.

„ Je soussigné, Chirurgien Juré de
 „ S. Côme, & Chirurgien Major des
 „ Gardes du Corps du Roi, certifie que
 „ j'ai yû chez M. Daran, Chirurgien du
 „ Roi, servant par quartier, M.
 „ Allemand de nation, qui m'a dit qu'il
 „ avoit été incommodé d'une difficulté
 „ d'uriner depuis nombre d'années, dont
 „ le commencement de cette maladie
 „ s'étoit déclaré à douze ans, sans y
 „ avoir donné lieu par aucune galante-
 „ rie, & qu'après plusieurs remèdes inu-
 „ tilement tentés, M. Côme Chirurgien
 „ lui conseilla de s'adresser à M. Daran,
 „ & l'accompagna même chez lui, qui
 „ l'a heureusement délivré de tous ses
 „ maux par sa nouvelle méthode à trai-
 „ ter les maladies de l'urethre. L'état où
 „ s'est trouvé le malade est détaillé dans
 „ son observation ci-dessus que j'ai lue,
 „ & qu'il m'a avoué être véritable. En
 „ foi de quoi j'ai signé le présent. A Pa-
 „ ris ce 22 décembre 1747.

Signé, RUFFEL.

OBSERVATION XCVIII.

M. le Marquis de âgé de vingt-cinq ans, ayant consulté M. Boyer, Médecin ordinaire Roi, sur un état qui lui causoit des allarmes, M. Boyer me fit l'honneur de me l'envoyer; & j'appris que le malade, dès l'âge de neuf à dix ans, avoit eu une rétention d'urine, qui avoit obligé de lui faire prendre le bain tiéde; & que depuis ce tems il avoit toujours uriné avec difficulté & cuisson. A quatorze ans il fut attaqué d'une gonorrhée qu'il ne fit traiter qu'au bout de deux ans, & qui, après trois mois, ne fut arrêtée que par des injections. Un an après on jugea à propos de passer le malade par le grand remède, & on lui a fait user des bougies qui n'ont servi de rien pour son soulagement. Depuis sa gonorrhée il est habituellement attaqué d'une toux, souvent avec mal de poitrine, & des coliques se sont jointes à ces accidens. En 1746 l'érection chez lui ne se fit plus, ni si fréquemment, ni si aisément, & souvent il ne se faisait point d'éjaculation. Le fil des urines devint très-mince, & cet excrément ne sortoit

sortoit qu'avec cuisson & souvent goutte à goutte. Je trouvai , en le sondant en présence de M. Benomont un obstacle au milieu du canal de l'urethre , & un ulcère à bords calleux près des canaux excrétoires des vésicules séminales. Je traitai ce malade au moyen de ma nouvelle méthode ; & tous les accidens s'évanouirent en deux mois & demi , aussi bien que le vice de conformation qu'il avoit près du col de la vessie. Sa guérison est connue de M. Boyer Médecin & de M. Benomont qui l'a certifiée.

Certificat de M. Benomont.

Je soussigné Chirurgien Juré de Paris , certifie avoir été mandé chez M. Daran Chirurgien ordinaire du Roi , afin d'y constater l'état de la maladie de M Après m'avoir fait le récit de ses malheureuses avantures amoureuses , & de l'incommodeté qui en résultoit , par la difficulté actuelle qu'il a à rendre ses urinés ; nous avons examiné l'urethre avec une sonde , & nous y avons réellement reconnu un obstacle , qui en retrécissoit le passage (connu sous le nom de carnosités) & faisoit obstacle au trajet de

*Partie III. ** R

386 DES MALADIES
la sonde. M. Daran s'étant chargé de la cure de la maladie, environ un mois après avoir fait usage de ses sondes, j'ai été mandé une seconde fois pour examiner l'état du malade, lequel m'a assuré uriner à plein canal, & j'ai été témoin qu'une sonde assez grosse est entrée sans difficulté jusqu'au col de la vessie. Ce n'est que rendre justice à M. Daran que d'assurer qu'il a beaucoup d'expérience dans ces sortes de maladies, & que sa manière de les traiter est des plus méthodiques. A Paris ce 21 décembre 1747. Signé, BENOMONT.

OBSERVATION XCIX.

M. le Baron âgé de 48. ans, à qui il restoit d'une troisième gonorrhée une simple diminution du fil des urines, n'eut pas la satisfaction de voir tarir une quatrième. Le volume des urines diminuant de jour en jour, malgré les remèdes, le malade fatigué les abandonna jusqu'en l'année 1744 que la difficulté d'uriner étant considérablement augmentée, & le pus sortant toujours avec l'urine, on lui fit inutilement effeuiller les frictions mercurielles. L'embarras étant augmen-

té malgré ce remède, qu'on lui avoit donné comme infaillible, il se fit successivement plusieurs dépôts au périnée, lesquels ayant été ouverts, donnerent passage à une quantité de pus & d'urine. Loin que les issués que trouvoit la matière purulente l'empêchassent d'endommager les parties voisines, elle forma de nouveaux dépôts qui dégénérererent à leur tour en fistules, malgré les secours les plus efficaces qu'on emploia contre eux comme contre les premiers ; & ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'urine, malgré la facilité qu'elle trouvoit à sortir par les fistules dont le périnée étoit criblé, ne discontinua pas de couler en partie par la verge. Tel étoit l'état du malade, lorsqu'il entendit parler des cures radicales que j'avois opérées sur des personnes dont l'état étoit aussi déplorable que le sien. Mais comme il ne pouvoit souffrir les voitures les plus douces, où il auroit fallu être assis, il se fit apporter à Paris d'une Ville d'Allemagne couché dans une litière. Il ne s'est pas repenti de la peine inseparable d'un long voyage dans cette situation, & sa confiance a été récompensée d'une guérison parfaite opérée sous les yeux de M. Me-

R ij

388 DES MALADIES
DALON & M. GODEFROY CHURGIEN.

Certificat de M. Medalon.

Nous soussigné, Conseiller, Médecin du Roi, & de sa compagnie des Cent Suisses, ancien Médecin des Camps & Armées du Roi, certifions avoir vû plusieurs malades attaqués de difficultés d'uriner causées par des carnosités dans le canal de l'urethre, parfaitement guéris par M. Daran Chirurgien du Roi par quartier. Nous certifions de plus avoir été le témoin de la cure dont on peut lire l'histoire dans l'observation 99. Si le triste état où l'Officier qui fait le sujet de l'observation avoit été réduit par les suites d'une maladie vénérienne mal traitée prouve l'efficacité des remèdes de M. Daran, il ne prouve pas moins l'imprudence de ceux qui attaqués de pareille maladie osent en confier le traitement à des mains novices. A Paris ce 30.
octobre 1747. Signé, D. MEDALON.



OBSERVATION C.

*Histoire de M. de Maisonneuve Ecuyer,
Et l'un des Valets de Garde-Robe ordinaire du Roi écrite par lui-même.*

Je suis âgé de quarante six ans. J'ai toujours été menacé d'être attaqué de pierre dès le tems que j'étois au collège. Au mois de septembre 1739, à un déboté du Roi tenant les ordres & l'épée prêt à les présenter, je sentis une douleur très-vive, laquelle s'étant aussitôt passée, je devins d'un rouge pourpre. Je continuai le service, & étant monté dans ma chambre je rendis par la verge des gouttes de sang grosses comme des pois. Je consultai plusieurs Médecins & Chirurgiens de la Cour dont les sentimens furent différens. M. Marcot, Médecin ordinaire du Roi, me dit qu'il ne pouvoit soupçonner autre cause qu'une pierre tombée des reins dans la vessie ; qu'il pouvoit cependant se tromper, que je devois bannir cette idée, & vivre d'un grand régime. Je fus vingt mois sans douleur. Le jour de la Pentecôte 1741, allant dans ma chaise de ma campagne à Paris, je

R iij

390 DES MALADIES

fus saisis d'une grosse fièvre avec grand mal de reins, une pésanteur dans la vessie, & une rétention d'urine si considérable que , quoiqu'on m'ait saigné deux fois du bras , & une du pied, & que j'aie pris des lavemens avec la graine de lin , & des ptisannes, je fus jusqu'au troisième jour sans rendre que quelques gouttes d'urine avec de très-grandès douleurs & efforts. La suppression étant devenue totale le quatrième jour , je fus sondé , & celui qui me sonda a dit avoir senti une pierre avec la sonde Après avoir retiré la sonde , mes urines vinrent aisément , quoique avec douleur dans les premiers jours , & je me trouvai en état de m'en retourner quatre jours après. J'ai passé jusqu'en l'année 1743 dans un état assez tranquille ; cependant sentant de tems en tems de grandes douleurs au bout de la verge à la fin de la sortie de l'urine. Le 14 novembre 1743 je fus pris dans la nuit d'une rétention totale. Je me fis mener à Paris. On me fit pendant huit jours bien des remèdes adoucissans , on me saigna du bras & du pied, mes urines sortirent mais difficilement , & avec des grandes douleurs ; au bout du huitiéme jour il fallut me faire sonder ; M.

le Comte m'introduisit la sonde, & la laissa jusqu'au lendemain sept heures du matin. En la retirant la pierre qui étoit dans la vessie ayant suivi la sonde s'arrêta dans le canal près de l'anus. Je le crus percé, & y portant la main, je sentis une grosseur qui me paroissoit comme une noix. Les Chirurgiens me consolerent, me disant que la pierre pourroit passer, & que s'il falloit en venir à une opération elle seroit aisée & sans danger.

Trois heures après, avec des grandes douleurs la pierre avança jusques sous les testicules ; l'on injecta de l'huile dans le canal à plusieurs reprises; mais il n'en restoit pas. A force de presser depuis ouze heures jusqu'à quatre heures la pierre avança jusques sous le gland. Il se forma en un instant un gonflement si considérable que le prépuce coupoit la verge dessous le gland, & l'obligeoit par l'étranglement à se courber par-dessus. Le gland étoit gros comme le poing, & le prépuce fort enflé par dessous. Il en fallut venir à une opération, qui fut faite à six heures & demie. Le Sieur le Comte coupa par dessus le prépuce qui étrangoloit le gland, après quoi il coupa des deux côtés par-dessous des parties du prépuce, comptant

R iv

392 DES MALADIES

se donner du jour pour fendre l'urethre, & avoir la pierre ; mais n'ayant pû trouver du jour il a fendo le gland du côté gauche depuis sa racine , & malheureusement la pierre en se faisant jour avec les urines qui étoient en abondance a déchiré le canal jusqu'au bout, à ce qu'il dit à M. de Lapeyronie lorsqu'il se donna la peine de venir voir la plaie le quatrième jour.

J'ai été hors de danger en douze jours. Depuis la guérison de tems en tems il sortoit du canal une petite matière fort claire, qui tachoit ma chemise mais très-légèrement , que l'on a attribuée au déchirement que la pierre avoit fait dans le canal , & qui s'est passée dans l'espace de quatre mois sans rien faire. Le jour de la Fête-Dieu 1744 , je fus atteint d'une rétention totale depuis deux heures après midi jusqu'à onze heures du matin, que le Sieur Olivier Chirurgien me fit prendre d'une boisson qu'il fit faire chez l'Apothicaire , & demi-heure après mes urines se firent jour avec violence , & je crois qu'il y avoit une pierre , ce que je n'ai pu vérifier, étant dans une allée lorsque je les rendis.

Je n'ai point eu depuis de rétentions

totales, mais de tems en tems des douleurs, & j'urinois en petite quantité, quelquefois fort menu. La semaine de la Pentecôte dernière je fus très-incommodé de douleurs dans les reins avec fièvre. Je fus saigné deux fois le samedi, &, après des bouillons & lavemens rafraîchissans, je fus purgé avec deux onces de manne, & un demi paquet de sel de Seignete, qui m'a fait beaucoup d'effet. Sur les cinq heures après midi il me prit des douleurs très-vives dans la verge avec des démangeaisons & des cuissons. Il fallut me présenter plus de vingt fois pour rendre plein un verre de petites glaires toutes tachées d'un sang très-vif, & cela dans l'espace de quatre heures, avec de grands efforts. Dans l'espace des deux heures suivantes j'en rendis un verre; mais les glaires étoient plus grosses, & tachées de sang; & avant minuit je rendis deux glaires qui ne se divisèrent point en passant, & qui emplirent un verre; elles étoient aussi teintes de sang, & le tout sans une goutte d'urine ce qui m'a causé une si grande faiblesse que je me trouvois mal lorsque j'étois debout.

Depuis 1739, je rendois dans mes urin-

R. v

394 D E S M A L A D I E S
 nes gros comme une moitié d'œuf de
 glaires de différentes couleurs.

Le 30 novembre dernier je fis dix-sept lieuës à cheval pour me rendre de chez moi à Fontainebleau, & le lendemain après le lever du Roi, j'eus une suppression d'urine totale. Je pris des lavemens de graine de lin. Etant couché & échauffé dans le lit, lorsque je pouvois comprimer un endroit sous les testicules, il se filtroit quelques gouttes d'urine, qu'il falloit à tous momens rejeter avec des douleurs & des efforts inconcevables.

Monsieur Hevin, premier Chirurgien de Madame la Dauphine, m'ayant saigné & ordonné les bains, dans les premiers jours les urines se sont filtrées, cependant la fièvre survint après le sixième bain. Lorsqu'elle fut passée je le repris & fut purgé avec la casse & la manne, ce qui m'a fait beaucoup d'effet, par les selles, mais rien pour les urines; car dans les derniers bains je n'urinois que lorsque je pouvois comprimer un endroit du canal sous les testicules, & avec de très-grandes douleurs & efforts. Aïant pris inutilement treize bains, M Heyvin m'a conseillé d'aller à Paris chez M. Daran Chirurgien ordinaire du Roi, où je suis

DE L' U R E T H R E. 395

descendu le 14 novembre. Deux heures après qu'il m'eut mis la première sonde j'ai uriné un peu épais ; le lendemain les urines étoient épaisses & puantes, pleines de glaires, de pus, & comme de brique écrasée. Un obstacle qui étoit sous les testicules ayant été passé le troisième jour, la fièvre m'a pris avec violence ; j'ai rendu du sang après les urines ; à midi les douleurs étoient vives tant en urinant qu'après avoir uriné ; l'après midi & le soir j'ai rendu aussi beaucoup de sang dans les urines, qui étoient très puantes ; elles ont entraîné des pierres qui étoient logées dans le canal sous les testicules à l'endroit où, lorsque je pouvois comprimer, il se filtroit quelques gouttes d'urine, mais claire comme de l'eau. Les douleurs ont cependant continué. Le Dimanche 19, M. Daran en mettant la sonde sentit une pierre qui occasionna une petite teinture de sang, & le lundi 20 la dernière pierre s'est délogée, les douleurs ont cessé, & le canal s'est consolidé en trois jours, en sorte que les urines sont sorties à plein canal & sans douleur. Dans la semaine en mettant une sonde un peu grosse j'ai senti une grande douleur à quatre pouces du bout de la verge. Quatre heures

Rvj

396 DES MALADIES

après en retirant la sonde j'urinai avec douleur , & à la fin des urines il sortit dix à douze grosses gouttes de sang qui m'effrayèrent beaucoup. Quand j'urinai quatre ou cinq heures après, à la fin des urines j'eus encore des douleurs ; il est aussi sorti une teinture de sang. Je passai la nuit avec une petite sonde qui ne put pas entrer comme les autres avoient fait la veille à cause des douleurs que je sentois. Le lendemain matin , après que la sonde fut retirée , j'urinai & il sortit de la verge une petite lame de plomb longue comme la moitié d'une petite épingle & plus mince, avec deux petits morceaux d'un rouge jaunâtre, qui apparemment renfermoient le plomb , & qui étoient dans le canal depuis l'opération qui m'a été faite en 1743. Cette paille s'étant d'étachée d'une sonde de plomb dont on me fit faire usage après cette opération , à dessein d'élargir le canal ; & il y a apparence que toutes les pierres qui y étoient sous les testicules & que les sondes de M. Daran ont fait sortir , en étoient empêchées par le rétrécissement que cet obstacle causoit au canal. La cicatrice de l'entrée du canal éroit si étroite que dans les premiers jours M.

Daran avoit de la peine à faire entrer la plus petite sonde, mais aujourd'hui l'entrée est aussi large que le canal. M. Daran m'a ramené à Versailles le 4 novembre parfaitement rétabli, & urinant très-librement. J'ai repris mon service, &, ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'après quinze jours de cruelles souffrances à Fontainebleau, après treize bains, après un tems considérable passé sans manger ni dormir, enfin après dix à onze jours de douleurs vives chez M. Daran, je suis tellement revenu en embon-point en huit jours qu'il ne paroît pas que j'ais souffert; aussi ce changement a-t-il surpris tous ceux de qui j'ai l'honneur d'être connu à la Cour, qui m'ont vu partir mourant de Fontainebleau, de sorte que si j'avois été encore trois ou quatre jours sans secours j'aurois eû la vessie gangrenée; aussi puis-je affirmer que je dois la vie à M. Daran, ce que je déclare avec autant de plaisir que de reconnaissance.

Je prie M. Daran de rendre ma relation, publique, étant bien aise que ceux qui se trouveront dans mon état sçachent que le remède de M. Daran est très-éfficace pour détruire tous les embarras du

398 DES MALADIES
canal de l'urethre de quelque nature
qu'ils soient. A Paris ce 20 décembre
1747. de MAISONNEUVE. Valet de
Garde-Robe du Roi.

Certificat de M. Hervin.

Je soussigné, premier Chirurgien de Madame la Dauphine, Maître Démonstrateur Roial, & Sécrétaire de l'Académie Roiale de Chirurgie pour les correspondances, certifie que M. de Maison-neuve, valet de garde-robe du Roi, attaqué depuis plusieurs années d'une maladie de l'urethre & du col de la vessie, dans un accès de laquelle j'ai eu occasion de le voir au dernier voyage que la Cour a fait à Fontainebleau, s'étant adressé par mon conseil à M. Daran Chirurgien du Roi par quartier, pour être traité de cette maladie, ce Chirurgien l'a mis aussi-tôt à l'usage de son remède, dont l'administration a été si heureuse, & le succès si prompt, qu'en peu de jours le malade est venu reprendre son service auprès du Roi, & est absolument délivré de tous les accidens de sa maladie. Je l'ai vu rendre ses urines de suite, en grande quantité, & à plein canal, sans

ressentir aucune douleur , ni faire aucun effort. La cure n'a duré que depuis le 14 novembre jusqu'au quatre décembre. Le succès de la cure de Monsieur de Maisonneuve, joint à plusieurs autres que j'ai eu occasion de vérifier , me prouve que la méthode de M. Daran pour traiter les maladies de l'urethre est très-efficace , & préférable à toute autre. A Versailles le douze décembre 1747.

Signé , H E V I N.

O B S E R V A T I O N C I.

M. le F âgé de trente-cinq ans , contracta une gonorrhée il y a environ quatorze ans. Il se mit successivement entre les mains de plusieurs Chirurgiens qui ne purent tarir l'écoulement pendant une longue suite d'années. Ennuyé des remèdes, il les interrompit totalement , & vécut en jeune homme jusqu'en 1742 , que la diminution notable du fil des urines , & deux attaques de rétentions totales, qui furent suivies de plusieurs autres en 1743 , le firent songer à lui. En 1745 il consulta M..... Chirurgien de S. Côme, qui ne put lui intro-

400 DES MALADIES

duire , encore avec peine , qu'une alga-
lie fort mince , au moyen de laquelle il
reconnut un embarras dans le canal , &
ajouta qu'il craignoit qu'il n'y en eût
dans la vessie. A la fin de l'année 1746 ,
il vint me trouver , & je le sondai ; mais
comme j'étois nouvellement arrivé à
Paris , malgré le témoignage avanta-
geux que rendirent de moi au malade
Messieurs Astruc , Molin & Vernage ,
il ne me donna point sa confiance , & il
fut trouver un célèbre Chirurgien , qui
lui promit de le guérir. A cet effet il lui
introduisit une bougie , qu'il falloit lais-
ser continuellement dans le canal , mais
que le malade fut obligé d'ôter à minuit ,
par la douleur qu'elle causoit. En la re-
tirant il sortit de l'urethre une si grande
quantité de sang , que le malade crut
que c'étoit fait de lui. Cette hémorra-
gie continua longtems , & la fièvre s'y
joignit. Le Chirurgien étant venu le len-
demain pour continuer le pansement ,
fut congédié , & le malade ne voulant
plus de ce remède , se rendit chez moi.
Je le sondai , & lui trouvai au milieu du
canal un obstacle , & un écoulement
abondant de matière virulente. M. Casaf-
major étoit présent à cette opération.

DE L'URETHRE. 401

L'obstacle étoit une dureté squirrheuse en deçà du vèrumontanum, qui étoit lui-même ulcétré. Cet obstacle bouchoit presque le canal. L'écoulement venoit de l'ulcère du vèrumontanum. Il y avoit de plus une fièvre périodique, qui revenoit régulièrement tous les jours au soir, avec insomnies, lassitudes, perte d'appétit, tous symptômes qui annonçoient un virus vèrolique répandu dans le sang. Je commençai par procurer la liberté du canal, ce qui fut l'ouvrage de quatre mois. L'écoulement subsistoit toujours, & même avec abondance. Sous prétexte de se reposer pendant une quinzaine, le malade fut plus d'un mois sans reparoître. Pendant ce tems, le vice du canal qui, comme je l'ai remarqué, n'étoit pas tout à fait guéri, renouvela les anciens accidens. Au lieu de venir reprendre les remèdes, le malade oublia le bien qu'ils lui avoient procuré, & se mit à les décrier de tous côtés. Pressé cependant par le mal il vint à résipiscence, & me redemanda mes soins. La vengeance n'est pas de mon caractère, & d'ailleurs je me fais un devoir de sacrifier les intérêts de mon amour propre à l'avantage de la société.

402 D E S M A L A D I E S

Je ne mis qu'une condition à notre réconciliation ; c'est que je ne voulois rien faire sans l'assistance d'un Chirurgien , & en conséquence je priaï M. Sarrau de voir le malade avec moi , & cependant je le prévins que je ne pouvois opérer une guérison radicale , sans le passer par le grand reméde. Il me répondit qu'on yeroit par la suite. Je recommençai donc mon traitement , & le malade convenoit avec M. Sarrau & moi que tout alloit à merveille. Cependant il s'éclipsa une seconde fois , & je ne le vis plus qu'au mois d'avril dernier , qu'il vint me dire qu'il se portoit fort bien à tous égards , & qu'il étoit lui-même surpris d'un si heureux changement. Dieu veuille qu'il soit durable , mais je le souhaite plus que je ne l'espére. Au reste je suis toujours disposé à venir à son secours.

O B S E R V A T I O N C I I .

M..... âgé de soixante ans , Bourgeois d'une ville de Champagne , eut en 1722 une seconde gonorrhée qui fut bien plus négligée que la première : car à un écoulement très-abondant , & très-virulent , se joignirent des ardeurs ex-

trêmement vives. L'écoulement diminua, mais ne s'arrêta pas; & s'il disparaîssoit pendant quelques jours, c'étoit pour recommencer avec plus de violence. Cet état dura sans ardeur ni douleur jusqu'en 1741 qu'il commença à sentir des picottemens douloureux & des ardeurs. Il fit beaucoup de remèdes qui ne lui procurérent pas beaucoup de soulagement. Enfin en 1744, les ardeurs ayant augmenté, & les urines entraînant beaucoup d'un sable grisâtre & de glaires, il consulta un Médecin qui avoit de la réputation dans la cure de ces maladies, & qui ne fit pourtant pas grande chose. Ce foible soulagement dura même si peu, qu'en 1745 le malade fut obligé de recommencer à se mettre dans les remèdes. Celui dont il s'est le mieux trouvé est la diette blanche. Pendant ce tems, ayant entendu parler de moi, il m'envoya un mémoire, à la lecture duquel je crus que le malade devoit faire le voyage de Paris; ce qu'il fit, & il se rendit chez moi le seize décembre 1746. Je le sondai en présence de M. Cantwel, Docteur en Médecine, & lui trouvai dans le canal de l'urethre un

404 DES MALADIES

ulcère sordide avec des bords fort calleux , & un autre aux glandes prostates qui rendoient beaucoup d'un pus fort virulent. Le gonflement du bord de ces ulcères étoit la cause de plusieurs rétentions d'urine que le malade avoit essuyées , & dont une avoit duré dix heures. Au bout d'un mois j'avois fondu les bords calleux des ulcères ; mais le pus sortoit en trop grande quantité pour ne pas faire soupçonner que quelqu'autre partie étoit viciée. Ma conjecture se trouva vérifiée , quand j'eus pénétré dans la vessie , car je m'apperçus que ce viscére étoit tellement endommagé , que je conseillai au malade de consulter les Médecins. Messieurs Poussé & Astruc lui ordonnèrent des remèdes qu'ils jugerent à propos qu'il fit chez lui , & le malade partit , non-seulement sans être guéri , mais souffrant beaucoup de sa maladie de vessie , & mourut peu de tems après.

Je l'ai dit dans mes Réflexions sur les maladies de l'urethre , mon remède n'agit que sur les parties auxquelles il peut toucher. Le pus des ulcères qu'avoit notre malade ayant fusé dans la vessie , il n'étoit point dans le cas de ressentir tou-

te l'efficacité de ma méthode. On voit aussi par cette Observation que je ne puis pas toujours porter un pronostic sûr, avant que d'avoir pénétré dans la vessie. Cet exemple fait voir que ceux qui ont du mal dans le canal de l'urethre ne peuvent temporiser pour s'en faire guérir qu'en risquant que le vice ne pénètre dans la vessie, & de guérissable qu'il étoit, ne devienne incurable.

OBSERVATION CIII.

Il y avoit plus de vingt ans que M. D..... âgé de 40 ans, étoit attaqué d'une difficulté d'uriner des plus cruelles sans écoulement, lorsqu'il me fit l'honneur de me consulter au mois de décembre 1745. Il avoit fait des remèdes de toute espèce, & les sondes de plomb, & même les escarotiques & les caustiques avoient été employés. On juge bien que ces derniers avoient augmenté plutôt que diminué le mal. Je le sondai, & lui trouvai seulement une tumeur squirrheuse sur le bulbe de l'urethre. Je lui dis que j'allais tenter de le guérir; mais que je craignois bien que les re-

406 DES MALADIES
 médes corrosifs qu'il avoit emploïés ne rendissent les miens inutiles ; ce qui ne fut que trop vrai. Je fis au malade tout ce que je pus pendant trois mois , sans lui avoir procuré le moindre soulagement. Je ne jugeai pas à propos d'aller plus loin , & je lui pronostiquai que tout autre ne seroit pas plus heureux. Il s'est voulu donner la satisfaction de tenter d'autres secours ; mais ils ont vérifié mon pronostic.

OBSERVATION CIV.

Au mois de novembre 1745 , peu de tems après mon arrivée à Paris , Messieurs Poussé pere , & fils , Docteurs en Médecine , & M. Puzos , Maître Chirurgien de S. Côme , m'aménèrent M. T..... âgé d'environ cinquante-cinq ans , attaqué depuis huit ans d'une grande difficulté d'uriner , & d'un écoulement depuis plus de quinze. Ces accidens étoient l'effet d'ulcères calleux que je découvris dans le canal de l'urethre. Je le traitai , & il fut guéri dans six semaines. Mais , comme il avoit encore au foie une obstruction squirrheuse , &

une dilatation contre nature du colon, qui faisoit que cet intestin ne laissoit passer ni matières stercorales, ni humeurs bilieuses, le malade mourut quelques mois après. On connut cette disposition maladive par l'ouverture qui fut faite de son corps ; mais le canal de l'urethre fut trouvé parfaitement sain, comme le peut dire Monsieur Pousse le pere.

OBSERVATION CV.

M..... âgé de 50 ans, fut attaqué au mois de septembre 1746 d'une douleur de rhumatisme dans la hanche gauche, & qui deux mois après s'étendit jusqu'à la droite. On lui fit beaucoup de remèdes, qui ne lui procurerent aucun soulagement. Au commencement de janvier 1747, il rendit du sang par les urines, mais cet accident fut passager, & ne revint que six semaines après. On fit alors une consultation de Chirurgiens célèbres pour décider d'où provenoit le sang ; &, comme il précédent la sortie de l'urine qui n'en prenoit aucune teinture, il fut décidé qu'il sortoit du canal

408 DES MALADIES
 de l'urethre. La saignée & les bains ayant été administrés sans soulagement, on en vint aux astringens qui furent également inutiles. Je fus appellé dans ces circonstances, & trouvai dans le canal une excroissance que je fis toucher à M. Casamajor, qui conduissoit habituellement le malade. Nous convinmes qu'il falloit commencer par la détruire, à quoi je réussis. Mais l'hémorragie continuant toujours, on fit une consultation, où se trouvèrent Messieurs Poussé père, de Jussieu, Foubert & moi, & il fut décidé que le corps propre de la vessie étoit ulcéré, & plein de fongus. Cependant on voulut que je continuasse mes soins au malade pour entretenir la liberté de l'urethre; mais, comme sa maladie étoit incurable, elle lui ôta enfin la vie.

OBSERVATION CVI.

M.... Capitaine d'Infanterie, a eu du malheur dans trois gonorrhées dont il a été attaqué. Toutes les trois ont été rétives, & la dernière ne tarit que par des injections astringentes. Quelque temps

tems après à la suite d'un long voyage, qui avoit fort échauffé le malade, il fut pris de fièvre & de rétention d'urine, depuis ce tems elle a toujours coulé avec difficulté & chargée de glaires. En 1742 nouvelle rétention d'urine de quatre jours & demi. On laisse à penser ce que souffrit pendant ce tems le malade, qui, deux mois avant de se mettre entre mes mains, en avoit eu une totale de sept jours entiers. Ajoutons, qu'en 1743 il avoit eu une tumeur au testicule droit qui céda simplement à l'application extérieure d'une huile que lui donna un Chirurgien, quoiqu'il ne s'en soit servi qu'une seule fois, parce qu'elle causoit une chaleur & une inflammation sur le testicule gauche. Il y eut de plus une suppression totale de l'éjaculation de la semence qui en fut encore la suite. Je traitai ce malade suivant ma méthode ordinaire, au sçu de Messieurs Boyer, de Rabours, & Morand, & je détruisis les embarras de l'urethre qui causoient les accidens pour lesquels il s'étoit mis entre mes mains, & qui l'avoient si souvent exposé au danger de perdre la vie dans des douleurs cruelles. Mais, comme mes sondes ne pouvoient remédier à une

Partie III. * S

410 DES MALADIES, &c.

fièvre hætique ou phthisie pulmonaire, dont il étoit attaqué dans le tems que je le traitois , le malade fut mieux à l'égard des embarras de l'urethre , mais il mourut de la maladie compliquée , comme le sçavent Messieurs Boyer , de Rabours , & Morand.

Fin de la troisième & dernière Partie des Observations sur l'Urethre.

*Second Certificat pour l'Observation
LXXXIX.*

» Je soussigné , Maître en Chirurgie ,
» Conseiller du Roi , Inspecteur des
» Boissons , ancien Chirurgien de Sa
» Majesté en son Artillerie de France ,
» & en son Châtelet de Paris , certifie
» que tout ce qui est rapporté dans l'Ob-
» servation LXXXIX , concernant l'état
» du Sieur F.... est exactement vrai , &
» je certifie de plus que les fistules ont
» été parfaitement cicatrisées sans appli-
» cation d'aucun instrument tranchant ,
» l'ainant vu ayant & après le traitement.
» En foi de quoi j'ai signé , à Paris ce
» 21 janvier 1748. *Sig. DALBON.*

2 * .

LISTE ALPHABETIQUE
DES MEDECINS

*Qui attestent les guérisons dont il est parlé
dans ce Recueil.*

MESSIEURS

- A**bin, Docteur aggregé au Collège des Médecins de Marseille, *paz. 70*
Balieu [de] Conseiller du Roi , & l'un de ses Médecins ordinaires. *247*
Bertrand , Doyen du Collège des Médecins de Marseille. *cxcvij*
Bouilhac , Premier Médecin de Monsieur le Dauphin , & de Madame la Dauphine , *189. 257*
Bouniols , Docteur de l'Université de Montpellier , Médecin du Roi à Fontainebleau , ci-devant Médecin ordinaire de S. A. R. Madame la Duchesse de Lorraine. *240*
Boyer , Docteur-Régent de la Faculté de Paris , Censeur Roial , & Médecin ordinaire du Roi. *125. 148. 168. 171. 220*
Brushier , Censeur Roial , & l'un des Auteurs du Journal des Scavans. *cxcix*
Cantuel , Docteur-Régent de la Faculté de Paris. *206. 259*
Casamajor , Docteur-Régent de la Faculté de Paris. *201*

Sij

412 L I S T E

Chicoyneau, Conseiller d'Etat ordinaire, & Premier Médecin du Roi. ^{cxcv. ccxj.} 78

Combalusier, Docteur de l'Université de Montpellier, de la Faculté Roial des Sciences de la même ville, & ancien Professeur de la Faculté de Valence. 271. 273. 299. 348.

Falconet, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, Médecin Consultant du Roi, de l'Academie Roiale des Inscriptio& Belles-Lettres. ³⁶³ 289. 297

Ferrein, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, Conseiller du Roi & Professeur Roial de Médecine au Collège Roial, de l'Academie Roiale des Sciences. 281. 312

Joyeuse, Médecin ordinaire des Galeres. 58.

Jussieu [de] Ecuier, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, & de ses Finances, Docteur de Montpellier & de Paris, Professeur en Botanique au Jardin Roial des Plantes, de l'Academie Roiale des Sciences, & Membre des Sociétés Roiales des Sciences de Londres & de Berlin. ³⁴⁷

Hoc, [le] Docteur-Régent de la Faculté de Paris, ancien Médecin ordinaire du Châtellet, & ordinaire de l'Hôtel-Dieu, & de l'Hôpital Roial de la Charité de Paris. ³⁰¹

Medalon, Conseiller Médecin du Roi, & de sa Compagnie des Cent-Suisses, ancien Médecin des Camps & Armées du Roi. ³⁰⁵

Michel, Docteur de la Faculté de Montpelier. ³⁸⁸

DES MEDECINS. 413

Lier, aggrégé au Collège des Médecins de Marseille, & Médecin du Lazaret de Purge.

Molin, Docteur de la Faculté de Montpellier, & Médecin Consultant du Roi. 242.

Moreau, Conseiller du Roi, & son Médecin ordinaire. 250. 269

Mouret, Médecin de l'Hôpital de Tarascon.

Nihell. 72 225

Plunkett. 179. 226

Pouffe, pere, Docteur-Régent de la Faculté de Paris. 124

Pouffe, fils, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, ancien Professeur de Chirurgie, & Censeur Royal. 128. 145

Procope Couteaux, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, ancien Professeur des Ecoles, & actuellement Professeur de Chirurgie en Langue-Française. ccvij. 169. 277. 290.

Rabours [de] Docteur-Régent de la Faculté de Paris. 304. 336 187. 213. 236

Sidobre, Docteur de la Faculté de Montpellier, & Médecin Consultant du Roi. 362

Thieullier [le] Docteur-Régent de la Faculté de Paris, Conseiller Médecin ordinaire du Roi en son Grand Conseil, & en la Prévôté de France. 227

Vernage, Docteur-Régent de la Faculté de Paris. 141. 147. 262. 319

Fin de la Liste des Médecins.



**LISTE ALPHABETIQUE
DES CHIRURGIENS**

*Qui attestent les guérisons dont il est parlé
dans ce Recueil.*

M E S S I E U R S

- | | |
|---|--------------------|
| B Agieu, Chirurgien de Saint Côme, & | |
| Major des Gendarmes de la Garde du | |
| Roi. | page 157 |
| B enomont, Chirurgien Juré de Paris. | 385 |
| B ergerot, Maître Chirurgien Juré de Saint | |
| Côme. | 372 |
| B iag [de] Maître Chirurgien Juré de Saint | |
| Côme. | 377 |
| B oiscaillaud, Maître Chirurgien de S. Côme, | |
| Chirurgien ordinaire du Roi par quartier, & | |
| son premier Chirurgien ordinaire en survi- | |
| vance. | 86 |
| B oudou, Chirurgien de S. Côme, & Chirur- | |
| gien en chef de l'Hôtel - Dieu de Paris. | 159. 313. 337. 370 |
| B oyer, ci-devant Chirurgien Major des Gre- | |
| nadiers à Cheval de Sa Majesté Catholi- | |
| que. | 93. 223 |
| C esaubon, Chirurgien Juré de Saint Côme. | |
| | 218. 287 |

DES CHIRURGIENS. 415

Cassaing, Chirurgien Juré à Paris, & Chirurgien du Roi, & ordinaire en sa grande Artillerie. 343

Castaignet, Maître Chirurgien de Paris. 150.

Dalbon, Maître en Chirurgie, Conseiller du Roi, Inspecteur des Boissons, ancien Chirurgien de S. M. en son Artillerie. 410

Darius, Maître en Chirurgie, Membre de l'Académie Roïale de Chirurgie. 185

Davel, Maître-ès-Arts, Chirurgien Juré de Marseille, entretenu sur les Galères du Roi, de l'Académie Roïale des Sciences de Toulouse, Associé correspondant de celle de Chirurgie de Paris, Membre de l'Institut des Sciences de Bologne, Professeur & Démonstrateur Roial de Chirurgie à Marseille. 79. 84

Desport, Chirurgien de la Reine, & Chirurgien Major des Camps & Armées du Roi.

Dulattier, ancien Chirurgien Major des Armées du Roi, & Aide-Major de la Charité de Paris. 306

Dupouy, Maître Chirurgien de S. Côme. 161

Faget, Maître Chirurgien de S. Côme, & de la Reine. 209. & 279

Faye [de la] de l'Académie Roïale de Chirurgie, Démonstrateur Roial pour les Opérations, ancien Chirurgien des Camps & Armées de S. M. 365

Foubert, Maître en Chirurgie, Chirurgien ordinaire du Roi en sa Cour de Parlement, & ancien Chirurgien-Major de l'Hôpital de la Charité. 192. 275. 302. 377

S iv

416

L I S T E

- Godefroy*, Maître Chirurgien de Saint Côme. 324. 326. 330
Grave [la] Maître en Chirurgie, & Chirurgien ordinaire du Roi en son Artillerie. 264
Haye [de la] Maître en Chirurgie , ancien Prevôt de sa Compagnie , & Membre de l'Académie Roïale de Chirurgie. 29. 231
Hev'n, Premier Chirurgien de Madame la Dauphine, Maître , Démonstrateur Roial, & Secrétaire de l'Académie Roïale de Chirurgie pour les correspondances. 398
Houset, Chirurgien, de l'Académie Roïale de Chirurgie. 351
Jallet, Chirurgien de S. Côme. 349. 358
Loustaunau, Chirurgien du Roi , & des Enfans de France. 285
Louxto, Chirurgien Juré de S. Côme. 375
Malaval, Chirurgien Juré , & ordinaire du Roi en sa Cour de Parlement. 266
Mehaignery de la Richardiere, Chirurgien Juré de Saint Côme, & Chirurgien de feu S. A. R. M. le Duc d'Orléans , Régent. 255
Menjon, Maître en Chirurgie , & Membre de l'Académie Roïale de Chirurgie. 332
Morand, Maître en Chirurgie à Paris , de l'Académie Roïale des Sciences & de celle de Chirurgie, Censeur Roial. 137. 139. 216
Moulin [du] Maître Chirurgien Juré de Saint Côme , & Doyen de la Compagnie 353
Peyronie [de la] ci-devant Premier Chirurgien , & Médecin Consultant du Roi. 130.
135. 151. 166. 212. 252. 283
Poujade, Chirurgien Privilégié du Roi pour les Maladies secrètes. 243

DES CHIRURGIENS. 417

- Quintard*, Chirurgien Major des Gardes, & de M. le Grand Maréchal de la Couronne de Pologne. 336
- Recolin*, Chirurgien de la Prevôté de l'Hôtel du Roi. 163
- Ruffel*, Chirurgien Juré de S. Côme, & Chirurgien Major des Gardes du Corps du Roi. 383
- Sarrau*, Chirurgien de S. Côme. 132, 142.
- Serres*, Maître Chirurgien Juré de la ville de Montpellier. 181, 229
- Sue*, Chirurgien Juré, & Prevôt de S. Côme dans la ville de Paris. 294
- Taillard*, Chirurgien Juré à Paris. 205

Fin de la Liste des Chirurgiens;





T A B L E DES OBSERVATIONS

Contenues dans ce Volume.

P R E M I E R E P A R T I E.

Comme cette partie n'est qu'un Extrait extrêmement abrégé des Observations de la première édition, &, à proprement parler, une Table raisonnée, on n'en dira rien dans la présente.

S E C O N D E P A R T I E.

OBS. I.	<i>Xcroissances spongieuses ulcérées, écoulement virulent, ischurie,</i> p. 74
OBS. II.	<i>Excroissance calleuse, deux fistules, duretés squirrheuses, écoulement virulent, strangurie, ischurie.</i> 76
OBS. III.	<i>Ecoulement purulent, strangurie, ischurie, deux fistules & duretés squirrheuses au périnée.</i> 76
OBS. IV.	<i>Difficulté habituelle d'uriner, suppressions totales, trois fistules au périnée, excroissances squirrheuses dans l'urethre.</i> 81
OBS. V.	<i>Ulcère calleux dans l'urethre, & dans le vagin.</i> 87
OBS. VI.	<i>Obstacles dans l'urethre, écoulement virulent, rétentions totales.</i> 89

DES OBSERVATIONS. 419

OBS. VII. Gonorrhée virulente d'une fille de cinq ans.	90
OBS. VIII. Strangurie habituelle , glaires dans les urines.	93
OBS. IX. Exulcération des canaux excrétoires de toutes les glandes de l'urethre , & des prostates - mêmes , écoulement virulent depuis trois ans.	110
OBS. X. Obstacles dans l'urethre , difficulté & ardeur d'urine.	111
OBS. XI. Ulcères aux canaux excrétoires des glandes de Couupper , écoulement purulent.	112
OBS. XII. Obstacles dans l'urethre , écoulement virulent.	113
OBS. XIII. Strangurie , écoulement opiniâtre , obstacles dans l'urethre.	114
OBS. XIV. Ecoulement virulent , difficulté d'uriner , obstacles dans l'urethre.	115
OBS. XV. Difficultés d'uriner , douleurs , ardeurs , obstacles dans l'urethre.	115
OBS. XVI. Ecoulement vénérien , strangurie habituelle ancienne , obstacles dans le canal , rétentions fréquentes.	116
OBS. XVII. Ecoulement virulent , retrécissement de l'urethre , ardeurs d'urine , rétention totale.	117
OBS. XVIII. Strangurie habituelle ancienne , rétentions fréquentes , obstacles dans le canal.	117
OBS. XIX. Ecoulement virulent ancien , grande difficulté d'uriner.	118
OBS. XX. Extrême difficulté d'uriner , suppressions totales , obstacles dans l'urethre.	119

S vi

420 TABLE

TROISIÈME PARTIE.

- OBS. I. *S Trangurie, ischurie, cinq fistules au périnée, excroissances dans l'urethre, flux purulent, fièvre opiniâtre.* 121
- OBS. II. *Ecoulement abondant, ardeur continue d'urine, obstacles fongueux dans le canal.* 126
- OBS. III. *Ecoulement virulent, suppressions totales, callosités dans l'urethre.* 129
- OBS. IV. *Ecoulement virulent pendant dix ans, strangurie, ischurie, excroissances baveuses, squirrhe & ulcère du vêrumontanum.* 131
- OBS. V. *Rétention d'urine, ulcère à bords calleux dans le canal, écoulement virulent, urines glaireuses.* 133
- OBS. VI. *Ecoulement virulent, rétention d'urine, obstacles dans le canal.* 135
- OBS. VII. *Carnosité au bout du gland, obstacle dans le canal.* 138
- OBS. VIII. *Embarres dans l'urethre, suppression totale, déchirement du canal.* 139
- OBS. IX. *Ecoulement virulent, fistules au périnée & duretés considérables, rétention d'urine, obstacles dans le canal.* 143
- OBS. X. *Ecoulement, difficulté d'uriner, enflure des testicules, duretés de l'un d'eux, ulcère dans le canal, fillicidium urinæ.* 146
- OBS. XI. *Ardeurs d'urine au bout de huit ans de guérison apparente, rétentions d'urine, filandres, matière purulente, excroissances fongueuses dans le canal.* 148
- OBS. XII. *Ischurie, strangurie, excroissances*

DES OBSERVATIONS. 421

- dans l'urethre. 151
OBS. XIII. Ardeurs d'urine, rétentions totales, écoulement virulent, excroissances fongueuses dans le canal. 152
OBS. XIV. Rétentions d'urine, strangarie, excroissances & ulcère dans l'urethre. 158
OBS. XV. Strangarie qui n'a pas été précédée de gonorrhée, suppressions & perte involontaire d'urine, excroissances & ulcère dans l'urethre. 159
OBS. XVI. Dysurie, strangarie, excroissance & ulcère dans le canal. 162
OBS. XVII. Ecoulement virulent, ardeurs d'urine très-douloureuses, interception de l'éjaculation de la semence, excroissances fongueuses & ulcère sordide de l'urethre. 165
OBS. XVIII. Glaïres dans les urines, rétention totale, excroissances fongueuses, & ulcère sordide dans l'urethre. 167
OBS. XIX. Rétention d'urine, carnosité fongueuse, ulcère sordide fort ancien. 170
OBS. XX. Ecoulement virulent, difficulté d'uriner, obstacles, ulcère calleux dans l'urethre. 171
OBS. XXI. Suppressions totales, obstacles fongueux, & ulcérés dans l'urethre. 173
OBS. XXII. Ecoulement virulent, difficulté d'uriner, concrétion pierreuse dans le canal, trous fistuleux, excroissances fongueuses. 175
OBS. XXIII. Ecoulement virulent, suppressions totales presque habituelles, inflammations fréquentes du scrotum. 182
OBS. XXIV. Ecoulement virulent, douleurs dans l'urethre, suppressions totales, excrois-

T A B L E

sances calleuses & ulcérées du canal.	186
OBS. XXV. Difficulté d'uriner habituelle, suppressions fréquentes, callosité ulcérée dans l'urethre, écoulement virulent.	188
OBS. XXVI. Rétentions totales, difficulté d'uriner habituelle, écoulement, ulcére dans l'urethre.	190
OBS. XXVII. Ecoulement virulent, douleurs en urinant, & dans le plaisir amoureux, dysurie, callosité, excroissances très-sensibles.	192
OBS. XXVIII. Deux fistules au périnée, écoulement virulent, perte d'urine, ulcères fongueux de l'urethre, difficulté & ardeur d'urine.	193
OBS. XXIX. Ecoulement virulent intermit- tent, rétentions & incontinence d'urine, pesanteur le long de la verge, douleur au gland, suppression de la semence, excré- tion purulente, épaisse, & visqueuse par l'urethre, carnosités, squirrhe & ulcére du vérumontanum.	202
OBS. XXX. Ecoulement habituel, rétentions totales très-fréquentes, perte d'urine, cal- losités dans l'urethre, ulcére du vérumonta- num & duretés au voisinage.	208
OBS. XXXI. Ecoulement intermittent, diffi- culté d'uriner, excroissances fongueuses dans l'urethre.	210
OBS. XXXII. Ecoulement intermittent, diffi- culté d'uriner, douleurs en urinant, ex- croissances calleuses dans l'urethre.	212
OBS. XXXIII. Rétentions totales, ardeurs, glaïres, chairs mollasses dans l'urethre.	214
OBS. XXXIV. Difficultés extrêmes d'uriner,	

DES OBSERVATIONS. 423

incontinence d'urine, embarras dans le canal, écoulement habituel, suppressions d'urine, ulcère calleux dans l'urethre & chairs spongieuses.

216

OBS. XXXV. *Rétentions totales, difficulté d'uriner, suppression de la semence, carnosités dans le canal.*

219

OBS. XXXVI. *Fistule au périnée, ulcères calleux dans l'urethre, rétention, incontinence & ardeur d'urine, tenesme, & écoulement virulent.*

221

OBS. XXXVII. *Ecoulement opiniâtre, difficulté d'uriner, suppression totale, ulcères calleux dans l'urethre.*

224

OBS. XXXVIII. *Ecoulement virulent, difficulté d'uriner, ulcères calleux dans l'urethre.*

226

OBS. XXXIX. *Strangurie cruelle, fistule au périnée, excroissance calleuse dans le canal, ulcère qui pénétrait dans l'anus.*

229

OBS. XL. *Douleur sous le prépuce, écoulement virulent, douleur dans l'éjaculation, ulcères calleux de l'urethre.*

234

OBS. XLI. *Ecoulement virulent, dysurie, douleur au périnée, rétentions d'urine, ulcères fongueux dans l'urethre.*

237

OBS. XLII. *Ardeur d'urine, suppressions totales fréquentes, tenesme, ulcères dans l'urethre.*

241

OBS. XLIII. *Douleur au périnée, strangurie, urines puantes & épaisses, rétentions, ulcères fongueux dans l'urethre.*

244

OBS. XLIV. *Ecoulement virulent, suppressions totales, dysurie & strangurie, excroissances baveuses, & calleuses ulcérées.*

248

424

T A B L E

- OBS. XLV. Rétentions fréquentes, incontinence d'urine, écoulement, carnosités & ulcère dans le canal. 251
- OBS. XLVI. Ardeurs d'urine, rétentions cruelles, fistule à l'urethre, obstruction totale du canal, écoulement virulent depuis trente ans, callosités & ulcères du canal. 252
- OBS. XLVII. Dysurie & strangurie, écoulement, excroissances fongueuses & ulcère dans le canal. 256
- OBS. XLVIII. Ardeur excessive dans l'urethre, strangurie, obscurcissement de la vue, ulcères dans le canal. 258
- OBS. XLIX. Difficulté d'uriner, fièvre périodique, perte d'appétit & de sommeil, urines purulentes, excroissance dans l'urethre. 260
- OBS. L. Enflure opiniâtre d'un testicule, écoulement virulent, difficulté d'uriner excessive, ulcère calleux dans l'urethre. 263
- OBS. LI. Difficulté d'uriner, suppressions d'urine, ardeurs, embarras dans le canal. 265
- OBS. LII. Rétentions d'urine, pissement de sang, incontinence d'urine, dysurie, strangurie, urines épaisse, douleurs aux boucles & au gland, ténèse, ulcère sordide & verrue dans l'urethre. 267
- OBS. LIII. Difficulté d'uriner, rétentions totales, excroissance fongueuse & ulcère dans l'urethre. 270
- OBS. LIV. Ischurie, excroissances fongueuses dans l'urethre. 272
- OBS. LV. Dysurie, suppressions totales, écoulement virulent, ulcère dans le canal. 273.

DES OBSERVATIONS. 425

- OBS. LVI. Difficulté d'uriner , rétentions totales , ulcères & excroissances spongieuses dans l'urethre. 276
- OBS. LVII. Difficulté d'uriner , rétentions totales , écoulement , excroissance & ulcère dans l'urethre. 277
- OBS. LVIII. Ecoulement virulent , strangurie , fréquentes rétentions d'urine & perte involontaire , callosités dans l'urethre , ulcère du vèrumontanum & squirrhes dans le voisinage. 279
- OBS. LIX. Ecoulement virulent , dysurie , ulcères sordides dans le canal. 282
- OBS. LX. Ecoulement , strangurie , rétentions totales , ulcères calleux dans l'urethre. 284
- OBS. LXI. Dysurie , écoulement virulent , ulcère calleux dans le canal. 286
- OBS. LXII. Rétentions totales , difficulté d'uriner , callosité & ulcère sordide dans l'urethre. 287
- OBS. LXIII. Ulcères dans le canal , difficulté d'uriner , strangurie. 289
- OBS. LXIV. Strangurie cruelle , ulcère sordide dans l'urethre. 291
- OBS. LXV. Ecoulement virulent , dysurie , strangurie , incontinence d'urine , excroissance & ulcère dans l'urethre. 293
- OBS. LXVI. Ecoulement virulent , dysurie , strangurie , incontinence d'urine , enflure douloureuse des testicules , embarras dans le canal. 295
- OBS. LXVII. Rétentions d'urine , excroissance sanguineuse & ulcère sordide dans le canal. 297
- OBS. LXVIII. Ecoulement opiniâtre , stran-

T A B L E

<i>gurie , fistules au périnée , excroissances calleuses dans l'urethre.</i>	299
OBS. LXIX. <i>Strangurie cruelle , rétentions totales excroissances dans le canal.</i>	303
OBS. LXX. <i>Ecoulement opiniâtre , strangurie , rétentions totales , ulcére calleux dans l'urethre.</i>	305
OBS. LXXI. <i>Difficulté d'uriner , fistule à l'urethre & carnosité , obstacle profond.</i>	307
OBS. LXXII. <i>Dysfurie , rétentions totales , strangurie , abscès aux bourses , écoulement virulent , carnosités dans le canal.</i>	312
OBS. LXXIII. <i>Dysfurie & écoulement intermittent , rétentions d'urine , ulcére dans le canal.</i>	314
OBS. LXXIV. <i>Rétentions d'urine , excroissance dans le canal.</i>	316
OBS. LXXV. <i>Ecoulement virulent , ulcères dans l'urethre , rétentions fréquentes , urines glaireuses.</i>	317
OBS. LXXVI. <i>Difficulté d'uriner , strangurie , picottemens dans le canal & excroissances calleuses.</i>	320
OBS. LXXVII. <i>Ecoulement virulent , incontinence d'urine , dysfurie , rétention totale , urines glaireuses , excroissance ou ulcére de l'urethre.</i>	322
OBS. LXXVIII. <i>Dysfurie , strangurie , rétentions totales , ulcére dans le canal.</i>	325
OBS. LXXIX. <i>Chatouillement dans l'urethre , strangurie , écoulement involontaire d'urine , rétentions totales , excroissance dans l'urethre.</i>	327
OBS. LXXX. <i>Dysfurie , strangurie , suppressions totales , excroissance ulcéidée dans l'urethre.</i>	330

DES OBSERVATIONS. 427

- OBS. LXXXI. Ecoulement virulent, urines sanguinolentes & purulentes, difficulté d'uriner, quatre fistules & tumeur squirrheuse au périnée, excroissance dans l'urethre. 333
- OBS. LXXXII. Ecoulement virulent, dysurie, glaires dans l'urine, strangurie, carnosités & ulcères dans l'urethre. 338
- OBS. LXXXIII. Douleur dans le côté, difficulté d'uriner, callosités & ulcére dans l'urethre. 341
- OBS. LXXXIV. Difficulté d'uriner, strangurie cruelle, ischurie, tumeur squirrheuse au périnée & au scrotum, deux fistules au périnée, abcès de la même partie, ulcères de l'urethre. 343
- OBS. LXXXV. Dysurie, strangurie, incontinence d'urine, excroissance ulcérée dans le canal. 350
- OBS. LXXXVI. Ardeurs, cuissous, & excroissances dans l'urethre. 351
- OBS. LXXXVII. Strangurie, excroissance & démangeaison dans le canal, sans gonorrhées précédentes. Excroissances dans le canal après l'opération de la pierre. 354
- OBS. LXXXVIII. Ecoulement virulent, strangurie, dysurie, obstacles dans le canal, & ulcére. 356
- OBS. LXXXIX. Difficulté d'uriner, fièvres fréquentes, écoulement virulent, deux fistules au périnée, excroissances dans l'urethre. 359
- OBS. XC. Dépôt annuel au périnée, écoulement purulent, excroissances dans l'urethre. 364
- OBS. XCI. Rétentions d'urine, dysurie,

428 TABLE

- ulcères dans le canal. 366
 OBS. XCII. Résentions d'urine, excroissances dans le canal. 368
 OBS. XCIII. Ecoulement virulent, ardeur & incontinence d'urine, strangurie, rétentions totales, ulcères dans le canal. 371
 OBS. XCIV. Strangurie, deux fistules au périnée, excroissances ulcérées dans le canal. 373
 OBS. XCV. Difficulté d'uriner, cuissous, rétentions, écoulement virulent, carnosités ulcérées dans le canal. 376
 OBS. XCVI. Ecoulement virulent, rétention d'urine, carnosités dans le canal. 377
 OBS. XCVII. Ecoulement, difficultés d'uriner, excroissances & ulcère dans l'urethre sans avoir été précédés de gonorrhées. 381
 OBS. XCVIII. Difficulté d'uriner naturelle, suppressions en conséquence, toux, mal de poitrine, coliques, strangurie, ulcère dans l'urethre. 384
 OBS. XCIX. Ecoulement virulent, plusieurs fistules au périnée. 387
 OBS. C. De M. de Maisonneuve, Valet de Garde-robe du Roi. Difficulté d'uriner, & rétentions mortelles causées par des concrétions calculeuses arrêtées vers le bulbe de l'urethre par une paille détachée d'une sonde de plomb. 389
 OBS. CI. Strangurie, rétentions totales, durété & ulcère du vérumontanum, guérison incertaine par l'opiniâtreté du malade. 399
 OBS. CII. Ecoulement virulent, ardeurs, urines sablonneuses & glaireuses, rétentions d'urine, ulcères dans le canal, qui font de-

DES OBSERVATIONS. 429

venus incurables, pour avoir fusé dans la vessie.

402

OBS. CIII. *Strangurie opiniâtre, tumeur squirrheuse sous le bulbe de l'urethre, que l'usage des corrosifs a rendu incurables.*

405

OBS. CIV. *Ecoulement vénérien, strangurie opiniâtre, ulcères calleux dans l'urethre, guéri, & le malade cependant mort d'une dilatation contre nature du colon.*

406

OBS. CV. *Urides sanglantes à la suite d'un rhumatisme, excroissances dans le canal, guéries; ulcères & fongus de la vessie qui ont causé la mort au malade.*

407

OBS. CVI. *Rétention, difficultés, glaires des urines, embarras dans le canal guéris, fièvre hætique devenue mortelle.*

408

Fin de la Table des Observations.

DISCOURS PRELIMINAIRES, pag. XXX. l. 2.
Milan, 1751. *ab obiecto quoque nata.*

Approbation du Censeur Royal.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit qui a pour titre : *Observations Chirurgicales sur les Maladies de l'Urethre*, par M. Daran, Chirurgien ordinaire du Roi. Cet ouvrage ne scauroit être que très-utile au Public, en ce qu'il renferme l'histoire d'une infinité de guérisons qu'on ne peut révoquer en doute, ayant presque toutes été opérées sous les yeux de plusieurs Médecins &

e 4 7 A 20 1

Chirurgiens de réputation , & par-là inspirer beaucoup de confiance aux personnes qui le liront , qui pourroient se trouver dans les mêmes cas qu'ils y verront décrits , & qui bien souvent , après avoir pratiqué en vain tous les remèdes les plus usités & les mieux connus , avant ceux dont se sert efficacement M. Daran , se trouvoient obligés de gémir dans le silence , & supporter patiemment un mal qu'on regardoit comme incurable , mais qui cesse aujourd'hui par la nouvelle méthode de l'Auteur ; c'est pourquoi , j'ai jugé cet ouvrage fort intéressant & très-digne de l'impression . A Paris ce 12 décembre 1747.

BOYER , Médecin ordinaire du Roi .

Approbation du Censeur Royal.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier , un Manuscrit qui a pour titre : *Observations Chirurgicales sur toutes les Maladies de l'Urethre , par M. Daran , Chirurgien ordinaire du Roi , &c.* J'ai été , comme Chirurgien de Paris , un des censeurs de la méthode de M. Daran , pour guérir les maladies en question , auant que je le devins de son Livre ; j'avois fort approuvé sa Méthode , j'approuve de même l'Ouvrage qu'il donne pour en faire connoître l'utilité , & c'est un témoignage public que je lui rends avec plaisir . A Paris ce 9 décembre 1747.

MORAND

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos ames & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaire de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Bailliifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Jufficiers, qu'il appartiendra ; S A L U T. Notre amé le Sieur DARAN, Nous a fait expoer qu'il desireroit faire imprimier & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Observations Chirurgicales sur les Maladies de l'Urethre*, s'il nous plairoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A ces Causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer ledit Ouvrage en un ou plusieurs Volumes & autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défense à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi à tous Libraires & Imprimeurs, d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement, ou autres, sans la permission expresse, & par écrit, dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaçons, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enrégistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modèle, sous le contrefeuille des Présentes, que l'impétrant se conformera en tout aux Régimens de la Librairie, & no-

tamment à celui du 10. Avril 1725, qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & fidèle Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & fidèle Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France : le tout à peine de nullité des Présentées, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant, & ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement ; Voulons que la copie des Présentées, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenué pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & fâchus Conseillers & Secrétaires, soi soit ajoutée comme à l'Original ; Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clamour de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires ; CAR tel est notre plaisir. Donné à Versailles neuvième jour du mois de Décembre l'an de Grace mil sept cent quarante-sept, & de notre Régne le trente-troisième. Par le Roi en son Conseil.

Signé, SAINSON.

Registre sur le Registre XI. de la Chambre Roïale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, No. 901. fol. 792. conformément au Réglement de 1723. qui fait défense Art. 4. à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucun Livres, pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, à la charge de fournir à ladite Chambre Roïale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, huit Exemplaires de chacun prescrits par l'Art. 108. du même Réglement. A Paris le 8. Janvier 1748.

G. CAVELIER, Syndic.